



**HAL**  
open science

## 1961-1962, l'O.A.S. de Métropole : étude des membres d'une organisation terroriste

Sylvain Gricourt

► **To cite this version:**

Sylvain Gricourt. 1961-1962, l'O.A.S. de Métropole : étude des membres d'une organisation terroriste. Histoire. 2015. dumas-01244341

**HAL Id: dumas-01244341**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01244341>**

Submitted on 15 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

UFR 09

Master Histoire des Sociétés occidentales contemporaines

Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle

**1961-1962, l'O.A.S. de Métropole :**  
**Étude des membres d'une organisation terroriste**

*Mémoire de Master 2 recherche*

Présenté par M. Sylvain Gricourt

Sous la direction de Mme Raphaëlle Branche

2015



1961-1962, l'O.A.S. de Métropole :  
Étude des membres d'une organisation terroriste

## Remerciements

Ma gratitude va tout d'abord à madame Raphaëlle Branche, ma directrice de mémoire, qui m'a orienté vers l'étude de cette Organisation armée secrète dont les quelques mois d'activité se sont révélés être aussi agités que captivants. Son aide et ses conseils tout au long de ce travail auront été précieux.

Je remercie aussi monsieur Olivier Wieviorka pour avoir accepté de me lire et de faire partie de mon jury.

Je tiens également à remercier les conservateurs du patrimoine des Archives Nationales qui m'ont apporté une aide indispensable lors de la recherche de mes sources.

Je remercie mes proches, en particulier ma mère et mon grand-père, pour avoir eu la patience de m'écouter parler de mon sujet au cours de ces années, dont la présence rassurante et encourageante a indéniablement contribué à l'aboutissement de ce travail. Merci à Suzanne, et à mon parrain Jacques pour son soutien régulier et les instants de réflexion qu'il aura partagés avec moi.

Merci enfin à Clara, Emilie, Eolia, Mira, Vanessa, Olivier et Yann, qui ont eu la gentillesse de me relire et de me faire part de leurs remarques toujours pertinentes.

## **Sommaire**

### **CHAPITRE INFORMATIF - LES DIFFICULTES LIEES A L'ACCESSIBILITE DES ARCHIVES**

- 1) Etat des sources
- 2) La clémence présidentielle
- 3) Les autres sources

### **CHAPITRE 1 - LES CAUSES DE L'OAS DE METROPOLE, ENGAGEMENT POLITIQUE OU APOLITISME ENGAGE ?**

- 1) Les activistes parisiens : divers cas d'orientation politique
- 2) L'inversion des représentations

### **CHAPITRE 2 - MUTATIONS ET RUPTURES SOCIALES A L'ECHELLE NATIONALE**

- 1) Les classes moyennes dans l'OAS de métropole
- 2) Les catégories minoritaires
- 3) L'armée fait-elle sécession ?

### **CHAPITRE 3 - L'OAS DE METROPOLE, UNE JEUNESSE TOURMENTEE ?**

- 1) Age et violence : une jeunesse fouguese ?
- 2) Le groupe de Beauvais, une illustration des motivations de la violence

## Sigles utilisés

AADEP	association des anciens détenus et exilés politiques
ACUF	association des combattants de l'union française
ADIMAD	association de défense des intérêts moraux des anciens détenus
l'ANPROMEVO	association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS
APP	action psychologique et propagande
CCI	centre de coordination interarmées
CNE	commissaire national des éclaireurs
CNR(-OAS)	conseil national de la résistance
CNR	conseil national de la révolution
FAF	front Algérie française
FLN	front de libération nationale
FNC	front national des combattants
FNF	front national français
GRECE	groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne
MP13	mouvement populaire du 13-mai
MPC	mouvement pour la communauté
MRP	mouvement républicain populaire
OAS	organisation armée secrète
OCC	organisation clandestine du contingent
OM	organisation des masses
OMJ	OAS métro-jeunes
ORAF	organisation de la résistance de l'Afrique française
ORO	organisation renseignement opération
PCF	parti communiste français
PM	préparation militaire
RPF	rassemblement du peuple français

SAS	section administrative spécialisée
UDCA	union de défense des commerçants et artisans
UNEF	union nationale des étudiants de France
UNR	union pour la nouvelle république
UT	unité territoriale

## **INTRODUCTION**

L'Organisation Armée Secrète constitue un mouvement unique de l'histoire contemporaine. D'une part, son œuvre tient d'une forme de nationalisme conservateur si on la compare avec celle du Front de Libération Nationale (FLN) : tandis que l'une désire ardemment préserver une portion du territoire national, l'autre souhaite s'en détacher pour que ceux qu'il représente puissent forger leur propre identité et construire leur propre destinée. L'Organisation secrète n'est pas non plus complètement révolutionnaire aux yeux de nombre de ses membres, qui sont moins attachés à un changement de régime qu'à un remplacement des dirigeants, à un renversement du pouvoir.

Son action s'inscrit par ailleurs dans un contexte de bouleversement historique entièrement neuf. L'OAS se situe à la croisée de toutes les transformations : vingt ans après la Seconde Guerre mondiale, au seuil d'une guerre froide en pente grimpante, elle est l'un des acteurs qui voient mourir la IV<sup>ème</sup> République et naître la V<sup>ème</sup>. Ses membres font partie de ceux qui connaissent la transition entre un régime fortement parlementaire mais instable et un régime où l'Exécutif est puissant, où le président fait figure de monarque républicain. Son existence prend également racine dans un moment de changement de structure économique et sociale, une époque qui suit le temps de la Reconstruction pour entrer dans la modernisation, le commencement des Trente Glorieuses.

L'Organisation secrète est aussi au cœur de la guerre d'Algérie, qui marque le caractère inéluctable de la marche décolonisatrice entamée avec le conflit indochinois et les indépendances marocaine et tunisienne. Les hommes qui vont rejoindre l'OAS doivent donc faire face à la mise en place d'un monde nouveau qui bouge sans forcément tenir compte de leurs attentes et de leurs aspirations.

Plongés dans ce flot de chambardements, on peut comprendre que ces hommes aient pu se sentir perdre pied, perdre de vue leurs repères et se cramponner à des idées et des représentations qui n'étaient plus concordantes avec les réalités qui se jouaient devant eux. Mais ce serait faire fi de la complexité et la spécificité de l'OAS que de la réduire à un rassemblement de réactionnaires amateurs de complots et déterminés à anéantir le régime pour annuler le cours de l'Histoire.

L'OAS n'est pas la première organisation secrète animée par l'esprit de complot. En cela elle peut être rapprochée de la Cagoule, déjà singulière en son genre et en son temps : « aucun mouvement de droite de style autoritaire n'est allé jusqu'au bout de sa logique, ni

jusqu'aux conclusions de sa fureur. Quand ils ont le nombre, ils manquent de tête d'esprit. Quand ils ont la tête et l'esprit, ils manquent d'assise populaire<sup>1</sup> ». C'est précisément le manque de soutien populaire dont souffre l'OAS et qui lui manque pour parvenir à ses fins. Nombre de ses cadres partagent les idéaux maurassiens de la Cagoule, dont l'Action française était à la pointe du combat. Mais tous ne sont pas si politisés, il en est qui ne désirent rien d'autre que la préservation de l'Algérie française, sans qu'aucune connotation politique n'auréole leur engagement.

Parmi l'historiographie exclusivement consacrée à l'OAS, nous retiendrons quatre auteurs « piliers » que sont Rémi Kauffer, Arnaud Déroulède, Olivier Dard et Anne-Marie Duranton-Crabol. Le récit journalistique de Rémi Kauffer, revisité depuis son premier ouvrage de 1986, s'appuie entre autres sur des témoignages oraux, offrant une interprétation vivante de l'histoire de l'Organisation secrète. La thèse publiée d'Arnaud Déroulède dresse une étude complète de l'OAS à travers ses diverses branches inter-frontières, tout en établissant des ordres de grandeur et des tendances chiffrées sur ses moyens humains et matériels. L'ouvrage d'Olivier Dard, en s'appuyant sur les archives de la branche d'Alger, sans prétendre à l'exhaustivité, embrasse avec complexité de nombreux aspects de l'histoire de l'OAS, tant sur le plan politique que sur les plans médiatiques et sociaux, tout en abordant les conflits moraux des cadres de l'Organisation secrète. Enfin, le livre d'Anne-Marie Duranton-Crabol, plus récente publication à ce jour sur l'OAS, se présente comme une véritable synthèse de l'historiographie qui lui est consacrée. Néanmoins, cela signifie que toute la lumière n'a pas encore été faite sur l'Organisation secrète. Comme nous le verrons, le manque d'accessibilité et d'ouverture des archives y est pour beaucoup. Ainsi, Olivier Dard souligne que l'utilisation de la relative profusion des archives de l'OAS d'Alger sur lesquelles il s'appuie comporte un revers : celui de voir se creuser un déséquilibre d'informations aux dépens des autres antennes de l'Organisation secrète. Il faut mentionner par ailleurs l'existence d'une thèse sur l'OAS dans la région d'Oran qui a été soutenue en 1975 par Régine Goutalier<sup>2</sup>, ainsi que le mémoire de maîtrise de Bernard Hermann sur l'OAS

---

<sup>1</sup> BOURDEL Philippe, *La Cagoule : 30 ans de complots*, Paris, J'ai Lu, 1973, p. 29

<sup>2</sup> GOUTALIER Régine, « L'OAS en Oranie », Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Aix-en-Provence, 1975

parisienne<sup>3</sup>. Ce dernier travail concentré sur la région de Paris, met l'accent sur les représentations de l'Organisation secrète plutôt que sur ses composantes sociales. Le poids des travaux surtout centrés sur l'Algérie indique que les antennes métropolitaines de l'Organisation secrète constituent un champ d'étude dont l'historiographie ne s'est pas encore totalement emparée. En résultent de nombreux points de convergence et un manque de discussion sur certaines questions encore obscures. Afin de saisir un plus large éventail des dimensions de l'histoire de l'Organisation secrète, il nous a donc paru incontournable de nous pencher sur des publications provenant d'autres pans bibliographiques, tels que le terrorisme, l'extrême droite ou bien l'historiographie plus large de la guerre d'Algérie et de ses enjeux. L'articulation et les problématiques de ce mémoire ont été largement influencées par le reste de nos lectures, tendant à le rapprocher au plus près de l'objet de notre recherche.

Si la création de l'OAS est admise de manière consensuelle comme ayant eu lieu en février 1961 à Madrid par Raoul Salan, Jean-Jacques Susini et Pierre Lagailarde, la détermination de ses racines et de son ancrage historique apparaît nettement plus floue. L'historiographie de l'OAS seule ne permet pas de les déterminer, puisque l'histoire de l'activisme Algérie française va de pair avec l'émergence du FLN et les réactions qu'elle suscite de la part des pieds-noirs. Il faut donc commencer par se pencher plus largement sur l'histoire et l'historiographie de la guerre d'Algérie avant d'aborder les bornes chronologiques avancées par les piliers.

D'une manière générale, les auteurs situent le début du moment de l'Organisation secrète à la création de la première ou de la seconde OAS. Mais certains auteurs se sont interrogés sur la possibilité d'étendre cette borne à un temps plus long, celui de la guerre d'Algérie elle-même, indissociable de l'histoire de l'activisme pro-Algérie française. Ainsi, pour Anne-Marie Duranton-Crabol, le « temps de l'OAS<sup>4</sup> » s'ancre historiquement avant 1961 : « il est manifeste que l'existence de l'OAS plonge dans la longue durée, celle de

---

<sup>3</sup> HERMAN Bernard, « Les attentats de l'OAS à Paris et leurs représentations. D'avril 1961 à Juillet 1962 », Mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Michel Pigenet, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2003

<sup>4</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *Le temps de l'OAS*, Bruxelles et Paris, Éditions Complexe, « Questions au XXe siècle », 1995

l'histoire de la colonisation<sup>5</sup> », explique-t-elle en évoquant une « société plurale » qui existerait en dépit du mythe politique de l'âge d'or. L'OAS s'inscrirait donc dans un paradoxe, celui d'une société inégale qui ne se mélange pas, en raison de l' « inégalité entre les communautés et le développement du pays réalisé par les Français, au titre, précisément, de son encadrement<sup>6</sup> ». Une société qui persiste aussi à croire en un retour possible à un temps révolu de coexistence cordiale, empreinte de « pureté et d'innocence<sup>7</sup> », malgré la violence du quotidien. Cette contradiction a régulièrement conduit l'Organisation secrète à déconsidérer le FLN en pointant ses dissensions pour ramener les musulmans dans son escarcelle, sans trop y croire.

Par ailleurs, si Anne-Marie Duranton-Crabol mentionne l'insurrection de Sétif, elle situe le véritable début du conflit Algérien à la Toussaint Rouge (même si à l'issue de cette dernière, « personne ne pense sérieusement que la France vient d'entrer dans une nouvelle guerre<sup>8</sup> »). Le 8 mai 1945, effectivement, « ne peut être substitué au 1<sup>er</sup> novembre 1954 comme événement déclencheur<sup>9</sup> » du conflit algérien, parce qu'il n'est pas suivi d'affrontements à répétition ni de batailles régulières. Mais il marque tout de même le début de l'escalade qui conduit à la guerre d'indépendance et réveille la peur des communautés européennes, qui s'organisent pour riposter, en ce qu'Arnaud Déroulède nomme une « unité dans la crainte du FLN et de ses attentats<sup>10</sup> ». Le premier acte de cette réaction épidermique s'incarne dans la répression sanglante de Sétif et la création de milices d'auto-défense. Des groupes de nature similaire émergent aussi à partir de 1954, comme l'illustre l'ORAF (Organisation de la résistance de l'Afrique Française) à laquelle appartient André Achiary, déjà responsable des massacres de Guelma au moment de l'insurrection de Sétif. L'ORAF rassemble les mêmes hommes que ceux qui figurent dans des noyaux d'auto-défense : à l'origine, ils proviennent parfois de l'UDCA (Union de défense des commerçants et des artisans) poujadiste, ou bien parfois du mouvement Jeune Nation des frères Sidos, qui s'est implanté à Alger « sous l'impulsion de Dominique Venner<sup>11</sup> ». Lorsque Jacques

---

<sup>5</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *L'OAS, la Peur et la Violence*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2012, p.13

<sup>6</sup> THENAULT Sylvie, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005, p.33

<sup>7</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.15

<sup>8</sup> STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, « Repères », 4<sup>e</sup> éd. 2004 [1993], p.10

<sup>9</sup> THENAULT Sylvie, *op. cit.*, p.37

<sup>10</sup> DEROULEDE Arnaud, *L'OAS : étude d'une organisation clandestine*, Hélette, Editions Jean Curutchet, 1997, p.18

<sup>11</sup> DARD Olivier, *Voyage au coeur de l'OAS*, rééd., Paris, Perrin, « Tempus », 2011 [2005], p.19

Soustelle quitte Alger pour être remplacé par Georges Catroux, les « ultras » pieds-noirs sont mécontents, puisque ce dernier symbolise pour eux le bradage de l'Empire. Ce grondement populaire est habilement attisé à la fois par les mouvements politiques pro-Algérie française et par les gaullistes. L'ORAF veut elle aller plus loin en se présentant comme un groupe contre-terroriste en lutte contre le FLN, afin de pallier aux manques d'une « police jugée défaillante<sup>12</sup> ». L'organisation est dissoute en décembre 1956 mais certains de ses ex-militants participent à l'attentat au bazooka qui vise Salan le 16 janvier 1957 : Philippe Castille, René Kovacs et Michel Féchoz sont, pour Morland, Barangé et Martinez, les « "cerveaux" de l'opération, mais aussi les vrais animateurs des groupes d'action de l'O.R.A.F.<sup>13</sup> ».

Si pour Olivier Dard, les origines de ce coup d'éclat font l'objet de suspicions quant à l'implication du gouvernement (en particulier de Michel Debré), le fait que le général Salan ait été membre de l'état-major militaire lors du conflit indochinois n'est certainement pas étranger aux raisons qui ont fait de lui une cible. Cet attentat marque en conséquence un premier acte terroriste tourné à l'encontre du gouvernement ou de ses représentants, illustrant ainsi que dès les prémices de l'activisme pro-Algérie française, l'ennemi et les objectifs ne sont pas clairement définis.

La peur des musulmans, en particulier du FLN, accompagne les sentiments et les motivations des activistes jusqu'à leur exil, en passant par le point de basculement que constitue le 13 mai 1958.

Si comme l'explique Olivier Dard, la bataille d'Alger apparaît comme une première période de rapprochement entre les contre-terroristes civils et certains militaires, le 13 Mai constitue l'événement qui marque l'esprit des activistes pro-Algérie française pour toute la durée du conflit, jusqu'à devenir une référence de l'OAS elle-même. Après que le 8 mai 1958 (treize ans jour pour jour après l'insurrection de Sétif), le FLN ait exécuté trois prisonniers du contingent, les comités de défense de l'Algérie française et les anciens combattants appellent à manifester massivement le 13 mai suivant à Alger pour « rendre hommage aux militaires fusillés<sup>14</sup> ». Les étudiants, qui participent au mouvement, mènent le cortège

---

<sup>12</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p.24

<sup>13</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *Histoire de l'Organisation de l'armée secrète*, Paris, R. Julliard, 1964, p.79

<sup>14</sup> STORA Benjamin, *op.cit.*, p.49

jusqu'au Forum, où les manifestants brisent les grilles du siège du gouvernement général et y pénètrent en compagnie des généraux Massu et Salan, lesquels proclament un comité de Salut public dont l'objectif est d' « anéantir un régime honni pour son incapacité à vaincre le nationalisme algérien<sup>15</sup> ». S'y mêlent des militants gaullistes, des activistes pro-Algérie française, et des militaires. Les premiers sont organisés, structurés, et ont en tête un plan précis en vue de ramener le général de Gaulle au pouvoir. Les ultras sont quant à eux plus dispersés et n'ont pas d'objectif commun, ce qui les amène malgré eux à ne pas pouvoir conduire le mouvement du 13 Mai là où ils l'auraient souhaité. Lorsque Léon Delbecque souffle à Salan de crier « Vive de Gaulle ! » au balcon du forum le 15 mai, les gaullistes deviennent les grands vainqueurs du mouvement. Toutefois, l'historiographie s'accorde sur le fait que le 13 Mai marque durablement les esprits des activistes en ce qu'il aura été un moment symbolique d'union entre civils et militaires en faveur de l'Algérie française. Pour eux, il faut à présent réitérer l'expérience et la mener jusqu'à son terme cette fois-ci.

Un certain nombre d'organisations vont alors voir le jour en vue de la réalisation de cet objectif. D'abord, le MP13 (Mouvement Populaire du 13-Mai), dirigé en Algérie par Robert Martel, le « chouan de la Mitidja », qui entreprend une implantation en métropole par le biais du général Chassin. Jacques Soustelle provoque, « par la violence de ses propos, le départ de personnalités militaires à la pointe du mouvement<sup>16</sup> ». C'est un premier échec, mais le mouvement dilue ses idéologies dans ceux qui le suivent.

Le FNF (Front National français), créé par en novembre 1958 par Joseph Ortiz, s'apparente lui à un groupement paramilitaire. Jean-Claude Pérez et Jean-Jacques Susini notamment rejoignent ce mouvement qui arbore la croix celtique et qui reçoit le soutien de la population. Le FNF est impliqué dans la semaine des barricades, qui voit de nouveau le fossé se creuser entre les civils et les militaires : lorsqu'après une déclaration hostile à la politique algérienne du général de Gaulle auprès d'un journaliste allemand, Massu est rappelé en métropole (lui qui a remporté la bataille d'Alger), les activistes voient grandir leurs espoirs d'une nouvelle union avec les militaires. Le 24 janvier 1960, le mouvement appelle à une manifestation pacifique encadrée par les Unités territoriales (UT) et le FNF. Des barricades se dressent près des facultés et du quartier général des UT. A nouveau, les militaires font défaut aux ultras, et opèrent une répression sanglante qui marque un tournant : « pour la

---

<sup>15</sup> THENAULT Sylvie, *op. cit.*, p.162

<sup>16</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p. 45

première fois, il existe entre l'armée [...] et les activistes le fossé du sang<sup>17</sup> ». Le FNF est dissous, ses membres soit arrêtés, soit dans la clandestinité.

Vient enfin le moment du FAF (Front Algérie française), qui pour Arnaud Déroulède est un « rassemblement précurseur de l'OAS<sup>18</sup> » de par la ressemblance des membres, des objectifs et des modes d'action. Il est soutenu par son jumeau métropolitain, le FNAF (Front National pour l'Algérie française), présidé entre autres par Jean-Marie Le Pen. C'est aussi le dernier mouvement « Algérie française » légal avant l'émergence de l'Organisation secrète, à laquelle il fournit son slogan pratiquement mot pour mot, « Le FAF frappe où il veut et quand il veut » (« L'OAS frappe où elle veut quand elle veut »). Présidé par le bachaga Boualam, dignitaire musulman favorable à l'Algérie française, le mouvement se veut ouvert à la fraternisation avec les musulmans, tout en se munissant d'une structure clandestine qui imagine les premiers projets d'assassinat du chef de l'Etat à l'occasion des émeutes de décembre 1960. Les dirigeants ne vont toutefois pas jusqu'au bout de leurs ambitions, selon Olivier Dard parce que « le passé, le charisme du Général et l'impossibilité, pour l'heure, de le remplacer par une personnalité de stature comparable permettent à de Gaulle de rentrer indemne en métropole<sup>19</sup> ». La mobilisation des pieds-noirs par le FAF et le harcèlement des forces de l'ordre par sa structure clandestine ne permettent toujours pas le basculement de l'armée. Par ailleurs, à partir du 11 décembre, la mobilisation des musulmans montre au reste du monde que « la "fraternisation" est une mascarade, et que le peuple algérien suit le FLN<sup>20</sup> ». Le président de la République finit par dissoudre le FAF le 15 décembre.

C'est de cette chronologie, en contexte de guerre d'Algérie, que découle l'OAS. Lorsque les trois lettres du sigle apparaissent sur les murs d'Alger à partir de mars 1961, nombreuses en sont les interprétations. Certains vont jusqu'à imaginer l'apparition d'un nouveau mouvement gaulliste. Les Algérois ne savent pas que sur les cendres du FAF, l'Organisation armée secrète est née à Madrid en février dernier. Le général Salan, interdit de séjour en Algérie et exilé de lui-même dans la capitale espagnole, supervise la création du sigle qui déjà, oppose Pierre Lagailarde et Jean-Jacques Susini : le premier exprime son intention de faire du mouvement une véritable « organisation » à grande échelle, tandis que

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 58

<sup>18</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, p.37

<sup>19</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p. 72

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 75

le second souhaite, lui, faire référence à la grande « armée secrète » de la Résistance<sup>21</sup>. Organe de résistance ou groupement révolutionnaire, les objectifs et les moyens ne sont pas clairement définis. Ces hommes n'aspirent pour l'heure qu'à la préservation de l'« Algérie française » menacée de disparition depuis que le général de Gaulle s'est prononcé en faveur d'une « Algérie algérienne » le 4 novembre 1960. Cette étiquette de « nouvelle résistance » reste pourtant le leitmotiv d'un certain nombre de membres de l'organisation jusqu'à la chute de celle-ci et pose de nombreux problèmes. Au-delà des incohérences évidentes qui découlent de l'usage d'une telle référence, la présence d'anciens résistants au sein de l'OAS est réelle, et implique que l'on réfléchisse aux mécanismes qui transforment ceux que l'on a pu nommer « Combattants de la Liberté », en terroristes.

La cause « Algérie française » prend le contrepied de l'Histoire, qui comme le conflit indochinois l'a déjà enseigné à la défunte IV<sup>e</sup> République, va déjà dans le sens de la décolonisation. Dans l'Hexagone, l'opinion publique est lasse des guerres d'indépendance et souhaite en finir au plus vite afin d'entrer sereinement dans la modernité des Trente Glorieuses. Les métropolitains se représentent la guerre d'Algérie selon une partition classique des espaces, se vivant comme l'arrière d'un front géographiquement éloigné, risquant tout au plus de ne subir que les conséquences résiduelles et indirectes des combats. C'est probablement en partie pour cette raison qu'« alors que les travaux récents se focalisent sur l'espace algérien et en particulier sur les dimensions militaires de la guerre, la métropole est moins connue<sup>22</sup> ». Pour autant, l'histoire de l'OAS ne se limite pas aux frontières de l'Algérie. Outre une branche espagnole qui, à ses débuts, se dispute la direction de l'Organisation secrète avec les cadres d'Alger, les activistes de l'OAS opèrent également en métropole. L'Hexagone est pris en charge sur la base de trois antennes : les Missions I, II et III, chacune menée respectivement par Yves Gignac, Pierre Sergent et André Canal.

Cette précision est essentielle dans le cadre de la définition du sujet : c'est ici à dessein que nous n'employons pas le terme d'« OAS-métro », trop souvent associé à la seule Mission II, et que nous lui préférons l'usage d'« OAS de métropole » ou « OAS métropolitaine », qui recouvrent la globalité de la branche de l'Organisation secrète qui opère en France. L'étude de ces antennes reste trop limitée et s'ancre généralement dans le cadre, plus large, de

---

<sup>21</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, 1997

<sup>22</sup> BRANCHE Raphaëlle, THENAULT Sylvie, dir., *La France en guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, « Mémoires », 2008, p.7-8

travaux portant sur toute l'OAS. Les grandes zones d'ombre qui entourent les objectifs, la composition, et les bornes chronologiques de la Mission I illustrent l'ampleur du manque d'informations sur les réseaux de France. Pourtant, l'analyse de l'échec de l'Organisation secrète et la compréhension de la nature de l'engagement de ses membres ne peuvent s'effectuer qu'au regard de toutes les spécificités du mouvement.

Le discours de l'historien « doit en effet expliquer et non émouvoir<sup>23</sup> ». En cela, travailler sur l'Organisation secrète implique de prendre en considération toutes les palettes et les déclinaisons qui la composent, afin de comprendre ce qui a pu pousser les activistes à prendre le chemin de l'action violente. Cela implique également de considérer la violence en gardant à l'esprit qu'elle « est au cœur des dynamiques de mobilisation en même temps qu'elle en marque les limites<sup>24</sup> ». La violence s'inscrit effectivement dans les modalités d'action du champ politique et se définit à l'aune des revendications de ceux qui la pratiquent. Néanmoins, elle se détache du politique à mesure qu'elle s'intensifie et désavoue ses causes par son inefficacité et l'impact négatif qu'elle a sur ceux qui la subissent. L'OAS n'est pas qu'un mouvement violent composé de maniaques du plastic, elle est composée d'individus croyant à l'efficacité de la propagande, de la diffusion des idées et de la sollicitation du soutien populaire.

Ce qu'Olivier Wieviorka écrit à propos de l'étude de la Résistance peut s'appliquer également à celle de l'OAS : la comprendre « dans sa diversité oblige à partir des êtres plus que des idéologies, d'autant qu'un même fond doctrinal peut conduire à des engagements antagonistes, en fonction de l'ordre des priorités politiques et morales que les individus s'assignaient<sup>25</sup> ». Ainsi, afin de tenter d'expliquer rationnellement leur engagement et avant de se risquer à toute typologie arbitraire, nous nous proposons ici d'étudier qui sont les membres de l'Organisation secrète à partir de dossiers individuels, d'extraits de procès, de témoignages écrits.

Entre autres, nous analyserons les spécificités d'une partie des membres de l'Organisation secrète en fonction de ses rapports avec la Résistance. D'une part, celle-ci « n'a jamais pu constituer un groupe homogène, étroitement uni, puisque le phénomène

---

<sup>23</sup> WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance : 1940-1945*, Paris, Perrin, 2012, p.17

<sup>24</sup> DOIDY Eric, « Prévenir la violence dans l'activité militante », *Revue Française de Sociologie*, n°3, 2004, p.500

<sup>25</sup> WIEVIORKA Olivier, *op. cit.*, p.111

que l'on désigne sous ce nom prit corps de 1940 à 1942 à partir d'une pluralité de groupes et par une pluralité de cheminements<sup>26</sup> ». En cela, elle est similaire à l'Organisation secrète qui, nous y reviendrons, ressemble davantage à un conglomérat hétérogène qu'à une organisation uniforme. Tous comme les membres de l'OAS de métropole, les résistants « ne furent pas seulement ceux qui furent encouragés à le faire par les mouvements centralisés, mais aussi ceux qui réagirent spontanément et souvent, par leurs propres moyens<sup>27</sup> ». Enfin, certains membres de l'OAS ayant participé à la Résistance, il convient d'analyser les relations et les représentations qui découlent d'un renouveau de l'engagement de ces hommes.

D'autre part, l'emploi du terme « terrorisme » n'allant pas de soi, la nécessité d'en préciser les conditions d'usage s'impose à nous. Pendant longtemps il a semblé évident que l'OAS ait été un véritable groupement terroriste, puisque « la "disjonction" entre victime et cible<sup>28</sup> » (à savoir, d'une part les civils musulmans, européens ou métropolitains, et d'autre part le gouvernement et le Front de libération nationale) ne permet pas de qualifier les agissements de l'Organisation secrète de « contre-terrorisme ». L'attribution du terme est sujette à redéfinition et avant d'aborder les problématiques de ce mémoire, il est nécessaire de porter sur l'OAS un regard bien spécifique, au prisme de travaux réalisés sur la notion même de « terrorisme ».

Si l'OAS est communément admise comme étant une organisation terroriste, c'est parce que la « guerre d'indépendance est un des théâtres les plus violents du terrorisme contemporain mais aussi celui d'une répression militaire et policière forte<sup>29</sup> ». Ainsi, pour Charles-Robert Ageron, « dire que l'OAS fut une organisation terroriste et non une armée combattante n'est donc pas un jugement de valeur mais un constat<sup>30</sup> ». De la même façon, pour Morland, Barangé et Martinez, « c'est par le terrorisme sous toutes ses formes que l'O.A.S., en Algérie et en France, déploie son activité<sup>31</sup> ». Pour autant, l'historiographie ne définit jamais clairement dans quelle mesure, alors même que l'Organisation secrète est régulièrement citée dans les ouvrages consacrés au terrorisme et que le terme s'avère être « éminemment

---

<sup>26</sup> KEDWARD Harry Roderick, *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy : 1940-1942. Idées et motivations*, trad. de l'anglais par Christiane Travers, Seyssel, Champ Vallon, 1989, p.253

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.254

<sup>28</sup> THENAULT Sylvie, « L'OAS à Alger en 1962. Histoire d'une violence terroriste et de ses agents », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°5, 2008, p. 1000

<sup>29</sup> GOZZI Marie-Hélène, *Le terrorisme*, Paris, Ellipses, 2003, p.14

<sup>30</sup> AGERON Charles-Robert, *De l'Algérie « française » à l'Algérie algérienne*, Paris, Editions Bouchène, 2005, p.530

<sup>31</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *Histoire de l'Organisation de l'armée secrète*, Paris, R. Julliard, 1964, p.281

polémique et passionnel<sup>32</sup> ». A cela s'ajoute l' « impossibilité de donner au phénomène, protéiforme, une définition structurante et consensuelle<sup>33</sup> », qui contribue à semer le doute quant à la manière de caractériser l'action de l'Organisation secrète. Afin de justifier l'usage du mot « terrorisme », il s'agit donc pour nous de déterminer comment la violence exercée par l'OAS l'inscrit dans cette perspective.

D'abord, la terreur en elle-même peut faire l'objet d'une justification de la part des activistes. Gilles Ferragu met d'ailleurs en lumière un rapprochement, certes nuancé, entre le terrorisme et la terreur d'Etat, la révolution russe et la révolution française, entre l'épuration stalinienne et la Grande Terreur. Ainsi, pour lui, en caractérisant la terreur comme la poursuite de l'insurrection, « Trotski livre [...] une définition de la terreur d'Etat originale, en distinguant néanmoins la terreur tsariste, criminelle, et la terreur révolutionnaire, légitime. Car, comme il le précise [...], il ne s'agit pas de défendre le terrorisme comme principe, mais uniquement comme instrument au service du prolétariat<sup>34</sup> ». La notion de terreur, complexe, peut trouver grâce aux yeux des activistes, apparaître comme un mal nécessaire, donc un moindre mal. A la manière de la guerre qui serait la continuation de la politique, le terrorisme apparaîtrait comme le prolongement de l'insurrection.

D'autre part, trois dimensions accompagnent la caractérisation d'un mouvement terroriste selon les auteurs : l'asymétrie du combat mené, l'action psychologique, et la légitimation de la violence.

Pour Jean-Michel Dasque, ce qui caractérise un groupement terroriste est en partie l'inégalité humaine et matérielle du combat qu'elle livre :

Les terroristes combattent en général un adversaire plus puissant, mieux armé et mieux organisé qu'eux et mènent donc une guerre asymétrique. Ils cherchent à compenser leur infériorité par un effet de surprise et par l'ubiquité en frappant au moment et à l'endroit où ils sont le moins attendus.<sup>35</sup>

---

<sup>32</sup> SOMMIER Isabelle, *Le terrorisme*, Paris, Flammarion, 2000, p.71

<sup>33</sup> FERRAGU Gilles, *Histoire du terrorisme*, Paris, le Grand livre du mois, 2014, p.8

<sup>34</sup> FERRAGU Gilles, *op. cit.*, p.172

<sup>35</sup> DASQUE Jean-Michel, *Géopolitique du terrorisme*, Paris, Ellipses, 2013, p.52

De par l'efficacité des rouages du gouvernement gaulliste, le soutien de l'opinion métropolitaine et la coopération progressive avec le FLN qui suit les accords d'Evian, l'OAS affronte un ennemi dont elle sait qu'elle ne peut pas triompher par le nombre, loin d'être une véritable armée. En cela, elle s'ancre dans une lutte asymétrique sur laquelle nous reviendrons. De manière directe, son seul slogan, « l'OAS frappe où elle veut, quand elle veut », la place également dans cette définition.

Dans le cadre d'une guerre essentiellement psychologique, les terroristes cherchent à diffuser leurs idées et ils accordent une importance majeure à la propagande.<sup>36</sup>

Il s'agit là de la deuxième dimension caractéristique d'un groupement terroriste : l'impact psychologique. Pour Gilles Ferragu, « frapper la tête de l'Etat, c'est d'abord frapper l'imagination et démontrer sa vulnérabilité<sup>37</sup> », et en ce sens l'une des armes majeures du terrorisme est la propagande, ainsi que l'influence de son action sur la culture et l'imaginaire.

La conviction d'avoir raison détermine la troisième dimension caractéristique d'un groupement terroriste : la légitimation de la violence. Dans son livre *Histoire du terrorisme*, Dominique Venner, dont on rappelle l'appartenance au mouvement Jeune Nation au moment de la guerre d'Algérie, explique qu'il « faut bien l'admettre, la frontière est souvent indistincte entre le terrorisme et la résistance armée à un oppresseur ou supposé tel<sup>38</sup> ». Il serait aisé de penser que le passé et la subjectivité de l'auteur influent sur sa perception de la violence. Cependant, comme nous le verrons, Dominique Venner affirme sa volonté d'en finir avec les complots et la violence dans les années qui suivent le conflit algérien, mettant en avant sa préférence pour les actions légales. D'autre part, le questionnement sur la différenciation entre « résistant » et « terroriste » semble majeur dans l'historiographie consacrée au terrorisme. Ainsi, pour Marie-Hélène Gozzi qui inscrit sa réflexion dans la suite des philosophes grecs et de Saint-Augustin, elle est essentielle :

Le combattant "juste", qui a le droit de résister à l'opposition, est celui qui opère dans le cadre d'un régime illégitime, comme un régime totalitaire ou discriminatoire. Au

---

<sup>36</sup> GAYRAUD Jean-François, SENAT David, *Le terrorisme*, Paris, PUF, 2006 [2002], p.24

<sup>37</sup> FERRAGU Gilles, *op. cit.*, p.10

<sup>38</sup> VENNEN Dominique, *Histoire du terrorisme*, Paris, Pygmalion, 2002, p.11

contraire, sera qualifié de terroriste celui qui se soulève contre un régime légitime, comme une démocratie libérale. [...] [L]’acte terroriste est l’acte qui par l’usage des armes s’attaque aux institutions politiques reconnues par le consentement du peuple et viole donc la loi de la majorité.<sup>39</sup>

Cette vision se heurte à trois limites, au moins dans l’esprit des membres de l’Organisation secrète. D’abord, l’Histoire a montré que des gouvernements nés d’un régime démocratique peuvent devenir totalitaires, et « le terrorisme n’est pas l’apanage des démocraties. C’est le regard social qui est porté sur lui qui diffère profondément d’une société à l’autre<sup>40</sup> ». En ce qui concerne le général de Gaulle, divers mouvements de l’opposition, notamment le parti communiste, ont toujours vu en lui un potentiel instigateur de « coups d’Etat », quand bien même l’homme du 18 juin s’en soit défendu en affirmant ne pas vouloir commencer une « carrière de dictateur » à son âge déjà avancé.

Cette vision a pu servir de support à la légitimation de la violence par l’Organisation secrète. Ensuite, nous le verrons, le « dédoublement » des activistes implique un large décalage entre la réalité des comportements et les représentations personnelles. Dans un renversement des responsabilités, « le terrorisme se vit comme une victime et la victime est considérée comme étant le vrai coupable<sup>41</sup> ». Une attitude que Dominique Venner explique ainsi :

Il est légitime et même nécessaire d’user de la terreur dès lors qu’on se prétend dépositaire de la vertu, c’est-à-dire du Bien. Comme on le sait, contre le Mal tout est permis. [...] Telle est l’autojustification et la source du terrorisme comme des totalitarismes.<sup>42</sup>

Légitimer la violence, c’est ce que tentent de faire les membres de l’OAS : à travers le vocabulaire employé notamment sur les tracts diffusés par l’Organisation secrète, ou les lettres ouvertes du général Salan, pointe une quête de légitimité pour des pratiques juridiquement condamnées et répréhensibles. Légitimité, aussi, vis-à-vis du gouvernement,

---

<sup>39</sup> GOZZI Marie-Hélène, *op. cit.*, p.47

<sup>40</sup> SOMMIER Isabelle, *op. cit.*, p.23

<sup>41</sup> GAYRAUD Jean-François, SENAT David, *op. cit.*, p. 24 [2002]

<sup>42</sup> VANNER Dominique, *op. cit.*, p.12

que le Conseil National de la Résistance (CNR) de Georges Bidault va jusqu'à déclarer « illégitime ».

Enfin, nous y reviendrons également, l'OAS a recruté dans tous les milieux, y compris parmi d'anciens résistants. En cela elle se rapproche de la Résistance elle-même, au sein de laquelle « tous les milieux participèrent au combat, ce qui construit la résistance comme un phénomène interclassiste échappant à tout déterminisme social<sup>43</sup> ». La provenance des activistes et la perception qu'ils ont de leurs actions contribuent de fait à complexifier et à obscurcir en eux la différenciation entre les deux notions.

L'Organisation secrète est donc bel et bien un groupement terroriste, à mi-chemin entre un terrorisme institutionnel de par sa condition d' « organisation », et un terrorisme individuel en raison de ses revendications politico-sociales transformées en colère, puis en criminalité. Le terrorisme de l'OAS possède toutefois sa spécificité : par son contexte, la cause qu'il défend, et les hommes qui le mettent en pratique, il se situe à mi-chemin entre la forme ciblée du terrorisme anarchiste du XIX<sup>ème</sup> siècle et le terrorisme aveugle de nos jours.

Il y aura eu le révolutionnaire russe, qui vise, par l'attentat, une forme de terrorisme « qui procède moins du désir de la vengeance, ou de l'éclat d'un attentat spectaculaire, que de la volonté systématique d'entreprendre des actions efficaces, propres à affaiblir l'appareil gouvernementale<sup>44</sup> ». Le terrorisme russe prend racine dans les théories intellectuelles communistes, et lorsque la révolution aboutit, le terrorisme laisse place à la terreur d'Etat elle-même, qui préserve les bolcheviks d'un renversement du pouvoir à leurs dépens.

Le terrorisme de l'OAS quant à lui, n'est pas parvenu à ses fins, mais le programme suggéré par certains cadres parmi les plus révolutionnaires peut être ainsi décrit : « une doctrine fondée sur l'idéologie chrétienne, abolir le système parlementaire, le jeu stérile des partis, bâtir des institutions nouvelles à partir des communautés naturelles et des corps intermédiaires<sup>45</sup> ». Sur le sol métropolitain, les antennes officielles de l'OAS se heurtent au charisme du général de Gaulle et à la puissance du parti communiste. De plus, ces objectifs ne sont pas partagés par tous les activistes.

Si pour certains activistes de l'Organisation secrète, l'assassinat politique est de mise, pour d'autres, la volonté n'est pas au meurtre. Pour Ferragu, « il est bon de se pencher sur les

---

<sup>43</sup> WIEVIORKA Olivier, *op. cit.*, p.416

<sup>44</sup> GAUCHER Roland, *Les terroristes*, Paris, Albin Michel, 1965, p.20

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.287

individus et sur le rapport complexe qui se tisse entre légitimité et usage de la violence<sup>46</sup> ». Dans cette optique, l'analyse des membres de l'OAS de métropole qui fera l'objet de ce mémoire mettra entre autres l'accent sur les individualités.

Par ailleurs, il convient de souligner que les conditions dans lesquelles ce travail a été réalisé ont été particulières : entre la difficulté d'accès aux archives, et l'important temps d'attente entre la réalisation des demandes de dérogation et la réception d'une réponse très souvent négative (jusqu'à onze mois), il aura fallu composer avec les documents qui ont finalement pu être consultés. Si « le thème de l'ouverture des archives de la guerre d'Algérie est fréquemment présenté comme un sujet polémique, suggérant une raison d'Etat œuvrant à occulter le passé<sup>47</sup> », c'est parce que la consultation par dérogation des articles les plus sensibles fait bien moins figure d'exception que de règle.

Le parcours nécessaire à l'obtention des sources fera l'objet d'un chapitre liminaire, où nous évoquerons les raisons qui sont à l'origine des difficultés faites à l'accès aux archives, qui outre le fait d'être assujetties à de très longs délais de communicabilité, sont également soumises à la volonté d'une administration relativement frileuse quant à valider les demandes.

En outre, déterminer les articles à consulter sans réellement savoir ce qui est susceptible de s'y trouver relève davantage du tâtonnement que du choix véritable. Nous verrons que ce problème a parfois pu nous conduire sur de mauvaises pistes, et à trouver des documents qui n'étaient pas toujours en adéquation avec notre sujet.

Qui sont ces membres de l'OAS de métropole, de 1961 à 1962 ? De quels milieux proviennent-ils, quels métiers font-ils, quels sont leur passif et leur appartenance politique, quelles sont leurs motivations, quel âge ont-ils ? L'objectif de ce mémoire, de cette tentative de prosopographie, est de répondre à ces questions, afin de comprendre ce qui a pu pousser une partie des français à rejoindre, en métropole, les rangs d'une organisation terroriste. Les dimensions multiples de l'engagement, sociales et politiques, constituent l'enjeu de ce travail. Après un chapitre liminaire où nous exposerons les conditions de travail liées aux difficultés d'accès aux archives, il s'agira d'interpréter cet enjeu en trois temps.

---

<sup>46</sup> FERRAGU Gilles, *op. cit.*, p.215

<sup>47</sup> BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Editions du Seuil, 2005, p. 157

Dans un premier temps, nous nous pencherons sur les marquages politiques des membres de l'OAS de métropole. La cause « Algérie française », plus idéologique que politique, s'est assurément faite dépasser par les aspirations des diverses franges de l'OAS. A partir des dossiers individuels des archives de la préfecture de police de Paris, nous analyserons jusqu'à quel point les membres de l'Organisation secrète ont pu être politisés. D'autre part, nous tenterons d'éclaircir les processus qui les ont conduits à renverser les figures et les représentations, pour en venir à présenter l'OAS comme la nouvelle Résistance. L'histoire de l'OAS est imprégnée de multiples inversions et de retournements : ainsi Philippe Castille, membre de l'ORAF désigné pour commettre l'attentat au bazooka contre le général Salan en 1957, se voit comme pardonné et intégré à l'Organisation secrète après que son ancienne cible ait pris les commandes du navire. De la même façon mais dans un autre registre, le général de Gaulle d'abord acclamé par les généraux putschiste eux-mêmes le 13 mai 1958, devient l'incarnation du maréchal Pétain aux yeux des activistes, et l'ancien homme du 18 Juin se transforme en traître à la patrie et homme à abattre. Un autre exemple de ces inversions réside dans la création du CNR-OAS, formation dont le nom aura sans doute paru être détourné pour un certain nombre de gaullistes. En outre, la grande complexité des réalités de la Résistance et le prolongement de l'engagement d'une partie de ses membres au sein de l'Organisation secrète nécessiteront de revoir et de discuter un certain nombre d'affirmations couramment admises à propos d'une OAS qui serait binaire : c'est-à-dire composée d'une part d'anciens combattants de la liberté, et d'autre part de factieux d'extrême droite déterminés à prendre leur revanche sur le général de Gaulle et la République.

Dans un deuxième chapitre, il s'agira d'aborder la provenance socioprofessionnelle des activistes. Nous tenterons de savoir si l'OAS de métropole est un mouvement interclassiste ou socialement cloisonné. Les militaires feront notamment l'objet d'une approche à part, compte tenu de leur spécificité.

L'engagement des militaires, d'abord, doit se comprendre à la fois à travers la désobéissance et une certaine conception de l'honneur. En tant qu'organe professionnel, « une armée n'est pas un isolat. Quelle que soit son autonomie relative, elle entre en relation, selon des

modalités diverses, avec son environnement social et politique<sup>48</sup> ». Avant d'être des soldats, les militaires sont des civils, et lorsque leur carrière se termine, ils reviennent à la vie civile. Ce constat met en lumière les relations indéfectibles entre ces deux pans de la société. L'armée elle-même est liée à l'Etat dans la mesure où elle constitue un service public, répond aux décisions politiques extérieures, et reçoit son budget de la manne étatique. Ce lien est fragilisé par la séparation qui s'opère entre la société militaire et la communauté nationale au retour de la guerre d'Indochine. Théodore Caplow et Pascal Vennesson évoquent Samuel Huntington lorsqu'il souligne cette subtile fracture en évoquant notamment les représentations qu'ont les civils des militaires :

L'auteur recense quelques-unes des notions de sens commun que l'on attribue à l'esprit militaire : médiocrité intellectuelle, pas d'imagination ni d'initiative, rigidité, logique et intolérance. On a aussi dépeint le militaire professionnel comme belliqueux et autoritaire. En se démarquant de ces stéréotypes, Huntington dégage le type-idéal de l'ethos militaire qui provient de l'expertise, de la responsabilité et de l'organisation du métier des armes. [...] En résumé, l'ethos du militaire professionnel est « pessimiste, communautaire, tourné vers l'Histoire, soucieux de puissance, nationaliste, militariste, pacifiste, et porteur d'une vision purement instrumentale de la fonction militaire. Bref, il est réaliste et conservateur.<sup>49</sup>

Il importe de mettre en discussion son approche de l'armée et des militaires. Si certes il s'éloigne des caricatures et des idées reçues en valorisant les valeurs effectives qui appartiennent au corps militaire, il n'interroge pas les effets pervers et les déviances qui peuvent en découler. Les auteurs s'appuient sur une citation de Lyautey à propos des officiers pour étayer leur argument, les décrivant comme « disposés à traiter de décadence ce qui était évolution... et à se placer, pour juger d'un présent qui contenait des germes inconnus, au point de vue d'un passé irrémédiablement mort<sup>50</sup> ». Ce symptôme touche effectivement les membres de l'OAS de métropole qui proviennent de l'armée. La rupture causée par la guerre d'Indochine initie un processus qui sépare peu à peu une partie d'un

---

<sup>48</sup> CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire : armée, guerre et paix*, Paris, A. Collin, 2000, p.33

<sup>49</sup> *Ibid.*, en citant HUNTINGTON Samuel, *The Soldier and the State. A Theory of Civil-Military Relations*, Cambridge, Mass., The Blknep Press of Harvard University Press, 1957, 534 p., p.52

<sup>50</sup> *Ibid.*, p.54, en citant LYAUTEY Hubert, *Du rôle social de l'officier*, Paris, Albatros, 1891, p.32-33

corps solidement lié à la nation, de celle-ci. Les soldats et les officiers les plus marqués par la défaite et qui abordent la guerre d'Algérie se définissent essentiellement « par un comportement et des réflexes particuliers, par une conception bien déterminée de l'honneur et du devoir, par une complète soumission à un certain type d'idéal moral<sup>51</sup> ». C'est de cette scission entre une partie de l'armée et l'Etat, de l'idéologie anticommuniste héritée de l'expérience indochinoise, qu'il sera question pour saisir l'engagement des militaires dans l'OAS de métropole.

Le troisième chapitre de ce mémoire mettra la focale sur la question de l'âge. En partant d'une analyse des rapports entre âges de la vie et usage de la violence, nous exposerons le cas de la cellule de Beauvais, exclusivement composée de jeunes hommes. L'étude des documents émanant du procès qui les a mis en cause permettra de répondre aux questions suivantes : les jeunes seraient-ils prédisposés à l'action violente parce que justement, ils sont jeunes ? L'engagement terroriste est-il le fait de marginaux, d'esprits malades, ou n'est-il pas plutôt susceptible de concerner les profils les plus normaux ? Enfin, nous verrons à travers cette étude que l'OAS de métropole, particulièrement encline à solliciter la jeunesse française, compte en son sein des individus qui sont précisément trop jeunes pour avoir un antécédent politique et dont on ne peut pas caractériser l'engagement à travers ce prisme. La réponse doit donc se chercher sur le plan culturel, et l'atmosphère générationnelle.

---

<sup>51</sup> GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Pocket, 2001, p.69

## **CHAPITRE INFORMATIF**

### **LES DIFFICULTES LIEES A L'ACCESSIBILITE DES ARCHIVES**

En raison de la nature délicate et toujours actuelle des sujets portant sur la période de la guerre d'Algérie, la consultation des archives est soumise à de longs délais de communicabilité. Le parcours nécessaire à l'obtention des sources qui nous ont permis de réaliser notre recherche a été aussi long que difficile. La rédaction de ce mémoire a été conditionnée et limitée par la relative disponibilité des archives sur laquelle nous allons revenir au cours de ce chapitre.

En premier lieu, il s'agira donc de décrire ce parcours et de tenter d'en expliquer les causes en nous appuyant sur les informations données par les conservateurs du patrimoine qui nous ont accompagné au long de nos demandes de dérogation. Puis, nous nous attacherons à décrire le contenu des fonds sur lesquels nous avons pris appui, tout en tirant les conclusions qui en découlent sur la portée de notre étude. Nous nous pencherons donc sur les décrets de grâce et sur les requêtes de recours en grâce à l'origine de la base de données construite pour le chapitre de recherche : il convient de se demander quelles sont les perspectives ouvertes par leur étude, et quelles en sont les limites. De la même façon, il faut déterminer dans quelle mesure un recul critique s'avère nécessaire.

Travailler sur des décrets et des recours en grâce implique par ailleurs de questionner les raisons pour lesquelles les condamnés ont pu ou non être graciés, et donc de se pencher sur le contexte dans lequel ces archives ont été produites. Pourquoi le ministère de la Justice choisit-il de reconsidérer les peines de certains membres de l'Organisation secrète à un moment où les derniers irréductibles encore en liberté persistent à vouloir attenter aux jours du chef de l'Etat ? S'impose également la nécessité de s'interroger sur l'amnistie : observer sa nature et ses enjeux, aussi bien pour le général de Gaulle, ses adversaires politiques, et ses successeurs, que pour les condamnés et les anciens membres de l'OAS, amène à repenser les relations conflictuelles de ces protagonistes.

Ensuite nous nous attacherons à décrire les sources périphériques à disposition, ainsi qu'à évoquer les mauvaises pistes que nous avons pu rencontrer au cours de notre recherche. Finalement, dans une visée future de notre travail de recherche, nous évoquerons les archives complémentaires qui permettraient d'approfondir l'étude globale de l'OAS de métropole.

## 1) Etat des sources

### *Le difficile accès aux archives*

Indéniablement, se procurer la source principale de ce travail de recherche, a constitué un problème qui s'est étalé dans le temps. Nous nous proposons ici de restituer ce parcours. La guerre d'Algérie étant un conflit encore relativement récent, et l'OAS constituant toujours un problème de nature sensible, de nombreuses séries des archives nationales qui se rapportent à cette période sont encore non-librement communicables<sup>52</sup>. Il a donc été nécessaire de réaliser des demandes de dérogation, dont une seulement a reçu une réponse positive de la part de l'administration des archives, à savoir la cote 19970407/48. L'accès à d'autres sources par ailleurs a permis d'étoffer notre contenu.

Un premier problème à reporter réside dans le fait de choisir des séries d'archives parmi des inventaires souvent peu explicites : comme un effet de miroir, il apparaît difficile de déterminer les problématiques et les enjeux d'un travail de recherche sans savoir sur quelles sources il est possible de s'appuyer, et inversement, trouver des sources exploitables implique de définir en amont des sujets de questionnement. Réaliser les premières requêtes de dérogation<sup>53</sup> a donc été en premier lieu le fruit d'un travail par tâtonnement, une recherche uniquement basée sur les bribes d'information données par les inventaires des archives nationales : nous avons demandé à obtenir l'accès à des sources liées au ministère de l'Intérieur ou au ministère de la Justice.

L'aide apportée par les agents de la conservation du patrimoine à l'issue de ces premières tentatives a constitué un tournant dans la recherche des sources. En vue d'évaluer la pertinence des premières demandes de dérogation, et de peut-être nous réorienter sur d'autres fonds plus en adéquation avec notre sujet, un rendez-vous commun a été pris à l'initiative d'agents en lien avec les deux ministères (souhaitant que nous exposions plus en détails notre projet de recherche). Cet entretien nous a permis de déterminer pourquoi il paraissait si difficile d'avoir accès aux archives relatives à l'OAS alors même que nous touchons à la fin de certains délais de communicabilité. Selon les conservateurs du

---

<sup>52</sup> Selon les termes de l'article L213-2 du code du patrimoine.

<sup>53</sup> Afin de préserver l'anonymat des individus mentionnés dans les documents obtenus sur demande de dérogation, nous les nommerons par leurs prénoms. Dans les cas d'homonymie, les concernés seront rebaptisés.

patrimoine, d'une part, l'arrivée récente de fonctionnaires plus jeunes et plus diplômés à des postes de décision dans l'appareil administratif expliquerait la réticence de ces derniers à répondre favorablement aux demandes de dérogation jugées délicates. Ayant moins l'expérience de terrain que leurs prédécesseurs, ils seraient à l'origine de la lenteur du processus. D'autre part, il semblerait que l'administration du ministère de la Justice soit plus encline à fournir les archives qui lui sont rattachées, que celle du ministère de l'Intérieur. Enfin, au sein même de ce dernier, un rapport de nature similaire serait à établir entre les Renseignements Généraux et la Police Judiciaire, les uns se montrant *a priori* généralement plus libéraux que les autres dans leurs réponses aux demandes de consultation par dérogation. Une dernière difficulté d'accès tient sans doute aux différences de traitement qui s'opèrent entre chaque demande de dérogation :

L'inégalité fondamentale du système dérogatoire peut en particulier entraver le développement de recherches de petite envergure comme celles que les étudiants peuvent effectuer en maîtrise ou en master.<sup>54</sup>

Cependant, à l'issue de ce rendez-vous, nous avons pu redéfinir nos moyens d'accès aux sources : sur les conseils des agents de la conservation du patrimoine, nos premières demandes ont été mises en attente et remplacées par des nouvelles, plus ciblées. La crainte de la divulgation des identités des individus susceptibles d'apparaître dans les sources a constitué l'une des difficultés majeures, si ce n'est la difficulté principale, de la communication des archives. Elle témoigne aussi de la frilosité de l'administration à valider les demandes de dérogation.

Dans le cadre de la justification de nos motivations à consulter les archives demandées, afin de faciliter l'arrivée d'une réponse positive, il nous a été conseillé par les conservateurs du patrimoine de rendre explicitement compte de l'objectif de notre travail de recherche : à savoir, que nous cherchions à établir des profils sociologiques de militants ainsi que leur mode de recrutement, et que nous ne nous intéressions pas aux parcours personnels. En conséquence, il nous a fallu mentionner que nous n'aurions fait aucune utilisation des données nominatives.

---

<sup>54</sup> BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Editions du Seuil, 2005, p. 162

Finalement, une réponse positive concernant la cote 19970407/48 est arrivée de la part du ministère de la Justice, confirmant la relative meilleure accessibilité des archives judiciaires par rapport aux archives de l'Intérieur.

Nous avons par ailleurs demandé à avoir accès à un grand nombre de cartons de la série 5W, provenant de la Cour de Sûreté de l'Etat. Si une dizaine d'entre eux nous ont été accordés, la majorité est encore en attente de réponse au moment où nous écrivons ces lignes (le temps d'attente excède d'ors et déjà six mois). Sur ces dix cartons, un seul s'est révélé en accord avec notre sujet puisque les autres portent sur les activistes de l'OAS d'Algérie. Il convient, en outre, de noter que nous avons été informé de l'accord de consultation par courrier électronique, le courrier postal officiel ne nous étant toujours pas parvenu.

Un aspect un peu plus négatif concerne plusieurs autres demandes de dérogation, dont les séries 19880042 et 19880206. Nous nous proposons d'en réaliser un récapitulatif. Les cartons 1988042/50 et 53 comportaient chacun un dossier susceptible de fournir des renseignements sur les activistes de métropole (les dossiers 5895 et 6178, respectivement) : à travers notamment des informations sur les attentats par explosifs « commis par des partisans de l'Algérie française sur l'ensemble du territoire » dans des rapports analytiques d'enquête, ainsi qu'à travers des procès-verbaux d'audition de membres du réseau OAS de Pau.

Les cartons 19880206/37 à 41, quant à eux, étaient susceptibles de donner des renseignements sur la cellule OAS d'un lycée de Saint-Cloud, les réseaux « Avignon/Orange », les réseaux des régions de l'ouest de la France, tout cela à travers des formulaires analytiques d'enquêtes, des procès-verbaux d'audition mais aussi de témoins et de confrontation, des notices individuelles, des synthèses d'enquête et des notes des Renseignements Généraux.

D'autre part, treize cartons de la série 19860279 issue de la direction centrale de RG, qui comportaient mis bout à bout plusieurs centaines de dossiers individuels de militants de l'OAS, ont également fait l'objet d'une demande de dérogation. Le carton F/7/15272, qui comportait des documents d'enquêtes « sur des activistes politiques ayant fait l'objet de poursuites judiciaires pour des faits en rapport avec les événements d'Algérie », figurait lui aussi dans cette demande.

Il aura fallu attendre huit mois avant de recevoir une réponse aux deux premières demandes, et plus de onze mois pour les deux autres. Le temps d'attente est d'autant plus handicapant qu'il s'ajoute au refus de communication des documents.

Il convient donc de souligner que la portée de notre travail de recherche a été limitée, tant par le nombre restreint de sources différentes auxquelles nous avons pu avoir accès, que par la lenteur du processus. Ce dernier s'est étendu sur une période allant de quelques semaines à presque une année entière, selon les demandes de dérogation concernées.

### *Les archives de la préfecture de police et le procès du groupe de Beauvais*

Il aura été beaucoup plus aisé d'obtenir l'accès aux dossiers individuels des archives de la préfecture de police de Paris. Les dérogations concernant ces documents ont été accordées deux mois après que la demande ait été réalisée, en permettant l'étude d'une trentaine de dossiers sans d'autres complications.

Il convient de noter que les hommes concernés par ces fichiers ne sont pas les mêmes que ceux qui figurent dans la base de données constituée à l'aide des décrets et recours en grâce, si l'on excepte une infime minorité d'entre eux. L'impossibilité de les mêler à l'échantillon n'a toutefois pas empêché d'en constituer un second exclusivement consacré à Paris et la région parisienne, réunissant les activistes parisiens de toutes les sources à notre disposition.

La cote 5W/202 constitue quant à elle une source très riche, puisqu'elle comporte la quasi-intégralité des documents relatifs au procès des membres du groupe OAS de Beauvais. Ce carton est produit par la Cour de Sûreté de l'Etat en 1963, qui succède à la Cour militaire de justice, elle-même succédant au Haut Tribunal militaire. Nous reviendrons ultérieurement sur les raisons de ces changements successifs, afin de mieux comprendre le contexte de production des sources.

Procès-verbaux d'audition des accusés et des témoins, rapports d'expertise psychiatrique, comptes-rendus d'audiences, notes de renseignements figurent parmi les documents consultés. Tous ces documents s'étalent sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois, permettant ainsi de constater l'évolution du discours des acteurs, et facilitant la critique interne des sources concernées.

De plus, l'intérêt de la profusion de documents sur un nombre réduit d'individus permet de travailler au plus près des aspirations et de l'état d'esprit de chacun d'eux. De fait, l'étude de la nature de leur engagement, si elle ne permet pas d'extrapoler et de généraliser leur cas à l'ensemble des membres de l'Organisation secrète de métropole, autorise néanmoins à émettre des hypothèses. Elle favorise également une interprétation épurée de tout présumé, puisque les éléments fournis par les documents se donnent sous une forme brute, saisie sur le moment. Il convient, néanmoins, de conserver un œil critique à l'égard des formules employées et des auteurs, puisqu'une grande partie des textes sont rédigés de la main de la police. S'interroger sur l'orientation donnée aux témoignages, sur les intentions des témoins et des accusés à travers leurs déclarations fait donc partie de ce travail.

### *Les décrets de grâce et les recours en grâce*

Les décrets de grâce fournis par la cote 19970407/48 constituent une source importante de notre travail de recherche, puisque sur les cent seize individus de la base de données utilisée pour sa rédaction, quatre-vingt-quatorze en proviennent.

Il convient de souligner que ces décrets ne sont pas les seuls documents contenus par le carton 19970407/48, puisqu'il s'y trouve également des listes purement nominatives d'individus condamnés, ou des tableaux qui répertorient la nature des attentats commis par ces derniers. Le temps semble avoir également éparpillé des feuillets isolés et des notes administratives, celles-ci se trouvant difficilement exploitables du fait de l'impossibilité de les restituer dans un contexte ou une logique précise. Nous nous sommes donc concentrés sur les décrets, qui fournissaient et concentraient suffisamment d'informations pour répondre à des problématiques que nous avons définies en amont (telles que l'âge ou la nature de l'activisme), tout en soulevant de nouvelles interrogations (intégrées de fait à notre travail de recherche).

Produits par le ministère de la Justice, plus précisément par la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, les décrets officialisent les grâces accordées par le président de la République. Chaque décret se présente sous la forme d'une liste de noms auxquels sont rattachées des informations sur l'âge, les motifs d'inculpation ou encore la situation familiale des individus. Bien qu'appliquées à la fois sur des membres de l'OAS de métropole et des membres de l'OAS d'Algérie, les grâces concernent uniquement des membres de

l'Organisation secrète, faisant des décrets une source exclusive : il s'agissait pour nous de trier et de séparer les membres de l'une ou de l'autre antenne (ce qui n'est pas le cas des dossiers individuels de recours en grâce, point sur lequel nous reviendrons par la suite). Les limites de ces sources apparaissent lorsqu'il s'agit de définir les motivations des activistes : les listes se présentant sous une forme purement informative, voire descriptive, elles ne permettent pas de définir avec certitude ce qui a poussé tel ou tel individu à agir. Tout au plus est-il possible, au cas par cas, de tenter d'estimer la raison qui anime un activiste au regard de ce qui caractérise sa cible : participer au plasticage de l'appartement d'un député UNR (Union pour la Nouvelle République) renseigne sur la motivation d'un membre de l'OAS à frapper ce qui se rapporte de près ou de loin au général de Gaulle. Mais il s'agit d'une estimation insuffisante, qui d'une part n'est pas possible pour tous les individus figurant sur les décrets, et qui d'autre part ne rend certainement pas compte de toutes les modalités de leur passage à l'acte.

Par « grâce », il faut aussi entendre « remises ou réductions de peines<sup>55</sup> ». Plus précisément, nous avons eu à disposition les décrets n°710 (du 27 mars 1964), n°747 (du 9 juillet 1964), n°748 (du 9 juillet 1964), n°796 (du 21 décembre 1964) et n°797. Il n'a pas été possible de déterminer la date de production du décret n°797, puisqu'elle n'est pas mentionnée sur les documents. Mais si l'on considère que les décrets n°747 et 748, qui se suivent, ont été datés du même jour, il semble vraisemblable de suivre cette logique et de supposer pouvoir la situer au même moment que celle du décret n° 796. Signalons ici que ces décrets sont des copies d'originaux, qui, eux, ne figurent pas dans le carton d'archives.

Une notice d'information isolée, provenant d'un « 2<sup>e</sup> Bureau n°6s/64<sup>56</sup> », du Ministère de la Justice, et *a priori* à relier au décret n°747, apporte des précisions sur les n°747 et 748 :

[Un décret (n°747) porte] remise du reste de leur peine privative de liberté en faveur de quatre-vingt condamnés. [...] [Un décret (n°748) porte] remise partielle de peine en faveur de soixante détenus dont les condamnations, prononcées par les Tribunaux de l'Ordre Public et le Tribunal Militaire dans des circonstances commandant la sévérité, paraissent maintenant excessives par rapport à la jurisprudence habituelle.<sup>57</sup>

---

<sup>55</sup> 19970407/48\*, selon l'en-tête de chaque décret de grâce.

<sup>56</sup> Probablement rattaché au Garde des Sceaux, expéditeur du document.

<sup>57</sup> 19970407/48\*, note volante

Ces précisions seront à nouveau évoquées lorsqu'il s'agira d'observer les spécificités de l'exercice du droit de grâce par le général de Gaulle, et plus généralement, par les présidents qui lui ont succédé.

Nous avons par ailleurs eu la chance d'avoir accès à la série AG/5(1). Versées par le ministère de la Justice sous la présidence du général de Gaulle, les cotes comprises entre 2117 et 2123 rassemblent des requêtes de recours en grâce réalisées entre 1959 et 1969. Environ 20% des individus de notre base de données en sont issus.

Dans un premier temps, soulignons que les dossiers de condamnés de l'OAS de cette série figurent au milieu d'une multitude d'autres recours en grâce, qui n'ont eux aucun rapport avec l'Organisation secrète : retraits de permis de conduire, vols à l'arrachée, escroqueries ou conduite en état d'ivresse, constituent autant de motifs de condamnation que de recours en grâce sur cette période. Mais les documents s'y présentent sous la forme de dossiers individuels. Les recours en grâce pouvant être formulés par les membres de la famille ou les amis d'un condamné, il n'est pas rare de trouver des demandes rédigées par l'entourage de ces derniers. Nous avons même pu constater qu'en ce qui concerne les membres de l'OAS, cette éventualité est plutôt la règle. Chaque recours se présente donc sous la forme d'un dossier personnel comprenant le courrier adressé au président de la République, des notes administratives sur le suivi du dossier, ainsi que parfois, des notes récapitulatives sur le condamné, renseignant son âge et ses délits, de même que sa situation familiale ou professionnelle. L'irrégularité et l'aspect aléatoire du contenu de ces dossiers doivent être cependant soulignés pour en nuancer la relative profusion.

Pouvant se révéler riches, les courriers de recours en grâce nécessitent cependant d'être étudiés avec suffisamment de recul pour comprendre que les objectifs de leurs auteurs ne se situent ni plus ni moins qu'à l'obtention d'une remise de peine pour les condamnés. Il apparaît donc logique que les arguments avancés cherchent à les dédouaner de leurs responsabilités dans les événements qui leur sont reprochés.

## 2) La clémence présidentielle

### *De la grâce à l'amnistie*

La Direction des Affaires Criminelles et des Grâces a conservé son intégrité depuis les débuts de la V<sup>ème</sup> République. Le ministère de la Justice en décrit la fonction de la manière suivante :

La direction élabore les projets de réforme législative et réglementaire en matière de droit pénal et de procédure pénale. Sous l'autorité du garde des Sceaux, elle définit les politiques pénales, anime et coordonne l'exercice de l'action publique. Elle est chargée de l'instruction des recours en grâce adressés au Président de la République.<sup>58</sup>

La grâce présidentielle est une mesure de clémence que seul peut prendre le président de la République, dispensant un condamné d'effectuer l'intégralité de sa peine, sans pour autant faire disparaître sa condamnation. C'est le procureur de la République qui se charge de l'instruction des recours, le dossier étant par la suite envoyé à la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces. Les décrets, quant à eux, sont signés par le chef de l'Etat, ainsi que par le premier ministre et le ministre de la Justice. Ils ne sont pas publiés au Journal officiel, puisque les condamnés sont informés directement du changement de leur condition.

Il existe une différence de nature entre la grâce et l'amnistie. La première correspond à une remise de peine (sans la supprimer), ou au remplacement d'une peine initiale par une autre, moins longue ou moins sévère. Elle n'efface pas la condamnation du casier judiciaire d'un individu, celle-ci étant toujours susceptible d'être révisée. La seconde n'est quant à elle pas l'apanage du seul président de la République, mais elle est le fruit d'un processus législatif qui aboutit à la suppression absolue de la condamnation.

---

<sup>58</sup> Ministère de la Justice, *Direction des Affaires Criminelles et des Grâces* [En ligne]. <http://www.justice.gouv.fr/> (Page consultée le 10 mai 2014)

## *Du suffrage universel direct à la crise politique de l'automne 1962*

L'attentat du Petit-Clamart est l'une des longues étapes de tentatives d'homicide contre le général de Gaulle, dont celle-ci, Pont-sur-Seine et Mont-Faron constitue la partie émergée de l'iceberg : « c'est dire que, pour la police, le temps de l'activisme se prolonge jusqu'à l'arrestation de Gilles Buscia, au printemps 1965<sup>59</sup> ». Il existe une forme de romantisme, à travers le préjugé qui voudrait que l'élimination du général de Gaulle ouvrirait le champ des possibles aux irréductibles de l'OAS. A tel point que ceux qui s'y emploient lui rendent une forme d'hommage, n'imaginant pas la mise à mort d'un homme de sa trempe autrement que par des moyens spectaculaires, qui paradoxalement facilitent les interventions policières.

Si nous évoquons ici l'attentat du Petit-Clamart en particulier, c'est parce qu'il débouche sur la crise politique de l'automne 1962. A l'issue de l'attentat manqué, la réprobation de l'opinion publique métropolitaine donne l'opportunité au gouvernement de modifier par référendum la Constitution pour rendre le président de la République éligible au suffrage universel direct. Ce passage d'un système au sein duquel prévalait le Parlement, à un nouveau, celui de la prééminence d'un véritable monarque républicain, suscite une tension politique, étant donné que le moyen d'y parvenir, le référendum, n'est pas jugé constitutionnel. Le CNR-OAS, qui a alors pris le relais d'une OAS éclatée par l'indépendance, espère tirer le meilleur parti possible de cette crise, d'autant que le régime a déjà montré sa tendance à imposer ses vues en dépit de la séparation des pouvoirs. En effet, revenons brièvement sur les jugements de Jouhaud et de Salan par le Haut Tribunal militaire : l'un étant condamné à mort et l'autre à la détention criminelle à perpétuité. De Gaulle, qui aurait été contrarié à l'idée de devoir gracier le premier au regard de l'injustice propre au verdict de son jugement, remplace le Haut Tribunal militaire par la Cour militaire de Justice<sup>60</sup>.

S'ensuit une réaction du Conseil d'Etat qui produit, au moment du jugement du « Monocle » (le chef de la Mission France III), l'arrêt dit « arrêt Canal ». Cette décision annule la création de la Cour militaire et rappelle de Gaulle à la séparation des pouvoirs. En réponse, le président de la République dissout l'assemblée nationale. Le CNR-OAS y voit alors une telle

---

<sup>59</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *L'OAS, la Peur et la Violence*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2012, 190p., p.145

<sup>60</sup> *Ibid.*

opportunité qu'il renonce aux actions violentes pendant les élections. Mais finalement, l'échec de leurs espoirs ramène ses membres à leurs divisions.

La question des grâces des membres de l'OAS, ici au plus haut niveau de son état-major, est donc intrinsèquement liée aux débuts de la V<sup>ème</sup> République et de la présidence du général de Gaulle. Comme l'explique Didier Gallot, la grâce présidentielle rétablie à la création de la nouvelle République peut être critiquée pour deux raisons :

[Son] caractère antidémocratique et son aspect de vestige de la monarchie [...]. Cela pose donc le problème de l'étendue du champ d'application d'un droit qui permet au chef de l'Etat de modifier, par sa seule volonté, les effets et les conséquences d'une décision de justice.<sup>61</sup>

Certes, le pouvoir de gracier peut donner lieu à des dérives. Néanmoins, la tonalité générale de l'ouvrage de Didier Gallot, à travers sa volonté de mettre en cause l'usage des grâces sous la présidence de François Mitterrand, nous amène à vouloir nuancer la portée de ces éventuelles déviances. Ce point sera abordé par la suite. Se prolongeant dans les revendications des rapatriés et des anciens de l'activisme pro-Algérie française, la question des grâces ne trouve de réponse que dans la longue et difficile mise en place de l'amnistie totale.

### *Les étapes de l'amnistie des membres de l'OAS*

Si l'année 1965 marque la fin du temps de l'activisme pour la police avec l'arrestation de Gilles Buscia, elle est aussi celle des élections présidentielles qui mettent le général de Gaulle en ballottage. Les rapatriés deviennent un enjeu de la campagne : la question des indemnités est soulevée, et parallèlement, l'amnistie est soutenue par les adversaires et les forces critiques du président sortant, déjà depuis la fin du conflit : Massu s'est prononcé favorable à ce qu'elle soit appliquée aux officiers activistes dès 1962, et en juillet 1963, Mitterrand « a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi<sup>62</sup> » allant dans ce sens. Il n'est plus question d'une simple remise de peine, mais de l'oubli pur et

---

<sup>61</sup> GALLOT Didier, *Les Grâces de Dieu : le scandale des grâces présidentielles*, Paris, Le Grand Livre du Mois, 1993, p. 22

<sup>62</sup> KAUFFER Rémi, *OAS. Histoire d'une guerre franco-française*, Paris, Seuil, « L'épreuve des faits », 2002, p.337

simple des exactions passées. C'est le début d'une longue marche qui ne prend fin qu'en 1987.

Avec l'échec de Tixier-Vignancourt au premier tour, c'est François Mitterrand qui se voit soutenir par les anciens de l'Algérie française pour faire barrage à de Gaulle. Deux raisons principales expliquent que le candidat de la gauche ait également coalisé les forces de l'ex-OAS et de ses sympathisants. D'abord, au procès de Salan, Mitterrand témoigne en faveur du général séditieux, et préfère s'asseoir sur le banc des témoins de la défense (où siège entre autres Jean-Marie Le Pen) alors qu'on lui propose de rejoindre ceux de l'accusation, ces derniers étant politiquement plus proches de lui. Si cet événement peut témoigner d'une certaine forme d'« antigaulisme<sup>63</sup> » de la part de François Mitterrand, il résulte également d'une démarche stratégique.

Ensuite, il « avait, fait moins connu, accepté de défendre Jacques Isorni mis en cause sur le plan disciplinaire lors du procès de l'attentat du Petit-Clamart<sup>64</sup> ». Véritable volonté de satisfaire les aspirations des pieds-noirs ou simple stratégie politique de la part du candidat de la gauche ? Comme une grande partie de la classe politique française au début de la guerre d'indépendance Algérienne, François Mitterrand ne songe pas, alors, à ce que la colonie soit un jour autre chose que française. De plus, l'homme est bien un tacticien politique, qui conçoit l'extrême droite comme un mouvement susceptible d'être instrumentalisé. Dans son esprit, une extrême-droite forte affaiblirait la droite classique en divisant cette sphère du spectre politique, au profit de la gauche qui bénéficierait d'une dimension rassembleuse. C'est cette stratégie qu'il emploie notamment en tant que chef de l'Etat des années plus tard, lorsqu'il ouvre le champ médiatique à Jean-Marie Le Pen en réagissant aux revendications de ce dernier, qui reprochait à la télévision française de ne jamais l'inviter : « le président de la République ne perçoit pas le leader du Front National comme un véritable danger, mais simplement comme un instrument tactique<sup>65</sup> ». Quoi qu'il en soit, la coalition des forces de gauches et de l'activisme pro-Algérie française ne lui permet que de mettre le général de Gaulle en danger (ce qui est en soi déjà une première), mais il ne renonce pas à l'idée de promulguer l'amnistie.

---

<sup>63</sup> VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Les vichisto-résistants de 1940 à nos jours*, Paris, Perrin, 2008, p.643

<sup>64</sup> DARD Olivier, *Voyage au coeur de l'OAS*, rééd., Paris, Perrin, « Tempus », 2011 [2005], p.342

<sup>65</sup> FAUX Emmanuel, LEGRAND Thomas, PEREZ Gilles, *La main droite de Dieu : enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite*, Paris, le Grand livre du mois, 1994, p.27-28

Deux lois précèdent l'importante loi d'amnistie de 1968 : celle du 23 décembre 1964, et celle du 17 juin 1966. Cette dernière permet le retour d'exilés et la libération de détenus, mais n'a pas de « portée générale et ne concerne donc pas les personnalités les plus lourdement punies<sup>66</sup> ». Finalement, le 31 juillet 1968, est promulguée une troisième loi, cette fois-ci en complète rupture avec les deux précédentes : elle élargit l'amnistie aux derniers prisonniers et permet le retour de tous les exilés. Pour les militaires toutefois, se pose encore le problème de la réintégration.

La loi d'amnistie du 16 juillet 1974 sous Giscard d'Estaing, ne permet que le retour aux grades civils et militaires d'avant la condamnation, sans obtenir le droit à une reconstitution de carrière. C'est la déception, pour les anciens de l'Algérie française, qui avaient soutenu le président lors de sa campagne pour en finir avec la présence des gaullistes historiques à la tête de l'Etat. De fait, la campagne de François Mitterrand de 1981 se voit de nouveau soutenir par les mêmes forces qui lui avaient permis de mettre le général de Gaulle en ballotage en 1965. C'est aussi l'occasion pour des figures telles que Pierre Sergent de faire ressurgir des dossiers obscurs en vue de discréditer celui en qui ils avaient fondé certains espoirs en 1974, et dont ils considèrent qu'il n'a pas tenu ses engagements. La possibilité d'un lien entre Michel Poniatowski, chef de cabinet de Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il était ministre des finances et des affaires économiques en 1962, et André Regard, l'un des responsables de la Mission I, est alors publiquement évoquée. En 1981, la question de la guerre d'Algérie n'est plus d'actualité, mais l'abandon de Giscard d'Estaing par les forces de l'Algérie française, ainsi que l'annonce de la candidature de Michel Debré (en laquelle Sergent voit une provocation), la remettent brièvement sur le devant de la scène. Le 23 novembre 1982, à l'issue de la première bataille qui l'oppose à sa majorité, le président de la République obtient finalement l'amnistie totale.

Ce long parcours menant à l'oubli des actions de l'OAS illustre l'importance que peut recouvrir la situation des condamnés de l'Organisation secrète aux yeux des rapatriés et des anciens de l'Algérie française. Les décrets et les recours en grâce font partie intégrante de cette question plus globale de l'amnistie, puisque le devenir des anciens activistes est une revendication et une cause, pour les électeurs issus de la mouvance pro-Algérie française, lors des campagnes présidentielles jusqu'en 1981 : « l'usage de la grâce et de la grâce amnistiante entre tout à fait dans la conception gaulliste d'un président arbitre de la

---

<sup>66</sup> *Ibid.*, p.356

société<sup>67</sup> ». Pour le général de Gaulle, on peut donc se demander si le fait de gracier les membres de l'OAS est porteur de sens, moins de cinq ans après la fin de la guerre d'indépendance Algérienne, alors même que sa vie est toujours menacée par les irréductibles de l'Organisation secrète. Contrairement à la théorie de Didier Gallot selon laquelle le droit de grâce constitue un problème pour l'indépendance de la Justice en remettant en cause ses décisions, les travaux réalisés sur les grâces par le service d'études pénales et criminologiques développent une autre idée de ce pouvoir spécifique :

Dans son exercice courant, le droit de grâce ne semble pas avoir pour fonction d'être l'ultime recours pour des cas exceptionnels mais bien plutôt de remédier dans quelques cas à certains dysfonctionnements du système pénal.<sup>68</sup>

En ce qui concerne les condamnés de l'OAS, comme nous l'avons déjà vu en abordant le sujet des décrets de grâce, il semble que les remises de peine aient été effectivement accordées pour rééquilibrer l'écart de sévérité entre des condamnations anciennes, et une nouvelle jurisprudence alors en cours. Le paradoxe de l'imbroglia judiciaire ayant donné lieu à l'« arrêt Canal » illustre d'ailleurs l'importance et l'incohérence de cet épisode, puisqu'alors que les deux généraux, chefs de l'Organisation secrète, se voient graciés, quatre subordonnés ont quant à eux été exécutés : Piegts, Dovecar, Degueldre, et Bastien-Thiry. D'autre part, ce problème semble en cacher un autre: « clôturant l'espace du droit, l'amnistie a un effet sisyphéen : les interrogations sur la responsabilité des individus semblent vouées à ne jamais trouver de réponse et à être sans cesse posées et reposées<sup>69</sup> ». Jusqu'à aujourd'hui, la grâce et l'amnistie n'ont pas fait l'objet de nombreux travaux. Il reste à déterminer si concernant l'OAS et plus largement la guerre d'Algérie, elles sont mises en œuvre afin d'apaiser les tensions, ou pour occulter les responsabilités du gouvernement dans la guerre d'indépendance.

---

<sup>67</sup> GACON Stéphane, *L'amnistie, de la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Editions du Seuil, 2002, p.292

<sup>68</sup> GODEFROY Th., LAFFARGUE B., YORDAMIAN S., *Le droit de grâce et la justice pénale en France*, Paris, Service d'études pénales et criminologiques, p.118

<sup>69</sup> BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 2001, p.426

### 3) Les autres sources

#### *Le fonds privé Jacques Delarue*

Devenu policier en 1942, Jacques Delarue s'engage dans la Résistance et est incarcéré à Limoges par la Gestapo. A la fin du conflit, il est réintégré en 1946 dans les services de police. Acteur majeur de la lutte contre l'OAS, il offre dans son ouvrage un témoignage précieux sur cette période trouble :

Du poste d'observation privilégié que j'occupais alors, j'ai pu, comme mes camarades, vivre quantité d'événements très significatifs, démêler les fils de la plupart des complots qui se tramaient en permanence, observer les dissensions internes qui divisaient l'OAS, et faire échec à de nombreuses tentatives d'assassinat du chef de l'Etat. [...] De l'apparition à Alger, fin 1956, des premiers éléments de ce qui allait devenir l'OAS, à l'arrestation des derniers irréductibles en 1965, je me suis constamment trouvé aux points névralgiques où tout se jouait.<sup>70</sup>

L'apport du versement d'un tel acteur de l'histoire de l'OAS est donc important. Toutefois, le défaut de concordance entre les individus relevés pour la constitution de notre base de données et ceux mentionnés dans ce fonds d'archives a rendu délicate la pleine utilisation des documents. Ces derniers ont néanmoins constitué une source d'appoint, bien que sporadique, notamment les procès-verbaux de Paul Vidart d'Egurbide, qui permettent de mieux appréhender la nature de l'engagement activiste d'un certain nombre de membre de l'OAS provenant de la mouvance poujadiste. Devant la diversité du fonds privé Delarue, il nous apparaît vain de tenter d'en dresser un inventaire exhaustif. Mentionnons qu'il comporte entre autres des tracts, des carnets de police sur lesquels figurent des photographies de suspects ainsi que des procès verbaux et les correspondances de certains membres de l'OAS entre eux. Mais surtout, une importante collection de publications de presse en faveur de l'OAS et de l'extrême droite liée à la cause « Algérie française ». On peut citer *Les Centurions*, *Appel de la France*, ou encore *Jeune Révolution*. Notre sujet porte la focale sur les individus, les membres de l'OAS de métropole, c'est pourquoi l'étude de ces

---

<sup>70</sup> DELARUE Jacques, *L'OAS contre de Gaulle*, Paris, Fayard, nouvelle éd. 1994, p.8 [1981]

documents n'en fait pas partie. Mais leur exploitation comporterait un intérêt indéniable dans le cadre d'un travail sur les représentations et les discours.

### *Les mauvaises pistes*

Durant le long processus d'accession aux archives, nous avons rencontré quelques mauvaises pistes, que nous nous proposons ici de restituer. A l'issue de la consultation des cotes de la série F/7, nous avons constaté que si les cartons contenaient des éléments concernant l'OAS, ces derniers n'étaient pas suffisamment précis pour nous permettre d'approfondir notre travail de recherche : documents saisis évoquant les objectifs et l'agencement de l'Organisation secrète, consignes des chefs aux subordonnés, synthèses d'agents des Renseignements généraux, tracts et brochures, sont autant de documents nécessaires à la définition des conditions dans lesquelles l'OAS a opéré, mais insuffisants pour déterminer qui en étaient les membres. Les cotes 20010443/6 à 8, quant à elles, contiennent des revues de presse relatives au procès du général Salan. S'il est intéressant de se plonger dans l'atmosphère de cet événement, les documents ne permettent pas de répondre aux problématiques de notre travail de recherche.

Le versement 20030388 a servi d'outil de recherche afin de cibler précisément les dossiers d'enquête de police susceptibles de correspondre au sujet. Se présentant sous la forme de répertoires organisés suivant des chapitres qui correspondent eux-mêmes à des types de délits définis par les services de Police judiciaire, nous avons concentré notre attention sur les séries 15107 et 15108. Les deux séries portent respectivement sur les « attentats par explosif » et l'« atteinte à la sûreté de l'Etat ».

Nous avons par la suite communiqué les numéros des dossiers relevés, ainsi que les éléments nominatifs et de lieux, aux agents de la conversation du patrimoine. Ces derniers se proposaient, par un système de concordance complexe, de nous fournir en retour les cotes parmi lesquelles figuraient ces dossiers. A nouveau, s'est imposé le défaut de communicabilité des archives : seule la cote 19880206/40 s'est révélée être librement communicable, tous les autres dossiers nécessitant d'être demandés en dérogation en raison d'un délai minimum de soixante-quinze ans pouvant aller jusqu'à un siècle pour les documents concernant des mineurs. La consultation par extraits de l'article disponible, mais soumis à réserve, n'a pas été concluante, puisque les éléments fournis par les documents ne

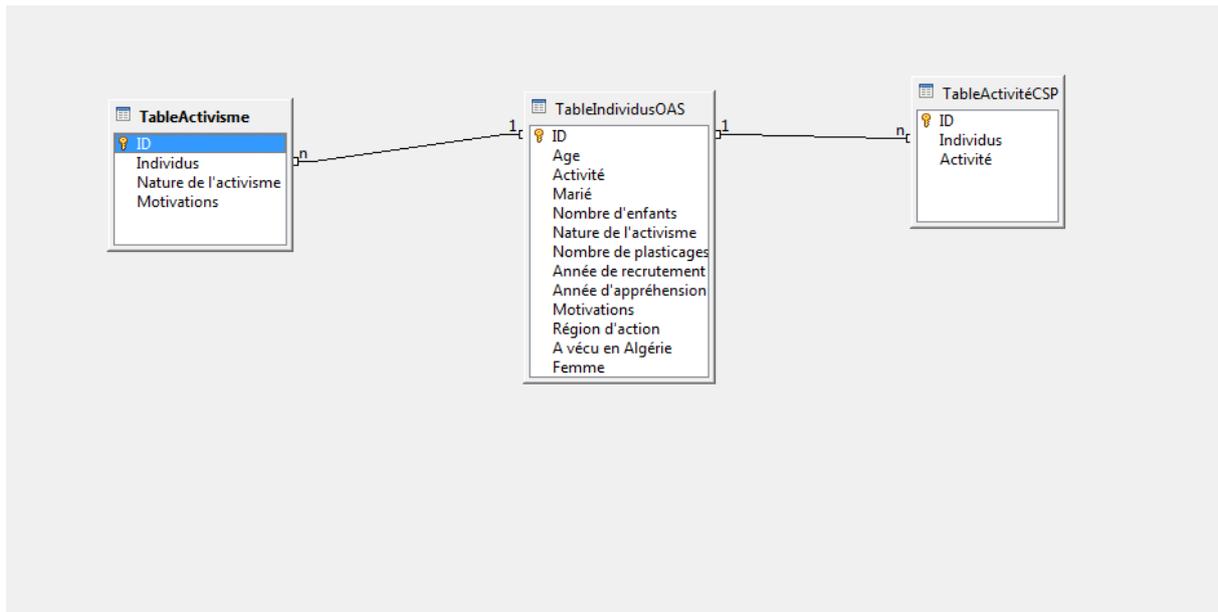
sont pas suffisamment précis pour permettre de classer les individus mentionnés parmi les membres de l'OAS de métropole. En effet, les quatre dossiers figurant dans ce carton portent sur des suspects, et non des membres avérés. Enfin, trois dossiers n'ont pas pu être retrouvés par les conservateurs du patrimoine : le dossier 549 et 581, portant sur des détenteurs de tracts de l'OAS, ainsi que le dossier 1288, sur l'exploitation de renseignements contenus dans des documents de l'Organisation secrète saisis en Belgique. Les conservateurs du patrimoine n'ont pas été en mesure de déterminer s'ils ont été conservés ou s'ils le sont dans un autre article que celui qui leur est normalement destiné.

Avant d'aborder nos autres chapitres et pour conclure cette section liminaire, il s'agit de présenter la méthode de travail employée pour une partie importante de ce mémoire. Nous nous proposons ici de développer les problématiques liées à la constitution de la base de données : créer cet outil de travail à partir des informations fournies par les sources n'est pas la même chose que puiser dans celles-ci en fonction de la manière avec laquelle nous envisageons de le construire. Nous verrons que ce travail s'est articulé autour de ces deux possibilités de construction.

En effet, réaliser une base de données revient en premier lieu à questionner le sujet en fonction de ce que les sources donnent à interroger. Les informations fournies par ces dernières constituent autant de questionnements qu'il convient de traduire dans les champs de la base, mais qui limitent également leur portée : les décrets de grâce ne fournissent par exemple aucune information sur les convictions religieuses ou les affinités politiques. Tout au plus, nous pouvons tenter d'estimer ces dernières à travers l'appartenance à des associations, quand elles sont mentionnées. A l'inverse, concevoir des champs précis permet d'analyser les documents selon des points d'intérêt définis en amont. Au final, la constitution de la base de données aura été elle aussi conditionnelle de l'accessibilité des archives.

Nous l'avons vu, nous nous sommes heurtés à des difficultés pour obtenir l'aval de l'administration concernant nos demandes de dérogation. Toutefois, trois tables ont pu être définies : « TableIndividusOAS », « TableActivisme » et « TableActivité ».

Voici donc le schéma conceptuel des données :



La « TableIndividusOAS » désigne les membres de l'OAS de métropole qui ont pu être relevés à travers les décrets de grâce qui constituent notre source principale. La « TableActivisme » se rapporte à ce qui a conduit les individus à agir, ainsi qu'à la nature même de leur action terroriste ou subversive. La « TableActivitéCSP » concerne quant à elle la dimension socioprofessionnelle des activistes, primordiale pour saisir les origines et la position sociale de ces derniers. Des liens ont pu s'établir entre ces trois tables, des relations logiques de type « plusieurs à un » et « un à plusieurs ». En effet, un même individu peut agir de différentes manières pour le compte de l'OAS, et son passage à l'acte peut être motivé par plusieurs raisons. De la même façon, il peut aussi exercer ou avoir exercé plusieurs activités, par exemple appartenir à une association d'anciens combattants et être employé de banque durant le moment OAS.

Ces variables nécessitent un éclairage. D'abord, concernant la « TableIndividusOAS » :

- la variable « âge » correspond comme son nom l'indique à l'âge de l'activiste. La question suivante peut être intéressante à se poser : quelles sont les diverses formes de violence quand il y en a, c'est-à-dire, qui sont les plus violents, entre les plus jeunes et les plus vieux, ceux qui ont connu la Seconde Guerre mondiale ou le conflit indochinois, et ceux qui ne l'ont pas connue ? Cette variable a pu être renseignée à près de 95%, et fera l'objet d'une analyse ultérieurement.
- la variable « marié », qui a pu être remplie à près de 41%. Si l'échantillon n'est pas réellement représentatif de la situation maritale des activistes, nous avons pu

néanmoins utiliser ce champ au regard de celui du « nombre d'enfants » pour en tirer des conclusions.

- la variable « nombre d'enfants » détermine comme son nom l'indique le nombre d'enfants de l'activiste. Ces deux derniers champs impliquent la question suivante : avoir des enfants et une famille à charge est-il un frein à l'engagement activiste ? Cette variable a pu être remplie à près de 67%.
- la variable « nombre de plasticages » décompte les attentats à l'explosif perpétrés par l'individu, ou à l'origine desquels il se trouve. Appartenir à l'OAS est une chose, participer à un plasticage en est une autre, qui marque un franchissement de cap dans la violence. Par ailleurs tous les individus ne sont pas intervenus directement dans la pose des explosifs : ils se répartissent entre la confection, la détention, ou les ordres donnés. Il ne nous a toutefois pas été possible de constituer des sous-catégories, puisque par exemple, les sources peuvent imputer à un chef de groupe la responsabilité des attentats effectués par ses membres. L'individu a certes agi par lui-même pour un certain nombre d'attentats, mais n'a fait que donner les ordres pour d'autres. Il n'a pas été possible dans ces conditions de déterminer clairement dans quelle mesure. Seule la détention d'explosifs, qui est un motif d'inculpation clairement établi dans les sources et qui figure, au sein de notre base de données, parmi les « natures de l'activisme », a pu être distinguée du plasticage en lui-même. La variable « nombre de plasticages » a été renseignée à hauteur de 66%.
- les variables « année de recrutement » et « année d'appréhension » désignent respectivement le moment où l'activiste a rejoint les rangs de l'Organisation secrète, et celui où il a été arrêté. La première a pu être remplie à 47%, la seconde à seulement 25%. Cependant dans les deux cas, les informations relevées ne sont que le produit d'estimations approximatives (par rapport à la date du procès ou de la condamnation, notamment). Pour cette raison, nous n'avons pas pu étudier correctement ces données.
- la variable « région d'action », qui a été renseignée à hauteur de 88%.
- la variable « a vécu en Algérie » montre si l'individu a vécu ou non en Algérie. Quelqu'un provenant de la colonie ou y ayant vécu peut éprouver une certaine sensibilité à l'égard de la politique d'indépendance menée aussi bien par le gouvernement que par le FLN. Au cours de ce chapitre, nous associerons cette

variable aux origines des activistes, quand celles-ci ont pu être déterminées. Bien que nous n'ayons pu recenser et remplir que 22% des effectifs de la variable concernée, nous serons toutefois en mesure de réaliser des estimations sur cette dernière.

- la variable « femme » désigne tout simplement le sexe de l'activiste. Cette variable a été totalement renseignée, du fait du nombre très largement minoritaire de femmes dans l'Organisation secrète.

Ensuite, concernant la « TableActivisme » :

- la variable « nature de l'activisme » désigne le délit commis au nom de l'OAS, de l'action de propagande à l'attentat à l'explosif. Ce champ s'avère être un indicateur de la détermination de l'activiste. Il a été renseigné à hauteur de 94%.
- la variable « motivations » porte comme son nom l'indique sur les motivations des activistes. Ce champ a été difficile à remplir, la source utilisée n'étant pas idéale pour y parvenir (seuls 28% des individus ont pu être renseignés). Comment définir une motivation, à partir des recours en grâce ou des cibles des attentats commis ? Quelle raison peut prévaloir entre la haine du gaullisme, l'anticommunisme, ou l'adhésion à la cause « Algérie française » ? Ou s'agit-il simplement d'un mécontentement plus fort que la crainte de la répression, plutôt qu'une véritable conviction politique ? Nous verrons au cours du chapitre qu'il n'a quasiment pas été possible de répondre à ces questions à l'aide des décrets de grâce. Néanmoins, il sera possible d'en apprendre davantage à travers les chapitres suivants.

Pour finir, la variable de la troisième entité, « TableActivitéCSP », se rapporte non seulement à la catégorie socioprofessionnelle des individus, mais également à ce qu'ils ont pu réaliser par le passé, ou ce qu'ils font au moment des faits (être un ancien résistant, par exemple, particularité qui fera l'objet d'une interprétation dans ce mémoire). Cette variable a été renseignée à hauteur de 81%.

A travers cette étude, nous parlerons de « requêtes », qui constituent les outils de LibreOffice Base, le logiciel de travail utilisé pour le réaliser. Elles se présentent sous la forme de tableaux qui filtrent les données selon des critères spécifiques. Ces critères sont définis

préalablement selon les questionnements et les problématiques du sujet. Elles servent de base aux calculs statistiques sur lesquels nous nous appuyerons.

En effet, si le difficile accès aux archives a singulièrement limité la portée du travail de recherche, les sources qui ont pu être consultées se sont révélées être suffisamment riches pour tirer des conclusions. Il importe néanmoins de signaler qu'elles ne prétendent pas à l'exhaustivité et qu'un approfondissement ne peut passer que par une ouverture beaucoup plus importante des archives.

## **CHAPITRE 1**

### **LES CAUSES DE L'OAS DE METROPOLE, ENGAGEMENT POLITIQUE OU APOLITISME ENGAGE ?**

« Le conflit algérien peut être à l'origine d'un positionnement historiographique constitutif d'une culture politique<sup>71</sup> ». Le parcours d'historien engagé de Raoul Girardet, de l'Action française à l'OAS, en passant par la Résistance, marque cette spécificité. La guerre d'Algérie et l'implication des membres de l'OAS de métropole dans ce conflit qui les dépasse constituent un moment décisif quant à la définition des marqueurs idéologiques et politiques des acteurs qui y prennent part.

Paul Hénissart<sup>72</sup> réalise une distinction entre « être OAS », et « être de l'OAS ». Là où les européens d'Algérie sont nombreux à éprouver une certaine sympathie politique pour l'Organisation secrète, il n'en va pas de même pour les métropolitains qui sont peu enclins à lui accorder leur soutien. Mais même au cœur des sympathisants, persiste une certaine frilosité à passer dans la clandestinité, qui elle marque un réel basculement, un passage d' « être OAS » à « être de l'OAS » que peu sont prêts à emprunter : « Derrière les pratiques clandestines il y a des clandestins. Ils sont minoritaires mais ce sont pour la plupart les chefs<sup>73</sup> ». La frontière entre les deux paraît toutefois bien mince, comme peut en témoigner le parcours de Pierre, qui s'il n'est pas membre de l'OAS de métropole, adhère à la cause « Algérie française » :

Sympathisant de l'ex-parti nationaliste, son nom a été relevé sur une liste au siège de ce groupement, avec mention "Publicité et Soutien". Il fait de la publicité dans "Jeune Nation" [...]. L'intéressé aurait fabriqué des bouteilles de gaz lacrymogène qui ont été jetées au cours de la réunion du "Parti Socialiste Autonome", le 14 octobre 1959 [...]. Il est en relation avec la plupart des leaders des groupements activistes. [...] Depuis son élargissement, il a continué à déployer de l'activité dans les milieux d'extrême-droite.<sup>74</sup>

Un autre cas intéressant est celui de Guillaume, interpellé en janvier 1962 dans le cadre d'une affaire impliquant plusieurs membres d'un réseau OAS de Paris : finalement relaxé, sa

---

<sup>71</sup> GROS Guillaume, « L'Action Française, l'histoire et les historiens après 1945 », in DARD Olivier, LEYMARIE Michel, McWILLIAM Neil, dir., *Le maurrassisme et la culture*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p.321

<sup>72</sup> HENISSART Paul, *Les Combattants du crépuscule, la dernière année de l'Algérie française*, (traduit de l'américain par Bertrand Fournels), Paris, Bernard Grasset, 1970, p.208

<sup>73</sup> HERMAN Bernard, « Les attentats de l'OAS à Paris et leurs représentations. D'avril 1961 à Juillet 1962 », Mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Michel Pigenet, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2003, p.207

<sup>74</sup> 1W0089\*, Dossier individuel de Pierre, note jointe à une arrêté de la préfecture d'internement administratif du 15 janvier 1962

supposée participation s'est avérée fautive. Néanmoins, sa proximité avec les membres du réseau et son adhésion aux thèses de l'OAS sont réelles, et se manifestent par un parcours caractéristique qui va même au-delà de ceux des membres de l'Organisation secrète en règle générale. Chef de section dans la Milice française sous l'Occupation, il fait l'objet de poursuites judiciaires à l'issue de la guerre, dont les débouchés n'ont pas été renseignés parmi les documents dont nous disposons<sup>75</sup>. D'autre part, son nom est retrouvé en 1964 sur des papiers saisis lors d'une perquisition chez le responsable régional de la « World Union of National Socialists », et il est adhérent à « Europe Réelle », un mouvement national socialiste ayant célébré une messe à la mémoire du chef de la Milice française Joseph Darnand. Il est également lecteur de *Maréchal*, un périodique de l'« Association pour Défendre la Mémoire du Maréchal Pétain », et de *Rivarol*, participant notamment à une collecte de fonds initiée pour la veuve de Jean-Marie Bastien-Thiry. En contact avec Jean-Marie Le Pen, il est aussi en lien avec Léon Gaultier, ancien Waffen SS.

Passer la limite de la violence est un acte singulier qui requiert un élément déclencheur lorsque l'activiste n'a pas de tels parcours à son actif. Parfois, il peut s'agir de ceux qui ont connu des violences ou ont vu des atrocités en vivant sur le territoire algérien ou bien au sein d'une autre colonie d'Afrique du Nord. L'action violente peut aussi être favorisée par une culture politique et personnelle qui y prédispose. Selon Guy Pervillé, les hommes de l'OAS se découpent en trois sensibilités politiques différentes : le fascisme, le traditionalisme, et le nationalisme<sup>76</sup>. Le premier est marqué par la mouvance Jeune Nation et son « idéal » d'une Algérie terre définitivement blanche, grâce à une immigration massive d'européens, et l'apologie de la jeunesse et du dynamisme. Le traditionalisme est représenté par l'hebdomadaire *Rivarol*, des poujadistes, et des « remugles vichyssois », qui sont aussi hantés par la « trahison » gaullienne que par la menace communiste. Enfin, la troisième mouvance s'inscrit dans la droite ligne du maurrassisme, forme de nationalisme monarchiste.

Pour Anne-Marie Duranton-Crabol, la véritable naissance de l'OAS se situe au moment du passage dans la clandestinité des militaires condamnés après l'échec du putsch,

---

<sup>75</sup> 77W5293 - 693697, Dossier individuel de Guillaume, note de décembre 1964

<sup>76</sup> PERVILLE Guy, « L'Algérie dans la mémoire des droites », dans SIRINELLI Jean-François, dir., *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, « NRF essais », 1992, vol. 2, *Cultures*, p.642

bientôt rejoints par les civils qu'ils avaient pris soin d'écartier de cet essai de prise de pouvoir. Elle ne revient que brièvement sur la première OAS, « mal connue et qui ne mérite guère plus qu'une rapide évocation<sup>77</sup> » selon elle. Par conséquent, elle n'évoque que de manière sommaire sa fondation à Madrid sous le regard de Salan, exilé depuis, l'invention du sigle, par Jean-Jacques Susini et Pierre Lagaille (compromis entre la volonté du premier de faire référence à l'Armée secrète de la Résistance, et l'attachement du second à vouloir signifier que le mouvement est une véritable organisation<sup>78</sup>), et ses manifestations armées (telles que le maquis oranais ou les assassinats de personnalités hostiles aux milieux ultras). L'organisation elle-même diffère de ce qu'elle devient après le putsch, s'agençant en trois branches : l'Action dirigée par Lagaille, la Politique menée par Susini, et l'Armée par Salan. Pourtant, les travaux d'Arnaud Déroulède montrent que cette première OAS mérite qu'on s'y attarde davantage.

Le manque d'implication des civils lors du putsch trouve l'aboutissement de la distance prise par les militaires, dans le fonctionnement de cette Organisation secrète : l'armée n'est pas « prête à emboîter le pas à une action de masse dirigée par les civils<sup>79</sup> » parce qu'elle éprouve du mépris à l'égard des pieds-noirs, refuse de se rapprocher de groupes qu'elle juge profascistes, et pense leur cause perdue. Par ailleurs, pour Déroulède, quatre facteurs semblent favorables à l'émergence de cette première OAS : la permanence des structures du FAF, d'abord, qui permet la rapide reprise de l'activisme et du terrorisme après les barricades ; la relative clémence de la répression des barricades, ensuite, qui permet aux leaders ayant échappé à l'enfermement de reprendre leur action ; l'accélération du processus de désengagement, également, qui font se presser les activistes avant qu'il ne soit trop tard ; la préparation du putsch, enfin, au cours de laquelle le rejet qu'ils subissent de la part de l'armée les pousse à vouloir devenir une force supplétive, jugeant cette dernière incapable de parvenir seule à ses objectifs.

Le putsch, effectivement, voit cette première OAS écartée de l'action, Salan n'étant intégré au « quarteron de généraux » que du « bout des lèvres<sup>80</sup> » par Challe, Jouhaud et Zeller. Le 21 avril 1961, « les militaires ont préféré accorder leur confiance à ces petites formations extrémistes [Jeune Nation et France-Résurrection] plutôt qu'à l'OAS naissante, trop

---

<sup>77</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.42

<sup>78</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*

<sup>79</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, p.37

<sup>80</sup> *Ibid.*, p.57

ambitieuse, trop marquée d'esprit pied-noir<sup>81</sup> ». Le coup d'Etat militaire s'avère être un échec : l'action parisienne est avortée par les forces de l'ordre et les apparitions consécutives du général de Gaulle et de Michel Debré à la télévision convainquent les appelés du contingent de ne pas obéir aux généraux putschistes. Un choix s'impose aux conjurés, entre se rendre ou fuir. Challe et Zeller se rendent l'un après l'autre, tandis que Salan et Jouhaud passent dans la clandestinité.

Ce chapitre a pour vocation d'observer si les membres de l'OAS sont tous politisés, et lorsqu'ils le sont, comment cette politisation se manifeste-t-elle. Thème majeur revendiqué par les membres de l'OAS de métropole, la Résistance est au cœur des questionnements que nous y soulèverons : s'engager en Résistance peut être perçu comme un acte politique dans la mesure où cela s'inscrit dans un désaveu de Vichy. Mais cet engagement, s'il suit la volonté de « continuer à croire, contre toute vraisemblance, que le Maréchal est d'accord dans ses silences<sup>82</sup> », perd cette dimension politisée. Cette problématique s'applique à l'Organisation secrète : idéologie patriotique tournée vers l'Algérie française, ou engagement politique opposé au général de Gaulle et à la République ?

## **1) Les activistes parisiens : divers cas d'orientation politique**

Une partie des documents fournis par les archives de la préfecture de police de Paris l'ont été sous dérogation, il importe donc de préserver l'anonymat des individus concernés. Au total, une trentaine de dossiers individuels en accord avec le sujet ont pu être consultés, dont trois portant sur des membres de l'OAS de métropole particulièrement médiatisés : Georges Bidault, Nicolas Kayanakis et Philippe Castille. Enfin, notons que si une poignée d'entre eux se retrouve parmi les bénéficiaires des décrets de grâce que nous avons pu étudier, ce n'est pas le cas de tous.

---

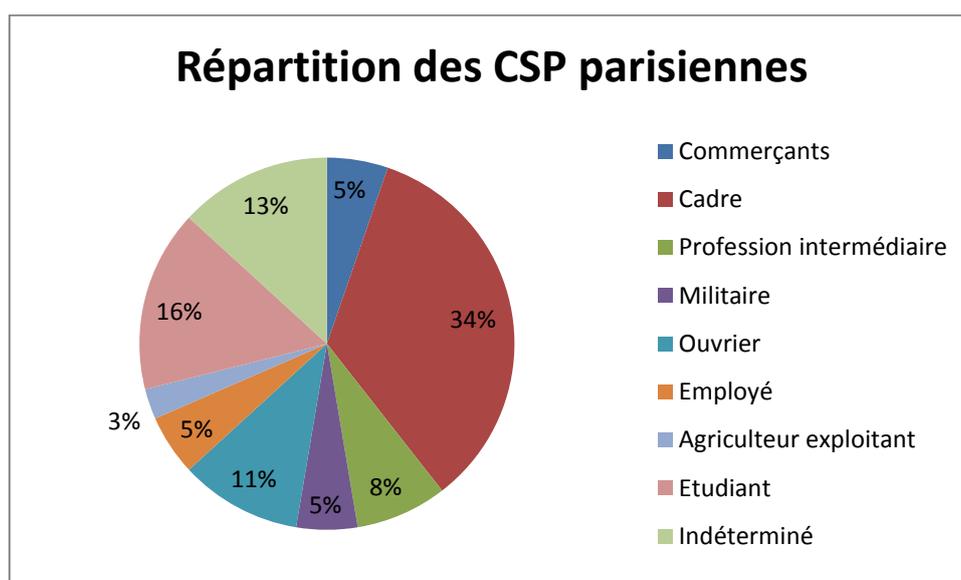
<sup>81</sup> KAUFFER Rémi, *OAS. Histoire d'une guerre franco-française*, Paris, Seuil, « L'épreuve des faits », 2002, p.135-136

<sup>82</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *Histoire de l'Organisation de l'armée secrète*, Paris, R. Julliard, 196., p.665

## *Dimensions sociales et politiques de l'OAS parisienne*

Afin de ne pas fausser les statistiques à l'échelle métropolitaine, cette sous-partie fera l'objet d'une analyse séparée et exclusive à Paris en conjuguant les données fournies par les décrets de grâce et les archives de la préfecture de police de Paris.

Cette représentation en secteurs montre les moins de 35 ans majoritaires à plus de la moitié de l'échantillon, contre moins de 40% pour les plus âgés. Néanmoins, les membres de l'OAS de Paris sont plus des adultes que des jeunes, puisque plus du tiers se situe dans la tranche des 25-35 ans, tandis que le quart appartient aux 15-25 ans. Il s'agit donc d'une population un peu moins jeune que la moyenne métropolitaine, que nous pouvons envisager plus stable sur le plan social. Cette hypothèse peut se vérifier :



Plus d'un tiers des membres de l'OAS parisienne seraient donc cadres, une majorité révélatrice des différences qui la séparent de l'Organisation secrète algérienne. Ce constat, d'autant plus qu'il se base sur l'une des deux régions d'action accueillant le plus grand nombre d'activistes, confirme une nouvelle fois l'hypothèse selon laquelle les membres de l'Organisation secrète de métropole seraient plus éduqués que ceux d'Algérie. Il est intéressant de noter, de fait, que les étudiants figurent en deuxième position derrière les cadres avec 16% du total de l'échantillon.

Le passif des individus concernés, ainsi que sur leur reconversion après la fin du moment OAS, est révélateur des tendances extrême-droite des milieux dans lesquels ils gravitent, avant comme après. Certains n'attendent pas la création de l'Organisation secrète pour devenir des activistes violents, comme en témoigne le cas de Jacques, qui passe du FNAF au « complot de Paris » étouffé dans l'œuf lors du putsch des généraux<sup>83</sup>.

D'autres peuvent même se situer à un haut niveau de l'administration gouvernementale tout en menant dans l'ombre une activité subversive en faveur de l'OAS, comme en témoigne le cas de Dominique. La lecture de son dossier a retenu l'attention dans la mesure où il permet d'appréhender les parcours possibles d'individus qui sont à l'origine de réseaux et qui en prennent les commandes.

En second lieu et non des moindres, sa présence à un échelon particulièrement élevé de l'appareil exécutif en fait un membre stratégique pour l'OAS de Paris et l'OAS de métropole en général. En effet, Dominique est secrétaire d'administration au Ministère de l'Intérieur lorsqu'il est interpellé dans le cadre d'une affaire en lien avec l'OAS de Paris. Un extrait du Figaro de novembre 1962 résume cette affaire :

Cette fois, les policiers ne se trouvaient plus en face d'« amateurs », mais de « professionnels » pour qui filatures et fausses pistes n'avaient pas de secrets. [...] Dominique, qui se faisait appeler aussi Le Goff, avait constitué un arsenal (plastic, détonateurs, pistolets, pistolets mitrailleurs), qu'il avait réparti entre les hommes de son groupe. Ces dépôts d'armes avaient été constitués « selon la méthode Vietminh » afin d'éviter qu'en cas de perquisition des lots trop importants tombent entre les mains de la police. Il semble qu'il s'agisse d'un réseau de soutien créé en vue d'une opération à laquelle les chefs de l'O.A.S. entendaient sans doute donner une certaine envergure.<sup>84</sup>

On retrouve dans ce descriptif quelques éléments empruntés à l'Indochine et la lutte contre le communisme, pierre angulaire de la motivation de nombreux membres de l'OAS. D'autres membres de l'Organisation secrète peuvent s'illustrer à travers des trajectoires moins violentes mais tout aussi politiquement marquée, à la manière de Bertrand. Agé de 54 ans en 1962, ce dernier est originaire de Corse, et propriétaire d'un snack-bar. Militant de l'UDCA, il s'illustre à partir de 1958 dans les milieux d'extrême droite en organisant une

---

<sup>83</sup> 77W5006 - 644281, Dossier individuel de Jacques, note de renseignement de juin 1962

<sup>84</sup> 77W5215 - 652084, Dossier individuel de Dominique, extrait du Figaro du 1<sup>er</sup> novembre 1962

réunion « en vue de la constitution d'un Comité de Salut Public<sup>85</sup> », et en participant à une autre où figurait Pierre Poujade. Il appartient en outre à la tendance Soustelle du comité de l'UNR pour le X<sup>ème</sup> arrondissement ainsi qu'au MP13.

Des parcours similaires sont à attribuer aux autres individus concernés par les dossiers de la préfecture. Ainsi, Georges se met au service de l'antenne espagnole de l'OAS et « œuvrait à l'implantation, en métropole, de réseaux qui avaient déjà commencé à travailler pour le compte de cette branche de l'organisation<sup>86</sup> ». Il commence à travailler en tant que critique d'art pour *Rivarol* à l'âge de 19 ans. Il collabore avec l'hebdomadaire jusqu'en 1961, année de son arrestation. Durant cette période, il travaille également chez *Le Courrier de la Colère*, journal favorable à la conservation de l'Algérie française. C'est dans le cadre d'une mission pour le compte de *Rivarol* qu'il voyage en Algérie et qu'il participe courant 1958 à la « Semaine des barricades », dont il couvre par la suite le déroulement du procès. Il semble s'être opéré une sorte de glissement progressif dans la radicalisation de ses opinions, au point de passer à l'action : « Tout d'abord animé par le souci d'assurer son travail de journaliste, il a pris, par la suite, une part active sous le commandement de Pierre Lagailarde<sup>87</sup> ».

Nous pouvons également aborder le cas de Jean-Marie qui a participé à la formation d'un réseau d'action subversive de type OAS dès l'échec du « complot de Paris » auquel il a participé, et a continué à graviter dans des groupement affiliés à l'Organisation secrète par la suite. Le dossier individuel de Jean-Marie expose que durant 1961 et 1962, il « a fait preuve d'une grande activité dans les milieux d'extrême-droite. [...] Il est certain qu'en cas de nouveau putsch, Jean-Marie constituerait une menace grave et constante pour la sûreté des biens et des personnes et la sécurité de l'Etat<sup>88</sup> ». En outre, nous pouvons noter que Jean-Marie a connu la guerre d'Indochine en tant que volontaire dans le cadre de son service militaire. D'autres ont connu l'Indochine, tels qu'André<sup>89</sup> qui a fait campagne dans les rangs de la Légion Etrangère de mai 1946 à janvier 1950. Détenteur de la Médaille Coloniale et d'un poste à responsabilité de l'Association des Anciens du Corps Expéditionnaire d'Extrême-

---

<sup>85</sup> 77W5326\*, Dossier individuel de Bertrand

<sup>86</sup> 77W5215 - 652524\*, Dossier individuel de Georges

<sup>87</sup> 77W5215 - 652524\*, Dossier individuel de Georges

<sup>88</sup> 1W0105\*, Dossier individuel de Jean-Marie

<sup>89</sup> 77W4934 - 639570, Dossier individuel d'André

Orient, il se fait arrêter en juin 1962 pour avoir participé à la réunion d'un réseau OAS de Paris composé d'anciens d'Indochine.

Roger quant à lui est en 1962 un ancien militant de « Jeune Nation » et de son héritier, le Parti Nationaliste. Cependant, c'est de ce dernier groupement qu'il aurait « été exclu en septembre 1959 [...] pour "déviationnisme"<sup>90</sup> », sur une décision émanant des dirigeants-même du parti, dont Dominique Venner et Pierre Sidos. Il a de ce fait probablement croisé la route de Jean-François, dont le passif politique est proche. En effet, « ancien secrétaire général du mouvement "Jeune Nation", il a démissionné de ce groupement le 14 avril 1954. A la même époque, il était l'un des membres dirigeants du groupe des étudiants de *Rivarol* et faisait également partie de l'Union des Intellectuels Indépendants. Quatre ans plus tard, il est arrêté pour avoir causé des troubles entre des vendeurs d'*Aspect de la France* et de *Témoignage chrétien*, respectivement un périodique monarchiste prenant racine dans la « Restauration Nationale », et un hebdomadaire catholique. Il est à nouveau interpellé en novembre 1960 au cours d'un « ratissage effectué en vue d'empêcher toute manifestation contre une réunion organisée par la "Fédération des Etudiants Nationalistes"<sup>91</sup> ».

Tandis que l'un est exclu de la formation, l'autre démissionne et se fait connaître par la police pour des actions coup de poing. Ils sont finalement arrêtés tous les deux quelques mois plus tard chacun de leur côté, en raison de leur participation à des actions de l'Organisation secrète. Ce qui semble indiquer que Roger et Jean-François sont des militants fortement politisés, bien avant le moment OAS, au point de faire preuve d'une conduite susceptible de les radier d'un groupement déjà situé à l'extrémité de l'échiquier politique : rappelons que « Jeune Nation » est dissous en mai 1958, de même que le Parti Nationaliste en février 1959. Il convient de ce fait de souligner que Jean-François est notamment qualifié par la police de « militant d'extrême-droite des plus virulents<sup>92</sup> ».

Enfin, Francis, militant de la « Restauration Nationale », est arrêté en 1957 pour avoir « avec des camarades de ce mouvement, brisé une glace de la Librairie des Editeurs Réunis (d'obédience communiste) [...]. Au cours de cet incident, deux passants qui avaient tenté de s'interposer ont été molestés<sup>93</sup> ». Il fait de nouveau parler de lui en février 1958, cette fois en victime d'une agression par quinze personnes tandis qu'il collait des affiches faisant la

---

<sup>90</sup> 77W4982\*, Dossier individuel de Roger, note de renseignements du 6 novembre 1967

<sup>91</sup> 77W5075 - 489592\*, Dossier individuel de Jean-François, note d'informations de septembre 1964

<sup>92</sup> 77W5075 - 489592\*, Dossier individuel de Jean-François, note d'informations de septembre 1964

<sup>93</sup> 77W4986 - 646560, Dossier individuel de Francis, extrait de juillet 1962

promotion de conférences portant sur le colonialisme. Enfin, en novembre 1960, il est interpellé par la police dans le cadre d'opérations menées afin d'empêcher une manifestation d'extrême-droite projetée par le FNAF.

Ces historiques politiques correspondent à des trajectoires fortement axées à l'extrême-droite de l'échiquier politique et se présentent aussi bien violentes que non-violentes. Dans tous les cas, elles indiquent une forte politisation de ces individus qui rejoignent l'OAS de métropole à partir de 1961. Leur action subversive dans le cadre de l'Organisation secrète s'inscrit dans leur ligne de conduite respective, si bien que là où Francis est inculpé pour détention d'armes, Jean-François a participé à des attentats par explosifs.

Ce constat est à mettre en rapport avec d'autres éléments fournis par les dossiers individuels, qui témoignent de l'état d'esprit caractéristique dans lequel se trouvent les membres de l'OAS de Paris dans la vie quotidienne. On apprend ainsi que Jacques « a été interpellé le 2 avril 1962, en compagnie de sa maîtresse<sup>94</sup> », et que Bertrand a quant à lui été accusé de racisme en refusant de servir à boire à un client noir en novembre 1963. Accusation que l'intéressé dément alors, en affirmant que la raison du refus résidait en réalité dans la tenue « débraillée » du client en question, ce que le commissaire divisionnaire de la brigade mondaine semble confirmer en expliquant que « son manque de courtoisie et de tact, ses maladresses sont la cause d'incidents regrettables<sup>95</sup> ». Que cette dernière allégation soit vraie ou non, ces éléments sont néanmoins des indicateurs de la mentalité particulière des membres de l'Organisation secrète de Paris.

Ce n'est pas un hasard si une importante portion de l'Organisation secrète appartient à l'extrême droite. La culture de l'action armée, de l'engagement violent, voire du complot, est une caractéristique traditionnelle de cette partie de l'échiquier politique, comme l'écrit Olivier Wieviorka à propos de la Résistance :

[L]a culture d'avant-guerre [des militants de gauche] ne [les] prédisposait guère à embrasser la vie aventureuse que promettait l'armée des ombres. Les militants nationalistes, en revanche, étaient mieux armés pour affronter la nuit clandestine. Habités à faire le coup de poing, souvent entraînés au maniement des armes, ils

---

<sup>94</sup> 77W5006 - 644281, Dossier individuel de Jacques, note de renseignement de juin 1962

<sup>95</sup> 77W5326\*, Dossier individuel de Bertrand, lettre du commissaire divisionnaire de la brigade mondaine adressée au directeur de la Police Judiciaire, 20 janvier 1964

professaient parfois un goût prononcé pour la conspiration que la Cagoule avait, non sans bruit, révélé en 1937.<sup>96</sup>

Les gens de la Cagoule, dont les agissement s'inscrivent dans la pensée politique de l'Action française, ont également joué un rôle au cours de la Seconde Guerre mondiale, de la même façon que le reste de l'extrême droite française. Certains participent à la Résistance par pur antigermanisme, d'autres collaborent sous l'égide de Vichy par soutien au Maréchal et adhésion aux idées de la Révolution nationale, on retrouve les héritiers de Maurras parmi les membres de l'OAS. Il est possible d'affirmer l'existence de résistants maurassiens, « sans avoir besoin de recourir aux contorsions de ceux qui rêvent de faire de l'Action française "l'autre Résistance"<sup>97</sup> ». Nous reviendrons sur cette thématique de « l'autre Résistance », de la « nouvelle Résistance », qui est utilisée non seulement par les activistes de l'OAS de métropole pour légitimer leur action, mais aussi par ceux qui désirent prendre une revanche sur la personne du général de Gaulle.

Ainsi, l'extrême droite profite du conflit algérien pour fustiger le gouvernement à travers un argumentaire dont les arguments d'autorité sont la trahison et l'abandon. Cette percée est illustrée dès 1958 par les victoires poujadistes : « Les succès du mouvement Pujade lui ont aussi infusé un sang nouveau. Les poujadistes ont obtenu près de 40% des sièges dans les Chambres de Commerce aux élections de janvier<sup>98</sup> ».

### *Des fronts contre l'OAS : représentativité politique et opinion publique*

Les premiers réels succès de l'OAS ont lieu en métropole, et l'historiographie évoque régulièrement ces épisodes de réussite au prisme de la représentativité politique de l'Organisation secrète. Trois antennes divisent l'Hexagone : la Mission I d'Yves Gignac, la Mission II de Pierre Sergent, et la Mission III d'André Canal. « Selon Armand Belvisi, ces différentes appellations correspondaient à des missions différentes : la I pour la diplomatie, la II pour les militaires, la III pour les civils<sup>99</sup> ». Pour Rémi Kauffer, la Mission I envoyée dans

---

<sup>96</sup> WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance : 1940-1945*, Paris, Perrin, 2012, p.418

<sup>97</sup> VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, « Des maurassiens aux prises avec le nationalisme intégral : rupture résistante ou coexistence avec l'Action française (1940-1948) ? », *op. cit.*, p.306

<sup>98</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *op. cit.*, p.109

<sup>99</sup> QUIVY Vincent, *Les soldats perdus : des anciens de l'OAS racontent*, Paris, Le Grand livre du mois, 2003, p.128

l'Hexagone par Salan « ne sera jamais identifiée de façon claire<sup>100</sup> ». Sa faible activité y est sans doute pour beaucoup. La Mission II quant à elle est fondée par le capitaine Pierre Sergent, qui pense que puisque l'Algérie doit rester française, c'est dans l'Hexagone qu'il faut porter la lutte. Se voulant le représentant de « Soleil » sur place, l'un de ses objectifs principaux est de gagner l'opinion métropolitaine à la cause de l'OAS. Lorsqu'il arrive dans la capitale en juin 1961, ses premiers soutiens sont les monarchistes du journal *Aspects de la France*, né en 1947, héritier de L'Action française. Pierre Juhel et Louis-Olivier Roux s'organisent alors pour soutenir officieusement l'OAS. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater que parmi les intellectuels qui soutiennent l'Organisation secrète, bon nombre « adhèrent fréquemment à l'univers du monarchisme<sup>101</sup> ». Reprenant l'organigramme du colonel Godard, Sergent place Jean-Marie Curutchet à la tête de la branche ORO à partir de l'automne 1961.

En métropole, l'OAS revêt l'apparence d'une « lutte multiforme<sup>102</sup> », principalement marquée par la rivalité entre les réseaux. Elle s'apparente à « une organisation d'ensemble assez peu homogène, car inégalement disciplinée et dont l'analyse n'est pas sans rappeler celle d'une organisation féodale<sup>103</sup> ». Le manque de discipline des activistes métropolitains, l'absence de cohésion et de contrôle des réseaux éparpillés sur le territoire, constituent un problème majeur souvent mentionné par l'historiographie. Arnaud Déroulède établit une liste des diverses mouvances liées à l'Organisation secrète de métropole<sup>104</sup> :

- les restes du MP13, de tendance national-catholique, finissent par se fondre dans l'OAS à partir du 19 avril 1961
- le Maquis-Résurrection-Patrie de Marcel Bouyer, issu d'une scission avec le mouvement poujadiste. Il s'agit d'une frange plus radicale, plus corporatiste, plus nationaliste que l'UDCA, mais qui tient ses distances à l'égard de Salan.
- Jeune Nation, dirigé par Dominique Venner, grand « partisan de la révolution nationale et défenseur du souvenir du maréchal Pétain », ainsi que par les frères Sidos. Le mouvement est dissous en 1958 et publie par la suite un périodique du

---

<sup>100</sup> KAUFFER Rémi, *op. cit.*, p.163

<sup>101</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.65

<sup>102</sup> *Ibid.*, p.97

<sup>103</sup> FLEURY Georges, *Histoire secrète de l'OAS*, Paris, Le Grand livre du mois, 2002, p. 121

<sup>104</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, p.24-28

même nom. Il est animé en Bretagne par Horace Savelli, et en Provence par Arthur Reimbold.

- le FNC (Front National des Combattants) de Jean-Marie Le Pen. Ce mouvement est plus pacifique et davantage favorable à la V<sup>ème</sup> République que les autres, ce qui lui vaut de ne pas être dissous, et ce en dépit de l'antigaullisme dont fait preuve son président.
- Restauration Nationale, véritable « source d'appui logistique pour les premiers militaires clandestins qui [...] échafaudent les réseaux métropolitains »
- l'ACUF (Association des Combattants de l'Union Française), dont le président d'honneur est Salan, et dirigée par Yves Gignac. Son anticommunisme fait figure d'« alibi dans sa lutte contre [...] la Cinquième République »
- la Lettre Armée-Nation, une correspondance mensuelle diffusée chez les militaires en vue de dénoncer la politique du gouvernement gaulliste et de « mettre en évidence la stratégie de déstabilisation des soviétiques et de leurs agents en France, le tout au nom d'une politique passablement atlantiste et menée pour la défense de l'Occident ». Elle ne fait pas la propagande de l'OAS, mais devance cette dernière dans ses thématiques.

L'OAS finit par bénéficier aussi de son apparition dans le champ politique. Deux événements reviennent régulièrement comme marqueurs de cette mise en lumière : l'amendement Valentin et le meeting du Comité de Vincennes. Les visions d'Arnaud Déroulède et d'Olivier Dard, sur cette question, s'opposent relativement : pour l'un, ces événements constituent une illustration des réussites de l'Organisation secrète dans l'Hexagone, tandis que l'avis de l'autre apparaît plus nuancé. Le vote de l'amendement Valentin a lieu le 8 novembre 1961 : selon Arnaud Déroulède, il s'agit d'une première étape de stimulation de la classe politique métropolitaine par l'Organisation secrète, après de « nombreuses lettres de mobilisation envoyées [...] par Salan à des personnalités politiques<sup>105</sup> ». Le projet de loi de François Valentin consiste à renvoyer en métropole les appelés et le remplacer par un contingent pied-noir, afin d'une part de réduire l'hostilité de l'opinion publique métropolitaine, d'autre part d'impliquer davantage les pieds-noirs dans la défense de la cause « Algérie française ».

---

<sup>105</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, p.262

Des députés s'écrient qu'il s'agit de « l'amendement OAS », ou encore de « l'amendement Salan », et la loi n'est finalement pas votée. Olivier Dard souligne que « l'échec n'en est pas moins patent et ce, d'autant que, quelques semaines plus tard, le 15 décembre 1961 des députés qui ont voté l'amendement Valentin n'ont pas voté la motion de censure contre le gouvernement<sup>106</sup> ». Le meeting du Comité de Vincennes a lieu quant à lui le 16 novembre. Organisé à l'initiative des fondateurs du mouvement, Georges Bidault et Jacques Soustelle, il rassemble plusieurs milliers de personnes.

Ces dernières scandent le nom de Salan tout en critiquant la politique du général de Gaulle. Les interventions musclées de certains personnages tels que Jean-Marie Le Pen ou le commissaire Jean Dides valent au comité d'être dissous le 22 novembre suivant. Olivier Dard pense que ce meeting appartient à « différents événements qui ont assombri la perspective de l'OAS en métropole<sup>107</sup> ». Selon Arnaud Déroulède, ils seraient « importants d'un point de vue psychologique, mais pas assez durables pour mobiliser un courant d'opinion<sup>108</sup> ».

Par ailleurs, l'Organisation secrète de métropole est confrontée aux divisions. La Mission II de Sergent doit notamment faire face à la Mission III d'André Canal, envoyé dans l'Hexagone sur ordre de Salan. Les cadres d'Alger auraient souhaité s'en débarrasser, sa tendance à faire usage du plastic ayant finit par faire de lui un véritable gêneur (la question de mettre fin à ses jours aurait même été soulevée<sup>109</sup>). L'attrait au plastic du Monocle leur paraît dévier du but recherché par l'Organisation secrète en ce qu'il la condamne à s'enfermer dans une image ternie par le terrorisme aveugle.

En outre, le problème posé à Sergent par le groupement de Canal ne se borne pas seulement à un problème d'image : la facilité de l'action terroriste, l'appel de l'aventure qui se dégage de l'action de la Mission III en vient à séduire les membres de la Mission II, à tel point que la première va jusqu'à recruter parmi les rangs de la seconde. Les « nuits bleues » du début de l'année 1962, réalisée à l'initiative de la Mission III, nuisent de fait gravement à la façon dont l'opinion publique perçoit l'Organisation secrète, poussant Salan à supplier André Canal : « de grâce, cessez le plastic, il nous fait un mal énorme<sup>110</sup> ». Toutes les formes d'action ne sont pas considérées efficaces, car porter la guerre sur le territoire métropolitain comme le

---

<sup>106</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p. 183

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 184

<sup>108</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, p.263

<sup>109</sup> KAUFFER Rémi, *op. cit.*

<sup>110</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, p.247

souhaite la direction d'Alger ne peut pas se faire aussi aisément. En effet, l'opinion publique de métropole ne cherche pas à savoir qui est responsable des attentats, « quitte à attribuer à l'Organisation secrète des actions dans lesquelles il n'est pas certain qu'elle ait été engagée<sup>111</sup> », ce qui complique la marge de manœuvre des activistes.

Pour autant, le pic de plasticages en métropole est atteint entre janvier et février 1962, Paris comptant plus de la moitié des attentats durant le mois de janvier. Pour Anne-Marie Duranton-Crabol, « donnant une impression d'ubiquité, le plastic exerce une fonction de menace et d'intimidation<sup>112</sup> ».

Pris dans une spirale de violence qu'ils peinent à contrôler, les membres de l'OAS se perdent peu à peu dans les objectifs et les moyens. L'exemple de l'affaire Leroy/Villard montre que l'Organisation secrète exerce la violence au sein même de ses rangs.

L'affaire commence avec trois activistes de l'OAS en lien avec le Front nationaliste : Michel Leroy, René Villard et Jean Sarradet. Ils prennent l'initiative de contacter le gouvernement afin d'étudier l'éventualité de création d'une république pied-noir à part. Cette décision est prise à l'insu des dirigeants de l'OAS, et la contrepartie proposée consiste en la livraison de l'état-major complet de l'Organisation secrète aux forces de l'ordre<sup>113</sup>. Mais l'accord échoue sur le refus du gouvernement, et lorsque les cadres de l'OAS en découvrent l'existence, Leroy et Villard sont enlevés puis abattus. Sarradet, quant à lui, est placé à titre symbolique<sup>114</sup> sous les ordres du capitaine Le Pivain : c'est ce dernier qui met Leroy, un ami proche, à mort. Cet épisode témoigne de la spirale de violence qui emporte les activistes et les conduit à frapper parmi leurs propres rangs, parfois dans le cercle social proche, en une forme de brutalité fratricide.

« Leur engagement [...] est porté par une logique de résistance de plus en plus désespérée<sup>115</sup> » : ils comprennent donc qu'un retour au 13 Mai n'est plus possible. Comme l'armée ne basculera pas, il ne leur reste plus qu'à provoquer une insurrection populaire armée suffisamment importante pour espérer l'arrêt des négociations. Aussi bien en Algérie qu'en métropole, les événements prennent une tournure sanglante qui suscite la réaction des autorités et de l'opposition. L'attentat de Pont-sur-Seine est considéré à l'unanimité par

---

<sup>111</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.98

<sup>112</sup> *Ibid.*, p.100

<sup>113</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p.207

<sup>114</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.95

<sup>115</sup> THENAULT Sylvie, *op. cit.*, p. 215

les auteurs comme le moment de prise de conscience, par l'Etat, de la menace représentée par l'Organisation secrète. De la même façon, « l'attentat dans l'immeuble d'André Malraux qui coûte la vue à une petite fille de 4 ans, Delphine Renard, succédant à un attentat contre Jean-Paul Sartre, soulève l'indignation d'une opinion française excédée<sup>116</sup> ». La photographie diffusée de la petite fille remet totalement en question le bien-fondé du discours résistant de l'Organisation secrète aux yeux de l'opinion publique. Ces événements soulignent clairement l'écart d'empathie à l'égard de l'OAS entre la population métropolitaine et les européens d'Algérie. La mobilisation contre l'Organisation secrète constitue de fait un point majeur de l'historiographie qu'il convient d'aborder ici.

L'action de l'OAS octroie à l'exécutif des prérogatives exceptionnelles, desquelles Arnaud Déroulède tire une double lecture : le fait que le gouvernement finisse par prendre au sérieux l'Organisation secrète, et l'inquiétude de l'opposition de voir s'agrandir ces pouvoirs extraordinaires (point sur lequel nous reviendrons à propos des sources). Olivier Dard va dans le même sens, expliquant qu'il existe entre l'Etat et l'OAS un véritable « déséquilibre des forces, même si les responsables du maintien de l'ordre se plaignent régulièrement dans leurs souvenirs de leur absence de moyens<sup>117</sup>. » Ainsi, la création en octobre 1961 de l'OCCAJ (Office central de coordination de l'action judiciaire) sous l'autorité du commissaire principal Guépratte, témoigne de la volonté des autorités d'en découdre avec l'OAS.

Par ailleurs, un pan délicat de l'histoire de l'Organisation secrète abordé par l'historiographie, est celui des barbouzes, ou plus généralement de la lutte clandestine contre l'OAS. Arnaud Déroulède et Olivier Dard évoquent le MPC (Mouvement pour la Coordination) créé le 31 octobre 1961 et dirigé par Lucien Bitterlin. Sous la dénomination du « Talion », le mouvement se livre à Alger à une véritable bataille contre l'Organisation secrète, de laquelle celle-ci sort victorieuse.

Mais il ne s'agit alors que d'« un abcès de fixation utilisé pour mobiliser les forces de l'OAS, permettant ainsi aux hommes de Michel Hacq de poursuivre leurs enquêtes dans de moins mauvaises conditions<sup>118</sup> ». Anne-Marie Duranton-Crabol aborde elle brièvement l'OCC (Organisation Clandestine du Contingent)<sup>119</sup>. Pour elle, l'existence de telles organisations clandestines à tendance gaulliste s'explique par l'impatience de certains milieux, soucieux de

---

<sup>116</sup> STORA Benjamin, *op.cit.*, p.75

<sup>117</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p. 197

<sup>118</sup> DEROLEDE Arnaud, *op. cit.*, p.300 ; DARD Olivier, *op. cit.*, p. 195

<sup>119</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.111

voir aboutir la politique du gouvernement le plus rapidement possible, au point de ne pas hésiter à franchir le pas de l'illégalité. Le fait que le FLN, la police et les barbouzes « agissent souvent en collaboration<sup>120</sup> » à Alger, marque l'isolement d'une OAS prise entre deux fronts : le gouvernement d'un côté, le FLN de l'autre.

Pour ajouter à la dimension d'isolation, trois thèmes structurent par ailleurs la lutte de gauche contre l'OAS selon Anne-Marie Duranton Crabol : « antifascisme, unité d'action avec le Parti communiste, attitude à l'égard du pouvoir gaulliste<sup>121</sup> ». Elle évoque une série de moments de manifestation contre l'OAS, en faveur de la paix en Algérie, face à ce que la gauche désigne comme la mollesse du gouvernement contre les « fascistes » de l'OAS.

A l'issue de l'attentat manqué qui touche Delphine Renard, le 8 février 1962 constitue un point de basculement, un tournant unanimement reconnu par les auteurs : une manifestation de protestation contre l'OAS se solde par une charge meurtrière des forces de l'ordre qui presse des dizaines de civils contre les grilles du métro Charonne. Le bilan est de huit morts. S'ensuit la fin des interdictions des manifestations officielles hostiles à l'OAS, et le 13 février, jour de l'inhumation des victimes du 8 précédent, n'est « pas seulement une démonstration d'hostilité envers le gouvernement<sup>122</sup> », mais aussi une mobilisation à l'encontre de l'Organisation secrète.

Au contraire pour Arnaud Déroulède, ces manifestations constituent moins une action anti-OAS que des moyens de « faire pression sur le gouvernement pour le pousser à user de méthodes plus sévères vis-à-vis de l'OAS<sup>123</sup> ». Rémi Kauffer avance lui que « si la gauche subodore un accord entre gaullisme et OAS, le pouvoir, tout aussi méfiant, craint d'être déstabilisé au mauvais moment par la convergence de toutes les forces d'opposition, gauche d'un côté, activisme Algérie française de l'autre<sup>124</sup> ». Se pose de fait la question du parti communiste : la gauche doit-elle faire le jeu du PCF ? Si son concours paraît aux dirigeants de gauche essentiel à l'apport de militants, au sein des syndicats, il fait l'objet d'âpres négociations. A tel point qu'une autre question émerge des écrits sur l'Organisation secrète : ne pas faire le jeu des communistes ne reviendrait-il pas, pour la gauche, à faire celui de l'OAS ?

---

<sup>120</sup> STORA Benjamin, *op.cit.*, p.73

<sup>121</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.112

<sup>122</sup> *Ibid.*, p.117

<sup>123</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, p.320

<sup>124</sup> KAUFFER Rémi, *op. cit.*, p.269

Anne-Marie Duranton-Crabol y apporte une réponse en prenant l'exemple de Guy Mollet, décrivant sa position comme étant celle d'un homme « qui se bat sur trois fronts, à la fois contre le Parti communiste, contre l'OAS et contre le pouvoir en place<sup>125</sup> ». Cette situation tangente a pu à la fois être interprétée par Salan comme une première manifestation « collective » contre le pouvoir, et par Sergent comme une mauvaise appréciation des « données de la situation ».

Pour marquer son opposition à l'OAS, la gauche a dû alors s'interroger sur la nécessité de faire un « petit bout de chemin avec le régime<sup>126</sup> ». Les militants éprouvent en général un réel scepticisme à l'égard du général de Gaulle, qui selon eux met davantage de cœur à réprimer ceux qui luttent contre l'OAS, qu'à réprimer l'OAS elle-même (ce que les jeunes communistes désignent par le terme de « solidarité de classe », qui existerait entre les gaullistes et l'OAS).

Mais certaines voix s'élèvent pour avancer que s'il faut lutter contre de Gaulle et contre l'OAS à la fois, il faut d'abord se concentrer sur l'Organisation secrète. D'où la nécessité de faire ce « bout de chemin » décrit par le club Jean Moulin. Par ailleurs, si la gauche a été tentée par la contre-clandestinité, et si quelques groupuscules d'extrême-gauche n'excluent parfois pas une contre-action armée, le manque d'armes et de moyens a constitué un frein majeur au passage à l'acte.

Tout au plus, Rémi Kauffer mentionne l'infiltration en août 1961, par des communistes du service d'ordre du PCF, du réseau « Plume » d'Armand Belvisi. L'objectif des cadres du parti consiste à montrer à l'opinion publique que le gouvernement gaulliste ne met pas tout en œuvre pour lutter contre l'OAS. Mais bien vite, la direction fait cesser cette entreprise, car « Thorez craint de donner prétexte à des "provocations" nuisibles au Parti<sup>127</sup> » si des membres venaient à être arrêtés, et parce que « les communistes ne seraient pas trop mécontents si gaullistes et OAS s'affaiblissaient mutuellement ».

---

<sup>125</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.122-123

<sup>126</sup> *Ibid.*, p.124, s'appuyant sur « En attendant la démocratie », *Bulletin du club Jean Moulin*, 28, février-mars 1962

<sup>127</sup> KAUFFER Rémi, *op. cit.*, p.181

## 2) L'inversion des représentations

L'un des objectifs des cadres de l'OAS de métropole est d'atténuer, sinon de renverser l'hostilité populaire de la métropole à son égard. Pour ce faire, elle emploie un discours de légitimation que l'on peut illustrer à travers les lettres ouvertes de Salan à la presse métropolitaine, ou la détresse de Pierre Sergent lorsqu'il découvre l'effet désastreux qu'ont les plasticages à répétition de la Mission III du Monocle sur l'opinion publique.

Ce discours est partagé par une grande partie des membres de l'Organisation secrète qui agit dans l'Hexagone, qui se sentent investis de la mission de résistance qui avait animé une partie des Français sous l'Occupation : « l'Organisation armée secrète [...] entend rejouer l'épopée de la Résistance, avec, dans le rôle du pouvoir disqualifié et du gouvernement traître à la patrie, Charles de Gaulle<sup>128</sup> ». S'opère alors, tant dans l'esprit des activistes que dans leurs formules, une inversion des représentations et des réalités politiques. Ces retournements se manifestent à travers la discréditation, voire la diabolisation du général de Gaulle, et le fantasme d'une OAS comme nouvelle Résistance, dernière défense d'une France en plein naufrage.

### *De Gaulle : « traître » ou décideur cohérent ?*

L'OAS, qu'elle opère en Algérie ou en métropole, défend la cause « Algérie française ». Cette cause est chère à la population européenne du sol algérien, mais n'est pas partagée par la majorité des métropolitains. Le concours des pieds noirs au retour du Général au pouvoir ne va d'ailleurs pas de soi, elle est surtout une réponse à cette aspiration, de Gaulle apparaissant dans un premier temps comme une garantie de la conservation du territoire : « C'est que l'Algérie, et surtout Alger, est, notoirement, anti-gaulliste. On y entretient une sorte de culte à la mémoire du maréchal Pétain dont les mots d'ordre paternalistes avaient flatté les tendances conservatrices et "colonialistes" générales<sup>129</sup> ». L'évolution des discours, puis de la politique du général, insinue donc facilement, chez les pieds-noirs ainsi que chez les militaires qui ont fortement appuyé le retour du Général, une sensation d'abandon, voire de trahison.

---

<sup>128</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *op. cit.*, p.332

<sup>129</sup> *Ibid*, p.111

Nous avons vu précédemment qu'avant même la création de l'OAS, les représentants de la IV<sup>ème</sup> République, sont susceptibles de devenir les cibles de l'activisme pro-Algérie française. Dans la continuité d'un tel constat, lorsque l'Organisation secrète émerge, s'opère progressivement un retournement, une inversion de l'adversaire : le FLN passe peu à peu au second plan, derrière de Gaulle, qui a « trahi ».

L'en-tête d'un site internet aujourd'hui consacré à l'Algérie française résume la problématique et témoigne d'un conflit qui n'est pas encore résolu : « La face cachée de Charles de Gaulle, un grand homme ou un criminel ?<sup>130</sup> ». L'historiographie évoque régulièrement cette thématique de la supposée trahison du chef de l'Etat perçue par les milieux activistes. Il convient donc de revenir sur les trajectoires croisées de l'homme du 18 juin et de l'OAS.

Lorsqu'à l'issue du 13 Mai, le général de Gaulle revient au pouvoir, c'est en partie grâce au soutien des activistes pro-Algérie française, qui voient en lui la garantie de la conservation de la colonie. C'est aussi le cas d'un certain nombre de gaullistes tels que Jacques Soustelle ou Georges Bidault, futurs fondateurs du CNR-OAS (Conseil National de la Résistance) : pour eux, son retour est la « condition *sine qua non* de la réalisation de cet objectif<sup>131</sup> ». Selon Sylvie Thénault, en 1958, de Gaulle n'a pas encore prévu l'indépendance, même s'il la pense inéluctable.

Ce serait croire que les hommes au pouvoir, seuls acteurs de l'Histoire, en tirent les ficelles à leur gré. [...] Penser que le général de Gaulle, une fois au pouvoir, a réussi à manœuvrer pour atteindre un objectif préconçu, semble illusoire eut égard à l'imprévisibilité des événements historiques, créant une conjoncture sans cesse inédite et mouvante, peu propice à l'application maîtrisée d'un plan établi.<sup>132</sup>

Pour Guy Pervillé, au contraire, le président de la V<sup>ème</sup> République aurait prévu l'abandon de la colonie avant l'insurrection, dès 1947, ne croyant pas à l'intégration des musulmans dont les mœurs lui paraissent trop différents :

---

<sup>130</sup> Algérie Française, *Charles de Gaulle le Grand Criminel* [En ligne]. <http://www.de-gaulle.info/> (Page consultée le 22 juin 2015)

<sup>131</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p. 37

<sup>132</sup> THENAULT Sylvie, *op. cit.*, p.166

La différence des niveaux de vie et des comportements démographiques, et l'absence de frontière politique, produiraient inévitablement une immigration massive [...]. "La France ne serait plus la France", c'est-à-dire "un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne"<sup>133</sup>

Le général, informé depuis des années du problème algérien, aurait donc effectivement été forcé de tromper les militaires et les pieds-noirs en juin 1958, remontant loin dans sa résolution à rendre l'Algérie indépendante (jusqu'en 1944). Le terme de « trahison » n'est cependant utilisé aujourd'hui que par des anciens de l'Algérie française, à l'image de Pierre Descaves, ancien subordonné de Jean-Claude Pérez dans l'OAS, qu'il considère toujours comme un ami. Pour lui, il ne fait aucun doute que « tirer, tirer, tirer, tuer des Français est une obsession chez cet homme sanguinaire [de Gaulle]<sup>134</sup> ». En admettant que de Gaulle ait véritablement « trahi », aurait-il davantage trahi en étant clair sur ses objectifs, qu'en se contentant de suivre le cours des événements ?

Quoi qu'il en soit, l'évolution du discours du chef de l'Etat après son retour au pouvoir s'accompagne d'une méfiance accrue des activistes, jusqu'au FAF et ses projets d'assassinat politique : passant de « je vous ai compris » à l'évocation de l'« Algérie algérienne », il montre sa main et convainc les milieux activistes de les avoir dupés. L'assassinat du monarque républicain, devient une option, puis une priorité presque sacrée dans l'esprit de ces derniers.

Cette priorité est d'autant plus acceptée que le général ne préfigure pas comme un symbole auquel les militaires de l'OAS seraient particulièrement attachés. Selon Raoul Girardet, au sein même de l'armée, sa popularité n'est pas celle de l'opinion publique métropolitaine : « les sentiments d'attachement profond à la personne du général de Gaulle ne se trouvent guère exprimés que dans le petit groupe, numériquement assez restreint, des officiers ayant servi entre 1940 et 1943 dans les Forces françaises libres<sup>135</sup> ». De Gaulle cristallise l'ensemble des griefs de l'Organisation secrète. Pour les activistes, tuer le général revient à déstabiliser le régime et ouvrir la voie à la victoire, même si beaucoup hésitent. Il est d'ailleurs possible de faire un parallèle avec l'analyse du terrorisme russe de Gilles Ferragu :

---

<sup>133</sup> PERVILLE Guy, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Picard, « Signes du temps », 2002, p.187, citant également PEYREFFITE Alain, *C'était de Gaulle*, Editions de Fallois et Fayard, t.1, 1994, p.52

<sup>134</sup> DESCAVES Pierre, *Une autre histoire de l'OAS : Topologie d'une désinformation*, Paris, Atelier Fol'fer, 2007, p.97

<sup>135</sup> GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Pocket, 2001, p.308

« frapper les hauts fonctionnaire du tsarisme est une chose, tuer le tsar est beaucoup moins évident. Elu de Dieu, Père des peuples, il apparaît nimbé d'une aura sacrée. Son assassinat n'est certes pas impossible, mais il paraît impensable<sup>136</sup>. » Si Charles de Gaulle n'est pas « élu de dieu », et ne se targue pas non plus d'être « père des peuples », il n'en reste pas moins un président populaire en métropole et fait figure de père symbolique pour un certain nombre d'activistes. La cause « Algérie française » est alors supplantée par le régicide : ainsi, « [Bastien-Thiry] a exposé en détail [...] les motifs théologiques qui lui conféraient à la fois le droit et la mission d'abattre de Gaulle, l'archi-traître, l'anti-France<sup>137</sup> ».

Les tentatives ne s'arrêtent qu'en 1965 avec l'arrestation de Gilles Buscia, mais les irréductibles de l'OAS illustrent cette dimension sacrée de l'activisme visant la tête de l'Etat : alors même que l'Algérie n'est plus française, les essais se poursuivent et les anciens de l'Organisation secrète s'apparentent de plus en plus à une secte. C'est de cette manière que Gilles Ferragu aborde ces milieux en décryptant les termes employés par Emile Henry, un militant anarchiste ayant visé, en 1894, un café où il fait dix-sept morts : « Il évoque ainsi sa « conversion » — le terme est intéressant, illustrant le côté quasi sectaire du milieu activiste<sup>138</sup> ».

Mais s'il paraît de plus en plus évident pour les membres de l'OAS qu'il faut éliminer le président pour que leur action aboutisse, ils restent dans l'incapacité à donner une raison pour laquelle ce dernier aurait renoncé à son passé : la sénilité, la vanité, entre autres, sont invoquées, à la manière d'un nouveau Pétain. Anne-Marie Duranton-Crabol souligne en outre un paradoxe de cette OAS qui se veut nouvelle Résistance, tout en comptant d'anciens vichyssois dans ses rangs. Ainsi, une frange de l'Organisation secrète assimile la République au nazisme et de Gaulle à Hitler ou à Pétain, et lorsque certaines figures d'extrême droite affichent publiquement leur soutien à la V<sup>ème</sup> République, ils se heurtent à l'opposition de leurs coreligionnaires : « Même Pierre Boutang, à la fin 1960, choisit la défense du régime plutôt que la cause de l'Algérie française, suscitant la réaction d'autres anciens d'Action française qui l'accusent de répéter l'erreur de Maurras, "supporter jusqu'au bout du gouvernement de Vichy, autre modèle d'"Etat restauré", malgré ses vicissitudes et ses compromissions"<sup>139</sup> ».

---

<sup>136</sup> FERRAGU Gilles, *Histoire du terrorisme*, Paris, Perrin, 2014, p.78

<sup>137</sup> KAUFFER Rémi, *op. cit.*, p. 355

<sup>138</sup> FERRAGU Gilles, *op. cit.*, p.116-117

<sup>139</sup> VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Les vichisto-résistants de 1940 à nos jours*, Paris, Perrin, 2008, p.645-646

Pour Anne-Marie Duranton-Crabol, « en diabolisant de Gaulle, les activistes se libèrent au fond du fardeau de la culpabilité<sup>140</sup> », l'action violente devient alors une action de légitime défense, qui vise avant tout à éviter le chaos, le communisme, le fascisme, à préserver l'Occident. Le fait de considérer de Gaulle comme un traître est favorisé par la tendance de certains milieux pro-Algérie française, selon Rémi Kauffer, à voir en Pétain le garant de la liberté de l'Algérie face aux Allemands sous l'Occupation, et de l'ordre face aux musulmans, là où de Gaulle est vu comme un « militaire-qui-fait-de-la-politique<sup>141</sup> ». Ce qui ne signifie pas pour lui qu'ils soient favorables à la collaboration : il les définit comme « maréchalistes » plutôt que comme « pétainistes », excluant ainsi de son discours les éléments vichyssois mentionnés par Anne-Marie Duranton-Crabol.

Peut-être pourrions nous encore nuancer cette idée en avançant que la proximité chronologique entre l'appel du 18 juin et la signature des accords d'Evian expliquerait pourquoi un certain nombre d'anciens résistants, membres de l'OAS, ont jugé légitime de se rebeller contre celui dont ils avaient auparavant suivi l'exemple. Il en va de même pour les gaullistes de la première heure qui se sont trouvés surpris par la politique algérienne de l'homme du 18 juin, en lequel ils avaient fondés leurs espoirs de conservation.

Par ailleurs, Anne-Marie Duranton-Crabol utilise la notion de « dédoublement<sup>142</sup> » des membres de l'OAS pour expliquer leur passage à l'acte. En prenant l'exemple de Roger Degueldre, qui a été pour de nombreux activistes un modèle, elle avance l'idée d'un « décalage vertigineux entre la perception de soi, toute de dignité, et la réalité mortifère du comportement ». En quelque sorte, ce décalage s'inscrit dans la logique de dédouanement qui s'opère vis-à-vis des accusations dont de Gaulle fait l'objet.

Elle évoque également le dévouement de certains individus à un « père symbolique » (notamment Armand Belvisi à l'égard de Jean-Marie Bastien-Thiry), ou encore le fait que d'autres éprouvent une sensation de devoir, de nécessité. La violence serait un mal nécessaire auquel ils consentiraient à s'adonner. Pour le commissaire Jacques Delarue<sup>143</sup>, l'appel de l'aventure apparaissait décisif dans le passage à l'acte. Cette hypothèse peut expliquer en partie l'engagement des anciens résistants de l'OAS, puisque certains d'entre

---

<sup>140</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.81

<sup>141</sup> KAUFFER Rémi, *op. cit.*, p. 26

<sup>142</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.85

<sup>143</sup> DELARUE Jacques, *L'OAS contre de Gaulle*, Paris, Fayard, nouvelle éd. 1994, p.76-77 [1981]

eux, « la paix revenu, demeurèrent marqués par le goût de l'aventure<sup>144</sup> ». Néanmoins, cette explication ne suffit pas à rendre compte de toute la complexité qui caractérise le jeu de la Résistance au sein de l'OAS.

### *La nouvelle Résistance*

Il existe dans l'esprit des activistes une confusion évidente entre les causes de la Résistance et celles de l'OAS. Cette confusion se décline en premier lieu à travers la distinction établie entre « être OAS » et « être de l'OAS », qui peut être rapprochée avec les nuances opposant « résistance-organisation » et « résistance-mouvement » :

Dans les réseaux ou les mouvements, voire les partis et les syndicats clandestins, l'engagement se caractérise par sa durée, son intensité et sa répétition, ce qui permet de considérer les hommes et les femmes qui y entrent comme des membres. Ce terme ne saurait en revanche qualifier les participants à la résistance-mouvement dont l'engagement restait ponctuel, occasionnel et limité, ce qui ne signifie pas pour autant que l'historien doive le négliger.<sup>145</sup>

De la même façon qu'il existe une force silencieuse et peu active qui partage la cause de l'OAS, la Résistance présentait en son temps une masse moins engagée mais bien présente. Cette sous-partie met l'accent sur le fait que, bien que leurs causes soient radicalement différentes, les similitudes existant entre l'OAS et la Résistance suffisent pour les membres de la première à s'identifier à ceux de la seconde.

L'idée de nouvelle Résistance est d'ailleurs au cœur du questionnement sur la politisation du combat de l'OAS, car comme l'écrit Bernard Herman :

Comme son aînée cette Résistance doit donc accoucher d'une société nouvelle reposant sur un régime nouveau. Cette image toutefois ne s'est pas immédiatement imposée à tous. Les partisans de la seule défense de l'Algérie française ont pendant plusieurs mois préféré présenter l'image d'une Résistance défensive et ne se sont ralliés à celle d'une Résistance plus politique, prônée depuis le début par les militants de l'extrême droite,

---

<sup>144</sup> MICHEL Henri, *Histoire de la Résistance en France : 1940-1944*, Paris, PUF, 1987, p.126

<sup>145</sup> WIEVIORKA Olivier, *op. cit.*, p.106

qu'à l'approche du cessez-le-feu, ne voyant plus d'autre solution qu'abattre le régime et son chef pour faire triompher leur cause.<sup>146</sup>

La cause « Algérie française » se veut apolitique. Ce n'est qu'au fur et à mesure de l'évolution du conflit algérien que ses partisans les moins politisés sont touchés par les thèses d'extrême droite des activistes les plus engagés. Dans ce cadre, l'idéal de Résistance est transformé, détourné au profit d'aspirations qui ne sont pas les mêmes que les combattants de l'armée des ombres.

La Résistance est bien l'une des références majeures des cadres de l'Organisation secrète et de ses activistes. Bernard Herman déclare que 30% des documents émanant de l'OAS qu'il a étudiés pour ses travaux sur l'OAS parisienne<sup>147</sup> mentionnent le mot « Résistance ». Selon Morland, Barangé et Martinez, « du côté des modèles revendiqués, la résistance et le maquis dominant. [...] Philippe Castille [...] évoque [...] le Viêt-Minh et les groupes antiactivistes de Miami<sup>148</sup> ». Philippe Castille est originaire d'Algérie, un temps représentant de commerce. Officier de réserve dans l'artillerie, il est désigné pour réaliser l'attentat au bazooka contre le général Salan de janvier 1957<sup>149</sup>. Ce dernier est alors considéré comme un « "mou" aux yeux de certains "ultras"<sup>150</sup> », justifiant ainsi la nécessité de l'abattre. Castille est emprisonné en raison de sa participation à la « Semaine des Barricades » pour une dizaine d'années de travaux forcés, mais s'évade en parvenant préalablement à se faire admettre à l'hôpital Mustapha. Il rejoint par la suite Ortiz, Lagailarde et Argoud à Madrid. Condamné à nouveau, il tente de s'échapper de prison à l'aide d'une mitrailleuse en bois qui ne parvient pas à leurrer les gardes en faction.

Lorsque Castille est interrogé sur sa responsabilité quant aux nuits bleues parisiennes, il explique :

Le but de ces explosions était surtout de « faire du bruit, afin que les soldats qui combattaient Outre-Mer sachent qu'ils étaient soutenus en Métropole ». A une question du Président, Castille précise que ce n'est pas lui qui a désigné les personnes

---

<sup>146</sup> HERMAN Bernard, *op. cit.*, p.220

<sup>147</sup> *Ibid.*, p.207

<sup>148</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *op. cit.*, p.333

<sup>149</sup> 77W5153 - 650046 , Dossier individuel de Philippe Castille, dépêche de France Soir du 10 juillet 1963, « Castille, l'homme au bazooka a tenté de s'évader à l'aide d'une mitrailleuse en bois. A l'île de Ré, il a été repris avec Vincent (qui blessa la petite Delphine) et trois autres OAS »

<sup>150</sup> *Ibid.*

plastiquées, mais les dirigeants du réseau de Paris. Les victimes étaient choisies en raison de leur appartenance à l'U.N.R., au Parti Communiste ou à divers groupes progressistes.<sup>151</sup>

A travers cette tentative de dédouanement, Philippe Castille exprime néanmoins les antagonismes existant entre les antennes de métropole et d'Espagne (rappelons qu'il appartient principalement à l'antenne espagnole, et non métropolitaine). Il s'agit ici de rejeter la faute sur l'autre : se disputer la légitimité se confond finalement avec l'opportunité de diaboliser l'autre. Le parcours de Philippe Castille montre également à quel point l'état d'esprit de certains membres de l'OAS, et ce qu'on pourrait qualifier de véritables aventures peut prendre une dimension rocambolesque.

D'autre part, une partie de notre échantillon sont d'anciens résistants ou issus de la France libre. Un membre de l'OAS de Paris renseigné par les archives de la préfecture de police de la capitale permet notamment d'en apprendre davantage sur ces résistants passés à l'OAS. Claude est l'ancien sénateur de Sétif, et a « quitté l'UNR en même temps que Jacques Soustelle pour devenir par la suite l'un des fondateurs du Comité de Vincennes<sup>152</sup> ». Il prend la fuite et passe à la clandestinité après que son immunité parlementaire soit levée en décembre 1961.

Résistant membre des Forces Françaises Combattantes, il est emprisonné à Fresnes en avril 1943 avant d'être déporté à Mathausen quelques mois plus tard. Il est libéré et rapatrié à la fin de la guerre, et n'a pas participé à la guerre d'Indochine en raison de son statut de déporté. Il est en outre détenteur de plusieurs décorations telles que la croix de Guerre, la croix de Combattant Volontaire et la Médaille de la Déportation.

La participation de Claude à l'action de l'OAS s'articule autour de son secrétaire particulier, Armand. Celui-ci a servi de « boîte aux lettres » au capitaine Sergent et au lieutenant Godot, deux des figures majeures de l'Organisation secrète de métropole. Les deux hommes lui ont été présentés par Claude, et pour justifier sa complicité, Armand explique : « "Je lui dois tout", déclare-t-il. "Ma situation, tout d'abord, puis la sympathie et l'amitié qu'il a toujours manifestées à mon égard. Néanmoins, il était mon patron et je me trouvais à son

---

<sup>151</sup> 77W5153 - 650046, Dossier individuel de Philippe Castille, Tribunal Militaire Spécial, 5 septembre 1962

<sup>152</sup> 77W2986 - 466497 - Dossier individuel de Claude, extrait du 13 mars 1973

service."<sup>153</sup> » On le voit, il existe une totale asymétrie entre certains membres de l'OAS de métropole : quand certains, nous l'avons abordé précédemment, proviennent des milieux collaborateurs (voire collaborationnistes) les plus virulents, d'autres peuvent sortir des rangs de la Résistance la plus ponctuelle, et inspirer une loyauté solide. Il ne semble donc pas exister d'appartenance politique caractéristique lorsqu'il s'agit d'intégrer l'Organisation secrète.

Les plus jeunes, de même, nous l'avons vu, ont parfois un père, ou un proche issu de la Résistance. De fait, certains membres de l'OAS de métropole, convaincus d'avoir raison, de porter une cause qu'ils jugeaient juste, ont pu se considérer comme les héritiers de ceux qui avaient lutté contre l'Occupation, en dépit des éléments à tendance vichyssoise qui sévissaient à leurs côtés dans l'Organisation secrète.

Un sentiment qui n'a fait que renforcer en eux l'idée de trahison imputée à de Gaulle, désigné comme celui qui, en amorçant les négociations, aurait renoncé à cet héritage à l'origine même duquel il se trouvait. La guerre d'Algérie ayant lieu vingt ans après la Seconde Guerre mondiale, il n'est pas surprenant ni paradoxal que ces activistes aient pu se penser comme une nouvelle forme de Résistance. Ainsi, la volonté de Jean-Jacques Susini de faire référence à l'Armée secrète de la Résistance dans le sigle de l'OAS lors de sa création, de même que la « sédition » de Jacques Soustelle et de Georges Bidault, lorsqu'ils créent le CNR, s'inscrivent dans cette logique.

Néanmoins, cette prétention de « nouvelle Résistance » ne doit pas éclipser que seuls 3% des activistes de notre échantillon ont été des anciens résistants. L'OAS de métropole n'est donc pas l'héritière de la Résistance. L'action violente qu'elle déploie et dont elle fait progressivement un fin en soi achève de la démarquer de ce dont elle se réclame.

### *L'OAS de métropole : vichystes, vichysto-résistants, résistants*

L'historiographie fait souvent état d'une coexistence binaire, au sein de l'OAS, entre d'un côté d'anciens résistants, véritables combattants de la liberté, et de l'autre des nostalgiques de Vichy, déterminés à prendre leur revanche sur de Gaulle et en finir avec la République. L'ouvrage de Morland, Barangé et Martinez présente cette particularité : « A ces

---

<sup>153</sup> 77W2986 - 466497, Dossier individuel de Claude, procès Claude/Armand, Tribunal Militaire Spécial, 11 août 1962

malheureux défendant une terre [...] s'ajoutèrent les éternels comploteurs, secrétés depuis toujours par le mépris de la République, les aigris de la Libération, inspirés par la haine du général de Gaulle, les attardés du fascisme, conduits par la nostalgie<sup>154</sup> ».

Ce constat, s'il recèle sa part de vérité, ne tient pas compte d'une réalité parfois plus complexe, comme elle a pu être décrite par Olivier Wieviorka : « du patriotisme à l'antifascisme, la révolte pouvait puiser à des sources variées, ce qui explique la diversité politique — implicite ou revendiquée — des formations clandestines<sup>155</sup> ».

Georges Bidault est un exemple représentatif des résistants préalablement attachés au Général : gaulliste de la première heure, il est aussi président du Conseil National de la Résistance sous l'Occupation. Fondateur du Mouvement Républicain Populaire (MRP), il se fait élire député de la Loire en 1946 et est réélu en 1951 et 1956.

Sa carrière pour le moins importante le conduit à occuper les postes de Ministre des Affaires Etrangères, Vice-président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et Président du Conseil en 1946 et 1949. Le processus conduisant à son passage à la clandestinité résulte d'une succession de petites rébellions dues à son opposition résolue à l'indépendance, qui finissent par l'y pousser.

Président depuis novembre 1959 du Rassemblement pour l'Algérie française dont le but est de se poser comme force d'opposition légale à la politique définie par le général de Gaulle concernant l'Algérie, il est interdit de séjour sur le territoire algérien à partir de 1960. Une telle décision lui fait déclarer : « Si la politique du 16 septembre se poursuit, je passerai par-dessus les interdictions<sup>156</sup> ». Il exprime par la suite sa sympathie envers les responsables de la « Semaine des Barricades » et critique de manière acide la venue de Nikita Khrouchtchev en France en assimilant l'événement à une promotion de *L'Humanité*.

Comme nous l'avons déjà vu, il est en outre l'un des membres fondateurs du Comité de Vincennes. Lors d'une conférence de presse de janvier 1961, il déclare illégal le référendum et rappelle une déclaration du général de Gaulle lui-même : « l'insurrection nationale est inséparable de la libération nationale<sup>157</sup> ». Cette phrase, reprise par l'une des plus grandes figures la Résistance, montre le basculement total opéré par certains membres de l'OAS de métropole par rapport à la personne du général de Gaulle. Il s'agit de résister contre l'ancien

---

<sup>154</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *op. cit.*, p.11

<sup>155</sup> WIEVIORKA Olivier, *op. cit.*, p.107

<sup>156</sup> 77W4994 - 274706, Dossier individuel de Georges Bidault, extrait du 10 mai 1962

<sup>157</sup> 77W4994 - 274706, Dossier individuel de Georges Bidault, extrait du 10 mai 1962

résistant, le symbole est fort. Et de ce fait, lorsque Georges Bidault disparaît de son domicile en mars 1962, il laisse une lettre signée de son nom, avec la mention « pour le Conseil National de la Résistance en métropole », créant ainsi l'organe parallèle à l'OAS, le CNR-OAS, qui se présente comme l'héritier de la Résistance de la Seconde Guerre mondiale.

Passer de la Résistance à l'OAS s'inscrit pour lui dans la même ligne de conduite : « Ma conscience est en paix. C'est bien peu dire. Malgré beaucoup de moments difficiles ou même ingrats, je n'ai jamais été, en m'interrogeant, aussi sûr d'avoir fait mon devoir<sup>158</sup> ». Convaincu d'avoir raison, Georges Bidault considère la cause « Algérie française » comme identique à celle qui était poursuivie par les résistants. Au contraire, les anciens résistants qui n'ont pas agi contre l'indépendance algérienne seraient ceux qui selon lui ont trahi l'esprit préalablement défendu sous l'Occupation : « je n'ai pas été un usurpateur, j'ai poursuivi avec tous les compagnons que j'ai trouvés la lutte désertée par ceux de mes camarades qui avaient quitté la Résistance pour l'acceptation<sup>159</sup> ».

Les nuances entre résistance et terrorisme sont subtiles, nous l'avons déjà abordé. Mais ces dissemblances persistent d'autant plus dans l'esprit des activistes eux-mêmes, qui sont convaincus d'être les dépositaires de la vérité. Renforcé par un discours de légitimation auto-persuasif, ce sentiment trouble trouve un écho dans certaines dimensions de la Résistance qui expliquent la cohabitation, au sein de l'OAS, de résistants gaullistes, de résistants maréchalistes, et de collaborateurs, ainsi que la confusion entre les deux mouvements qui a pu être réalisée par certains.

Ainsi, en raison de la situation politique après la Libération, des nouveaux regards portés sur l'Etat Français, « l'idée même que l'on ait pu être à la fois pétainiste et résistant ne se contenta pas de tomber dans l'oubli. Elle devint de plus en plus improbable jusqu'à sembler scandaleuse<sup>160</sup> ». Se construit donc progressivement une représentation du résistant comme antithèse du régime de Vichy, qui ne peut inclure la réalité des vichystes.

Pour Bénédicte Vergez-Chaignon, la « vichisto-résistance » existe, et elle ne se caractérise pas seulement par le fait « d'avoir connu ses prémices à l'ombre du Maréchal et d'avoir dû opérer soit une conversion, soit un glissement, public ou secret, pour s'éloigner de cette orbite. Elle tient aussi à son refus fondamental de se placer sous l'autorité du général de

---

<sup>158</sup> BIDAULT Georges, *D'une résistance à l'autre*, Paris, les Presses du siècle, 1965, p.274

<sup>159</sup> *Ibid.*, p.278

<sup>160</sup> VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *op. cit.*, 2008, p.11

Gaulle, conçu comme un général rebelle et politicien<sup>161</sup> ». L'existence de ces résistants brouille les représentations communes et les prise de position vis-à-vis de la guerre d'Algérie, d'autant plus que certains d'entre eux, certes minoritaires, auraient bien figuré parmi les partisans de l'indépendance : « Au nombre des résistants qui ont, un temps, cru soit servir les desseins réels de Pétain, soit utiliser Vichy pour servir les leurs, les partisans actifs de l'indépendance algérienne sont en proportion les moins nombreux<sup>162</sup> ».

Il apparaît par ailleurs logique que cette Résistance, sorte d'entre-deux parfois giraudiste, qui se glissait entre les gaullistes et les communistes d'une part, et les collaborateurs d'autre part, ait pu désigner de Gaulle comme un ennemi et un traître à abattre. Les sentiments des vichisto-résistants à l'égard du général de Gaulle les y prédisposait.

La guerre d'Algérie et l'émergence de l'OAS en métropole remet en jeu des thématiques qui concernaient déjà les Français sous l'Occupation. De retournements en inversions, les représentations sont bouleversées et contribuent à semer la confusion dans l'esprit des activistes et de leurs contemporains. Les membres de l'Organisation secrète s'enferment dans une série de paradoxes et de contradictions qui les éloignent toujours plus du statut et de l'image de « nouvelle Résistance » dont ils se réclament. La présence non négligeable de partisans de l'Action française et plus généralement des milieux d'extrême droite au sein du mouvement, fait paraître ce dernier comme une résurgence du fascisme aux yeux de la majorité, donc comme une menace pour la République. L'OAS de métropole se prive donc elle-même de son soutien populaire et ce en dépit des objectifs clairement définis de la Mission II du capitaine Sergent.

Les journaux et l'opinion publique réagissent en manifestant une certaine forme d'hostilité à son égard : la notoriété acquise au cours de l'année 1961 en métropole se dilue et même les soutiens discrets et non-dits des milieux de droite s'estompent. Ce qui plonge ses membres dans un cercle vicieux mêlant tentative de justification et persistance de l'action.

La presse de gauche elle-même, « compare facilement l'armée française en Algérie à la Gestapo<sup>163</sup> ». C'est que « la guerre d'Algérie signifie un éclatement de la Résistance aussi bien que la reviviscence [...] des liens issus de cette même Résistance<sup>164</sup> ». Plus complexes

---

<sup>161</sup> *Ibid.*

<sup>162</sup> *Ibid.*, p.641

<sup>163</sup> FERRAGU Gilles, *op. cit.*, p.330

<sup>164</sup> VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *op. cit.*, p.641

que ce qui est généralement décrit par l'historiographie, le positionnement et les marqueurs politiques des membres de l'OAS de métropole tendent à montrer que « [l]es représentants les plus fameux — et les plus jusqu'au-boutistes — de l'acharnement à maintenir l'Algérie dans le giron français ne sont pas du tout des vichysto-résistants<sup>165</sup> ». Les configurations politiques et idéologiques de l'Organisation secrète mêlent à la fois engagement patriote, idéologie apolitique, et politisation extrême. Elles sont caractérisées par une complexité qui se retrouve notamment à travers les catégories sociales qui composent l'OAS de métropole.

---

<sup>165</sup> *Ibid.*, p.654

## **CHAPITRE 2**

### **MUTATIONS ET RUPTURES SOCIALES A L'ECHELLE NATIONALE**

« En octobre 1999, le terme de "*guerre d'Algérie*" est apparu dans les textes officiels », explique Anne-Marie Duranton-Crabol dans l'introduction de son dernier ouvrage paru en 2012, *L'OAS, la Peur et la Violence*. Deux termes qui se rapportent eux-mêmes au champ lexical de la guerre, et qui semblent résumer correctement à eux seuls l'atmosphère dans laquelle les Algériens, européens comme musulmans, ont traversé les derniers mois du conflits. Deux termes qui synthétisent aussi l'action de l'Organisation Armée Secrète dans ce qu'elle a de plus brut. Car c'est bien dans une véritable guerre que cette « armée » de civils et de militaires s'est engagée entre 1961 et 1962, de sa création à la signature des accords d'Evian et à l'exil des européens d'Algérie. Une guerre contre le FLN, d'abord, dont elle tirait une part de son inspiration activiste, et à qui elle opposait sa cause « Algérie française », mais aussi contre le général de Gaulle, auquel elle vouait une haine profonde, presque sacrée et qui s'est peu à peu imposé comme l'ennemi principal. Un retournement idéologique de l'adversaire qui s'est manifesté sur le terrain, avec la prise d'importance de l'OAS de métropole non seulement dans le champ activiste, mais également sur les champs politiques et médiatiques.

Le meeting du Comité de Vincennes, initié par Georges Bidault et Jacques Soustelle, en est un symptôme intéressant : le 16 novembre 1961, plusieurs milliers de personnes acclament le nom de Salan et accordent un « brevet de légitimité<sup>166</sup> » à l'OAS. Le Comité est dissout la semaine suivante, mais il montre que les esprits métropolitains sont désormais marqués par l'Organisation secrète, qu'ils se prononcent en la faveur des idéaux de celle-ci ou au contraire, qu'ils soient opposés à son action. Le cas de la petite Delphine Renard (4 ans au moment des faits), défigurée le 7 février 1962 à l'issue d'un attentat manqué contre André Malraux, choque par ailleurs grandement une opinion publique métropolitaine déjà peu encline à accorder son soutien à l'Organisation. Certains accusent alors le gouvernement gaulliste de complaisance à l'égard des activistes de l'OAS, tandis que d'autres, comme le commissaire Jacques Delarue<sup>167</sup>, sont à l'inverse représentatifs de la mise en place d'une véritable répression.

De grands coups de filets s'opèrent, en métropole notamment, et des inculpés sont traduits en justice et condamnés. En ce qui concerne le territoire algérien, l'article de Sylvie Thénault

---

<sup>166</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *L'OAS, la Peur et la Violence*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2012, 190p., p.73

<sup>167</sup> DELARUE Jacques, *L'OAS contre de Gaulle*, Paris, Fayard, nouvelle éd. 1994 [1981]

basé sur les archives du Tribunal de l'Ordre Public (TOP), permet d'établir des profils et les grandes tendances typologiques des individus. Ainsi, les étudiants et les militaires dominent au sein de l'OAS d'Algérie<sup>168</sup>. La haine du FLN et une fougue propre à la jeunesse de certains membres constituent des raisons de premier ordre à l'engagement activiste. Qu'en est-il donc des membres de l'OAS de métropole ?

Quelles sont leurs origines et leurs positions sociales, les raisons qui les poussent à rejoindre les rangs d'une organisation dont la vocation terroriste et dont la portée parfois révolutionnaire leur assurent de lourdes peines en cas d'arrestation ? L'enjeu est ici de déterminer, d'une part, qui sont les acteurs de la violence et d'autre part, qui rejoint les rangs de l'Organisation secrète, comment, et où. Nous verrons également si les études déjà réalisées sur l'OAS de métropole concordent avec nos résultats. Nous appuierons dans un premier temps notre réflexion sur une base de données créée à partir d'une série de décrets de grâce produits en 1964 et en 1965 : les décrets n°710, n°747, n°748, n°796 et n°797, qui concernent exclusivement des individus condamnés pour avoir fait partie de l'OAS (en Algérie, comme en métropole). Pour compléter cette analyse, nous utiliserons également quelques dossiers individuels de recours en grâce, ainsi que des éléments du fonds privé de Jacques Delarue et des extraits de dossiers individuels des archives de la préfecture de police de Paris.

La première remarque que nous pouvons faire à l'issue de la constitution de la base de données que nous avons précédemment évoquée est que l'estimation du nombre des membres de l'OAS en métropole d'Arnaud Déroulède<sup>169</sup> semble minorée. En effet, selon lui, il y aurait eu un peu plus de deux cents activistes « à temps plein » dans l'Hexagone. La seule consultation des décrets de grâce auxquels nous avons eu accès a permis d'en relever un peu plus d'une centaine (cent seize exactement, sans compter ceux dont les informations n'étaient pas suffisantes pour les intégrer à la base de données, mais dont l'apport d'éléments de précision sur certains points de ce chapitre est indiscutable). Même si quelques-uns d'entre eux ne paraissent pas être des clandestins absolus, plus de la moitié des membres de l'Organisation secrète auraient-ils donc été graciés, ou auraient vu leur

---

<sup>168</sup> THENAULT Sylvie, « L'OAS à Alger en 1962. Histoire d'une violence terroriste et de ses agents », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°5, 2008

<sup>169</sup> DEROULEDE Arnaud, *L'OAS : étude d'une organisation clandestine*, Hélette, Editions Jean Curutchet, 1997, p.139-141

peine être allégée dès 1964-1965, période où les derniers irréductibles se faisaient appréhender ? Si la question peut se discuter compte tenu du fait que l'« amnistie complète<sup>170</sup> » ait été accordée en 1968, soit trois ans plus tard, il nous paraît plus juste d'avancer que la métropole a accueilli davantage d'activistes que l'estimation citée plus haut.

Afin d'observer la répartition des classes sociales au sein de l'Organisation secrète, nous nous sommes intéressé aux activités exercées par ses membres. A la suite d'une requête filtrant les activités les plus répandues parmi les individus de l'échantillon, nous obtenons la représentation graphique suivante :



Notons tout d'abord qu'il n'a pas été possible de déterminer les activités socioprofessionnelles de 18% des individus de l'échantillon. Toutefois, trois tendances majeures se dégagent de ce graphique : les militaires, les étudiants, et l'émergence des classes moyennes représentées par la présence importante des employés et des travailleurs indépendants. Dans une première partie, nous aborderons le cas de ces classes moyennes. Dans une deuxième partie, il s'agira d'aborder les cas marginaux qui font malgré tout partie intégrante de l'OAS de métropole, et dans un troisième temps nous nous pencherons sur les

<sup>170</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *L'OAS, la Peur et la Violence*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2012, p.151

cas des militaires. Nous reviendrons sur les particularités étudiantes au cours de notre troisième chapitre.

## **1 ) Les classes moyennes dans l'OAS de métropole**

La complexité politique qui caractérise l'OAS de métropole se retrouve à travers les catégories sociales qui la composent : les classes moyennes notamment. Ces dernières ont participé à la Résistance, mais on les retrouve également au sein de l'Organisation secrète de métropole.

Cependant, pour parler des classes moyennes, il faut dans un premier temps définir ce que l'on désigne par ce terme. Qualifiant d'abord la bourgeoisie et la petite bourgeoisie indépendante, il a progressivement englobé les salariés du secteur tertiaire, non manuel. Cette définition est bien sûr sujette à discussion, dans la mesure où l'existence des classes moyennes semble avant tout être subjective, et dépendre davantage de la perception des acteurs eux-mêmes que d'un archétype économique et social. Serge Berstein évoque notamment le manque de congruence entre la définition marxiste traditionnelle des classes sociales et l'émergence de ces classes moyennes :

Il est clair que les classes moyennes (on a souvent considéré le pluriel comme symptomatique) ne constituent pas une classe au sens où l'entendent les marxistes, puisque la présence en leur sein de salariés (les cadres), de patrons (de l'industrie, du commerce, de l'artisanat), d'indépendants (membres des professions libérales ou travailleurs indépendants) ne permet de constater aucune solidarité au niveau des rapports de production.<sup>171</sup>

Distinguer les classes moyennes des prolétaires et de la bourgeoisie s'avère également être une tâche malaisée. D'une part, elles peuvent être rapprochées du prolétariat dans la mesure où elles ne possèdent pas les moyens de production, ce qui les assimile au facteur travail dans l'idéologie marxiste. D'autre part, elles peuvent également être apparentées aux

---

<sup>171</sup> BERSTEIN Serge, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°37, 1993, p.6

bourgeois, puisqu'elles sont détentrice d'un certain patrimoine, qu'il soit culturel, intellectuel ou matériel, s'assimilant ainsi au facteur capital.

Pour Julien Damon, « de nombreuses classifications rapportent les classes moyennes à un regroupement des "professions intermédiaires", d'une partie des "cadres supérieurs" et d'une partie des "employés"<sup>172</sup> ». Si les deux auteurs reconnaissent que la définition du terme est plus complexe, nous nous proposons d'en déterminer les limites de manière pratique, en prenant en compte que les outils de classification sociale ne demeurent pas figés et qu'il ne servent à rendre compte que de réalités spécifiques à un moment donné. Seront donc dénommée « classes moyennes » d'une part les professions indépendantes comprenant artisans, commerçants et chefs d'entreprise, et d'autre part les professions salariées non manuelles que sont les cadres, les professions intermédiaires et les employés. La forte représentation des classes moyennes au sein de l'échantillon peut étonner, dans la mesure où elles incarnent « la modération, le travail et l'épargne associés à la petite propriété<sup>173</sup> ». La voie légale et l'action militante pacifique sont les premières choses qui viennent à l'esprit lorsque l'on se demande comment les classes moyennes envisageraient une lutte sociale ou politique. Comment alors expliquer l'activisme au sein de l'OAS ?

### *Classes moyennes indépendantes*

L'échantillon montre la présence des commerçants, artisans et chefs d'entreprise à hauteur de 11%. L'évolution de la structure économique de la société française, mise en marche depuis le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958, va dans le sens d'une modernisation qui met de côté les petits indépendants au profit des grandes et moyennes entreprises : « Le déclin des petits commerçants, en particulier, est imputable au premier chef aux mutations des circuits de distribution, à la "révolution commerciale"<sup>174</sup> ». De fait, l'engagement des activistes de l'OAS issus de la classe moyenne indépendante pourrait s'expliquer par la réaction à une inquiétude liée à l'avenir et aux opportunités professionnelles. Celles-ci se verraient réduites avec le commencement des Trente Glorieuses et le changement profond du fonctionnement de l'économie en France.

---

<sup>172</sup> DAMON Julien, *Les classes moyennes*, Paris, PUF, 2013, p.17

<sup>173</sup> BOSCH Serge, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, la Découverte, p.7

<sup>174</sup> BOSCH Serge, *op. cit.*, p.25

Par ailleurs, les classes moyennes seraient par définition sous la menace constante d'une épée de Damoclès représentée par la conscience de la fragilité de leur statut, qui les maintiendraient dans une peur constante de perdre leurs acquis :

Cette crainte s'appuie sur la constatation que la situation acquise par les membres des classes moyennes ne les garantit pas de manière irréversible contre les coups du sort, que l'évolution économique, une modification de la conjoncture, une politique économique ou sociale qui ne tiendrait pas compte de leurs intérêts, pourrait aboutir à l'issue redoutée.<sup>175</sup>

De fait, les travailleurs indépendants nourriraient un puissant sentiment antimarxiste, le communisme constituant l'idéologie dont le but ultime consisterait à les priver de leur propriété. Elles « marchent en majorité vers une marginalisation qu'accélère la modernisation de l'économie française et la croissance qui leur porte le coup de grâce. Cette descente aux enfers s'accompagne de mouvements de réactions sommaires, dont le poujadisme demeure le témoignage le plus spectaculaire<sup>176</sup> ». A ce sentiment anticommuniste peut s'ajouter la crainte, pour les indépendants d'Algérie, de devoir abandonner leurs commerces sur le territoire algérien, pour se retrouver à devoir tout rebâtir dans une métropole dont la structure économique en plein changement n'est plus apte à les recevoir. Ce qui explique la forte présence de poujadistes, aussi bien au sein de l'OAS de métropole que dans l'OAS d'Algérie.

Rappelons qu'en 1956, les élections législatives permettent l'arrivée de cinquante-deux députés UDCA au Parlement (le parti ayant récolté un peu plus de 11% des voix exprimées). Jean-Marie Le Pen obtient par ailleurs un siège à cette occasion. Défendant d'abord les commerçants et les artisans, puis finissant par rassembler une masse globale de mécontents, le parti de Pierre Poujade cristallise à la fin des années 1950 les protestations des militants « Algérie française », notamment les commerçants et les artisans pieds-noirs qui craignent de devoir laisser leur affaire derrière eux s'ils venaient à être contraints de quitter leur terre natale. En métropole, ces désaccords s'expriment à travers le rejet de la IV<sup>ème</sup>, puis de la V<sup>ème</sup> République, puis enfin par la diabolisation du général de Gaulle.

---

<sup>175</sup> BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.8

<sup>176</sup> *Ibid.*, p.11

Ainsi, Poujade « transmet le mot d'ordre "tout pour l'Algérie française" et dénonce la politique de bradage qui doit donner naissance à l'Algérie algérienne<sup>177</sup>. » La manifestation la plus importante de l'influence poujadiste sur les sphères activistes est sans doute le Maquis-Résurrection-Patrie de Marcel Bouyer. Le cas de Paul Vidart d'Egurbide, en relation avec le Maquis-Résurrection-Patrie de par sa fonction d'intermédiaire entre Joseph Ortiz et Marcel Bouyer, permet d'illustrer un parcours de cette tranche des membres de l'Organisation secrète :

En 1953, ma belle-mère a fait construire un immeuble à Socoa dans lequel j'ai installé un commerce de charcuterie-boucherie. [...] Après les élections législatives de 1956, j'ai adhéré au mouvement Poujade. Par la suite et plus exactement en Septembre 1960, Poujade m'a nommé Délégué Départemental pour les Basses-Pyrénées. [...] J'ai été amené à rencontrer [...] Poujade, Demarquet, Bouyer, et pour ainsi dire tous les éléments de pointe du mouvement. [...] Vers le début mars, j'ai reçu une lettre de Joseph Ortiz à qui Demarquet avait communiqué mon adresse. Ortiz me demandait de lui faciliter les contacts avec Marcel Bouyer. C'est à partir de ce moment là que j'ai commencé à jouer mon rôle de « boîte aux lettres » entre Ortiz et Bouyer.<sup>178</sup>

Finalement, le procès-verbal de Paul Vidart d'Egurbide permet d'illustrer les sentiments des activistes poujadistes :

Jusqu'à cette époque [1956] je m'étais toujours tenu à l'écart des activités politiques et syndicales. [...] Le 10 avril 1961 j'ai démissionné de l'U.D.C.A. car je ne me sentais pas secondé dans mon action départementale et je dois ajouter que ma position au sein du mouvement me coûtait temps et argent. J'ai donc milité au sein de l'U.D.C.A. de 1956 à avril 1961.<sup>179</sup>

C'est que Pierre Poujade lui-même emploie un discours qui ne tranche pas entre la condamnation et la justification du terrorisme. D'une part, il juge les attentats au plastic

---

<sup>177</sup> SOUILLAC Romain, *Le mouvement Poujade*, Presses de Sciences Po, 2007, p. 340.

<sup>178</sup> F Delta rés 939/1/3, Procès-Verbal de Paul Vidart d'Egurbides du 26/08/1961, par les officiers de police Georges Saby et Rumeau René

<sup>179</sup> F Delta rés 939/1/3, Procès-Verbal de Paul Vidart d'Egurbides du 26/08/1961, par les officiers de police Georges Saby et Rumeau René

contre-productifs dans la mesure où les dégâts collatéraux menaceraient de déclencher une guerre civile. D'autre part, il dédouane les activistes qui sont pour lui de vrais patriotes dont les agissements seraient largement compensés par la politique d'indépendance algérienne menée par le gouvernement.

Pour Romain Souillac, « Pujade ne propose que l'arme de la propagande contre la politique algérienne du général. C'est trop pour les vieux adhérents soucieux de défense corporative, ce n'est pas assez pour l'avant-garde politisée qui brûle de défendre la cause les armes à la main<sup>180</sup> ». Il s'agit d'une position ambiguë, puisque d'une main, le leader de l'UDCA n'exclut pas un rapprochement entre son parti et l'Organisation secrète, tandis que de l'autre, il privilégie un attentisme prudent qui dicte aux membres du mouvement de ne pas prendre d'initiatives inconsidérées. Cet entre-deux est insatisfaisant pour un certain nombre de militants qui décident d'agir malgré les directives données. Il est même probable que ce soit ce manque d'engagement tranché en faveur ou à la défaveur de l'OAS qui ait contribué à favoriser le basculement dans l'activisme des activistes à tendance pujadiste. Marcel Bouyer passe dans la clandestinité en avril 1961, et fonde le Maquis-Résurrection-Patrie dans le même temps.

Le Maquis-Résurrection-Patrie agit dans le sud-ouest de la France, qui constitue, nous le verrons, l'une des plus grandes zones d'action de l'OAS de métropole. Il s'agit d'un des réseaux les plus importants, tant par le nombre de ses membres, sa diversité et son action. Sa légitimité et ses tentatives de rapprochement avec l'OAS d'Algérie, toutefois, se heurtent aux réticences du général Salan qui se méfie du pujadisme. La méfiance va dans les deux sens, puisque le leader du Maquis-Résurrection-Patrie tient à une autonomie qui prendrait ses distances, tant avec le gaullisme qu'avec le « salanisme » : « le rattachement du réseau à l'OAS doit être entendu dans le cadre de l'extrême complexité qui caractérise cette organisation clandestine<sup>181</sup> ».

La particularité du Maquis-Résurrection-Patrie dans l'OAS de métropole souligne les tensions internes qui divisent les antennes de l'Organisation secrète. Dans un premier temps le mouvement activiste se lie aux madrilènes, et cette alliance forme un bloc hostile à la suprématie de Salan. Géographiquement, il appartient à l'OAS de métropole, mais

---

<sup>180</sup> SOUILLAC Romain, *op. cit.*, p.368

<sup>181</sup> SOUILLAC Romain, *op. cit.*, p.373

idéologiquement, il s'en démarque puisqu'il devient une entité à part de la Mission II et de la Mission III.

Contrairement à celles-ci, il ne fait pas non plus allégeance à l'OAS d'Algérie. Le Maquis-Résurrection-Patrie poujadiste de Marcel Bouyer conjugue donc pertinence géographique et rupture idéologique. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1961 que le leadership de Salan est accepté par Bouyer : « ce ralliement ne comble pas le fossé qui sépare les réseaux madrilènes et ceux dépendant d'Alger<sup>182</sup> ».

Les tensions qui s'expriment entre le Maquis-Résurrection-Patrie et Salan, et notamment la méfiance que le général éprouve à l'égard des activistes poujadistes, s'explique par la défiance des militaires vis-à-vis des civils, en particulier les civils fortement marqués politiquement. Nous reviendrons sur cette rupture par la suite. Les poujadistes sont effectivement à l'extrême droite de l'échiquier politique, en témoigne le fait qu'ils voient « les manifestations décisives en faveur de l'Algérie française à travers le prisme de la théorie du complot<sup>183</sup> ». Cette vision s'inscrit dans la dynamique populiste qui émane du discours poujadiste et qui se manifeste entre autre par un antiparlementarisme à forte connotation antisémite.

En opposant une élite forcément corrompue et décadente à un peuple indéniablement génial et vertueux, l'indépendance algérienne est perçue et définie par le produit d'un travail de sape profond destiné à réduire la souveraineté française. A partir de 1958, après l'échec des élus poujadistes de 1956 (qui ne sont pas reconduits), ce supposé complot contre les intérêts nationaux est censé servir à renforcer le pouvoir gaulliste, ou bien à ouvrir la voie au communisme :

[L]a politique et l'histoire ne sont jamais interprétées en termes de processus sociaux, de structures ou de phénomènes qui dépasseraient les individus mais au contraire, ils sont systématiquement analysés à partir du postulat fondamental selon lequel les hommes seraient les seuls maîtres conscients de leur destin, et partant de leur histoire.<sup>184</sup>

---

<sup>182</sup> *Ibid.*, p.374

<sup>183</sup> *Ibid.*, p.380

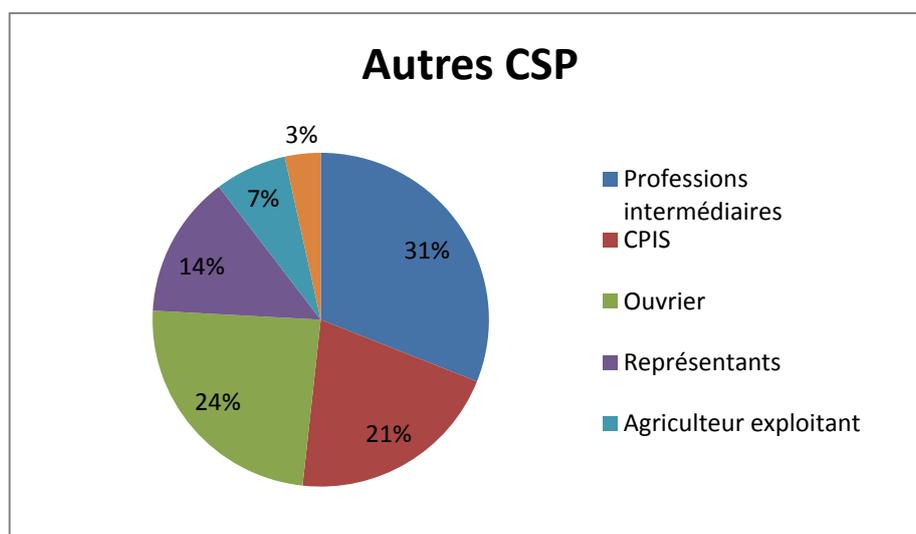
<sup>184</sup> JAMIN Jérôme, *L'imaginaire du complot : discours d'extrême droite en France et aux Etats-Unis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, p.72

Cela revient à considérer que tout événement historique est le produit de mécaniques contrôlées de main d'homme et uniquement de main d'homme, sans que d'autres facteurs ne soient pris en compte. La dimension de hasard elle-même, qui définit l'issue et les modalités de tout événement, est mise de côté au profit d'une vision binaire du monde qui distingue ceux qui dirigent et ceux qui subissent. Empreints d'une telle vision, les activistes du Maquis-Résurrection-Patrie ont donc la sensation de saisir leur destin en mains et trouvent une justification à l'action violente, en ce qu'elle permettrait d'inverser le processus historique initié par leurs adversaires.

Ainsi, la semaine des Barricades est vécue par les activistes poujadistes avec méfiance, perçue comme une potentielle machination gaulliste parce que la plupart des meneurs ont voté en faveur la Constitution de la V<sup>ème</sup> République. Ne croyant pas non plus à l'efficacité d'un coup d'état militaire, Marcel Bouyer voit dans la tentative de putsch d'avril 1961 l'une des « fausses révoltes » prouvant que « tout est faux dans ce régime, même les oppositions<sup>185</sup> ».

### *Classes moyennes salariées*

Nous avons vu ci-dessus qu'environ 27% des activistes étaient rangés dans d'autres catégories socioprofessionnelles, soit un peu plus d'un quart. Si ces autres catégories sont minoritaires, il s'agit ici pour nous de montrer ce qu'elles peuvent nous apprendre sur les spécificités de l'Organisation secrète de métropole.



<sup>185</sup> SOUILLAC Romain, *op. cit.*, p.382

Parmi ce quart composé d'autres CSP, les professions intermédiaires constituent près du tiers, les cadres et professions intellectuelles supérieures atteignent les 20%. Autrement dit, un peu plus de la moitié des activistes appartenant à ces catégories minoritaires sont des professeurs, des cadres, des photographes, des dessinateurs industriels, ou bien encore des contremaîtres. Il convient également de souligner la présence, dans ce sous-échantillon, d'un maire.

Il ne nous est pas possible de parler ici des 14% de représentants, puisque nos sources ne précisent pas s'il s'agit de cadres ou non : il nous a donc été impossible de les classer, soit parmi les professions intermédiaires, soit parmi les CPIS. Par ailleurs, les sources nous permettent difficilement d'établir les raisons précises du passage à l'acte de l'ensemble des activistes, il en va de même pour les 24% d'ouvriers, pour lesquels nous ne pouvons avancer que certaines hypothèses : conceptions patriotiques, séduction des discours politiques sympathisants, ou encore adhésions de principe, ils n'en restent pas moins largement minoritaires dans l'Organisation secrète de métropole.

Appliquées à l'échantillon dans sa globalité, la part des professions intermédiaires et des cadres s'élèvent respectivement à environ 8 et 6%. Les employés constituent par ailleurs une donnée assez singulière de l'échantillon, puisqu'ils représentent quant à eux, nous l'avons vu, 11% de l'échantillon. Les études déjà réalisées sur l'OAS de métropole ne mentionnent pas particulièrement l'importance de leur poids sur la représentation globale des membres de l'Organisation.

Nous pouvons donc nous interroger sur les raisons de leur forte présence au sein de notre échantillon : quelques-uns sont des employés de banque, d'autres de bureau, ou encore de la Sécurité sociale, d'autres enfin d'EDF. Nous pouvons penser que les connaissances de ces derniers ont peut-être conduit les recruteurs de l'Organisation secrète à considérer leur importance dans le cadre de certaines actions ciblées (encore que plastiquer un pylône<sup>186</sup> ne nécessite pas forcément un savoir poussé sur le fonctionnement de la distribution d'un réseau électrique).

---

<sup>186</sup> GUERANDE Paul, *O.A.S. métro ou les Enfants perdus, récit*, Paris, Editions du Fuseau, 1964. L'auteur décrit le plasticage d'un pylône qui manque d'échouer. Paul Guérande est le pseudonyme de François Bluche, un historien ayant pris part à l'OAS de métropole.

En ce qui concerne les employés de banque ou de bureau, il est possible d'envisager que l'appel de l'aventure, le goût du risque et l'envie de rompre avec la monotonie d'un travail quotidien aient constitué un terrain favorable, bien qu'insuffisant, au passage à l'acte.

Les professions intermédiaires, les cadres et les employés constituent l'ensemble des classes moyennes salariées de l'OAS de métropole, qui s'élève donc à 25% de l'échantillon, soit un quart. Outre la confirmation d'une plus grande qualification des membres de l'OAS de métropole que des activistes d'Algérie, l'importante présence des classes moyennes salariées au sein de l'Organisation secrète est moins la preuve de revendications politiques d'extrême droite qu'un marqueur important des transformations subies par la société française en cette période charnière.

En effet, « ce qui vaut pour la classe moyenne indépendante ne saurait s'appliquer sans autre forme de procès à la classe moyenne salariée<sup>187</sup> ». Celle-ci émerge dans le cadre d'un nouveau modèle social qui est le produit d'une transition entre la Reconstruction et les Trente Glorieuses. Les classes moyennes salariées ont un rapport différent à la politique et à l'ascension sociale, certes partagé par les indépendants, mais davantage lié à l'éducation. Elles partagent également les mêmes craintes quant à l'avenir, mais cette appréhension est atténuée par le sens pris par les évolutions nouvelles.

En fait, « la République gaullienne fonde sa stabilité sur la classe moyenne salariée<sup>188</sup> », en pleine expansion à partir du milieu des années 1950. Son poids important au sein de notre échantillon s'explique donc par son développement dans la société française en général. Il s'inscrit également dans le mouvement de tertiarisation de l'économie des Trente Glorieuses, puisque dès juin 1958, la question de l'économie « fait partie des priorités du gouvernement de Gaulle<sup>189</sup> ». Des réformes et des plans mis en œuvre découlent une modification de la structure économique française, qui se manifeste par une représentation proportionnelle au sein de l'OAS de métropole.

On note par ailleurs que les classes moyennes salariées sont plus nombreuses que les indépendantes, représentant chacune respectivement 25 et 11%. Cette différence est symptomatique d'un processus d'inversion des rapports de force au sein même des classes moyenne au milieu du siècle : « si la classe moyenne du début du siècle était

---

<sup>187</sup> BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.11

<sup>188</sup> *Ibid.*

<sup>189</sup> BERNARD Mathias, *La France de mai 1958 à mai 1981 : la grande mutation*, Paris, Librairie générale française, 2003, p.32

majoritairement formée d'indépendants, à la fin du siècle, c'est le groupe des membres salariés de la classe moyenne qui caractérise celle-ci<sup>190</sup> ». Le déclin des indépendants s'illustre également à travers l'effondrement du poujadisme politique lors des élections législatives de 1958. En ce sens, l'OAS de métropole s'apparente à une image des mutations de la société française. Cette image s'illustre également à travers la représentation minoritaire des ouvriers et des agriculteurs, sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

Pour Jean-Marie Guillon, la classe moyenne, en tant que « force autonome ou auxiliaire des puissants, [...] est réputée fournir au fascisme sa base sociale<sup>191</sup> ». De par leur forte présence au sein de l'échantillon, les classes moyennes fournissent au moins la base sociale de l'OAS de métropole. Si la totalité des membres de l'Organisation secrète ne sont pas fascistes, celle-ci est associée au fascisme par ses contemporains.

Le poids des classes moyennes y contribue dans la mesure où elles auraient également fourni à la Résistance « non seulement son encadrement, mais aussi une bonne partie de la troupe, parfois même la majorité<sup>192</sup> ». Ces catégories sociales se situent donc au cœur de la complexité politique qui caractérise l'OAS.

### *Une OAS plus éduquée que l'antenne d'Algérie*

Ces éléments, conjugués à la forte représentation des étudiants dans l'Organisation secrète, tendent à valider les hypothèses admises dans l'historiographie, selon lesquelles les membres de l'OAS de métropole sont à la fois plus diplômés et mieux rémunérés que leurs homologues d'Algérie.

Les étudiants constituent la seconde catégorie de l'échantillon, en termes de poids. Cette importance peut s'expliquer par l'influence des classes moyennes au sein de l'Organisation secrète, notamment des classes moyennes salariées. Celles-ci, comme nous l'avons vu, ont un rapport à l'éducation différent des indépendants. Ainsi, la forte croissance de ces catégories au sein de la société française se traduit par une augmentation du nombre des étudiants : « elles développeraient un rapport particulier à l'éducation, l'école étant perçue

---

<sup>190</sup> BERSTEIN Serge, *op. cit.*, p.10

<sup>191</sup> GUILLON Jean-Marie, « Résistance et classes moyennes en zone sud », *Le Mouvement social: bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale*, n°3, 1997, p.98

<sup>192</sup> *Ibid.*, p.101

comme un moyen d'ascension sociale efficace<sup>193</sup> ». Ces évolutions se transposent dans l'OAS elle-même.

Elles se traduisent dans notre échantillon par le fait que certains, pour les plus jeunes, sont des lycéens, des élèves en faculté ou à Saint-Cyr pour les autres. Les demandes de recours en grâce fournissent des informations intéressantes sur certains cas particuliers. D'abord, Pascal, et Daniel déjà cités plus haut. Ayant participé à l'attentat du Petit-Clamart, Pascal, fils d'un « ancien polytechnicien et compagnon de la Libération<sup>194</sup> », était élève en classe préparatoire de Saint-Cyr au lycée Saint-Louis à Paris. Marqué par l'« assassinat de certains de ses amis », sans doute par le FLN, ou à défaut, d'autres groupes nationalistes d'Algérie, il se retrouve en août 1962 en entretien avec Jean-Marie Bastien-Thiry, le cerveau de l'attentat du Petit-Clamart, après avoir passé plusieurs mois, depuis décembre 1961 et son premier contact avec l'OAS, à « remplir des missions de "boîte aux lettres" et de commissionnaire ». Daniel est lui étudiant au lycée des garçons de Pau. Il a trois frères et sœur : le cadet est également au lycée de Pau, l'aîné est séminariste, et la sœur est mariée à un « pharmacien cambodgien<sup>195</sup> ». Son père est retraité de l'administration des services civils, sa mère une directrice d'école à la retraite. Appréhendé en novembre 1962, il a alors réalisé des plasticages sans perte de vies humaines.

Il y a également le cas d'Olivier. Arrêté en janvier 1962 à l'âge de 18 ans pour avoir causé un attentat au plastic à Paris, il est le fils unique du « docteur T., membre du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique, Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre, Vice-chancelier de l'Ordre de l'Economie Nationale<sup>196</sup> ». Elevé à la campagne par son grand-père maire de commune pendant 20 ans, il réalise des stages au Laboratoire de Recherches de la compagnie Générale de Télégraphie sans Fil.

Il est aussi censé se fiancer à Mahine Faroud, la fille d'un personnage important de la Cour en Iran. A la manière des deux autres, le courrier qui figure dans son dossier de demande de recours en grâce explique : c'est un « garçon intelligent, plein d'énergie, mais il est aussi d'une très grande sensibilité. Sans doute s'est-il laissé emporter par son impulsivité et une grande aptitude à l'enthousiasme ».

---

<sup>193</sup> DAMON Julien, op. cit., 2013, p.19

<sup>194</sup> AG/5(1)/2117\*, Dossier de recours en grâce de Pascal

<sup>195</sup> AG/5(1)/2121\*, Dossier de recours en grâce de Daniel

<sup>196</sup> AG/5(1)/2123\*, Dossier de recours en grâce d'Olivier

Ces jeunes hommes sont issus de familles sinon prestigieuses, au moins « honorables ». Ils sont fils de médecin, d'ancien résistant, de cadre de l'administration, et sont proches, notamment, des milieux militaires (Pascal a pour vocation de devenir officier) et honorifiques (le père d'Olivier est détenteur de la Légion d'Honneur). Le poids de l'héritage et de la culture familiale exercerait donc une influence sur l'engagement. Nous reviendrons sur ce constat dans un autre chapitre, en observant le parcours des membres de la cellule de Beauvais.

Nous pouvons en outre nous interroger sur la raison pour laquelle le mariage de la sœur de Daniel avec un cambodgien a été mentionnée dans la demande de recours en grâce : la participation de leur père ou de leur frère aîné au conflit Indochinois et ses éventuels contacts indigènes ne sont ici que spéculation puisque nous ne disposons pas des informations nécessaires pour l'affirmer avec certitude, mais ne serait-ce pas là le signe que la famille de l'activiste est ancrée dans les relations de la métropole avec l'Empire ? De même, le mariage prévu entre Olivier et la fille d'un dignitaire iranien montre l'implication de la famille du jeune homme dans les relations internationales de l'Hexagone. Certes, la jeunesse n'est pas étrangère aux origines de la détermination des activistes. Mais ces jeunes hommes sont des étudiants, ils sont donc formés à faire usage d'un certain esprit critique.

De plus, gravitant dans des univers plus ou moins honorables et prestigieux, ils ne sont pas non plus étrangers aux milieux militaires. Il semble qu'il y ait là autre chose qu'un simple enthousiasme, un simple goût de l'aventure. L'engagement dans l'action terroriste est au minimum réfléchi, mais aussi un minimum conditionné. Il dépasse le simple cadre de l'impulsivité propre à la jeunesse. Mais il n'est pas surprenant que les demandes de recours en grâce cherchent à dédouaner les condamnés de leurs responsabilités.

La guerre d'Algérie est un terrain d'appropriation politique primordial pour les étudiants, et pas seulement pour les étudiants membres de l'OAS de métropole. L'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) notamment voit croître son importance en relation avec le combat pour l'indépendance. Lorsque celle-ci est déclarée, le syndicat étudiant perd une cause majeure. Mais le simple fait d'être étudiant ne suffit pas à expliquer l'activisme en faveur de l'OAS. La dimension de jeunesse nécessite un approfondissement que nous réaliserons au cours de notre troisième chapitre.

Outre les CSP, nous avons pu relever un certain nombre d'informations supplémentaires sur divers individus de l'échantillon. Tout d'abord, les objets d'études des étudiants sont rarement mentionnés dans nos sources. Toutefois lorsqu'ils le sont, il s'agit principalement du droit (deux titulaires d'un doctorat en droit figurent même parmi nos sources), et en second lieu, de la médecine (le numéro deux de toute l'OAS, Jean-Jacques Susini, était par ailleurs lui-même étudiant en Médecine<sup>197</sup>). Les éléments qui sont à notre disposition ne nous permettent pas d'établir une correspondance entre ces deux filières et l'adhésion à l'Organisation secrète, mais ils reviennent néanmoins suffisamment pour que nous le mentionnions.

Un certain nombre d'employés, d'ouvriers et d'artisans de l'échantillon travaillent dans le domaine du bâtiment, qu'ils soient agents immobiliers, charpentiers, maçons, ou même employés du ministère de la Reconstruction. Il nous a semblé intéressant de soulever le paradoxe de ces activistes qui, œuvrant à construire au quotidien, passent à l'action destructrice du terrorisme conduit par l'Organisation secrète de métropole.

Ces remarques s'inscrivent dans un cadre plus large, celui des définitions de l'OAS de métropole plus difficile à classer, car marginales.

## **2) Les catégories minoritaires**

Au-delà de ces grandes tendances, les membres de l'Organisation secrète présentent d'autres particularités qu'il convient de mettre en lumière. Les catégories sociales minoritaires de l'échantillon confirment certains faits établis par les études réalisées jusqu'à maintenant sur la métropole, en infirment d'autres. D'autre part, les contraintes et les prédéterminations de certains activistes peuvent également expliquer leur passage à l'acte. Enfin, il peut être intéressant de se pencher sur le cas des éléments marginaux de l'OAS de métropole : les ouvriers, les agriculteurs, les femmes, les « dupes », et les activistes contraints.

---

<sup>197</sup> Il ne figure toutefois pas dans notre échantillon, étant l'un des cadres de l'OAS d'Alger, non de métropole.

## *Les marginaux de l'OAS de métropole*

Rapportés à l'ensemble de l'échantillon, les ouvriers constitueraient 6% des membres de l'OAS de métropole. Les agriculteurs, quant à eux, en représenteraient environ 2%.

La faible représentation des ouvriers peut être interprétée de deux manières. D'abord, on peut la considérer au prisme de l'évolution du paysage social métropolitain de la deuxième moitié des années 1950, qui se manifeste par « le recul du groupe ouvrier, le déclin inégal des catégories indépendantes [...] et la montée spectaculaire des catégories salariées non manuelles<sup>198</sup> ». Autrement dit, à travers l'ascension des classes moyennes au détriment des ouvriers, qui se retrouverait dans la structure même de l'OAS. Le recul du monde ouvrier trouve écho dans la chute de représentation du parti communiste lors des élections législatives de 1958. Cette perte témoigne d'une forme de diminution de la politisation des ouvriers.

La deuxième interprétation concerne la culture communiste du monde ouvrier elle-même. Les ouvriers apparaissent certes un peu moins politisés qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, où « les tendances amorcées par la période du Front populaire ont été nettement confirmées par les combats clandestins qui ont donné aux communistes une indéniable hégémonie<sup>199</sup> ». Néanmoins, le faible nombre d'ouvriers au sein de l'OAS de métropole peut s'expliquer par les représentations médiatiques qui en sont faites, ainsi que la portée des plasticages sur l'opinion publique. L'Organisation secrète, dépeinte comme un groupement de d'extrême droite, menace fasciste ressortissant de Vichy, apparaît aux yeux des partisans communistes comme un ennemi presque héréditaire.

Cette résurgence des luttes de la Seconde Guerre mondiale est une illustration supplémentaire du rejeu de la Résistance dans le cadre de la guerre d'Algérie et de l'OAS. Elle constitue une raison du faible nombre des ouvriers au sein de cette dernière, puisqu'antagoniste à leur culture politique.

Les agriculteurs enfin, sont très faiblement représentés au sein de notre échantillon. Depuis la Reconstruction, et avec l'arrivée de la V<sup>ème</sup> République, les nouvelles mutations économiques font la part belle à l'exode rural, qui redistribue l'équilibre entre les villes et les

---

<sup>198</sup> BOSC Serge, *op. cit.*, p.21

<sup>199</sup> LACROIX Annie, « Lutttes revendicatives et lutttes politiques (1944 et 1947) », in INSTITUT MAURICE THOREZ, *La Classe ouvrière française et la politique : essais d'analyse historique et sociale*, Paris, Editions sociales, 1980, p.137

campagnes : « la croissance urbaine connaît une accélération vigoureuse, de l'ordre de 2% par an<sup>200</sup> ». La diminution de la population rurale peut donc traduire en partie, par transposition, la faible représentation des agriculteurs au sein de notre échantillon. Mais ce phénomène de vases communicants témoigne également du fait que l'OAS de métropole est avant tout un phénomène urbain : la violence s'exprime dans les villes, où sont ciblés les attentats au plastic. Comme nous le verrons ultérieurement, la région d'activité principale des réseaux OAS sur le territoire métropolitain est Paris et ses alentours, autrement dit une zone urbaine.

En outre, la faible participation des agriculteurs à l'OAS s'explique également par une relative faiblesse de l'opposition politique au sein des classes agricoles dans les années 1950 : « l'observateur note une tendance de la paysannerie [...] à voter en faveur des forces politiques qui détiennent le pouvoir. Un tel comportement qui a fait la fortune politique du Parti radical sous la Troisième République semble jouer aujourd'hui en faveur du gaullisme<sup>201</sup> ». Sans gommer totalement l'antigaullisme, la figure d'autorité, de stabilité que représente le Général rencontre la volonté d'une grande partie des cadres syndicaux du monde agricole, qui « n'étaient pas insensibles à certains aspects de l'idéologie du régime de Vichy et partageaient [...] les conceptions des partisans de "l'Algérie française"<sup>202</sup> ». L'existence de ces sentiments favorables à l'activisme de l'OAS peut, finalement, expliquer la présence d'une poignée d'agriculteurs au sein de l'échantillon.

Par ailleurs, le terme « marginal » convient particulièrement à ceux qui ont prétendu avoir participé à l'action terroriste de l'Organisation secrète sans réellement en avoir conscience. Ainsi, le cas très étrange de Christian, condamné le 13 septembre 1962 au motif d'avoir fait partie d'un réseau de l'OAS en Bretagne, fait figure d'illustration.

Son parcours est celui d'un individu sans histoires, et surtout non-politisé : employé de banque à 19 ans, issu d'un milieu modeste et détenteur de la première partie du baccalauréat, il a gravi les échelons jusqu'à atteindre le poste de Directeur-adjoint de la Caisse d'Epargne de Lorient, à l'âge de 32 ans. « Officier de Réserve, il avait été nommé, dans le cadre de la Défense Intérieure du Territoire, Officier d'Information pour le Morbihan et ses fonctions le mettaient en contact avec des officiers de Saint-Cyr-Coetquidan. Ceux-ci

---

<sup>200</sup> BERNARD Mathias, *op. cit.*, p.84

<sup>201</sup> TAVERNIER Yves, « Les paysans français et la politique », *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), «Académique », 1972, p.113

<sup>202</sup> *Ibid.*

l'ont entraîné dans une organisation » dont « il n'a appris que par la suite qu'il s'agissait d'un groupement affilié au réseau dit "OAS Bretagne"<sup>203</sup> ».

Il convient de souligner que le courrier qui fait mention de ses motivations et de sa responsabilité a été écrit de la main d'un proche dont les visées étaient de faire accepter la demande de recours en grâce en dédouanant autant que possible Christian de ses responsabilités. Il convient donc conserver un certain esprit critique à l'égard de ce qui y est avancé. D'autant que la raison pour laquelle Christian n'aurait pas quitté immédiatement le réseau après en avoir découvert la véritable nature aurait été qu'il se définissait comme « animé par le désir de construire et non de détruire<sup>204</sup> ». Autrement dit, une justification qui nous semble à la fois mince et contradictoire.

Cependant, nous pouvons nous attarder sur certaines formules employées par l'auteur du courrier, comme « adhésion de principe », ou encore l'explication avancée quant aux raisons de son passage à l'activisme : en effet, Christian aurait rejoint ce groupe dont il ignorait la véritable nature afin de lutter « contre un éventuel putsch communiste<sup>205</sup> ».

Si les raisons de sa permanence au sein du réseau sont troubles, il nous apparaît en revanche que celles qui l'ont conduit à le rejoindre soient fondées : nous l'avons vu, les théories de la guerre subversive sont populaires au sein des cadres militaires de l'Organisation secrète. En contexte de guerre froide, le communisme apparaît également à une tranche de la population civile française comme une menace, en politique à droite comme à gauche (nous faisons par exemple ici référence à la notion de « bout de chemin » inventée par le Club Jean Moulin<sup>206</sup>). Il ne semble donc pas impossible que Christian ait été convaincu de rejoindre un groupe d'action isolé, étranger à la cause « Algérie française » portée par l'OAS. De la même façon, le beau-frère d'Edmond évoque l'« imprudence verbale » de ce dernier, expliquant les raisons de son inculpation :

[Il] a répondu oui à un ami de tendance OAS qui lui demandait si, en cas de coup dur, il pourrait trouver refuge chez lui. Quelques temps plus tard, à l'occasion d'une

---

<sup>203</sup> AG/5(1)/2120\*, Dossier de recours en grâce de Christian

<sup>204</sup> *Ibid.*

<sup>205</sup> *Ibid.*

<sup>206</sup> Voir le chapitre historiographique.

perquisition [...] fut découvert un organigramme sur lequel le domicile de mon beau-frère [...] figurait comme refuge possible.<sup>207</sup>

Il est donc concevable d'envisager qu'un certain nombre d'individus ont pu aider ou faire partie, sans même le savoir, de réseaux affiliés à l'Organisation secrète. Nos sources ne nous permettent cependant pas de réaliser une étude travaillée de la question.

Par ailleurs, d'autres ont pu avoir été contraints et forcés d'agir pour son compte. Au-delà des chefs d'entreprise mis à contribution financière (phénomène « courant » dans les pratiques de l'Organisation secrète en Algérie notamment), des individus se sont probablement vus être l'objet de menaces s'ils ne participaient pas à l'action terroriste. Sylvie Thénault mentionne par exemple le cas d'un militaire déserteur qui jeta « une grenade de la voiture où il se trouvait, dans l'unique but de "mouiller" l'homme qui conduisait à ses côtés<sup>208</sup> ». Nos sources ne nous permettent pas de dire si cette pratique est courante dans le cadre du recrutement en métropole, néanmoins le cas de Luc permet de poser la question.

Il s'agit d'une situation curieuse, puisque la personne qui a rédigé le courrier qui figure dans son dossier de demande de recours en grâce est celle dont le domicile a été la cible de l'attentat dont il était l'instigateur. S'étendant d'abord sur les motivations de Luc, l'homme explique qu'« [il] ne connaît que l'amertume de s'être trompé après avoir été trompé<sup>209</sup> », faisant là directement référence à la « trahison » imputée à de Gaulle par l'Organisation secrète. Puis il ajoute : « cet homme s'est un instant perdu sous la poussée d'une passion dont la source n'était ni vile, ni trouble. Il s'égarra, il n'était ni un ambitieux, ni de ceux qu'on soudoie », non sans se justifier très clairement dès le début de la lettre : « ma démarche ne résulte d'aucune sorte de sollicitation, mais uniquement d'une méditation personnelle ». Il ne s'agit pas pour nous de remettre en cause la véracité des propos de l'auteur, ni d'affirmer que ses lignes lui ont été soufflées, bien que les mots employés se rapprochent du champ lexical et des thématiques de l'OAS.

Cependant, la seule possibilité qu'il ait pu être contraint à plaider en la faveur de Luc, quand bien même plus d'un an après les faits (la lettre date de décembre 1963, l'attentat ayant été commis en mars 1962), conduit à s'interroger sur le phénomène de contrainte. Combien

---

<sup>207</sup> AG/5(1)/2121\*, Dossier de recours en grâce d'Edmond, courrier rédigé par son beau-frère

<sup>208</sup> THENAULT Sylvie, *op. cit.*, p.9

<sup>209</sup> AG/5(1)/2123\*, Dossier de recours en grâce de Luc

d'activistes ou d'éléments « satellites » ont pu être forcés d'agir pour le compte de l'Organisation secrète ? Encore une fois, nos sources ne nous permettent pas de le déterminer.

La place des femmes dans l'OAS de métropole est, comme en Algérie, largement minoritaire. Quatre ont pu être relevées à travers les sources, deux seulement ont été intégrées à l'échantillon, faute d'informations suffisantes pour les deux autres. Parmi ces dernières, la première s'est procurée les clefs d'un appartement où elle a logé Serge Bernier pendant un jour entier au moins, et a logé à son propre domicile Bougrenet de la Tocnaye, « qui comme Bernier prit part<sup>210</sup> » à l'attentat du Petit-Clamart.

Il est précisé dans sa demande de recours en grâce qu'elle « n'a participé en aucune façon aux attentats ». La seconde, Mme de Cremiers, aurait été mêlée à une affaire de transport d'armes, impliquée par un couple de rapatriés d'Algérie qu'elle hébergeait. Elle aurait remis cette tâche entre les mains de son cousin, « à mi-chemin entre la pitié et la peur », pour se « débarrasser de ces gens-là<sup>211</sup> ». Les deux femmes qui figurent dans l'échantillon ont elles aussi des rôles divers au sein de l'Organisation secrète : l'une, dont nous ne pouvons mentionner le nom, aurait transporté de Limoges à Paris dix kilos de dynamite et vingt-cinq détonateurs dérobés par son mari aux mines où il travaillait<sup>212</sup>. L'autre, Mme R., a procuré à Georges Watin un refuge chez le capitaine Poinard après l'attentat du Petit-Clamart. Elle est alors « traductrice et professeur d'anglais à l'Ecole Militaire<sup>213</sup> ». Le rôle des femmes dans l'Organisation apparaît donc plutôt éloigné de celui de leurs homologues masculins, bien que certaines aient pris part aux transports d'armes et d'explosifs. Jugées moins enclines à exercer la violence terroriste qu'eux, elles étaient le plus souvent chargées de mettre leur domicile à la disposition des activistes pour qu'ils leur servent de refuge.

Cette moindre représentation peut être mise en rapport avec l'entrée en résistance des femmes de l'armée des ombres. Olivier Wieviorka écrit ainsi que cet engagement, bien que minoritaire, traduit leur entrée « dans l'arène civique » :

Les femmes [...] ne disposaient pas dans la France d'avant-guerre du droit de vote. Elles ne militaient guère dans les partis politiques [...]. Traitées légalement en mineures, elles

---

<sup>210</sup> AG/5(1)/2120\*, Dossier de recours en grâce de Jeanne-Chantal

<sup>211</sup> AG/5(1)/2118\*, Dossier de recours en grâce de Mme C.

<sup>212</sup> 19970407/48\*, Décret de Grâce n°710

<sup>213</sup> AG/5(1)/2122\*, Dossier de recours en grâce de Mme R.

devaient pour travailler demander l'autorisation de leur conjoint et ne disposaient pas du droit d'ouvrir librement un compte en banque. Pour s'engager, elles durent donc triompher de bien des obstacles, matériels et culturels.<sup>214</sup>

La très faible participation des femmes à l'Organisation secrète de métropole peut s'expliquer, de fait, par une certaine forme d'attachement aux acquis qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, et de l'identification de ceux-ci à la République et à la personne du général de Gaulle. L'OAS est désignée par la presse métropolitaine comme une menace pour le régime, et la récente tentative de putsch militaire a pu cimenter cette idée dans les représentations de l'opinion publique. De fait, loin d'assimiler les membres de l'Organisation secrète à un rassemblement de « nouvelle Résistance », les femmes auraient considéré le mouvement comme un danger, les éloignant de toute prédisposition à l'activisme.

D'autre part, la participation à la vie de la Cité étant pour elles relativement récente, il apparaît compréhensible que l'action violente et la propagande offensive aient pu être placées en-dessous de la voie légale et du militantisme politique traditionnel dans l'ordre des priorités féminines.

Pour conclure cette sous-partie, abordons les cas à part de l'OAS de métropole, c'est-à-dire les individus atypiques. Le parcours de Robert symbolise cette dimension rocambolesque de l'Organisation secrète, que l'on retrouve tant dans les ouvrages que dans les archives. Robert est lié à un réseau impliqué dans l'agression d'un chauffeur de taxi en mai 1962<sup>215</sup>. Les trois jeunes responsables, lors de leur interpellation, ont reconnu être affiliés à l'Organisation secrète depuis plusieurs semaines : leur groupe aurait été monté par Robert. Lors du procès, l'implication de ce dernier amène l'avocat général à mettre en doute la responsabilité des jeunes gens, et le bâtonnier à se demander si l'affaire ne correspondrait pas en réalité à « une vaste fumisterie, à la mode Pesquet<sup>216</sup> ».

Ce qui est ici mis en cause, c'est le passif de l'intéressé, à savoir sa participation au faux attentat de l'Observatoire, orchestré par François Mitterrand contre lui-même. S'expliquant alors dans une lettre ouverte<sup>217</sup>, il affirme que le futur chef de l'Etat avait alors pour objectif

---

<sup>214</sup> WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance : 1940-1945*, Paris, Perrin, 2012, p.430

<sup>215</sup> GA226, Dossier individuel de Robert, Cour de Sûreté de l'Etat, audience du 27 août

<sup>216</sup> GA226, Dossier individuel de Robert, Cour de Sûreté de l'Etat, audience du 27 août

<sup>217</sup> GA 226, Dossier individuel de Robert, Lettre ouverte de Robert, 22 octobre 1959

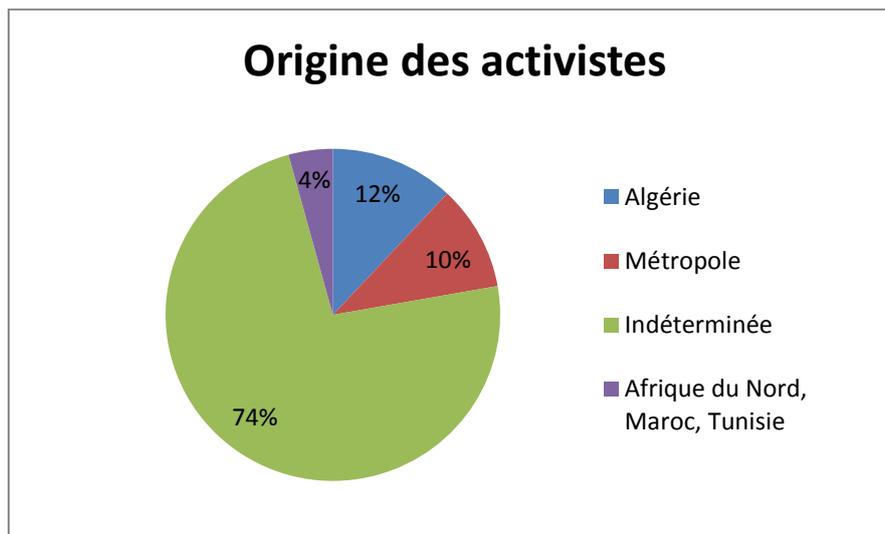
de « permettre au gouvernement de disposer de moyens suffisants pour effectuer des perquisitions chez les Français nationaux défenseurs de l'Algérie française et pour lui permettre de procéder à différentes opérations politiques dirigées contre les parlementaires défenseurs de l'Algérie française ». Les preuves de ses accusations résident dans des lettres que Robert s'envoie à lui-même avant l'opération, cachetées et datées par la poste. Au-delà de l'aspect presque romanesque du passif de Robert, c'est son retour médiatique quelques années plus tard parmi les rangs de l'OAS de métropole qui est ici intéressant : bien qu'il accuse François Mitterrand de complot contre sa personne du fait de leur antagonisme politique, le témoignage des membres du réseau concerné n'est pas fictif. Robert semble donc s'inscrire dans cette ligne caractéristique de certains membres de l'Organisation secrète, à savoir une attitude et des événements extravagants qu'on peine à retrouver ailleurs. Ce sont ces mêmes éléments hors du commun qui se sont gravés dans les représentations et qui sont restés dans les mémoires à propos l'Organisation secrète, et qui ont contribué à lui jeter une certaine forme de discrédit.

Enfin, si nous voulons faire correspondre pleinement le terme de « pièces rapportées » avec les activistes de l'OAS de métropole, sans doute nous faut-il mentionner le cas particulièrement étrange d'un étudiant de Nancy de 21 ans, militant communiste, ayant participé au plasticage de la mairie et du domicile d'un professeur de lycée, en plus d'avoir détenu un pistolet mitrailleur. La présence d'un communiste parmi les rangs de l'OAS de métropole constitue un paradoxe de taille. Il est impossible de déterminer s'il faisait partie ou non de ces « infiltrés » missionnés par le parti pour tenter de démontrer à l'opinion publique métropolitaine que le gouvernement ne mettait pas tout en œuvre pour lutter contre l'Organisation secrète. Si ce n'est pas le cas, il est probable que le fait qu'il soit originaire d'Afrique du nord ait fait pencher la balance en faveur de son passage à l'activisme.

### *Origines, contraintes, et régions d'action*

Les activistes originaires d'Afrique du Nord et d'Algérie soulèvent effectivement une question d'importance. Selon la part qu'ils représenteraient en métropole, il convient de se demander en quoi leurs origines ont pu être déterminantes quant à leur décision de rejoindre l'Organisation secrète. Dans sa thèse, Arnaud Déroulède évoque également les

origines des activistes, mais son étude diffère de la notre en ce qu'elle porte à la fois sur les activistes d'Algérie et sur ceux de métropole. Les chiffres ne sont donc pas comparables. Sur toute l'OAS, il détermine ainsi que près de 4% des membres de l'Organisation opèrent en métropole tout en étant originaires d'Algérie, et que près de 30% d'entre eux agissent également dans l'Hexagone, mais en étant originaires de celui-ci<sup>218</sup>.



Près des trois quarts des individus de notre échantillon ont une origine indéterminée par les sources. Toutefois, si nous supposons que les demandes et les décrets de grâce ne mentionnent l'origine que lorsqu'elle diffère de la métropole, et en nous accordant une marge d'erreur de 10%, nous pouvons envisager de joindre ces activistes aux origines indéterminées à ceux dont l'origine métropolitaine est avérée. Ainsi, entre 74% et 84% des membres de l'OAS de métropole seraient originaires de l'Hexagone, contre 12% ayant vécu, eux, en Algérie. Une poignée d'individus sont par ailleurs originaires du Maroc ou de la Tunisie. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une des motivations possibles à l'activisme de ces derniers ait été le sentiment de solidarité et de partage d'une souffrance commune entre rapatriés.

Si les membres de l'OAS de métropole originaires d'Algérie sont minoritaires, il est intéressant de se s'interroger sur leur présence dans l'Hexagone. Nous observerons ici les cas de deux activistes : Jean-Marc et, plus célèbre, Jean-Marie Vincent.

<sup>218</sup> DEROULEDE Arnaud, *L'OAS : étude d'une organisation clandestine*, Hélette, Editions Jean Curutchet, 1997, p.145

Ce dernier est régulièrement cité dans l'historiographie de l'OAS. A l'origine de quatorze des dix-sept attentats de la « Nuit Bleue » du 17 janvier 1962, il est aussi impliqué dans celui du 7 février contre l'appartement d'André Malraux à Boulogne-Billancourt, qui blesse Delphine Renard<sup>219</sup>. Son parcours se présente sous la forme d'une escalade : étudiant en droit originaire d'Algérie, maître d'internat au collège Sainte Barbe à Paris, il a alors presque 22 ans. Parti en vacances en Algérie en août 1961, il intègre l'OAS et revient à Paris pour constituer avec plusieurs amis un groupement clandestin qui commet huit attentats. Dans la deuxième quinzaine de novembre 1961, il retourne en Algérie où le général Salan le met en contact avec André Canal.

Il intègre la Mission France III lorsque ce dernier est expédié en métropole, devenant son bras droit. Les notes de renseignement jointes à son dossier précisent qu'il s'agit d'un « des plus redoutables chefs des groupes subversifs ». Jean-Marie Vincent est en contact direct avec les chefs de l'OAS et pas seulement des antennes de métropole.

Jean-Marc est quant à lui en 1962 un jeune homme de 19 ans qui fait partie du neuvième RCP (Régiment de Chasseurs Parachutistes). Lors d'un congé en métropole dû à une blessure, il entre en « contact, à Paris et à Toulouse, avec de jeunes rapatriés qui avaient formé un groupe OAS<sup>220</sup> », et devient alors colleur d'affiches OAS, avant de braquer une banque à Toulouse. Une coupure de presse figurant dans son dossier de recours en grâce décrit les événements qui l'ont conduit à rejoindre l'OAS de métropole en partant de l'année de ses 13 ans:

Un de ses amis [...] avait les jambes et les bras arrachés par la bombe. Drôle de souvenir pour un gosse ! [...] Quelques jours plus tard, Jean-Marc et sa mère étaient attirés dans la rue par des coups de feu. Un tueur algérien visait le père qui rentrait de faire les courses. [...] Le 24 décembre 1960 [...] une bombe éclatait à cinq mètres de lui, déchiquetait une fillette. Il avait 17 ans. C'est lui qui transporta le petit corps déchiré par la ferraille. Un joli Noël, n'est-ce pas ?<sup>221</sup>

L'article évoque « le festival d'horreurs auquel était soumise une adolescence » qui le poussa à se tourner « vers ceux qu'il croyait appelés à défendre les siens », à savoir l'OAS. A l'image

---

<sup>219</sup> d'après AG/5(1)/2123\*, Dossier de recours en grâce de Jean-Marie Vincent

<sup>220</sup> AG/5(1)/2122\*, Dossier de recours en grâce de Jean-Marc

<sup>221</sup> Il n'a pas été possible de déterminer de quel journal provenait cette coupure de presse.

de Jean-Marc, une partie des activistes de métropole originaires d'Algérie rejoignent les rangs de l'Organisation secrète en réaction à des événements qu'ils ont connu dans leur pays d'origine : parce qu'ils sont spectateurs d'attentats traumatisants, ou bien parce que certains de leurs proches sont assassinés par le FLN. Pour les autres, c'est la perspective de devoir quitter leur terre natale et d'abandonner leurs biens, tout en laissant une partie de leur Histoire derrière eux, qui les pousse à passer à l'acte et à gagner la métropole pour viser le chef de l'Etat et le gouvernement.

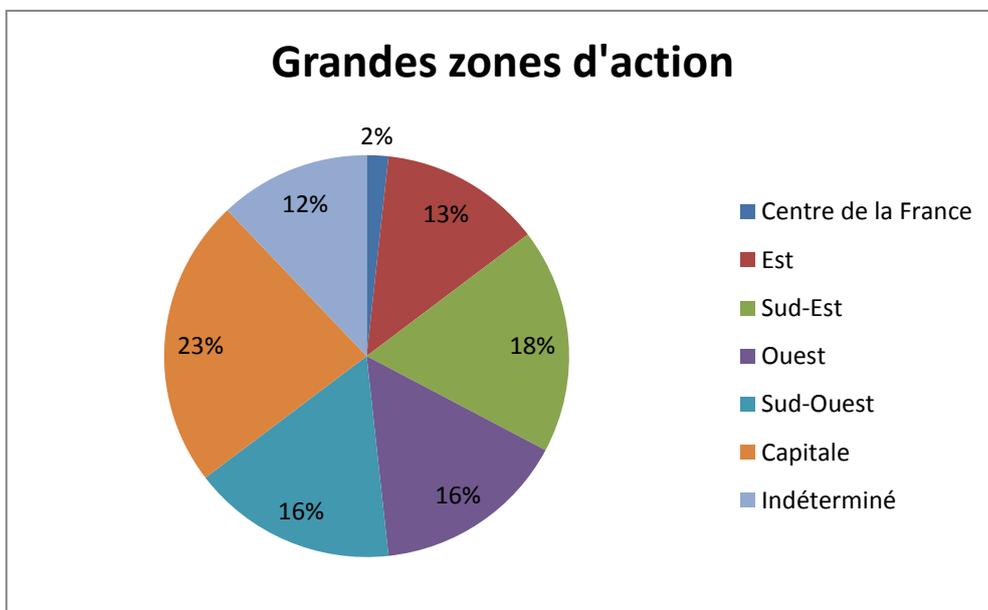
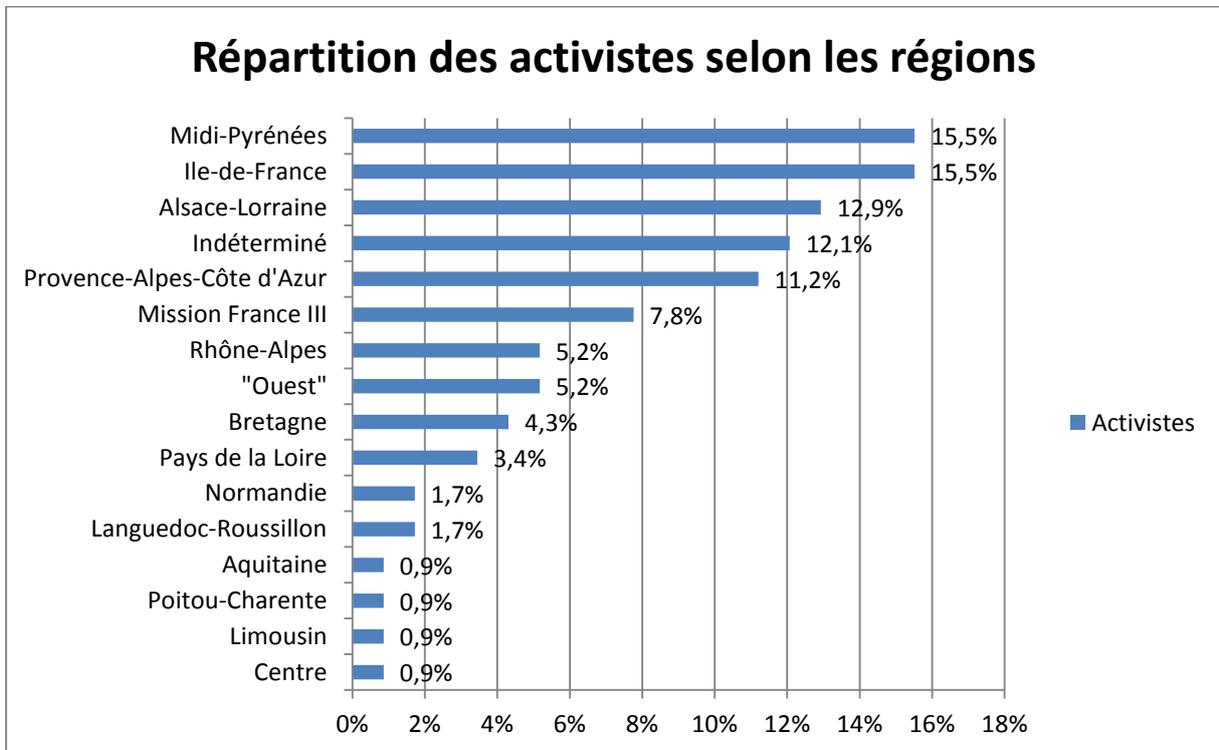
Laisser une partie des siens derrière soi est par ailleurs un problème auquel sont confrontés tous les membres de l'OAS de métropole. Nous nous sommes demandé dans quelle mesure avoir une famille à charge constituait un frein à l'activisme. Environ 72% des individus de l'échantillon dont nous disposons d'informations sur la descendance ont des enfants. En moyenne, les membres de l'OAS de métropole ont deux enfants.

Parallèlement, près de 60% de ceux dont la situation maritale est établie sont mariés. Il apparaît donc clairement que la famille n'est pas un facteur susceptible de faire renoncer les activistes à leur détermination : au contraire, les activistes qui s'engagent le font en mettant leur famille en jeu. A la lecture des dossiers de recours en grâce, il semble toutefois que beaucoup expriment des regrets à ce sujet, et invoquent même la nécessité pour eux de subvenir aux besoins de leur famille pour demander une remise de peine.

Une estimation de la répartition des activistes par région est possible à l'aide de l'échantillon. Il n'a pas été possible de déterminer leur région d'action pour 12% d'entre eux. Néanmoins, l'étude du nombre d'activistes par région, suivie d'une redistribution par grandes zones (voir la page suivante) permet de déterminer que la plus grosse concentration des membres de l'OAS de métropole se situe au niveau de la capitale, s'approchant du quart de l'échantillon. Une telle situation s'explique entre autres par l'arrivée d'André Canal et de sa Mission III, fin 1961, qui vient renforcer le nombre d'individus déjà présents en Ile-de-France et en région parisienne, allant parfois même jusqu'à recruter au sein même du vivier activiste de la Mission II de Pierre Sergent.

L'un des objectifs primordiaux de l'OAS de métropole est par ailleurs l'affaiblissement du gouvernement, voire la mort du chef de l'Etat, d'où la forte présence de l'Organisation autour de la capitale. Le Centre de la France est plutôt délaissé par l'Organisation, tandis que nous pouvons voir une répartition plutôt équitable entre l'Est et l'Ouest. Le Sud de la France s'apparente à un terreau fertile pour elle, notamment le Sud-Ouest et la ville de Toulouse,

qui constituent une zone privilégiée : la région Midi-Pyrénées rassemble à elle-seule presque autant d'individus qu'en Ile-de-France.



### 3) L'armée fait-elle sécession ?

Les militaires constituent une catégorie de poids de l'échantillon. Bien qu'au sein même de l'armée, des distinctions existent entre employés et cadres notamment, nous avons choisi d'en faire une frange à part de l'échantillon. Ce choix résulte de la spécificité militaire qui caractérise le conflit algérien, et d'une volonté de ne pas les mêler aux civils. Afin d'expliquer leur importance, on pourrait partir d'une remarque de Bénédicte Vergez-Chaignon, qui considère que les cadres de l'armée, au moment de la guerre d'Algérie, appartiennent à une « génération qui n'était pas au sommet de la hiérarchie militaire entre 1940 et 1944 qui se trouve dorénavant aux avant-postes. Une génération à laquelle de Gaulle a appris, en juin 1940, à désobéir, et qui, depuis l'Indochine, a aussi appris la politique<sup>222</sup> ». La désobéissance et la politique sont à l'origine de l'engagement des activistes militaires de l'OAS : la société militaire rompt avec la communauté nationale, ayant été politisée à travers les leçons de ses échecs.

#### *Le corps des officiers*

La large représentation des militaires dans l'échantillon (17%), doit faire l'objet de remarques quant à l'armée elle-même. Nous le verrons, le souvenir de l'Indochine touche très profondément ceux qui ont vécu le conflit. Mais selon Raoul Girardet, ces derniers sont une minorité parmi la société militaire :

Dans la mesure où elle ne fut pas partagée par tous, l'expérience indochinoise décisive pour certains mais difficilement communicable, a donc agi à l'intérieur de l'ensemble de l'armée comme facteur de discrimination. A tout le moins un phénomène d'incompréhension réciproque.<sup>223</sup>

Cette affirmation est appuyée par Jacques Frémeaux, selon qui « l'esprit de discipline a prévalu dans la grande majorité, qui s'est refusée à franchir le large, trop large Rubicon

---

<sup>222</sup> VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Les vichysto-résistants de 1940 à nos jours*, Paris, Perrin, 2008, p.648

<sup>223</sup> GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Pocket, 2001, p.277

qu'était la Méditerranée<sup>224</sup> ». C'est cette minorité putschiste que l'on retrouve ensuite dans les rangs de l'OAS, et notamment les officiers, professionnels de la guerre. D'autre part, au moment de la guerre d'Algérie, le corps des officiers est un corps de professionnels qui s'est constitué au cours d'un processus long de plus d'un siècle.

Selon Théodore Caplow et Pascal Vennesson, trois points seraient susceptibles de soutenir cette affirmation, à savoir une « formation » aussi générale que technique qui s'étend sur la durée, une « éthique », et un « esprit de corps » animé par la sensation d'autonomie fournie par les modalités de recrutement : « La motivation principale du militaire professionnel [...] n'est pas l'appât du gain du mercenaire, ni le passe-temps des aristocrates chefs de guerre, pas plus que le devoir patriotique temporaire du soldat-citoyen : c'est le goût de la carrière des armes et le souci d'une sécurité extérieure optimale pour la société<sup>225</sup> ».

En effet, plus de la moitié des militaires de l'échantillon sont des officiers, tous des capitaines. Le reste est composé à 14% de sous-officiers et à 29% de simples soldats. Mais tous ne sont pas des militaires en activité durant le moment OAS. Y figurent, en effet, cinq individus dont l'appartenance à l'armée courant 1961-1962 peut faire l'objet de quelques doutes. Seules quelques informations se rapportant de près ou de loin à leur expérience militaire ont pu être relevées à leur sujet, sans autre précisions sur leur appartenance à l'armée ni sur leur réelle activité durant la période qui nous intéresse. Nous avons néanmoins choisi de les faire figurer parmi les militaires en raison de leur manifeste connaissance du fait de guerre : un détenteur de la croix de la valeur militaire, trois vétérans d'Indochine dont un blessé et un autre titulaire d'une pension d'invalidité, et enfin, un activiste désigné à la fois comme agriculteur exploitant, et capitaine de réserve (ce qui ne permet pas de déterminer si l'activité exercée entre 1961 et 1962 était l'une ou l'autre)<sup>226</sup>. Nous pouvons cependant nous pencher sur des cas particuliers dont l'appartenance à l'armée ne fait pas de doute sur la période : Hubert et Edgar.

---

<sup>224</sup> FREMEAUX Jacques, « L'armée coloniale et la république (1830-1962) », in FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, dir., *Militaires en république : 1870-1962 : les officiers, le pouvoir et la vie publique en France : actes du colloque international tenu au Palais du Luxembourg et à la Sorbonne les 4, 5 et 6 avril 1996*, Paris, Tallandier, 1999, p.24, Paris, Tallandier, 1999, p.107

<sup>225</sup> CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire : armée, guerre et paix*, Paris, A. Collin, 2000, p.51

<sup>226</sup> 19970407/48\*, Décret de Grâce n°747 ; Décret de Grâce n°796 ; Décret de Grâce n°797

Mentionnons tout d'abord sur le cas d'Hubert. Capitaine de réserve, vétéran des campagnes de la Libération et d'Allemagne, il est intéressant de constater qu'il cumule à la fois l'âge et l'appartenance au corps militaire, tout en s'opposant sans concession à l'action violente. Edgar semble lui représentatif de certains officiers revenus d'Indochine, un conflit marquant. Si les militaires constituent une large part des membres de l'OAS de métropole, le monde militaire en lui-même ne constituait pas, jusqu'à la fin de la IV<sup>ème</sup> République, une force hostile à la politique menée par l'Etat. Ainsi, pour Olivier Forcade, il s'agit de nuancer :

La Quatrième République et la guerre d'Algérie ont sans doute constitué ce moment extrême d'un engagement d'officiers subalternes, supérieurs ou généraux dans l'action proprement politique. Elles ne doivent pas masquer, par-delà quelques individualités engagées à des moments historiques propices, la réelle neutralité, voire l'indifférence, de la majorité du corps des officiers à la politique parlementaire.<sup>227</sup>

Au contraire, « très généralement, il n'y a guère eu d'antagonisme entre les idéaux de la République et l'action outre-mer des armées de la France, que celle-ci fût conquérante ou, au contraire, décolonisatrice<sup>228</sup> ». Le cas algérien, en ce qui concerne les militaires, est donc une situation à part dans l'histoire liant l'armée à la République. La violence du combat contre le FLN seule ne suffit pas à expliquer l'engagement des militaires dans une entreprise telle que celle de l'OAS.

C'est bien parce qu'il suit la guerre d'Indochine, que le conflit algérien pousse certains hommes à s'engager dans cette voie : « La planification militaire pour une éventuelle guerre future est nécessairement fondée, au moins en partie, sur l'expérience de la guerre précédente. Il existe peu d'autres éléments sur lesquels les officiers peuvent fonder leurs analyses<sup>229</sup> ». En conséquence, l'impact des méthodes de guerre antisubversive, qui exige « des exécutants un engagement politique et idéologique qui rendait impossible tout jugement plus réaliste<sup>230</sup> », pour Jacques Frémeaux, favorise cette forme d'engagement.

---

<sup>227</sup> FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, dir., *Militaires en république : 1870-1962 : les officiers, le pouvoir et la vie publique en France : actes du colloque international tenu au Palais du Luxembourg et à la Sorbonne les 4, 5 et 6 avril 1996*, Paris, Tallandier, 1999, p.24

<sup>228</sup> FREMEAUX Jacques, *op. cit.*, Paris, Tallandier, 1999, p.109

<sup>229</sup> CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p.112

<sup>230</sup> FREMEAUX Jacques, *op. cit.*, Paris, Tallandier, 1999, p.108

Séduits par les théories de la guerre subversive (en témoigne le 5<sup>ème</sup> Bureau dirigé par le colonel Godard avant son passage à la clandestinité, qui était chargé de l'action psychologique en Algérie), ces hommes se sont montrés déterminés à redresser une France dans laquelle ils ne parviennent pas à retrouver leurs propres conceptions de ce qu'elle devrait être.

Déterminés aussi à ne pas concéder l'Empire pour lequel ils s'étaient battus, selon Rémi Kauffer : « "Plus jamais ça !" jurent des dizaines d'officiers au soir de la défaite, le 9 mai 1954. La prochaine guerre, nous prendrons les moyens de la gagner...<sup>231</sup> ». Selon Théodore Caplow et Pascal Vennesson, « on ne peut étudier durablement la société militaire, sans que surgissent la question des missions, les nouvelles formes de conflits, la transformation des menaces<sup>232</sup> ». Ce qui résulte de la guerre d'Indochine concerne précisément ces changements, sinon la perception qu'en ont les militaires. Lorsque démarre la guerre d'Algérie, l'armée est imprégnée de la défaite, et des méthodes utilisées par le Vietminh. C'est à ce dernier, ainsi qu'à sa propagande et la supposée terreur imposée par celui-ci sur les populations indochinoises, que les militaires attribuent en premier lieu la défaite. Mais cette vision constituerait une erreur de jugement expliquée par Morland, Barangé et Martinez :

Consciemment ou non, ils refusent de comprendre que la création, puis la lutte des groupes de partisans, n'est qu'un élément d'une stratégie générale qui s'appuie essentiellement sur le facteur social. C'est d'abord parce qu'ils combattent pour des idéaux (comme l'indépendance) et des buts concrets (comme la réforme agraire) qui sont ceux de la population, que les maquis se peuplent et bénéficient du soutien populaire.<sup>233</sup>

L'erreur pointée ici par les auteurs consiste à mettre toutes les populations sur un même modèle, et confondre leurs situations sociale et économique, leurs aspirations et leur opinion. Pour les militaires, la situation d'un paysan cambodgien serait assimilable à celle d'un employé parisien, les deux se mêlant dans une même masse malléable que serait le peuple. La haine et la crainte du communisme éclipseraient toute autre considération. Pour

---

<sup>231</sup> KAUFFER Rémi, *OAS. Histoire de la guerre franco-française*, Paris, Seuil, « L'épreuve des faits », 2002

<sup>232</sup> CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p.8

<sup>233</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *Histoire de l'Organisation de l'armée secrète*, Paris, R. Julliard, 1964, p.32

l'OAS, il suffirait donc d'exercer une pression psychologique suffisante pour amener la population à basculer en faveur du mouvement, ce qui constitue pour les auteurs une proposition aussi simpliste qu'inadaptée aux réalités de la guerre d'Algérie, en particulier sur le territoire métropolitain.

Penser le peuple comme un bloc uniforme, c'est aussi ne pas comprendre que la cause « Algérie française » intéresse nettement moins l'opinion publique métropolitaine que les pieds-noirs. C'est également ne pas prendre en compte que les méthodes employées par l'armée lors de la bataille d'Alger ne tendant pas à améliorer sa popularité, et que les attentats commis par l'OAS dans l'Hexagone ne contribuent au final qu'à la rendre plus antipathique aux yeux des métropolitains.

D'autre part, pour Paul Villatoux, les théories de la guerre subversive ou révolutionnaire détournent les aspirations des nationalistes algériens pour les nier :

Dans cette logique inexorable, le FLN se voit assimilé et ravalé au rôle d'instrument au service du grand dessein planétaire voulu par le Kremlin. Les aspirations nationalistes ne peuvent être, dès lors, que niées par principe ou, pire, être considérées que comme un nouveau leurre destiné à tromper l'Occident sur la nature véritable de l'insurrection en cours.<sup>234</sup>

Ces considérations participeraient d'une lecture erronée des événements de la guerre d'Algérie, souvent consciente car s'inscrivant dans un refus de l'indépendance. Elles peuvent donc expliquer pourquoi une partie des militaires s'engagent dans l'action subversive et le terrorisme mené par l'Organisation secrète.

Selon Ivan Cadeau<sup>235</sup>, c'est bien aussi le sentiment d'indifférence et d'abandon perçu par les militaires, lorsqu'ils rentrent d'Indochine, qui plonge un certain nombre d'entre eux dans l'idée qu'ils doivent eux-mêmes agir en faveur de l'Empire. Le gouvernement et l'opinion publique ayant failli à sa préservation, ils resteraient donc le dernier rempart face au démembrement : « un lien fondamental entre le pays et son armée s'est rompu en

---

<sup>234</sup> Paul Villatoux, « L'institutionnalisation de l'arme psychologique pendant la guerre d'Algérie au miroir de la guerre froide », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002/4 (n° 208), p. 40

<sup>235</sup> CADEAU Ivan, *La guerre d'Indochine : de l'Indochine française aux adieux à Saïgon, 1940-1956*, Paris, Tallandier, 2015, p. 25

Indochine ». Ce sentiment de solitude s'accompagne, ou peut-être est à l'origine du besoin de désigner des coupables, comme l'écrit Pierre Dabezies :

Pour ne pas admettre certaines erreurs commises tenant à notre immobilisme, à notre nombrilisme et parfois à notre racisme, pour ne pas mettre le doigt dans un engrenage susceptible c'est vrai - d'accélérer le processus de décolonisation en tout état de cause inévitable, on tend à occulter la réalité, à interpréter l'histoire à sens unique, en cherchant des chefs d'orchestre mythiques, des boucs émissaires, bref, de fausses justifications pour tout expliquer.<sup>236</sup>

Il semble exister un besoin, de la part des militaires, si ce n'est de ne pas reproduire les mêmes erreurs, de se débarrasser du sentiment de culpabilité lié à la perte de l'Indochine. Ce besoin se traduit par une hostilité à l'égard du gouvernement, du communisme, de ceux qui sont susceptibles d'endosser le rôle du responsable.

Ancien prisonnier du Vietminh, Edgar est envoyé en Algérie avec la Légion étrangère. Dans le courant de l'automne 1961, il coopère avec un réseau OAS de l'Ouest de la France, et remet à son ancien chef en Indochine une liste de renseignements sur des officiers de la troisième région militaire (en Algérie) dont les autorités suspectent le loyalisme. Il a expliqué avoir aidé l'OAS « parce qu'il avait appris que ses déplacements étaient surveillés et que cette suspicion le choquait<sup>237</sup> ». Cette attitude illustre l'attitude de certains vétérans d'Indochine à l'égard du gouvernement, à de Gaulle en particulier. Pour Edgar, faire l'objet de suspicions de la part d'un gouvernement dont il ne reconnaît plus ni la droiture, ni la moralité, aura été l'élément déclencheur du passage à l'acte. Sans aller toutefois jusqu'à la clandestinité, dans son cas.

On pourrait penser que la dimension professionnelle du corps des officiers permettrait d'éviter un engagement politique de la part de l'armée, comme nous l'avons vu, à travers la seule optique de défense de la société. Cependant, elle peut conduire les militaires à se sentir davantage liés à l'Etat qu'aux gouvernements : dès lors que cette subtile nuance est introduite, la définition de l'intérêt national revient aux conceptions individuelles de chacun. De la même façon, « spécialisés dans leur domaine, les officiers peuvent se sentir seuls

---

<sup>236</sup> DABEZIES Pierre, « Subversion, anti-subversion, auto-subversion », in FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, dir., *op. cit.*, Paris, Tallandier, 1999, p.554

<sup>237</sup> AG/5(1)/2120\*, Dossier de recours en grâce d'Edgar

compétents pour définir l'importance de l'armée, son organisation, son recrutement et son équipement. Dans ces domaines, ils peuvent s'opposer aux décideurs civils<sup>238</sup> ». Ainsi, lorsque de Gaulle met en pratique son programme de modernisation de l'armée, le processus se heurte aux réticences d'un certain nombre d'officiers. Ce détachement symbolise la fracture qui divise les militaires de l'OAS et l'Etat, dont ils étaient les serviteurs et sont désormais les adversaires.

### *La séparation culturelle : l'Etat, les civils, les militaires*

Il apparaît qu'avoir vécu l'Indochine peut devenir un véritable élément d'identification, comme peut en témoigner l'évocation d'un coup de fil anonyme figurant dans un dossier individuel des archives la préfecture de police de Paris :

Elle a déclaré être une rapatriée d'Algérie, en avoir assez de ce qui se passait et qu'elle voulait empêcher des événements graves. Elle a ajouté qu'un réseau formé en majeure partie d'anciens d'Indochine avait commis des attentats et en préparait d'autres, notamment [...] contre le chef de l'Etat.<sup>239</sup>

Il convient de souligner qu'au moins 5% de l'échantillon ont connu l'Indochine. Un certain nombre d'entre eux renversent l'ennemi, qui devient moins le FLN que le chef de l'Etat lui-même, considéré comme un véritable traître.

Apparaît alors de la rancœur, un désaveu de la démocratie, et une détermination à en découdre avec le Régime. Caractérisant cette forme de repli sur soi, Raoul Girardet évoque la formation d'un autre type d'armée :

[...] on voit peu à peu se dessiner, [...] à l'intérieur même de la société militaire, la physionomie originale de ce que certains vont bientôt appeler la "jeune armée". Cette "jeune armée" se veut dure, hardie, intransigeante. Se définissant comme résolument novatrice, elle n'hésite pas à remettre en cause bon nombre d'habitudes, d'usages, de

---

<sup>238</sup> CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p.56

<sup>239</sup> 77W4934 - 639570, Dossier individuel d'André

traditions. Elle n'hésite pas non plus à prendre certaines distances à l'égard des principes premiers de l'obéissance et du respect hiérarchique.<sup>240</sup>

Se serait donc développée une frange fermée de l'armée, influencée par une idée toute personnelle de ce que doit être le corps militaire, et en mesure d'expliquer le basculement : « Quand la société militaire est excessivement isolée, ses personnels développent des conceptions et des intérêts en contradiction avec ceux de la communauté nationale<sup>241</sup> ». Par ailleurs, cette forme d'engagement a déjà été validée historiquement par la Résistance : « ce qui légitime la transgression [...] tire son origine de la conviction que l'ordre instauré par l'Etat français ne coïncide pas avec les impératifs de la justice humaine, pas plus qu'il ne coïncide avec la tradition historique française dans laquelle il fait figure de coup d'Etat<sup>242</sup> ». Dans le cas de l'Organisation secrète et de la guerre d'Algérie, cette fraction ne concerne qu'une partie de l'armée, celle-ci passe à l'activisme, qu'elle appréhende comme étant légitime avec force de conviction.

Cette atmosphère séditeuse qui ébranle l'armée se manifeste notamment à l'échelon de la formation des officiers, et figure à travers la présence de deux officiers instructeurs à Saint-Cyr au sein de notre échantillon. Les enseignements de Saint-Cyr peuvent expliquer en partie le putsch dirigé contre le gouvernement et la personne du général de Gaulle, notamment à travers ce que Raoul Girardet nomme la « désobéissance légitime » : « s'il y a un problème moral, chacun doit trouver refuge auprès de son drapeau, c'est-à-dire dans l'obéissance stricte et absolue à la hiérarchie militaire par rapport au pouvoir civil légalement établi<sup>243</sup> ». Si l'armée est totalement subordonnée au pouvoir civil, elle s'accorde le droit de se soulever en cas de gouvernement illégitime. La distinction entre légitime et illégitime étant posée sur la base du code moral et des valeurs personnelles des officiers, définir le moment de l'insubordination revient donc à la charge des individus.

L'école des officiers véhicule par ailleurs une certaine forme d'anticommunisme qui s'ajoute à la liste des griefs déjà suscités par la défaite en Extrême Orient, et qui s'inscrit également dans une longue tradition si l'on suit les propos de Klaus-Jürgen Müller :

---

<sup>240</sup> GIRARDET Raoul, *op. cit.*, p.278-279

<sup>241</sup> CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p.34

<sup>242</sup> AGLAN Alya, *Le temps de la Résistance*, Arles, Actes Sud, 2008, p.41

<sup>243</sup> GIRARDET Raoul, « La désobéissance légitime (1940-1962) », in FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, dir., *op. cit.*, Paris, Tallandier, 1999, p.548

En France comme en Allemagne, le corps des officiers tait non seulement un représentant du système militaire traditionnel, mais également un garant très important de l'ordre établi. Les deux corps d'officiers, bien qu'ayant été créés sous la monarchie absolue, avaient peu à peu endossé ce rôle dans un long et compliqué processus historique d'adaptation de la monarchie à l'Etat-nation bourgeois . Pour les officiers, la société bourgeoise de l'Etat-nation formait une unité. La tâche la plus importante de l'armée était donc de protéger et de garantir le système étatique et social vers l'intérieur et vers l'extérieur.<sup>244</sup>

Le communisme, ses militants et les organisations qui en découlent, de même que l'URSS, se trouvent donc aux antipodes de ce système de représentation et du rôle duquel les militaires se sentent investis : tout en constituant une antithèse à leurs valeurs morales et politiques, il est aussi un ennemi qui met en danger leur position sociale. C'est pourquoi certains officiers que l'on retrouve dans les rangs de l'OAS après le putsch emploient des méthodes telles que la torture pour combattre le FLN : « entre le Bien et le Mal, il ne pouvait y avoir de compromis. De là se développa la tendance à ne pas tenir compte de conceptions morales traditionnelles dans le combat contre le communisme<sup>245</sup> ». Il convient toutefois de nuancer cette affirmation, car comme nous le verrons plus tard, l'emploi de telles méthodes ne constitue pas une règle parmi les gens de l'Organisation secrète.

Nous pouvons cependant constater que l'anticommunisme est devenu, en conséquence de la guerre d'Indochine, un élément idéologique de première importance dans les rangs de l'armée, qui définit les rapports entretenus par celle-ci et la politique, de même que son positionnement par rapport à la société française. Outre ces sentiments politiques caractéristiques qui ne suffisent pas à expliquer l'engagement des militaires dans un mouvement tel que l'OAS, Olivier Dard propose deux autres voies susceptibles de combler ce manque.

La part des considérations, politiques, qui n'est pas un facteur complètement négligeable mais qui trouve rapidement ses limites ; la question du « respect de la

---

<sup>244</sup> MULLER Klaus-Jürgen, « L'anticommunisme et les militaires en France et en Allemagne », in FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, dir., *op. cit.*, Paris, Tallandier, 1999, p.443

<sup>245</sup> *Ibid.*, Paris, Tallandier, 1999, p.446

parole donnée » et d'une certaine conception du « devoir » ; enfin, le poids de la conjoncture et des contingences, qu'il s'agisse du lieu d'affectation [...], du régiment dans lequel on sert, de l'attitude devant le putsch, des contacts avec les milieux activistes, sans oublier la question des contraintes familiales et des considérations de carrière.<sup>246</sup>

La dimension politique suggérée par l'auteur peut être rattachée aux conséquences de la défaite en Indochine et l'anticommunisme. Notamment, l'influence de certains mouvements d'extrême-droite a pu avoir son impact, tels que la Cagoule : « Le noyautage de l'armée est présenté par Maurice Thorez comme l'un des objectifs primordiaux de son parti. [...] Aussi la Cagoule cherchera-t-elle à enrayer ce "noyautage" en collaboration avec le réseau militaire secret qui a été créé pour contrebattre la propagande communiste dans l'armée<sup>247</sup> ». Georges Groussard est représentatif de cette Cagoule militaire d'avant-guerre. Son parcours, qui le mène de la Résistance à la prise de position en faveur de Salan lorsque celui-ci est jugé en 1962, illustre le complexe et large spectre politique qui recouvre l'OAS.

La conception militaire du communisme correspond par ailleurs à celle de la Cagoule : « le communiste venu tout droit de la révolution russe [...] est le monstre au "couteau entre les dents", le révolutionnaire destructeur de la société. Ennemis ligués, conjurés, impitoyables de l'ordre moral<sup>248</sup> ». Mais cette influence, somme toute limitée, ne suffit pas à expliquer l'engagement des militaires dans l'Organisation secrète.

Le deuxième axe proposé est appuyé par Raoul Girardet, pour qui il ne faut pas résumer l'engagement des militaires « à travers les bureaux d'action psychologique, à travers les entreprises d'action psychologique. L'engagement sous la forme même du devoir militaire est un engagement d'ordre moral<sup>249</sup>. » Cette remarque implique par ailleurs une partie des anciens résistants passés à l'OAS : c'est la sensation d'être dépositaire de la vérité et un sentiment de devoir qui pousse certains hommes à rejoindre l'Organisation secrète et à commettre des actes répréhensibles.

Finalement, la troisième dimension explicative liée aux contacts, aux perspectives de carrières et aux influences sociales donne une vision singulière de l'OAS, qui peut être interprétée

---

<sup>246</sup> DARD Olivier, « L'armée française face à l'Organisation Armée Secrète (O.A.S.) », in FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, dir., *op. cit.*, Paris, Tallandier, 1999, p.688

<sup>247</sup> BOURDEL Philippe, *La Cagoule : 30 ans de complots*, Paris, J'ai Lu, 1973, p. 45

<sup>248</sup> *Ibid.*, p.42

<sup>249</sup> GIRARDET Raoul, *op. cit.*, Paris, Tallandier, 1999, p.551

de deux façons différentes. D'abord, elle signifie que certains militaires auraient été susceptibles de considérer l'Organisation secrète comme une opportunité de carrière : dans sa dimension révolutionnaire bien que ténue, il est possible que certains aient pu envisager de gravir des échelons militaires en cas de succès. La voie loyale étant perçue comme bouchée, un calcul rationnel posé sur ces bases les aurait conduits à s'engager dans l'activisme clandestin, comme le soulignent Caplow et Vennesson : « l'intérêt individuel des militaires [...] est un facteur important dans leur volonté d'intervenir. [...] Ayant bénéficié d'une promotion sociale importante, de jeunes officiers souhaitent poursuivre cette ascension à son terme et pénétrer dans les cercles du pouvoir eux-mêmes<sup>250</sup> ». Ensuite, nous pouvons ajouter à cette vision l'idée soulevée par Bernard Herman :

La fin de la guerre d'Algérie et le retour dans les casernes de métropole sont [...] vécus, notamment au sein des unités opérationnelles, comme la fin d'une époque romantique où ils se sentaient leurs propres maîtres et tout-puissants et le début d'une autre, celle d'un reclassement professionnel banalisé qu'ils craignent de ne pouvoir assumer.<sup>251</sup>

Outre l'incompréhension ressentie face à une société française dont elle n'appréhende ni l'état d'esprit, ni l'opinion, l'armée doit faire face à la volonté du général de Gaulle de rendre au pouvoir civil les prérogatives qui lui ont été accordées dans le cadre de la colonisation d'une part, et de la guerre d'Algérie d'autre part.

Cet état de fait déstabilise une partie des cadres militaires, ceux qui se sont le plus engagés dans la préservation de l'Algérie française, et qui se plongent dans une volonté de non-acceptation. De plus, la modernisation de l'armée, notamment à travers le programme nucléaire, se heurte aux réticences des officiers qui ne se sentent pas prêt à s'adapter. Ces changements majeurs qui accompagnent l'indépendance algérienne bouleversent complètement les perspectives de carrière et la conception du métier militaire que se faisaient jusqu'alors les cadres de l'armée, ce qui explique la décision, pour certains d'entre eux, d'emprunter la voie de l'activisme.

---

<sup>250</sup> CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, p.51

<sup>251</sup> HERMAN Bernard, « Les attentats de l'OAS à Paris et leurs représentations. D'avril 1961 à Juillet 1962 », Mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Michel Pigenet, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2003, p.269

Par ailleurs, l'influence des camarades, de l'état d'esprit du régiment et le positionnement vis-à-vis des milieux activistes au sein de l'armée constituent d'autres éléments d'explication quant à l'engagement au sein de l'OAS. Comme nous le verrons par la suite, intégrer un réseau ou une cellule se fait généralement par le biais d'un contact, d'une connaissance qui a déjà un pied dans le milieu et qui se trouve en mesure d'introduire de nouveaux venus.

En outre, c'est empreints d'une culture de guerre, que les membres militaires de l'OAS ont choisi de passer à l'acte. Une culture de guerre qui prend racine dans l'existence d'une séparation entre une armée mythifiée et une population jugée pervertie par les militaires.

Bernard Herman l'explique par le passage en Indochine :

Depuis la guerre d'Indochine s'est développé en France le mythe du "para", symbole d'une aristocratie guerrière qui s'est développée contre le Viet-Minh. Ces soldats d'élite de l'armée française, devenus guerriers plus que soldats, [...] ont développé un complexe d'isolement mais aussi de supériorité, convaincus d'être les seuls défenseurs du monde libre, les seuls à être forts face à un peuple veule et qui s'embourgeoise.<sup>252</sup>

Le sentiment d'être les protecteurs des civils, de leurs biens et de leur liberté, suivi d'une profonde incompréhension de ne pas se voir accorder une reconnaissance et un soutien qu'ils estiment mériter, fonde la scission entre une partie du corps militaire et la population métropolitaine. Scission qui touche également l'Etat, jugé autant responsable, sinon davantage.

D'autre part, cette séparation est favorisée par la notoriété et l'aura acquise par certaines unités telles que les parachutistes, qui ont eu l'avantage d'obtenir une grande liberté de recrutement des cadres : « elles ont donc pu entraîner facilement vers elles une authentique élite combattante et finalement s'enrichir, à tous les échelons du commandement, d'un encadrement plus dense, d'une qualité moyenne supérieure aussi à celle des autres corps<sup>253</sup> ». Portés par la sensation d'appartenir une « élite », légitime dépositaire de ce qui est bon pour le plus grand nombre, et paradoxalement choqués de ne pas recevoir de témoignage de gratitude, ou même de simple compréhension, la révolte a pu gagner l'esprit des militaires qui ont basculé dans l'activisme.

---

<sup>252</sup> *Ibid.*, p.269

<sup>253</sup> GIRARDET Raoul, *op. cit.*, p.280

Mais cette culture, au-delà du mythe et de l'imaginaire, est transmise par les enseignements des écoles militaires et pratiquée par le 5<sup>ème</sup> Bureau du colonel Gardes avant le passage à la clandestinité de ce dernier. Il est ici question de la théorie de la guerre psychologique, ou guerre subversive, exposée par Jules Monnerot<sup>254</sup>: le conflit algérien dépasserait le cadre des frontières du pays et s'inscrirait en réalité dans un contexte plus large, celui d'une lutte mondiale contre l'expansion du communisme, représenté sur le territoire algérien par le FLN. Guy Pervillé ajoute que « selon ses adeptes, le communisme international poursuivait depuis 1920 une vaste manœuvre d'encerclement de l'Europe par le sud, depuis l'Asie jusqu'à l'Afrique ; la dernière ligne de défense passait par l'Algérie<sup>255</sup> ». Ce conflit de type nouveau, à base de révolutions sociales ou de guerres d'indépendance, aurait induit une nécessité de contre-subversion, et légitimé aux yeux de certains militaires l'usage de la violence illégale, la torture, notamment ceux du CCI (Centre de Coordination Interarmées), qui auraient été « prêt à couvrir les sévices<sup>256</sup> » et qui auraient « fourni plusieurs de ses cadres à l'OAS ».

Il convient d'apporter une nuance à ce lien entre OAS et recours à la torture : tous les clandestins de l'Organisation ne s'y sont pas adonnés, et la contre-subversion se trouve à l'origine d'autres formes d'action que la violence illégale (notamment le recrutement des harkis, pour détourner les musulmans du FLN). D'autre part, pratiquer ou ordonner la torture, pour des soldats parfois « convaincus d'agir dans le bon sens<sup>257</sup> », s'inscrit dans une volonté d'accomplir leur devoir, en dépit de leur système de valeur et de leur moralité.

L'OAS de métropole se présente comme un mouvement socialement multiple qui, s'il affiche certaines tendances telles qu'un grand nombre de militaires, n'exclut pas les autres couches sociales de son activité, même si les ouvriers et les agriculteurs sont minoritaires. Principalement partagée entre des étudiants, des officiers militaires et des petits travailleurs indépendants, l'Organisation secrète semble plus qualifiée, plus diplômée que son homologue d'Algérie, et agit majoritairement dans le sud de la France, en particulier le sud-ouest, ainsi qu'aux alentours de la capitale.

---

<sup>254</sup> MONNEROT Jules, « La guerre subversive », *Les Cahiers du Comité de Vincennes*, 3, décembre 1960, p.22-44

<sup>255</sup> PERVILLE Guy, *op. cit.*, 2002, p.131

<sup>256</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.25

<sup>257</sup> BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 2001, p. 165

La moindre représentation des ouvriers, néanmoins, peut s'expliquer par le fait que la classe ouvrière, fortement communiste, voit d'un mauvais œil l'OAS qui est dépeinte comme un mouvement d'extrême-droite particulièrement virulent. Peinture que corrobore l'usage du terrorisme, ternissant davantage encore l'image de l'Organisation secrète.

A l'inverse, la forte influence des classes moyennes témoigne d'une équivalente répartition des intérêts politiques au sein du mouvement. Il est possible d'être un membre de l'OAS pro-Algérie française sans prétendre à une politisation plus affirmée. Ces activistes cohabitent dans le même temps avec des hommes qui expriment un côté partisan beaucoup plus marqué, notamment à l'extrême-droite, du fait de l'héritage syndicaliste et corporatif du mouvement poujadiste. Pierre Poujade lui-même, du fait de son positionnement ambigu à l'égard de l'Organisation secrète, provoque le passage à la clandestinité d'un certain nombre de ses militants, ce qui jette le discrédit sur son mouvement à la fin de la guerre d'Algérie et lorsque l'OAS elle-même disparaît.

Les militaires de l'OAS sont quant à eux représentatifs d'une partie de l'armée qui s'est ancrée dans une optique de rupture à l'égard de la communauté nationale, en laquelle ils n'accordent plus le moindre crédit. Empreints d'une notoriété et d'une aura si particulière qu'elle en vient à la construction de mythes glorificateurs, ces hommes finissent par se considérer comme les seuls défenseurs légitimes des intérêts de la nation.

Cette séparation entre civils et militaire, entre société militaire et communauté nationale, trouve néanmoins un aboutissement dans leur collaboration, au sein même de l'Organisation secrète. C'est une contradiction supplémentaire à l'actif de l'OAS, productrice de méfiance entre les uns et les autres, de conflits d'intérêts et de contestation d'autorité qui ne sont sans doute pas étrangers à son échec.

## **CHAPITRE 3**

### **L'OAS DE METROPOLE, UNE JEUNESSE TOURMENTEE ?**

La base de données réalisée pour ce travail met en lumière la présence prépondérante des jeunes et des étudiants au sein de l'Organisation secrète. Il convient donc de s'interroger sur ce que désignent les termes « jeune » et « jeunesse » :

Que la « jeunesse » représente en partie une catégorie illusoire, que sa définition varie en fonction des époques, que son unité soit minée par de multiples clivages (de classe, de genre...), c'est une évidence. Reste qu'on aurait bien du mal à se passer du terme. Jeunesse : ce mot est bien plus qu'un mot, et il s'impose vite à quiconque envisage les effets de génération.<sup>258</sup>

Il est vrai que ce mot recouvre une multitude réalités sociales et politiques et qu'il désigne un groupe très hétérogène. De ce fait, « aucune généralité n'est autorisée, et surtout pas l'équation par trop péremptoire jeunes = progressistes<sup>259</sup> ». Les jeunes de l'OAS font donc figure d'illustration de cette mise en garde de Ludivine Bantigny, dans la mesure où ils intègrent un mouvement déterminé à conserver une Algérie vouée à ne plus être.

Innocence, influençabilité, fougue, force de conviction, attentes et aspirations, recherche d'une place dans la société, ces attributs que l'on accorde communément à la jeunesse définissent leur positionnement vis-à-vis du régime. Pour Anne Muxel, « le temps de la jeunesse est un temps fort dans la construction de l'identité politique. D'abord parce qu'il est un temps de confrontation, mettant les acquis et les exemples communiqués au cours de l'enfance et de l'adolescence à l'épreuve d'une expérience personnelle et autonome de la réalité<sup>260</sup> ». L'importance des jeunes et des étudiants au sein de l'OAS s'inscrit dans cette logique : dans un contexte de guerre d'indépendance et de perte de l'Empire, des jeunes ont cherché à trouver leur place.

Pour Ludivine Bantigny, on peut dire de la jeunesse « qu'elle englobe l'adolescence, des prémices de la puberté jusqu'à la fin de la croissance. Mais cette certitude physiologique n'exclut pas pour autant l'historicité et, par là, la relativité. [...] Les bornes de cette phase de la vie sont des produits de l'histoire, socialement déterminés et par conséquent

---

<sup>258</sup> BIRNBAUM Jean, « Transmission révolutionnaire et pédagogie de la jeunesse. L'exemple des trotskismes français », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008, p.3, [www.histoirepolitique.fr](http://www.histoirepolitique.fr)

<sup>259</sup> BANTIGNY Ludivine, « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XX<sup>e</sup> siècle). Présentation », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008, p.2, <http://www.histoire-politique.fr/>

<sup>260</sup> MUXEL Anne, *Les jeunes et la politique : débat avec Pascal Perrineau*, Paris, Hachette, 1996, p.13

fluctuants<sup>261</sup> ». Le contexte historique ancre la jeunesse de métropole dans une génération qui est marquée et définie par ces événements. Les jeunes eux-mêmes, dans leur vie de tous les jours, sont liés par la guerre et l'action de l'OAS. Dès lors ils doivent se positionner, bon gré mal gré, par rapport au conflit.

La jeunesse de l'OAS est d'autant plus singulière qu'elle se situe en dehors des représentations dominantes que s'en font ses contemporains plus âgés : « A la veille des années 1960, coexistent [...] deux images de la "jeunesse": la jeunesse bourgeoise sexuellement libérée du cinéma et le "Blouson Noir". Elles inquiètent toutes les deux et suscitent chez les adultes une réflexion sur les "problèmes de la jeunesse" qui témoignent de leur anxiété et de leur incompréhension<sup>262</sup> ». S'inscrivant plutôt dans un modèle moral traditionnel, et plutôt éloigné de l'univers des Blousons Noirs, les jeunes de l'OAS de métropole constituent une catégorie à part.

Après la Libération, la IV<sup>ème</sup> République voit survenir des mutations dans la société française et dans l'Empire. Nous l'avons vu, le processus de décolonisation est entamé, parcouru par la guerre d'Indochine qui marque profondément les soldats de l'armée française. Cette guerre, qui ne connaît qu'un moindre impact sur l'opinion publique métropolitaine, marque-t-elle les jeunes activistes de France de la même façon que leurs aînés combattants ? Il semble en fait que d'autres facteurs opèrent pour les pousser à l'engagement pro-Algérie française. Car la guerre d'Algérie a davantage d'impact sur la vie en métropole que le conflit indochinois. L'affrontement est géographiquement plus proche, et le pays est attaché à ces « départements » qui aspirent à l'indépendance.

Le général de Gaulle, qui mène une politique de modernisation de l'économie et de l'éducation, initie des changements majeurs : désormais, la question des études concerne davantage de jeunes, notamment ceux qui sont issus des nouvelles classes moyennes, qui désirent y accéder et qui y sont dorénavant poussés par l'entourage familial.

Mais la question de la jeunesse réclame de se pencher sur les raisons qui peuvent pousser à la violence, de se demander quelles sont les prédispositions de la jeunesse à la violence, par rapport aux plus âgés.

---

<sup>261</sup> BANTIGNY Ludivine, *Le plus bel âge ? : jeunes et jeunesses en France de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007, p.12

<sup>262</sup> SOHN Anne-Marie, « Les "Jeunes", la "Jeunesse" et les sciences sociales (1950-1970) », in CHAPOULIE, KOURCHID, ROBERT, dir., *Sociologues et sociologies : la France des années 60*, Paris, Budapest Kinshasa, l'Harmattan, 2005, p.128

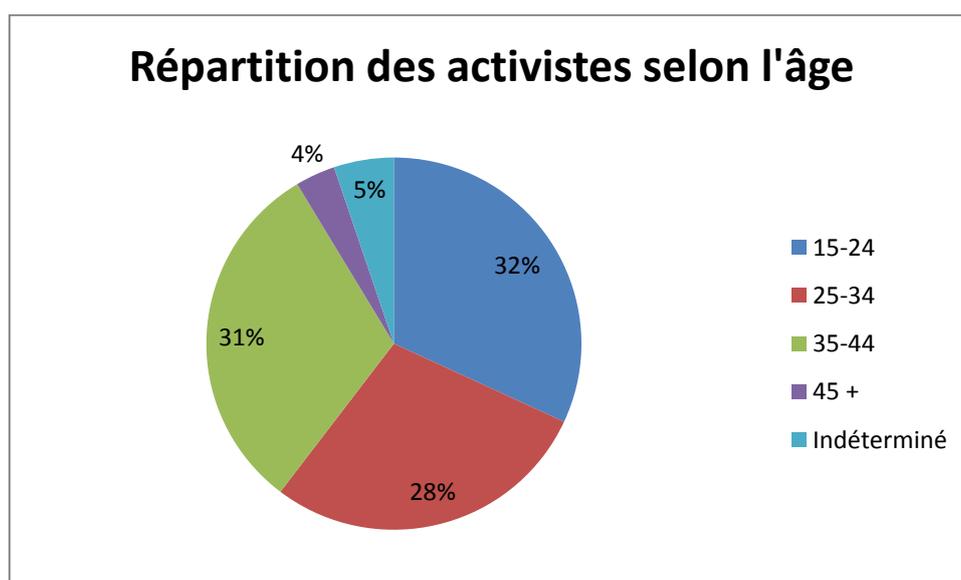
Quelles peuvent être les motivations de la violence pour cette jeunesse neuve qui n'a pas connu la Seconde Guerre mondiale, n'a suivi que de très loin le conflit indochinois, et qui aborde la guerre d'Algérie sans expérience militaire ? Existe-t-il des contacts, des environnements, des institutions à l'origine, pour les jeunes de l'OAS, de la culture de guerre qui les conduit à l'activisme ?

Il s'agira dans un premier temps de préciser la place des jeunes au sein de l'Organisation secrète. Puis nous nous attacherons, à travers l'analyse des membres du groupe OAS de Beauvais, à en interpréter les causes.

### 1) Age et violence : une jeunesse fouguese ?

#### *Des activistes plutôt jeunes*

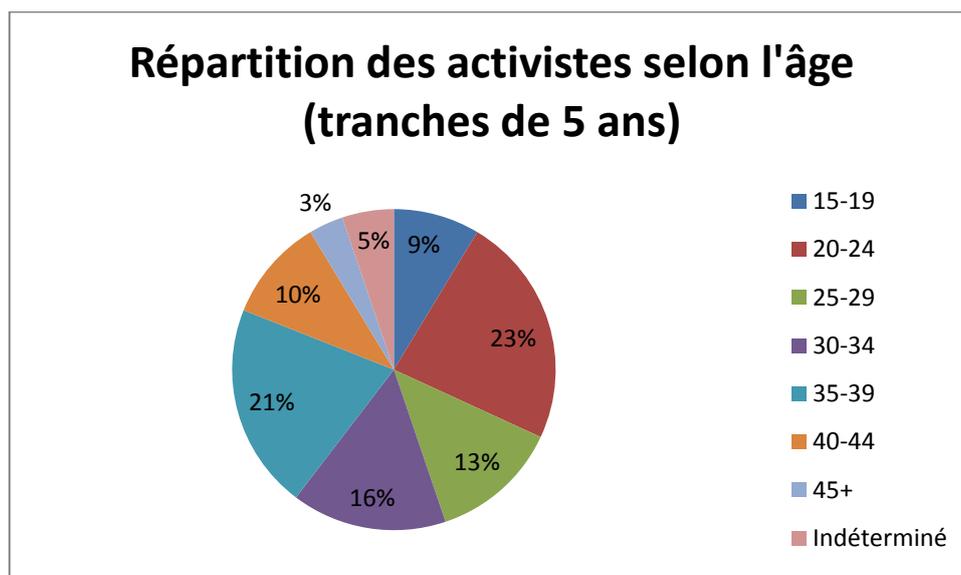
La moyenne d'âge de l'échantillon se situe à 30 ans, l'âge médian étant lui de 31 ans. La moyenne apparaît donc immédiatement, bien que dans une moindre mesure, être pondérée par les plus jeunes. Le graphique suivant reprend une requête qui dénombre les individus de la base selon l'âge hors activistes dont l'âge n'a pu être déterminé. La modélisation en secteurs permet de se figurer correctement la représentation des tranches d'âge au sein de l'échantillon :



Le plus jeune individu de notre échantillon est âgé de 17 ans, c'est pourquoi la première tranche d'âge est celle des 15-24 ans, qui correspond généralement aux lycéens, étudiants, et jeunes actifs. Chaque tranche comporte dix années afin de saisir les grandes tendances d'âge. Les 15-24 ans et 25-34 ans sont les plus représentés, à raison de près des deux tiers de l'échantillon (60%). Ce qui se rapproche de l'étude réalisée par Arnaud Déroulède sur son propre échantillon métropolitain<sup>263</sup> : il évalue à 70% la proportion d'activistes dont l'âge varie entre 15 et 35 ans.

En observant plus en détail les tranches d'âges après les avoir divisées par deux, des tendances plus précises se dessinent. Ainsi, on constate que les 15-19 ans sont moins nombreux que les 20-24 ans, qui représentent à eux seuls presque un quart de l'échantillon. On pourrait penser que les moins de 21 ans, non intégrés au système électoral, trouvent dans l'action de l'OAS le moyen de s'exprimer sur le plan politique. Mais le fait que les 20-24 ans soient plus nombreux que les 15-19 ans invalide cette idée. Les plus de 21 ans disposent du droit de vote, donc d'un moyen d'expression autre que l'action subversive et le terrorisme, ce qui ne les empêche pas d'être membres de l'Organisation secrète.

Le poids des 25-29 ans au sein de l'échantillon est quant à lui plus ou moins comparable avec celui des 30-34 ans, tandis que les 35-39 ans s'élèvent à un peu plus de 20%. Enfin, les 40-44 ans représentent environ 10% de l'échantillon. Le graphique ci-dessous résume cette inégale répartition :

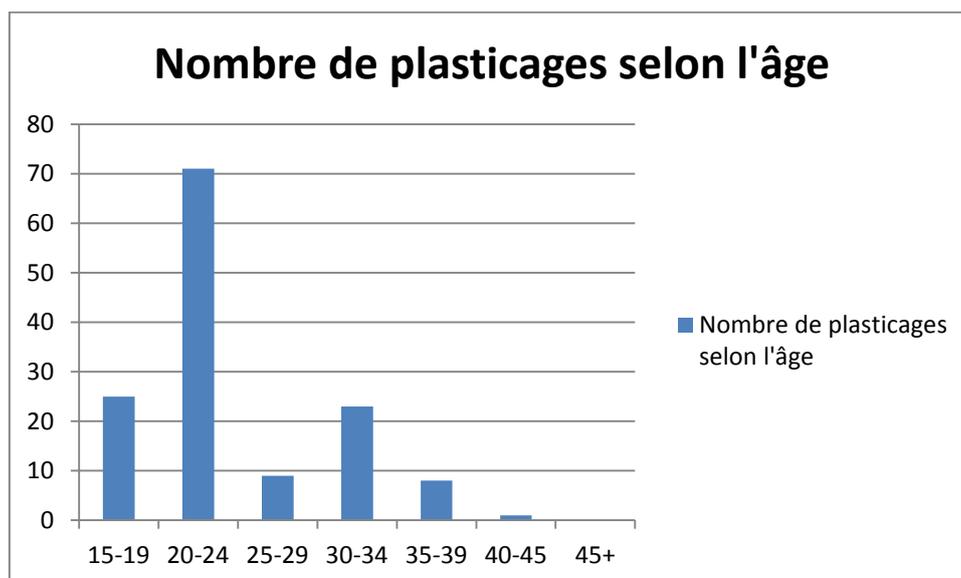


<sup>263</sup> DEROULEDE Arnaud, *op. cit.*, p.146

L'OAS de métropole semble donc principalement être le fait d'individus plutôt jeunes, qui sont nés pendant la Seconde Guerre mondiale ou quelques années avant, trop peu âgés pour y avoir participé. Néanmoins, les 25-34 ans sont susceptibles d'avoir participé au conflit indochinois. Les 15-24 ans restent par ailleurs les plus représentés, et nous pourrions déduire une hypothèse de cette segmentation : ceux qui ont moins connu la violence de la guerre sont aussi ceux qui sont les plus enclins à rejoindre l' « armée » secrète et y exercer la violence terroriste. Nous pouvons illustrer cette hypothèse par le cas de Guy, activiste chargé de réorganiser la région de Grenoble et de Lyon en compagnie de son frère à partir de 1962. Etant alors un jeune homme de 22 ans, il se livre à des vols de voiture à Grenoble, à des braquages de banque, et des vols à la tire pour se procurer des fonds. Il est appréhendé en 1964 après avoir ouvert le feu à plusieurs reprises sur des policiers à Lyon (fusillade au cours de laquelle son frère est tué). Dans son recours en grâce, Guy est décrit comme un individu « très dangereux malgré son jeune âge<sup>264</sup> ».

### *Les jeunes et le plastic*

On pourrait chercher à analyser ce rapport entre la jeunesse et la violence à travers le lien entre l'âge et le nombre d'attentats au plastic. Cet histogramme en rend compte :



<sup>264</sup> AG/5(1)/2121\*, Dossier de recours en grâce de Guy

A partir de 41 ans, aucun des individus de l'échantillon n'a participé à une quelconque forme de plasticage, parmi les activistes âgés de 40 ans, un seul s'est rendu coupable d'attentat par explosifs.

Les informations de la base indiquent que les activistes les plus âgés se sont alors plutôt concentrés sur l'action psychologique, la propagande, ou bien l'apport financier. Il convient également de souligner que quelques activistes (de l'ordre de deux ou trois) ont à leur actif plus de dix, voire plus de vingt plasticages : comme nous l'avons vu en présentant les modalités de construction de la base de données, tous ne leur sont pas directement imputables.

Par exemple, lorsqu'il s'agit d'un chef de groupe, les décrets de grâce indiquent que l'individu se trouve soit à l'origine de la confection des explosifs, soit à celle des ordres donnés afin de réaliser ces attentats. Le cas de Jean-Marie Vincent, auquel plus de vingt attentats à l'explosif sont notamment imputés, illustre ce problème : aucun renseignement à ce sujet n'a pu être obtenu sur les membres de son réseau, ils figurent toutefois au sein de la base de données (et comptent parmi les activistes de la même tranche d'âge que lui).

Nous avons donc supposé que le manque d'informations sur les responsabilités des membres du réseau de Jean-Marie Vincent dans les plasticages, avait été reporté sur Vincent lui-même. Le champ « nombre de plasticages » a donc parfois été rempli de cette façon, en attribuant aux chefs de réseau des attentats au plastic dont, s'ils n'étaient pas les responsables directs, en étaient au moins les responsables indirects.

Ces écarts ne sont de toute façon pas suffisamment significatifs (du fait du trop petit nombre de ces leaders adeptes des attentats à l'explosif) pour contredire la tendance qui se dégage de cet histogramme : clairement, les plus jeunes semblent être ceux qui commettent le plus d'attentats au plastic, en particulier les 20-24 ans. A mesure que les activistes sont plus âgés, leur inclination à commettre des destructions à la bombe diminue de manière presque linéaire.

La seule exception à cette diminution régulière réside chez les 30-34 ans, qui constituent un pic au regard de l'histogramme. Il s'agit d'une catégorie transitoire, qui peut comporter des individus trop jeunes pour avoir combattu pendant la Seconde Guerre mondiale, ou juste assez pour avoir été imprégnés de la culture de guerre lors de leur construction identitaire, voire pour avoir participé à des actions de Résistance ou au contraire, de collaboration. Certains, par ailleurs, ont pu participer à la guerre d'Indochine. Cette empreinte de la guerre

sur leur histoire personnelle pourrait donc en partie expliquer leur manifeste propension à la violence.

De quoi, sans doute, apporter du crédit à bon nombre de demandes de recours en grâce, souvent réalisées par les proches des condamnés, qui invoquent régulièrement la « fougue » de la jeunesse, l'influçabilité, et l'ambiance morale des milieux dans lesquels ils évoluaient, comme raisons premières du passage à l'acte.

Pour Pascal, on invoque le fait qu'« élève dans une classe préparatoire à St-Cyr, ayant longtemps vécu en Algérie, il se trouvait dans un état d'esprit et dans une ambiance morale qui l'ont fortement influencé<sup>265</sup> », et qu'au moment des faits, il « n'était qu'âgé de 20 ans ». Et pour Daniel, on explique le passage à l'acte par le « jeune âge de l'intéressé issu d'une honorable famille, qui a subi certainement de redoutables entraînements<sup>266</sup> ». Nous pouvons par ailleurs emprunter les informations d'un dossier individuel des archives de la préfecture de police de Paris pour étayer ce discours qui revient régulièrement. Le cas de Gérard en est un bon exemple. Membre de Jeune Nation âgé de 23 ans en 1962, il est appréhendé à plusieurs reprises pour des motifs mineurs en rapport avec l'Algérie, bien avant son interpellation pour complot contre l'autorité de l'Etat : pour distribution de tracts, inscription à la peinture sur les murs et les trottoirs, collage d'affiches, et quelques échauffourées lors de défilés. Il a en outre fait l'objet d'une plainte pour vol qualifié dans une chambre de bonne. Un article de *Libération* résume cette affaire :

Le problème n'est pas exactement que le parachutiste R. [...] ait gribouillé sur un mur du métro « Algérie française » [...] ni même qu'au cours de son arrestation il ait proféré que « le général De Gaulle (qui venait de gracier 180 condamnés à mort) était occupé de protéger les fellagha et les communistes et de faire arrêter les bons Français ». Non, en vérité, le problème de ce petit trublion agressif et turbulent de Jeune Nation est en ce garçon-même et en ceux qui l'ont formé. Nous devrions dire « dressé ». [...] Les cheveux en brosse, le regard furieux, le maintien et le ton agressif. Il y croit, et doit se poser en lui-même comme une espèce de porte-parole héroïque.<sup>267</sup>

---

<sup>265</sup> AG/5(1)/2117\*, Dossier de recours en grâce de Pascal

<sup>266</sup> AG/5(1)/2121\*, Dossier de recours en grâce de Daniel

<sup>267</sup> 7W4986 - 640770, Dossier individuel de Gérard, article de *Libération* du 16 mai 1959

On le voit, les divers éléments descriptifs de l'article amènent à une représentation singulière de l'intéressé. Il s'agirait d'un individu nerveux, potentiellement agressif, dont le passif témoigne d'une certaine propension à la délinquance et d'une activité politique marquée. Gérard serait aussi moins responsable de ses actes que les influences qui l'ont amené à les commettre.

Ces influences sont également invoquées par Morland, Barangé et Martinez à propos de l'assassinat de l'avocat Popie, opposant publique à l'Algérie française : « Claude Peintre, Dauvergne sont des jeunes gens pitoyables, qui ont été envoûtés par des hommes qui ont été jusqu'à leur faire admettre que poignarder, à plusieurs, par-derrière, un homme désarmé, était une action glorieuse commandée par l'honneur<sup>268</sup> ».

Influençabilité, fougue, jeunesse, tels sont les éléments du dédouanement des benjamins de l'Organisation secrète, qui, nous y reviendrons, sont presque systématiquement repris lorsqu'ils sont confrontés à la justice. Il convient de souligner que les résultats de cette sous-partie démontrent qu'ils ne suffisent pas à expliquer l'engagement, dans l'action violente notamment.

On peut en effet constater, d'une part, que les 20-24 ans, plus âgés que les 15-19 ans, plastiquent nettement plus que ces derniers. D'autre part, les 30-34 ans réalisent plus d'attentats à l'explosif que les 25-29 ans. Cette différence est d'autant plus sensible que comme nous l'avons déjà vu, contrairement aux 15-19 ans et aux 20-24 ans, la représentation des 25-29 ans et des 30-34 ans au sein de l'échantillon est à peu de choses près de même envergure. De fait, les différences de comportement qui les séparent, entre l'action violente et l'action non-violente, est significative : la fougue comme caractère propre à la jeunesse est donc insuffisante lorsqu'il s'agit de comprendre les déterminations du passage à l'acte.

### *Une correspondance entre l'action non-violente et l'avancement de l'âge*

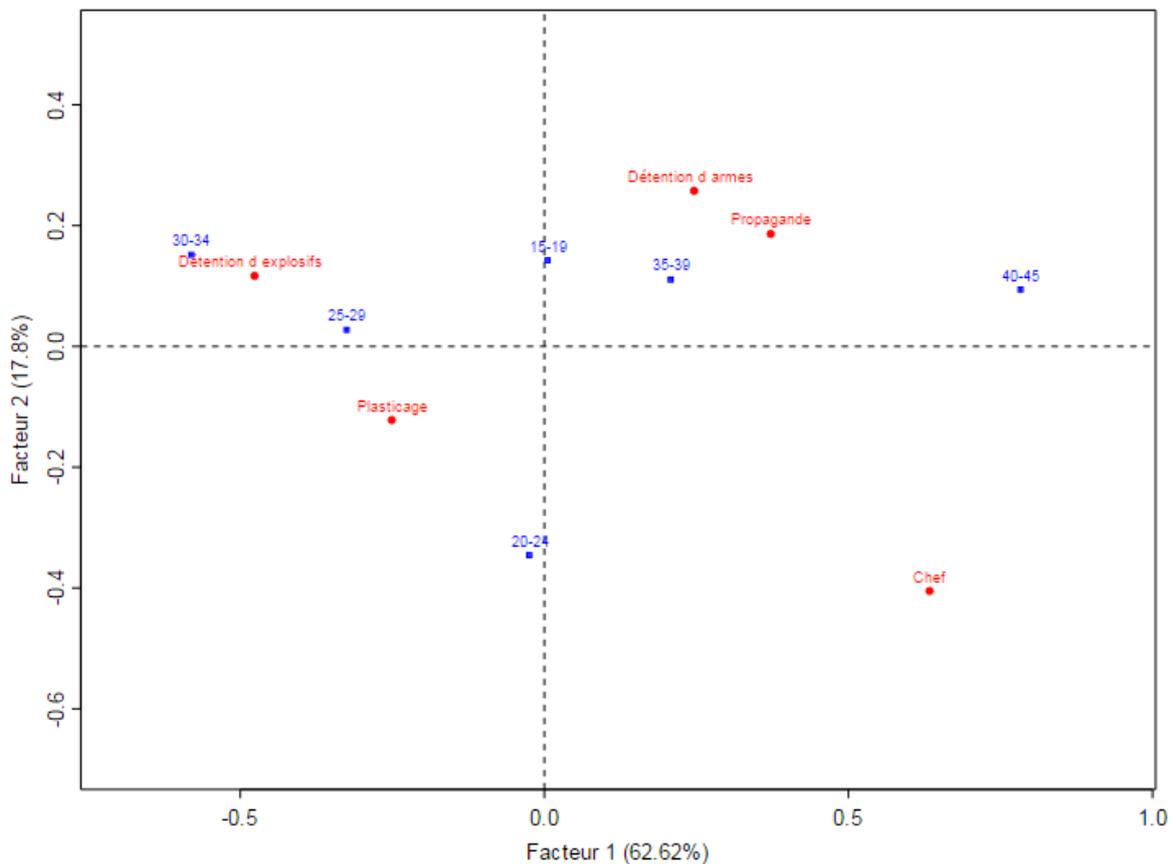
Nous venons de voir comment l'âge pouvait déterminer la propension à la violence des membres de l'OAS de métropole. Les plus âgés sont-ils eux plutôt enclins à agir dans le domaine de l'action psychologique, la branche APP ? Nous pouvons donc nous demander si

---

<sup>268</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *Histoire de l'Organisation de l'armée secrète*, Paris, R. Julliard, 1964, p.202

l'on peut confirmer cette hypothèse en établissant un rapport entre les différentes natures d'activisme et les tranches d'âge. A partir d'une requête qui ne prend en compte que les délits les plus représentés de l'échantillon, il a été possible de réaliser une analyse factorielle des correspondances. On obtient le tableau de contingence dont découle le nuage de points suivants :

Age	Nature de l'activisme					Total Résultat
	Chef	Détention d'armes	Détention d'explosifs	Plasticage	Propagande	
15-19	1	3	2	6	3	15
20-24	5	2	4	14	4	29
25-29	0	0	2	6	3	11
30-34	0	2	7	9	2	20
35-39	3	4	3	11	10	31
40-45	3	2	1	1	5	12
<b>Total Résultat</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>47</b>	<b>27</b>	<b>118</b>



Le test  $\chi^2$  est ici concluant :

#### Test Chi Pearson

Chi2 : **26.53755** degrés de liberté : **20** probabilité d'indépendance : **0.1487831** Phi-deux : **0.2248945**

Le logiciel « Analyse<sup>269</sup> » fournit une probabilité d'indépendance d'environ 14,9 %. En conséquence, on peut rejeter l'hypothèse selon laquelle les modalités du tableau de contingence seraient indépendantes. Dans la mesure où la nature de l'activisme et l'âge des individus de l'échantillon ont une probabilité de relation de plus de 85%, il est possible d'établir que les deux variables sont en rapport l'une à l'autre.

Alors qui sont les propagandistes de l'OAS en métropole selon cette analyse ? D'abord, à quoi se rapporte le terme de « propagande », plus généralement dans le cadre de notre base de données ? Il peut s'agir de la simple détention de tracts, de la distribution de ces derniers, mais aussi de leur publication, rédaction, et conception. Certains chefs de subdivision, en raison de leur spécialisation ou des ordres donnés, figurent également parmi les propagandistes de l'Organisation secrète au sein de la base de données. Ici, la proximité des points de la représentation graphique montre qu'il s'agit principalement des 35-39 ans, et dans une très moindre mesure des 40-45 ans.

Un tel résultat peut être illustré par le cas d'Hubert, dont l'âge n'a pu être déterminé mais dont la participation avérée aux campagnes de la Libération et d'Allemagne semble permettre une estimation approximative de son âge, a priori relativement avancé comparativement à l'échantillon (de 38 ans s'il avait 18 ans en 1944, jusqu'entre 40 et 60 ans.). Lorsqu'il intègre l'OAS de métropole, l'homme est alors docteur en droit, titulaire de deux diplômes d'études supérieures : de droit public et d'économie politique d'une part, de droit romain et d'histoire du droit d'autre part. Il dispose également d'une licence en droit musulman et de législation algérienne, tunisienne et marocaine.

En septembre 1961, ce juriste « entra en relation avec Canal, un de ses amis, dont il connaissait les sentiments activistes<sup>270</sup> ». Mais il ne « s'est rendu coupable d'aucune action infamante ou criminelle », son action se cantonnant à la rédaction, suite à la demande d'André Canal, d'un rapport à l'intention du général Salan.

Le texte aurait consisté à évaluer les possibilités de la réorganisation politique en Algérie à l'issue d'un éventuel nouveau 13 Mai, ainsi qu'à argumenter sur la nécessité de l'intensification de l'action de propagande en métropole. Comme mentionné dans son dossier, l'homme « exclut » toute forme de « violence de l'action », et lorsqu'il est inculpé, il

---

<sup>269</sup> Le logiciel « Analyse » [<http://analyse.univ-paris1.fr/>] permet d'interpréter les résultats de tableaux de contingence entre deux variables qualitatives.

<sup>270</sup> AG/5(1)/2122\*, Dossier de recours en grâce de Hubert

l'est au motif d'être un « théoricien de l'Algérie française ». Cette position relativement non-violente est d'autant plus frappante que Canal, dit « le Monocle », chef de la Mission France III, est alors réputé pour sa propension particulièrement laxiste à faire usage du plastic.

A l'opposé, les actes de plasticage, qu'il s'agisse de leur conception ou de leur réalisation, sont très clairement l'apanage des 25-29 ans et des 20-24 ans. Et lorsque les explosifs ne sont pas posés, il y a correspondance entre leur détention et l'action des 25-29 ans et des 30-34 ans. De plus, si l'on regarde les contributions :

Sauvegarder	1		2	
	coord	contrib.	coord	contrib.
15-19	0.005	0.003	0.143	6.45
20-24	-0.025	0.109	-0.346	73.381
25-29	-0.325	7.001	0.027	0.174
30-34	-0.581	40.571	0.152	9.724
35-39	0.208	8.048	0.111	8.021
40-45	0.783	44.269	0.094	2.249

Sauvegarder	1		2	
	coord	contrib.	coord	contrib.
Chef	0.633	28.971	-0.405	41.659
Détention d armes	0.246	4.744	0.257	18.244
Détention d explosifs	-0.477	25.965	0.117	5.474
Plasticage	-0.251	17.816	-0.122	14.801
Propagande	0.372	22.504	0.186	19.822

Les 20-34 ans contribuent à l'axe horizontal, pour les classes d'âge, à hauteur de 47,6%, tandis que les plasticages et la détention d'explosifs y contribuent, pour les natures d'activisme, à 43,8 %. A l'opposé, la direction de cet axe est déterminée à 52,3% par les 35-45 ans, pour les classes d'âge, et la propagande à presque le quart des contributions des natures d'activisme. Cet axe, ou facteur, sépare réellement en deux parties opposées les modalités concernées.

Il apparaît par ailleurs que les 15-19 ans constituent la classe d'âge la plus uniformément répartie entre les différents délits, puisqu'elle est la plus proche du centre de gravité du nuage de points. Autrement dit, ce sont ces activistes qui sont les plus diversifiés dans leur action. Représentant la plus jeune jeunesse de l'Organisation secrète, la fougue, et sans doute le défaut de spécialisation professionnelle due au manque d'expérience de ces

activistes, les auraient amenés à aborder toutes les facettes de l'action de l'OAS de métropole.

Quoi qu'il en soit, la dichotomie mise en lumière plus haut est une nouvelle fois soulignée à travers cette analyse factorielle des correspondances : là où les activistes les plus jeunes sont majoritairement portés sur l'action de destruction, le plasticage et la détention d'explosifs, les plus vieux sont davantage enclins à agir dans le cadre de l'action psychologique et de la propagande. On peut donc confirmer avec un certain fondement l'hypothèse que plus les activistes sont jeunes, plus ils sont violents.

Nuançons toutefois cette affirmation par rapport à la représentativité de l'échantillon : les sources ne nous permettent pas, pour le moment, de vérifier avec précision dans quelle mesure les cent seize activistes de la base sont représentatifs de l'ensemble de l'OAS de métropole.

Si l'on considère l'estimation d'Arnaud Déroulède comme valide, alors nous disposons des informations concernant un peu plus de la moitié des membres de l'Organisation secrète qui ont opéré dans l'hexagone. En ce cas, l'étude serait plutôt probante. Néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, il semblerait que cette estimation nécessite d'être rediscutée.

En outre, le tableau de contingence montre que le plasticage reste tout de même l'action principale des individus de l'échantillon, tout âge confondu : quarante-sept activistes ont été impliqués dans des attentats au plastic, contre vingt-sept dans des activités de propagande.

## **2) Le groupe de Beauvais, une illustration des motivations de la violence**

### *Rencontres, opportunités, organisation*

Le « réseau » OAS de Beauvais, ainsi nommé par la police, a opéré de décembre 1961 à février 1962, en commençant par des activités de propagande telles que le collage d'affiches en faveur de l'Algérie française sur les murs de la ville. D'après l'exposé des faits qui ont motivé la condamnation, ses membres ont également réalisé, entre le 16 et le 17 juillet 1961, la « pose d'un drap de lit marqué du sigle O.A.S. sur la cathédrale de

Beauvais<sup>271</sup> » entre autres appositions d'affiches et de drapeaux relatifs à l'Organisation secrète. Finalement, dans la nuit du 25 au 26 janvier 1962, deux membres du groupe ont plastiqué le baraquement du Parti communiste français de Beauvais. En outre, les activistes ont été arrêté tandis qu'une quantité d'explosifs non utilisés a été découverte à l'intérieur de l'abri de jardin de l'un d'entre eux. Ces explosifs ont été obtenus de la main même de Jean-Marie Vincent lors d'une visite de l'un des membres du groupe à Paris. Tous en connaissent l'existence.

L'observation de l'histoire individuelle des activistes à travers leurs procès-verbaux<sup>272</sup> en montre les similitudes. Jean-Pierre<sup>273</sup> est né en 1943 à Paris, de parents tous deux instituteurs. Son père a été déporté en 1942. Il intègre un lycée technique à l'adolescence et prépare le brevet d'enseignement industriel. En 1961, il effectue sa Préparation Militaire Supérieure parachutiste (PMS parachutiste), et est breveté la même année. Il n'a jamais eu d'affiliation politique avant d'être arrêté et condamné pour sa participation au « réseau » OAS de Beauvais.

Philippe lui, est né en 1942 en métropole, d'un père architecte. Scout jusqu'à l'âge de 16 ans, il est reçu en 1960 à la première partie du baccalauréat mais ajourné à la seconde, il intègre l'Institut Agricole de Beauvais comme major de promotion. Son frère aîné, lieutenant de réserve, est tué en Algérie la même année. De la même façon que Jean-Pierre, il n'est affilié à aucune formation politique.

Arthur est né en 1943 au Maroc, d'une mère institutrice et d'un père ingénieur électricien, tous deux français. Le père, capitaine de réserve décoré pour faits de guerre, est décédé en 1952. Il intègre en 1961 l'Institut Agricole de Beauvais, où il rencontre tous les autres membres du groupe à l'exception de Jean-Pierre. Il croise ce dernier lors de sa PM, qu'il suit en parallèle de ses études agricoles. Il a deux sœurs, l'une religieuse, l'autre étudiante en médecine.

Jean-Luc est également né au Maroc, en 1938. Son père était contrôleur civil des affaires indigènes, postulant en 1962 à la Chaire de préhistoire du Muséum d'histoire naturelle. Au

---

<sup>271</sup> 5W/202\*, Exposé « sommaire » des faits qui ont motivé la condamnation à subir. Ce document produit par la Cour de Sûreté de l'Etat fait partie de procédure judiciaire. Il résume les éléments de nature à atténuer ou aggraver la culpabilité d'un condamné, et comporte une liste de ses complices et coauteurs.

<sup>272</sup> 5W/202\*, Procès-verbaux d'Interrogatoire sur commission rogatoire, Cour d'appel de Paris, Tribunal de grande instance de la Seine, 3 et 4 avril 1962

<sup>273</sup> Les documents relatifs au groupe ayant été consultés sous dérogation, nous passerons le nom de ses membres sous silence afin de préserver leur anonymat.

début de son adolescence, il fait partie des Scouts de France. Obtenant la première partie du baccalauréat en 1957, il est reçu à l'Institut Agricole de Beauvais en 1959, s'appêtant en 1962 à obtenir son diplôme d'ingénieur d'agriculture. Il est breveté, à l'issue de sa PM, par un diplôme de parachutiste et de cavalerie, faisant de lui un instructeur adjoint de Préparation Militaire Supérieure à l'Institut Agricole. Il effectue en outre, entre juillet et août 1960, un stage dans une Section Administrative Spécialisée (SAS) de l'Oranais. Notons que son frère aîné est sorti de Saint-Cyr lieutenant de commando en Algérie et que l'une de ses sœurs est l'épouse d'un lieutenant ancien commandant de SAS.

Enfin, Michel est né en 1941 en métropole. Son père est colonel et exerce en 1962 les fonctions de Conseiller Technique à l'Assemblée Nationale. Son grand-père est également colonel, déporté à Buchenwald pour faits de résistance. Michel lui-même obtient la première partie du baccalauréat en 1958, mais échoue à la seconde. Il est cependant reçu à la PM parachutiste avec mention bien. Son frère aîné est sorti de Polytechnique.

Tous les cinq sont des jeunes hommes âgés de 18 à 23 ans, issus de classes moyennes relativement aisées et parfois similaires, souvent proches du monde militaire. Ils correspondent donc pleinement, non seulement aux catégories socioprofessionnelles dominantes de notre échantillon, mais aussi aux tranches d'âge majeures que nous avons relevées précédemment.

Hormis Jean-Pierre, tous se sont rencontrés à l'Institut Agricole de Beauvais et nous pouvons noter qu'aucun d'entre eux n'a milité dans un quelconque parti politique avant leur rassemblement sous la bannière de l'OAS. La composition<sup>274</sup> établie par le commissariat de police de Beauvais résume sommairement la fonction de chaque individu au sein du groupe : Jean-Luc serait le « chef », Michel en charge de la « liaison avec Paris et l'action », Arthur et Philippe s'occuperaient de la « liaison locale », tandis que Jean-Pierre aurait pour fonction l'« agitation et le camouflage des moyens ».

Chacun des membres du « réseau » a été reconnu coupable de complot contre l'autorité de l'Etat, d'avoir « détenu sans autorisation et sans motifs légitimes des explosifs, notamment des pains de dynamite et des boîtes contenant du trinitrotoluène ; [...] une arme et des munitions de guerre, en l'espèce un fusil Mauser et environ 260 cartouches de calibres

---

<sup>274</sup> 5W/202\*, Lettre du commissaire de police de Beauvais au juge d'instruction à Beauvais, le 5 mars 1962

divers<sup>275</sup> ». Seuls Jean-Luc et Michel néanmoins ont été reconnus coupables de la destruction par explosifs du bâtiment du PCF de Beauvais.

De manière plus succincte, la répartition des tâches s'effectuait de cette façon : « Michel a reconnu qu'il était, avec Jean-Luc, le responsable du groupe. [...] Le rôle de Jean-Pierre, Arthur et Philippe consistait surtout à distribuer des tracts et à coller sur les murs des affiches O.A.S.<sup>276</sup> » Notons que Jean-Luc est décédé en février 1963, soit quelques temps avant le rendu du verdict par la Cour de Sûreté de l'Etat. A plusieurs reprises dans les documents, les proches de Jean-Luc, les médecins et les sources policières mentionnent des problèmes pulmonaires auxquels il est sujet depuis l'enfance. L'acte de décès confirme que ces soucis de santé sont à l'origine de son décès prématuré<sup>277</sup>.

Il semble intéressant d'analyser ici la formation progressive du groupe. Il semble qu'il se soit opéré une forme d'escalade, qui a conduit ces propagandistes à poser des explosifs. Comme nous nous apprêtons à le voir, les premières intentions des membres du groupe de Beauvais n'étaient pas dirigées vers l'action violente. Les procès-verbaux d'interrogatoire des membres du « réseau » permettent d'appréhender la vision que ses membres ont d'eux-mêmes et de leurs actes. Ainsi, Jean-Pierre s'explique :

J'ai été constamment partisan de l'Algérie française et à la P.M. Parachutiste, au début de l'année, Arthur a pris contact avec moi en me proposant d'adhérer à un mouvement qui agissait dans le sens de mes idées. Nous avons constitué en effet une sorte d'amicale qui au début n'était pas affiliée à l'OAS. Par la suite Arthur et Philippe m'ont remis des tracts à distribuer [...]. Mais ils ne m'ont pas précisé l'origine de ces tracts. A l'époque je ne savais pas que des camarades avaient procédé à des affichages. [...] J'étais tout à fait ignorant du projet de plasticage du local du parti communiste.<sup>278</sup>

Ce passage indique que l'information ne circule pas de la même façon pour tous les membres du groupe : Jean-Pierre semble se situer au plus bas niveau hiérarchique, puisqu'il s'occupe d'une action de propagande dont il n'est que le dernier maillon, et n'est mis au courant de la pose d'explosifs qu'une fois celle-ci réalisée. Pour Arthur, ce choix de

---

<sup>275</sup> 5W/202\*, Document du Tribunal militaire daté du 22 février 1963, présentant les accusations pour lesquelles les membres du « réseau » de Beauvais ont été reconnus coupables

<sup>276</sup> 5W/202\*, Exposé sommaire des faits qui ont motivé la condamnation à subir, Cour de Sûreté de l'Etat

<sup>277</sup> 5W/202\*, Extrait des minutes des actes de Décès, Préfecture du département de la Seine, février 1963

<sup>278</sup> 5W/202\*, Procès-verbal d'Interrogatoire sur commission rogatoire de Jean-Pierre du 3 mai 1962

communication tient avant tout à la prudence : le groupe était « très fractionné à titre de précaution<sup>279</sup> ». S'il rejoint Arthur et Philippe sur ce second point, eux-mêmes ayant été tenus dans l'ignorance, la situation de Jean-Pierre peut sans doute s'expliquer quant à son manque de proximité relationnelle avec les autres membres du groupe.

Jean-Pierre est le seul membre du « réseau » qui n'est pas étudiant à l'Institut Agricole de Beauvais. C'est sa rencontre avec Arthur à la PM qui l'a conduit à rejoindre le groupe, avec pour objectif d'agir sur le plan de la propagande à la faveur de la cause « Algérie française ». D'autre part, comme Jean-Luc et Michel ont avoué être les seuls responsables de l'attentat par explosif (nous reviendrons également sur ce point), il est probable que les trois autres aient été effectivement mis à l'écart de l'opération.

L'absence de lien avec l'OAS dans un premier temps est corroboré par les déclarations des autres membres du « réseau » sur la question. Selon Arthur « ce groupe avait, pour les besoins de la cause des tendances et des activités OAS, mais était absolument autonome et [...] ne devrait obéir qu'à ses propres consignes<sup>280</sup> », et Philippe décrit la formation avec ses camarades d' « un groupe Algérie française ayant des affinités avec la politique de l'OAS mais agissant de façon autonome et sans épouser toutes les activités de ce groupement et ses consignes.

Seul Michel avait à Paris des contacts avec l'organisation<sup>281</sup> ». Cette perception de leur groupe comme entité autonome correspond à la vision de Georges Fleury<sup>282</sup> de l'agencement des groupements OAS de métropole lorsqu'il les décrit à la manière d'une féodalité inégalement disciplinée.

Elle correspond également à l'explication de Morland, Brangé et Martinez, qui définissent l'existence de cette multitude de réseaux décousus en ces termes, évoquant les attentats par explosif en métropole : « elles sont le fait de réseaux indépendants, multiples, inégaux, qui utilisent le signe O.A.S., mais agissent au gré des fantaisies de leurs dirigeants qui, souvent, se sont nommés eux-mêmes<sup>283</sup> ». Cette représentation est plausible, et le cas du « réseau » de Beauvais l'illustre : créé spontanément, sans lien avec les dirigeants de l'OAS

---

<sup>279</sup> 5W/202\*, Procès-verbal d'Interrogatoire sur commission rogatoire d'Arthur du 2 mai 1962

<sup>280</sup> 5W/202\*, Procès-verbal d'Interrogatoire sur commission rogatoire d'Arthur du 2 mai 1962

<sup>281</sup> 5W/202\*, Procès-verbal d'Interrogatoire sur commission rogatoire de Philippe du 25 avril 1962

<sup>282</sup> FLEURY Georges, *Histoire secrète de l'OAS*, Paris, Le Grand livre du mois, 2002, p. 121

<sup>283</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *Histoire de l'Organisation de l'armée secrète*, Paris, R. Julliard, 1964, p.263

de métropole, le groupe fait, au moins dans un premier temps, davantage figure d'électron libre que d'une extension contrôlée par les branches du capitaine Sergent ou du Monocle. Le basculement vers l'action violente semble d'ailleurs coïncider avec la rencontre de Michel avec ses « contacts » de Paris, par extension avec l'affiliation à l'OAS. C'est Jean-Marie Vincent, auteur des nuits bleues, qui lui fournit les explosifs. La déclaration de Michel rend compte de l'évolution de l'action du groupe de Beauvais à travers sa rencontre :

L'idée de la formation d'un groupe politique est venue spontanément à la pensée de mes camarades et de moi-même au cours de discussions que nous avons eues à l'Institut Agricole. [...] Au début nous nous sommes amusés à faire des drapeaux [...] Comme je venais à Paris tous les samedi, j'ai eu, dans un café du Boulevard Saint Michel, sans pouvoir préciser dans quel café, une discussion avec un consommateur sur l'Algérie et sur la politique actuelle. Cette discussion à voix assez haute a été entendue par certaines personnes qui ont dû se renseigner sur mon identité. J'ai reçu chez moi un coup de téléphone me donnant rendez-vous à une station de métro. [...] Vincent m'a félicité sur notre action à Beauvais mais m'a fait comprendre que c'était insuffisant et qu'il fallait plastiquer les communistes. Il m'a demandé en outre des renseignements sur l'état d'esprit de la ville de Beauvais.<sup>284</sup>

Cette déclaration se fait l'écho du propre témoignage de Jean-Marie Vincent, interrogé environ un mois plus tôt par la police : « Dans la voiture j'ai expliqué à Michel le maniement du matériel explosif car lors de ma première rencontre je lui avais expliqué que s'il voulait me revoir ce n'était pas pour distribuer des tracts mais pour plastiquer<sup>285</sup> ». Ce rendez-vous marque une forme de rattachement officiel à l'OAS, plus particulièrement à la Mission III dont celui-ci fait alors partie.

La description de la rencontre, à travers ses voies détournées et de par le secret qui l'entoure, permet de se figurer les modalités de création des divers réseaux de métropole : des groupuscules naissant en réaction à la politique d'indépendance menée par le général de Gaulle, d'abord autonomes et aux causes multiformes, qui sont ensuite absorbés par les antennes officielle de l'OAS. Le processus s'apparente davantage à un tâtonnement hasardeux qu'à un véritable projet d'unification organisé et planifié.

---

<sup>284</sup> 5W/202\*, Procès-verbal d'Interrogatoire sur commission rogatoire de Michel du 10 avril 1962

<sup>285</sup> 5W/202\*, Procès-verbal, Direction Générale de la Sûreté Nationale, Jean-Marie Vincent, 2 mars 1962

Concernant le « réseau » de Beauvais, l'évolution est marquée par l'accèsion aux explosifs qui sont utilisés par Jean-Luc et Michel et qui sont mis à disposition par Jean-Marie Vincent : c'est le moyen qui crée l'opportunité, en une forme d'adoubement par la transmission du plastic. Mais l'opportunité est-elle suffisante à provoquer le passage à l'acte ? Il existe peut-être au sein même des motivations et de l'état d'esprit des membres du groupe, une propension à la violence qui en expliquerait les raisons. C'est du moins une piste ayant été explorée au moment du procès des membres du « réseau » de Beauvais.

### *Les rapports psychiatriques et physiologiques : une normalité contradictoire*

Le carton 5W/202 comporte une série de dossiers individuels rédigés par un docteur que nous nommerons le docteur B. Ses observations médicales concernant chacun des membres du groupe y sont rapportées. Nous le verrons au cours de cette partie, l'importance de la culture et de l'histoire personnelle joue un rôle majeur dans les déterminations de l'engagement. La pertinence des documents d'expertise psychiatrique est établie lorsque l'on définit « la culture comme l'orientation psychologique à l'égard d'objets sociaux, c'est-à-dire l'intériorisation, par chacun, du système politique dans la psychologie propre<sup>286</sup> ». Analyser l'engagement politique au regard de la psychologie des individus paraît donc instructif.

Le trait commun aux cinq jeunes hommes réside dans le fait qu'aucun ne semble atteint par une quelconque forme de problème psychologique. Ainsi, il est dit d'Arthur qu'« aucun trouble n'a pu être retenu, susceptible de faire suspecter une maladie mentale [...]. Arthur est très accessible à la sanction pénale, n'est pas désadapté et ne représente pas d'état de dangerosité<sup>287</sup> ».

Concernant Philippe le docteur écrit qu'il « est un homme d'intelligence normale : son jugement et son raisonnement sont valables. Son affectivité ne révèle aucun trouble [...]. Il ne présente pas de dangerosité<sup>288</sup> », tandis que Michel serait « assez calme et peu émotif, ne semblant pas être tracassé par des problèmes quelconques, métaphysiques en

---

<sup>286</sup> COT Jean-Pierre, MOUNIER Jean-Pierre, *Pour une sociologie politique*, Paris, Editions du Seuil, 1974, vol. 2, 249, p.38

<sup>287</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Arthur

<sup>288</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Philippe

particulier. Il se décrit lui-même de caractère assez emballé , mais sachant se contrôler<sup>289</sup> ». Seuls Jean-Luc et Jean-Pierre paraissent déroger à cette règle commune, mais dans des mesures moindres qui n'excèdent pas le degré de normalité : le docteur ne note chez le premier aucun « phénomène obsessionnel, mais Jean-Pierre entre dans la catégorie du "petit jeune homme avec des problèmes"<sup>290</sup> » et relève chez le second « quelques tendances au solitarisme ; une certaine instabilité affective avec tendances coléreuses, sans aucune caractéristique pathologique<sup>291</sup> ».

Les membres du « réseau » de Beauvais semblent donc endosser le rôle de jeunes gens tout à fait normaux, que rien ne prédispose psychologiquement à commettre des actes de violence. Rien non plus ne semble les désigner comme de potentiels détenteurs d'explosifs. Cependant, le détail des rapports apporte des précisions contradictoires sur chacun d'entre eux, qui conduisent à se poser la question suivante : quel peut être le déclencheur de la violence chez des individus socialement et psychologiquement définis comme normaux ? D'abord, sur Jean-Pierre :

Jean-Pierre est un petit anxieux, timide, renfermé, reconnaissant avoir peu de contacts affectifs avec son entourage, gardant ses petits problèmes pour lui-même. [...] Il ne fournit aucun renseignement précis sur la personnalité de ses parents, ce qui aurait été intéressant à connaître, car il semble bien que, d'un point de vue purement psychologique, toute l'attitude de Jean-Pierre ne soit qu'une recherche d'affirmation de virilité et une certaine lutte contre une angoisse sous-jacente.<sup>292</sup>

Cet aspect ne se retrouve pas chez ses autres camarades. Arthur par exemple est dépeint comme n'ayant aucune volonté d'ébranler l'emprise et l'autorité du milieu familial, même chose concernant Philippe qui n'a jamais cherché à prendre le contre-pied des conceptions politiques reçues lors de son éducation.

On constate que Jean-Pierre ne fait pas partie des deux auteurs de l'attentat à l'explosif contre le local du PCF, et que son action politique s'est restreinte à la diffusion de

---

<sup>289</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Michel

<sup>290</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B du 8 août 1962 sur Jean-Pierre

<sup>291</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Jean-Luc

<sup>292</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Jean-Pierre

propagande : la recherche d'affirmation de sa personnalité évoquée par le docteur semble trouver satisfaction dans la seule action politique non-violente. A l'inverse de Jean-Luc, qui est décrit comme n'étant « pas un impulsif ; il se contrôle bien et s'il est de tempérament plutôt coléreux, cela se limite à des "colères rentrées"<sup>293</sup> ». Dans un autre registre, il est dit de Michel qu'il « se cultive un peu ; aime lire tant les classiques que les auteurs modernes<sup>294</sup> ». Il est donc intéressant de constater que là où les deux auteurs du plasticage s'apparentent à des jeunes gens en pleine possession de leurs moyens, exerçant un contrôle sur eux-mêmes, l'un des trois membres du « réseau » qui n'y ont pas pris part (et qui n'étaient par ailleurs pas au courant du projet d'attentat avant que celui-ci n'ait été orchestré) soit celui qui s'éloigne le plus du profil de l'individu psychologiquement stable. De fait, si l'on s'en tient à l'analyse du docteur B., la réponse ne se trouve donc pas dans l'état mental des activistes.

C'est bien dans les dimensions morale et politique qu'il faut chercher le déclencheur et la motivation du passage à l'acte. C'est en connaissance de cause que les membres de l'OAS agissent, une connaissance qui s'accompagne soit de l'intime conviction d'avoir raison, soit d'un besoin de reconnaissance individuelle.

Dans le cas des membres du groupe de Beauvais, les motivations se ressemblent et se confondent, parfois au point d'en devenir confuses. Philippe considère que la mort d'un de ses frères au cours d'une opération militaire « a pu contribuer à le déterminer encore plus dans une activité politique destinée à sauver l'Algérie [...] Si ses conceptions politiques sont centrées sur "l'Algérie française", elles dépassent ce problème et intéressent le régime qu'il aurait voulu voir évoluer dans un sens royaliste<sup>295</sup> ».

Arthur quant à lui « estime qu'étant né au Maroc, où il vécut les événements qui ont accompagné la décolonisation, son devoir était d'aider un groupement qui voulait éviter des faits semblables pour l'Algérie. De plus, [...] il estimait que l'O.A.S. était un moyen de contrer le Communisme<sup>296</sup> ». Les événements dont il est question dans ce rapport correspondent aux massacres d'européens à Meknes et Oued Zem en 1956, auxquels Arthur a assisté et qui l'ont profondément marqué. Jean-Pierre dit « avoir été très attiré par les conceptions

---

<sup>293</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Jean-Luc

<sup>294</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Michel

<sup>295</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Philippe

<sup>296</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Arthur

politiques dites "Algérie française" ; mais lorsqu'on le pousse à ce sujet, [...] il pense que probablement — mais il n'en est pas sûr — ses conceptions doivent dépasser le problème de l'Algérie, et tout cela est bien flou<sup>297</sup> ».

Ces perceptions recouvrent une diversité qui semble potentiellement représentative du large éventail des visions des membres de l'OAS de métropole dont nous avons eu précédemment un aperçu général. On y retrouve la crainte du communisme, la perte de proches, les attaches à l'Algérie ou à une autre colonie d'Afrique du Nord. Notons par ailleurs que celui qui a les motivations politiques les moins assurées, à savoir Jean-Pierre est aussi celui qui comme nous l'avons vu est le moins stable sur le plan psychologique. Restent enfin les deux auteurs de l'attentat par explosif, Jean-Luc et Michel. Lors de son examen, le premier affirme n'avoir aucun regret et assume sa détermination politique. Il exprime également une certaine rancœur à l'égard des événements liés à décolonisation, qui l'ont conduit lui et sa famille à quitter le Maroc pour vivre en France métropolitaine à un niveau de vie inférieur à celui dans lequel il a été élevé.

Il convient de souligner qu'au Maroc, le père de Jean-Luc était contrôleur civil de 1937 à 1956, et qu'il devient Conseiller Civil au Ministère des Affaires étrangères à la fin du protectorat<sup>298</sup>. Jean-Luc avoue qu'il rend responsable le général de Gaulle « malgré que [...] celui-ci n'était pas au Pouvoir lors des événements du Maroc ; mais, dans son ressentiment, Jean-Luc semble envelopper tout pouvoir politique<sup>299</sup> ». Cette confusion et cette désignation de l'adversaire politique tient avant tout vraisemblablement à la nécessité de trouver un responsable de sa situation individuelle.

Il semble donc que la raison principale de son adhésion au « réseau » de Beauvais et que les motivations de son action violente s'apparentent davantage à une revanche personnelle qu'à la poursuite d'une cause qu'il aurait perçue comme juste. Ce comportement concorde si l'on s'en tient aux observations du docteur quant à son état d'esprit « coléreux ».

Michel, lui, « a été [...] assez tracassé par le problème algérien, mais ses conceptions politiques semblent avoir largement dépassé cette question [...] et il est très possible qu'il ait

---

<sup>297</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Jean-Pierre

<sup>298</sup> 5W/202\*, Titres et travaux scientifiques du père de Jean-Luc

<sup>299</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Jean-Luc

été confirmé dans ses convictions par sa Préparation Militaire de parachutiste<sup>300</sup> ». Nous savons que la PM a été le terrain de la rencontre entre Arthur et Jean-Pierre et qu'elle a favorisé le basculement de ce dernier au sein du groupe de Beauvais, mais cette explication ne suffit pas à comprendre l'affirmation des objectifs et des idées de Michel.

Néanmoins, d'autres pistes peuvent orienter une compréhension de ses motivations. Ainsi, une note d'audience rapporte ses propos : « Je considérais que l'Algérie c'était la France, et je voulais défendre la France, en particulier en combattant le communisme. En outre, nombre de mes camarades sont morts en Algérie<sup>301</sup> ». Il déclare cependant au cours d'une audition, en son nom et au nom de ses camarades :

C'est plutôt par bravade que nous avons agi [...]. Par la suite Vincent m'a remis une plus grande quantité de plastic que nous devons garder. Je ne crois pas que nous l'aurions employé, les explosifs ne nous plaisant pas comme mode d'expression. Nous préférions quant à nous les affiches et les tracts ce qui était plus amusant et moins dangereux.<sup>302</sup>

D'autre part, l'aumônier de l'Institut Agricole de Beauvais le dépeint comme un « très bon élément, travailleur, militaire dans l'âme<sup>303</sup> ». Cette dernière remarque mérite que l'on s'y attarde : nous l'avons vu, la culture de guerre est partie prenante du passage à la violence des membres de l'OAS de métropole.

Cette forme de militarisme qui touche une partie de la société française, la plus concernée par la guerre d'Algérie, « regroupe un ensemble de coutumes, d'intérêts corporatifs, de prestige, de pensées liées aux armées et à la guerre. Son influence ne se limite pas à la société militaire, mais touche l'industrie et les arts<sup>304</sup> ». Notamment, le mythe du para imprègne ces jeunes du groupe de Beauvais, qui ont tous participé à une PM : Jean-Luc a même effectué un stage sur le sol algérien. Mais cette imprégnation peut remonter à plus loin que les deux ou trois ans qui précèdent la création de l'Organisation secrète. Sur les cinq membres du « réseau », trois ont fait partie des Scouts de France, dont les deux auteurs de l'attentat par explosifs.

---

<sup>300</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Michel

<sup>301</sup> 5W/202\*, Note d'audience du 22 février 1963, Cour de Sûreté de l'Etat

<sup>302</sup> 5W/202\*, Procès-verbal d'Interrogatoire sur commission rogatoire de Michel du 10 avril 1962

<sup>303</sup> 5W/202\*, Procès-verbal de déposition de témoin, aumônier de l'Institut Agricole de Beauvais, Tribunal de Grande Instance de Beauvais, 30 mai 1962

<sup>304</sup> CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire : armée, guerre et paix*, Paris, A. Collin, 2000, p.112

L'appartenance passagère à ce mouvement peut expliquer en partie le passage à la violence des activistes. Il convient donc de revenir sur la période qui suit la Libération et s'étend sur les années 1950. Les réactions des mouvements de jeunesse français à la décolonisation sont partagées. Il y a deux exemples que l'on peut ici citer : d'une part, les Eclaireurs de France, qui s'inscrivent dans une logique d'accompagnement et d'acceptation du chemin emprunté par l'histoire, et d'autre part les Scouts de France, qui eux s'engagent dans un refus plus ou moins assumé, ne se positionnant que tardivement en faveur d'une indépendance des pays d'Afrique noire, sans que la question algérienne ne trouve de consensus<sup>305</sup>.

L'association des Scouts de France subit une crise depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : ayant connu une hausse des effectifs sous l'Occupation et au moment de la Libération, elle voit se profiler une nette diminution au cours des années 1950. Plus maréchalistes que collaborationnistes, les cadres de l'association ont vu, à travers la Révolution nationale de Pétain, la possibilité de voir l'abolition de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et le retour en France d'une chrétienté prépondérante.

La chute de Vichy s'accompagne d'une forme de désillusion. Christian Guérin explique cette vision : « L'idéal de croisade contre une République laïque peu estimée, de transformation de l'ordre temporel au nom de la renaissance de l'ordre spirituel catholique s'efface, mais sans qu'on veuille ou qu'on puisse le comprendre ou l'admettre explicitement<sup>306</sup>. » La nécessité de réformer les Scouts de France devient primordiale, et ce qui a été nommé la « proposition raider » peut alors être une réponse à ce besoin.

Le raiderisme est fondé par Michel Menu, Commissaire National des Eclaireurs (CNE) de 1947 à 1956, et ancien résistant sensible aux principes de Vichy. Les Raiders scouts sont des aventuriers, animés par des représentations glorieuses du combat, des militaires, en passant par les secouristes et les pompiers.

Le raiderisme offre aux jeunes scouts un uniforme, des règles, et la satisfaction d'appartenir à un corps qui s'inspire en grande partie du mythe des para-commandos : « les vertus morales et physiques demandées aux raiders se calquent sur celles exigées des commandos parachutistes, vertus indispensables à l'intégration dans ce corps d'élite du scoutisme. La

---

<sup>305</sup> BANCEL Nicolas, DENIS Daniel, FATES Youssef, dir., *De l'Indochine à l'Algérie : la jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, Éd. la Découverte, 2003

<sup>306</sup> GUERIN Christian, « Pédagogies de l'aventure, décolonisation et recomposition du projet éducatif des Scouts de France (1944-1964). Le raiderisme, entre succès et échec », in BANCEL Nicolas, DENIS Daniel, FATES Youssef, dir., *De l'Indochine à l'Algérie : la jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, Éd. la Découverte, 2003, p. 215

discipline est la première des aptitudes pour un raider<sup>307</sup> ». L'un des objectifs des Raiders est d'améliorer le corps des éclaireurs selon leur conception. Pour ce faire, il s'agit de convaincre les autres troupes des Scouts de France de rompre avec la routine de leur pédagogie d'avant-guerre : si elles ne veulent ou ne peuvent pas s'adapter, alors elles doivent disparaître.

Cette logique radicale d'inspiration militaire prend racine dans l'expérience de la Seconde Guerre mondiale de son fondateur : « pour Michel Menu, cette période se résume à la lutte du Bien contre le Mal, cette forme de matérialisme athée qu'est le nazisme. Dans ces conditions, pour un raisonnement qui se veut simple, tous ceux qui se sont battus contre, du *GI* à l'homme du maquis, sont des soldats de la liberté sauf, bien sûr, les communistes, alliés de circonstance)<sup>308</sup> ». Cette vision manichéenne est à la fois l'origine et le produit d'une idéologie proche de celle des milieux proches de l'OAS que l'on connaît. Selon Christian Guérin, Menu dénonce ainsi des travers caractéristiques :

De là découlent et les textes du CNE les plus virulents les renoncements de l'homme occidental (égoïsme, passivité, consumérisme, dévirilisation, agnosticisme...) dans le contexte paranoïaque d'une vague de décolonisations perçue comme un coup redoutable porté à la civilisation occidentale en ce début de guerre froide, et la nécessité, pour ceux qui le lisent sans toujours le comprendre, de se mobiliser contre les ennemis de la "plus grande France", sinon d'une fantasmagorie chrétienté européenne...<sup>309</sup>

Décadence occidentale sur fond de décolonisation, de guerre d'Indochine, de guerre froide et donc de menace communiste, quête d'un retour aux valeurs morales religieuses, sont autant de thèmes propres à l'extrême droite des années 1950 et 1960, mais que l'on retrouve chez les militaires dont il a déjà été question plus tôt. Nicolas Bancel et Laurent Callen précisent cette appréhension idéologique : « L'inquiétude du destin de l'Empire se conjugue en effet à une vision assez désespérée de la dégénérescence sociale, morale et physique de la jeunesse d'après-guerre. [...] L'ennemi n'est pas uniquement le "rebelle": il

---

<sup>307</sup> BANCEL Nicolas, CALLEN Laurent, « Pédagogies de l'aventure, décolonisation et recomposition du projet éducatif des Scouts de France (1944-1964). Face au désastre. L'imaginaire colonial des raiders (1945-1956) », *op. cit.*, Paris, Éd. la Découverte, 2003, p. 232

<sup>308</sup> GUERIN Christian, *op. cit.*, Paris, Éd. la Découverte, 2003, p.217

<sup>309</sup> *Ibid.*, p.217-218

est en métropole, inconscient du fait que son incurie mène la France au bord du gouffre<sup>310</sup> ». De fait, le raiderisme ne se présente pas uniquement comme une doctrine vouée à l'aventure et aux représentations, et qui se résumerait à un engagement apolitique et neutre. C'est une prise de position réelle en faveur de l'Empire colonial, une ligne de conduite foncièrement politique qui inculque aux jeunes scouts un idéal à fortes connotations. Elle opère un virage dans la conduite de l'association :

Les Scouts de France, unanimement représentés avant guerre par une pédagogie de l'aventure au service d'une croisade pour la restauration d'une chrétienté, connaissent, avec le raiderisme, [...] l'adoption d'une pédagogie de l'aventure exaltant un certain type d'homme et de monde, dont le contexte fera un centurion voué au service d'une grandeur coloniale n'ayant pas été jusqu'alors la préoccupation première du mouvement.<sup>311</sup>

La fin du Régime de Vichy ayant coupé court aux espoirs des Scouts de France sous l'Occupation, ceux-ci se tournent vers l'évolution de l'Empire pour réformer l'association et tenter de répondre à la chute des effectifs qui suit la Libération. Les Raiders deviendraient alors l'emblème d'une nouvelle idéologie. Il convient cependant de nuancer cette affirmation, puisque les troupes acquises au raiderisme ne constituent, en réalité, qu'une minorité parmi les éclaireurs.

L'emprunte du raiderisme sur l'ensemble de l'association est celle de cette minorité bruyante, et l'hypothèse suivante est formulée par Nicolas Bancel et Laurent Callen : « cette dimension traverse *tout* le mouvement, dont les raiders seraient en quelque sorte, quoique de manière caricaturale, l'analyste<sup>312</sup> ». L'importance de cette doctrine ne peut être exagérée, et doit être remise dans un contexte où la domination coloniale de la France est ébranlée et où l'association a besoin de renouveau : « seuls les plus fragiles mais surtout les plus prédisposés y furent vraiment exposés, la vie se réservant le droit de faire tomber assez vite, chez beaucoup, à l'épreuve des faits, les fièvres de l'adolescence que cette pédagogie de l'aventure pouvait faire monter<sup>313</sup> ».

---

<sup>310</sup> BANCEL Nicolas, CALLEN Laurent, *op. cit.*, Paris, Éd. la Découverte, 2003, p. 235

<sup>311</sup> *Ibid.*, p.219

<sup>312</sup> BANCEL Nicolas, CALLEN Laurent, *op. cit.*, Paris, Éd. la Découverte, 2003, p. 237

<sup>313</sup> GUERIN Christian, *op. cit.*, Paris, Éd. la Découverte, 2003, p.220

Rien n'indique si les membres du « réseau » de Beauvais ont appartenu au corps des Raiders, mais nous pouvons nous risquer à l'hypothèse que leur passage chez les Scouts de France les ait conditionnés à s'organiser dans un groupe terroriste amené à commettre un attentat au plastic. Qu'ils en aient ou non fait partie, leur passage parmi les éclaireurs les a mis au contact avec cette mouvance. L'avancement de l'âge ne les a pas mis à l'écart de ce goût de l'aventure, contrairement à ce qu'on aurait pu en attendre. Ils sont arrivés au seuil de l'âge adulte en étant imprégnés d'une culture militaire apprise pendant cette période de leur vie, et qu'ils ont projetée dans l'activisme. Le rôle des mouvements de jeunesse ne doit donc pas être négligé dans le processus qui conduit les membres de l'OAS de métropole à faire usage de la violence. D'autant que les mouvements de jeunesse ne sont pas nécessairement des « mouvements de jeunes<sup>314</sup> » et que les cadres de ces organisations sont bien souvent, si ce n'est systématiquement de générations aînées. Ce rôle, par ailleurs, démontre que l'engagement des activistes de l'Organisation secrète est conditionné par leur histoire personnelle, leurs expériences d'une forme de culture de guerre qui transparaît en dépit du fait que les plus jeunes d'entre eux n'aient participé à aucune guerre.

Mais les discours contradictoires qui oscillent entre le sérieux de l'activisme politique et l'amusement tiré des actions qui en découlent, si elles tiennent probablement de la volonté de Michel et de son entourage de le dédouaner, expriment aussi une certaine forme d'incertitude et de manque d'assurance quant à leur bien fondé. Emprunter son vocabulaire au domaine de la détente et du loisir contribuerait pour l'activiste à en atténuer la portée, à en arrondir les angles. Autrement dit, à en diminuer la gravité.

La violence devient l'appanage d'un manque de discernement, d'une jeunesse exhubérante et suggestible, influençable. Mais cette explication ne concorde pas avec les rapports psychologique du docteur, comme nous l'avons vu. D'autre part, et cela a déjà fait l'objet d'une observation, il s'agit d'un plaidoyer courant lorsque ce sont de jeunes gens qui participent à l'action de l'OAS en métropole. La question suivante mérite donc qu'on s'y attarde : si les motivations déclarées des jeunes du « réseau » de Beauvais sont multiples et parfois indéterminées, est-ce réellement dû à leur jeunesse, ou s'agit-il plutôt d'une recherche de justification ?

---

<sup>314</sup> BANTIGNY Ludivine, « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XX<sup>e</sup> siècle). Présentation », *op. cit.*, p.3

## *Les formes du dédouanement et les justifications de l'activisme*

A plusieurs reprises dans les documents, Michel et Jean-Luc déclarent s'être assurés que le bâtiment du parti communiste était vide, ceci afin de ne blesser personne. Le fait qu'ils aient agi de nuit, à une heure où le local était fermé, et qu'il n'y ait effectivement eu aucune victime, peut aller dans le sens de ces déclarations. Sincère plaidoyer ou tentative de dédouanement, ces affirmations soulèvent un questionnement : jusqu'à quel point les membres de l'OAS de métropole sont-ils allés pour exprimer leur violence ?

La volonté de tuer ne semble effectivement pas présente à l'esprit de tous les activistes. Ce constat ne concerne pas, évidemment, les responsables des attentats ciblés, et ne signifie pas non plus que l'OAS n'a jamais pensé à l'assassinat politique. S'engager dans l'action violente ne peut se faire, par ailleurs, que si l'on envisage la possibilité de dégâts collatéraux (en témoigne, une fois encore, l'impact médiatique de la grave blessure subie par Delphine Renard). Néanmoins, une partie des membres de l'OAS de métropole se sont exclusivement consacrés à la propagande, et parmi ceux qui s'engagent dans l'action violente, un certain nombre ne cherche tout simplement pas à tuer, jugeant l'acte contre-productif. Bernard Herman, en citant une déclaration issue du passage de l'un de ses entretiens, souligne cette réalité : « il n'y a jamais eu l'intention de casser quelqu'un, de briser des vies etc. on était plutôt dans le domaine du symbolique<sup>315</sup> ». La volonté de tuer distingue les activistes les plus déterminés, les plus durement politisés, des autres.

Par ailleurs, les témoignages fournis par l'entourage des membres du groupe apportent une vision quasiment unanime de chacun d'entre eux : le terme employé par la police qui semble revenir le plus souvent est « bonne moralité ». Leur conduite aurait été, jusqu'à la création de leur groupe, irréprochable.

A propos de l'état d'esprit d'Arthur, un de ses anciens professeurs jésuites d'un collège au Maroc écrit une lettre à l'intention du tribunal. Il y décrit un jeune homme doué mais paresseux, généreux mais impulsif, et porteur de valeurs que l'on pourrait qualifier d'honorables : « Il y a dans ce garçon un capital de solides traditions familiales, faites du sens

---

<sup>315</sup> HERMAN Bernard, « Les attentats de l'OAS à Paris et leurs représentations. D'avril 1961 à Juillet 1962 », Mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Michel Pigenet, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2003, p.39

du devoir, de loyauté, de générosité au service du bien commun, de courage<sup>316</sup> ». Comment, dans ces conditions, expliquer l'adhésion à un groupuscule OAS ? Le plastic parle déjà depuis plusieurs mois en Algérie, et la réputation de l'Organisation secrète en métropole n'est pas bonne.

D'autre part, si Arthur n'est pas au courant du projet des deux dirigeants du groupe, il connaît le lien entretenu par Michel avec Jean-Marie Vincent et participe à la détention des explosifs fournis par ce dernier. En connaissance de cause, il a donc choisi de continuer à apporter sa contribution au « réseau », ce qui apparaît comme contraire aux valeurs mentionnées dans le courrier précédemment cité. L'avocat du jeune homme écrit par ailleurs : « Orphelin de père, élevé dans le culte de la Patrie, animé d'une Foi chrétienne profonde, Arthur est dépeint par tous ceux qui l'ont connu comme un garçon doux, bien élevé, profondément idéaliste<sup>317</sup> ». Pour justifier la décision d'Arthur, son ancien professeur invoque une erreur de jeunesse qui « lui aurait permis de retrouver, par delà les illusions et les artifices d'une adolescence qui n'en finissait pas, les valeurs authentiques qui comblent la vie d'un homme<sup>318</sup> ». Même constat à propos de Michel qui est dépeint par l'abbé en charge du corps de scoutisme dont il a fait partie comme ayant « une haute conception de l'honneur. En tant que chef de groupe de "routiers" il prenait ses responsabilités et était très aimé de ses camarades, qui le considéraient comme droit courageux et aimant avant tout la justice<sup>319</sup> ». Le médecin de famille définit en outre le jeune homme comme soumis à un décalage entre son âge mental et son âge physiologique :

Cela résulte à mon avis, que, le père étant militaire de carrière, ayant été prisonnier, le jeune Michel a surtout été élevé par sa mère. L'intéressé est intelligent, mais il est surtout doué pour les arts. [...] Le jeune Michel [...] a le tempérament artiste. Il est très idéaliste ; [...] très enthousiaste et attache énormément de foi dans tout ce qu'il entreprend ; il s'emballe facilement et voit surtout le côté idéaliste. Il est très doux, très calme, très dévoué, très désintéressé. [...] Il a été en somme victime d'influences

---

<sup>316</sup> 5W/202\*, Lettre du Secrétariat des missions Jésuites de Paris du 19 février 1963

<sup>317</sup> 5W/202\*, Chambre des mises en accusations, audience du 7 novembre 1962

<sup>318</sup> 5W/202\*, Lettre du Secrétariat des missions Jésuites de Paris du 19 février 1963

<sup>319</sup> 5W/202\*, Rapport d'enquête du Commissaire de Police au Doyen des Juges d'Instruction de la Seine, déclaration de l'Abbé B, 23 mai 1962

multiples et n'a pas eu assez de maturité pour résister à certains entraînements, ne voyant comme toujours que le côté idéal, patriotique, de l'entreprise projetée.<sup>320</sup>

Le même champ lexical est employé par le père de Jean-Pierre pour décrire son état d'esprit : « Il est de fait qu'il était très influençable et se laissait facilement entraîner<sup>321</sup> ». Nous retrouvons donc ici les ingrédients de la justification s'appuyant sur la jeunesse où se mélangent d'une part sens du devoir, valeurs honorables, et d'autre part un emportement propre à la tranche d'âge : Arthur et Michel sont décrits comme étant sujets aux travers qui seraient inhérents à la jeunesse, tels que la mise en pratique d'un idéalisme exalté, ou l'influençabilité, ainsi qu'à l'impact que de tels travers peuvent avoir sur un code moral a priori exemplaire.

Influençable, en revanche, Jean-Luc ne semble pas l'être, comme le docteur en charge de son examen psychologique l'écrit : « Jean-Luc n'est pas suggestible ; il sait prendre ses décisions et ses responsabilités<sup>322</sup> ». Pour justifier son passage à l'acte, une autre discours est employé par le père du jeune homme : « mon fils a beaucoup souffert étant jeune d'un asthme d'origine hépatique ce qui, à mon avis, a pu contribuer à un certain déséquilibre nerveux<sup>323</sup> ». Déséquilibre qui, comme nous l'avons vu, est insuffisant à expliquer le passage à l'acte de Jean-Luc. Pour l'aumônier de l'Institut Agricole, c'est encore une autre explication :

En ce qui concerne Jean-Luc, il était d'une conduite irréprochable. Il était solitaire et peu sociable. Mais il était très honnête et s'il restait isolé c'était par pureté accusant le monde de déviationnisme. Son isolement a valu une certaine incompréhension de la part de ses camarades. Il se sentait déraciné et il souffrait de ce qu'il appelait l'abandon de l'Algérie dans laquelle il incluait sa famille.<sup>324</sup>

Cette déclaration nous ramène à la question du terrorisme et de son rapport à la Résistance : les membres de l'OAS de métropole se sentent investis d'une mission et d'une

---

<sup>320</sup> 5W/202\*, Procès-verbal du docteur Gabriel C, Direction Générale de la Sûreté Nationale, 11 mai 1962

<sup>321</sup> 5W/202\*, Procès-verbal, Jean A, 14 mai 1962

<sup>322</sup> 5W/202\*, Rapport d'exploration psychiatrique et physiologique par le docteur B. du 8 août 1962 sur Jean-Luc

<sup>323</sup> 5W/202\*, Procès-verbal, monsieur B, 22 mai 1962

<sup>324</sup> 5W/202\*, Procès-verbal de déposition de témoin, aumônier de l'Institut Agricole de Beauvais, Tribunal de Grande Instance de Beauvais, 30 mai 1962

responsabilité. Leur sens du devoir, régulièrement invoqué, les pousserait à agir dans le sens d'un activisme politique délictueux au nom de la cause « Algérie française », en réaction à l'abandon orchestré par le Pouvoir. Cette vision semble biaisée ici par l'aspect émotionnel et l'histoire personnelle de Jean-Luc, et y trouve peut-être la limite qui sépare terrorisme et résistance. La guerre d'Algérie et l'indépendance algérienne font écho au propre de départ du Maroc de sa famille, ce qui l'amène à plonger dans la confusion pouvoirs politiques et régions concernées.

Il convient sans doute de souligner l'ignorance totale dans laquelle paraissent se trouver les proches et l'entourage familial des membres du « réseau » de Beauvais, en particulier leurs parents. Le père de Jean-Pierre par exemple, de tendance socialiste, évoque celui-ci en ces termes : « Jean-Pierre n'ignorait pas bien entendu mes opinions politiques. Jamais en tout cas il ne m'a contredit lorsqu'il m'est arrivé de discuter en sa présence. Il paraissait être totalement étranger à toute idée politique quelle qu'elle soit<sup>325</sup> ». Le père de Jean-Luc quant à lui déclare : « Je n'ignorais pas ses sentiments sur le problème algérien mais j'ai été très surpris qu'il ait pu avoir une activité dont j'ignore d'ailleurs la nature et l'importance<sup>326</sup> ». Enfin, la fiancée de Michel le considère comme « l'homme idéal<sup>327</sup> », et sa mère exprime sa totale surprise :

Mon fils s'est toujours passionné pour l'affaire algérienne. Il avait des idées se rapprochant de la thèse "Algérie française", mais en raison de son jeune âge je n'ai jamais pensé que cette prise de position puisse être sérieuse. Je ne comprend pas ce qui a pu se passer en lui pour qu'il en vienne à commettre des actes répréhensibles car, étant plutôt rêveur, il a toujours été contre la violence physique. [...] Lors de ses différentes visites ni mon mari ni moi-même n'avons remarqué de changement dans son comportement et jamais nous n'avons pu supposer qu'il pouvait avoir des activités subversives.<sup>328</sup>

---

<sup>325</sup> 5W/202\*, Procès-verbal, Jean A, 14 mai 1962

<sup>326</sup> 5W/202\*, Procès-verbal, monsieur B, 22 mai 1962

<sup>327</sup> 5W/202\*, Rapport d'enquête du Commissaire de Police au Doyen des Juges d'Instruction de la Seine, déclaration de la petite amie de Michel, 23 mai 1962

<sup>328</sup> 5W/202\*, Rapport d'enquête du Commissaire de Police au Doyen des Juges d'Instruction de la Seine, déclaration de Renée D, 23 mai 1962

L'absence de passé politique chez les jeunes du groupe de Beauvais revient à quasiment chaque déclaration, témoignant du fait qu'il n'est pas nécessaire, pour les membres de l'OAS de métropole, d'être politisé pour adhérer à la cause « Algérie française ». Les jeunes sont particulièrement concernés, puisqu'au-delà même de la jeunesse de l'OAS, la jeunesse de France semble montrer dans les années 1950 un certain désintérêt pour la chose politique. Ainsi, selon Ludivine Bantigny, une étude menée par Henri Perruchot démontre que dans les années 1950, seulement « 1% des jeunes sondés déclarait appartenir à un parti politique<sup>329</sup> ». L'action des jeunes de l'OAS se démarque donc de cette connotation.

Ce constat se vérifie lorsque l'on observe que « la résistance représenta [...] au premier chef un combat idéologique sans être pour autant partisan. De fait, il n'était pas nécessaire d'avoir milité dans un parti pour adhérer à quelques principes essentiels — bien au contraire peut-être<sup>330</sup> ». Persuadés de s'inscrire dans la même logique d'action que les résistants, certains membres de l'OAS s'y sont engagés sans être animés d'une sensibilité ni d'un projet politique.

Néanmoins, la distance politique de la jeunesse de métropole doit être nuancée, car comme l'écrit Ludivine Bantigny, la jeunesse de la France des années 1950 n'est « certainement pas plus "dépolitisée" que d'autres ; tout au contraire, il était plus difficile que jamais de se soustraire au climat de tension que représenta, en forme de *crescendo*, le conflit algérien<sup>331</sup> ». Cela confirme l'idée que l'environnement, l'atmosphère quotidienne des jeunes de l'Organisation secrète de métropole contribue à leur engagement.

D'autre part, « il n'est qu'à rappeler que la droite, et en particulier la droite extrême, ne fut jamais en reste pour organiser les jeunes dans des structures politiques spécifiques. [...] En ce domaine, la virulence des affrontements palliait la faiblesse numérique des militants<sup>332</sup> ». En ce qui concerne la jeunesse, la comparaison entre l'Organisation secrète et la Résistance s'arrête, de fait, lorsque l'on aborde la question des sollicitations et de la propagande : « la résistance interpella surtout les ouvriers et les patrons, parfois les fonctionnaires, mais plus rarement les jeunes, ce qui suggère que les cadets ne représentaient pas, pour l'armée des

---

<sup>329</sup> BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », Parlement[s], Revue d'histoire politique, n°8, 2007/2, p.41

<sup>330</sup> WIEVIORKA Olivier, *op. cit.*, p.106

<sup>331</sup> BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *op. cit.*, p.52

<sup>332</sup> BANTIGNY Ludivine, *Le plus bel âge ? : jeunes et jeunesses en France de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007,, p.258

ombres, un enjeu majeur<sup>333</sup> ». Là où Jeune Nation puis l'OMJ font de la jeunesse un vivier de recrutement primordial, les réalités de la Résistance font que leur manque d'expérience réduit, pour les jeunes, les possibilités de se voir attribuer une fonction.

Les deux mouvements opèrent leur recrutement à travers une grille de sélection que l'on pourrait qualifier de verticale pour l'un, d'horizontale pour l'autre : la Résistance préfère recruter à travers une distinction professionnelle afin d'optimiser ses forces, tandis que l'OAS opère une césure des générations, exploitant l'esprit de jeunesse jugé malléable pour parvenir à ses fins.

Enfin, plus qu'un trait de personnalité, l'apparente « bonne moralité » des cinq jeunes hommes sert également de masque et semble camoufler totalement leur activisme en faveur de l'OAS, et ce pendant plusieurs mois. Le cas des membres du groupe de Beauvais démontre donc que l'activisme en faveur de l'OAS, jusque dans sa dimension violente en métropole, n'est pas l'apanage de déséquilibrés ou d'inadaptés sociaux : il est l'œuvre d'individus sains d'esprits et socialement intégrés, qui parfois ne laissent paraître autre chose qu'une normalité qui les place en dehors de tout soupçon.

Si la jeunesse française n'a connu ni la Seconde Guerre mondiale, ni la guerre d'Indochine, elle baigne, pour une partie d'entre elle, dans une culture de guerre qui tient moins à une violence subie qu'à un apprentissage social.

[La socialisation] n'est pas pure inculcation de parents à enfants, d'aînés à cadets ; elle n'est pas simple modelage passif et contraint ; elle n'est pas que conditionnement. Engageant un système d'interdépendances, la socialisation s'inscrit dans une dynamique faite d'appropriations de la part d'un sujet agissant et choisissant, même s'il s'agit pour lui de faire sien un projet de transmission émanant de la famille, de l'école ou d'autres instances encore.<sup>334</sup>

Mouvements de jeunesse, héritage historique ou familial ainsi que représentations mythiques contribuent à alimenter un esprit fougueux et enthousiaste. Ce terreau fertile

---

<sup>333</sup> *Ibid.*, p.428

<sup>334</sup> BANTIGNY Ludivine, « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XX<sup>e</sup> siècle). Présentation », *op. cit.*, p.2

souvent malléable fait le jeu des cadres de l'OAS de métropole qui en profitent pour solliciter la force vive que les jeunes constituent pour l'action violente.

La forte présence des jeunes au sein de l'échantillon et le rapport frappant établi entre l'action violente et la jeunesse désignent la jeunesse comme une tranche de la population prédisposée à l'activisme de l'Organisation secrète. Cela témoigne également d'une certaine perte des repères causée par les mutations sociales qui ébranlent la société française des Trente Glorieuses. Ce constat, néanmoins, doit être nuancé et ne doit pas s'appliquer à l'ensemble de la jeunesse de la France de 1961 à 1962. Ainsi, comme l'écrit Ludivine Bantigny :

Engagement visible des uns ne rime évidemment pas avec comportement global de tous. L'historien John E. Mueller l'avait montré pour la guerre du Vietnam: les jeunes américains furent dans leur ensemble [...] favorables à la guerre, et même davantage que leurs aînés; mais ce furent aussi des jeunes qui constituèrent la majorité de l'opposition au conflit [...].<sup>335</sup>

De la même façon, les jeunes de l'OAS de métropole, majoritaires au sein du mouvement, constituent une minorité à l'échelle du territoire. Ils ne sont pas représentatifs des centaines d'autres qui ont pu rejoindre des mouvements légaux de gauche et de droite ou qui se sont montrés indifférents au devenir de l'Algérie. Leur engagement ne doit donc pas être généralisé et nécessite d'être restreint à son contexte.

L'étude de cette jeunesse met cependant la lumière sur le fait que ceux qui s'engagent dans l'activisme ne sont ni des déséquilibrés ni des marginaux : l'une des forces du terrorisme est sans doute de parvenir à faire adhérer à ses causes des individus qui peuvent figurer parmi les plus banals, donc les moins reconnaissables. La propagande et les sollicitations frappent des individus qui ne sont pas fragilisés du fait de leur histoire, mais en raison des changements subis dans leur environnement. En quête de repères perdus, la parole donnée par une poignée de radicaux déterminés à agir à l'encontre du régime établi leur paraît correspondre au moyen de retrouver une certaine stabilité.

Les jeunes de l'Organisation secrète de métropole, pour certains encore en pleine construction identitaire, sont séduits par le discours utilisé pour décrire l'action des

---

<sup>335</sup> BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *op. cit.*, p.53

« ennemis » de la nation : « l'ascendant et l'aura des uns expliquent parfois les engagements des autres<sup>336</sup> ». Cette action se présenterait sous la forme d'une décadence occidentale, d'un abandon des dirigeants et de l'absence d'alternatives. Les jeunes touchés par ce discours se sentent investis d'une mission, comme ont pu l'être leur grand-père ou leur père avant eux. Ils répondraient alors à ce qui leur est présenté comme l'appel du devoir en allant jusqu'à plastiquer les cibles qui leurs sont désignées.

---

<sup>336</sup> BANTIGNY Ludivine, « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XX<sup>e</sup> siècle). Présentation », *op. cit.*, p.3

## **CONCLUSION**

En programmant la mise en place d'une antenne métropolitaine de l'OAS, le général Salan prévoit d'importer la guerre d'Algérie sur le territoire national. Pourtant, le conflit suggère déjà à des individus autonomes la création de cellules et de réseaux disparates à travers l'Hexagone. De ce fait, les différentes « Missions » de l'Organisation secrète sont confrontées à des groupements déjà constitués, anarchiques, qui parfois s'opposent à toute forme de tutelle. Finalement, les branches « officielles » recrutent moins qu'elles n'adoubent.

La composition sociale de l'Organisation secrète est symptomatique des mécontentements et des refus de changement exprimés par une fraction de la population métropolitaine. Représentants de l'extrême droite forcenée, une partie des activistes s'inscrit dans la lignée de la Cagoule et de l'Action française. Parmi ces hommes figurent aussi, bien sûr, des nostalgiques du régime de Vichy et les détracteurs de la République qui souhaitent en finir avec la V<sup>ème</sup> et le général de Gaulle.

Mais cette description est loin de recouvrir l'intégralité des réalités de l'OAS de métropole. L'action de l'Organisation secrète s'ancre dans un contexte de guerre civile dont les répercussions, toujours d'actualité, rendent délicate la définition, de telle sorte que le chercheur risque d'être suspecté ou de complaisance à l'égard des activistes, ou de se positionner en moralisateur.

L'historiographie de l'OAS montre néanmoins l'apparition progressive d'une certaine volonté, de la part des auteurs, de ne pas diaboliser ses membres. Les responsabilités qui lui sont imputées dans l'exode des européens d'Algérie sont progressivement nuancées par les actions des autres acteurs de la fin du conflit d'indépendance, à savoir le FLN et les autorités françaises, ou encore les pieds-noirs eux-mêmes.

De même, si des filiations nettes sont mises en lumière entre l'héritage de l'Organisation secrète et le développement de l'extrême droite en France à travers l'évolution des courants de pensée qui découlent directement de l'activisme Algérie française, il est régulièrement souligné qu'assimiler les activistes à des factieux d'extrême droite est par bien des aspects trop réducteur : effectivement, « si l'OAS a tué, détruit, terrorisé, si elle a accueilli en son

sein d'authentiques fascistes et d'impitoyables fanatiques, elle ne peut se résumer à cet aspect-là et à ces hommes-là<sup>337</sup> ».

Notamment parce qu'elle comporte quelques résistants. Les anciens résistants de l'OAS ne correspondent pas tous, cependant, à l'image qui est communément admise de l'armée des ombres. Celle-ci se rejoue de manière permanente dans le cadre de la guerre d'Algérie et de la bataille des représentations qui opposent l'OAS à l'opinion publique métropolitaine. Elle se rejoue d'abord parce que parmi ces anciens résistants, certains sont persuadés d'être les détenteurs de la vérité, et légitiment l'action violente de l'Organisation secrète à travers la justification de ses causes.

Ensuite, parce que la Résistance n'était pas exclusivement composée de gaullistes et de communistes, mais également et dans une proportion non négligeable, de partisans du Maréchal et de la Révolution nationale. Ceux-là, les « vichysto-résistants », ont placé leur antigermanisme au-devant de la collaboration, et ont rejoint l'armée des ombres dans son combat contre l'occupant. Il en va de même, par ailleurs, pour un certain nombre d'anciens Cagoulards et militants de l'Action française, qui rejoignent eux aussi les rangs de la Résistance.

Pour Bénédicte Vergez-Chaignon, l'extrême droite « sort discréditée de la guerre d'Algérie. Et les vichysto-résistants avec elle, non pas par identification, mais sous les effets conjugués d'une bataille épique pour l'appropriation de la Résistance et d'un rejeu de la lutte contre le fascisme et Vichy<sup>338</sup> ». Dans le contexte de la guerre d'Algérie, toutes les tendances se rejoignent au sein de l'OAS de métropole, et se prétendent nouvelle Résistance : certains comme héritiers légitimes, d'autres comme un moyen de prendre leur revanche.

Cela démontre une complexité politique qui est corroborée par la persistance d'une cause « Algérie française » ne comportant aucune dimension politique autre que patriotique à l'esprit d'un certain nombre d'activistes.

L'Organisation secrète est aussi un mouvement dont la composition sociale témoigne de l'évolution de la société française. Les classes moyennes y sont largement représentées, et résultent des évolutions de la société française des Trente Glorieuses. Dans la mouvance de l'extrême-droite poujadiste, les activistes artisans, commerçants et chefs d'entreprise

---

<sup>337</sup> QUIVY Vincent, *Les soldats perdus : des anciens de l'OAS racontent*, Paris, Le Grand livre du mois, 2003, p.14

<sup>338</sup> VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Les vichysto-résistants de 1940 à nos jours*, Paris, Perrin, 2008, p.659

représentent les classes moyennes indépendantes. Celles-ci s'insurgent contre les mutations et la réduction de la place qui leur est faite dans le paysage économique. Leur participation à l'action de l'OAS en métropole se fait de concert avec les activistes poujadiste de l'antenne algérienne.

D'autre part, la large part des classes moyennes salariées se présente comme une transposition des réalités sociales françaises. Avec les Trente Glorieuses et la tertiarisation de l'économie, les employés, les professions intermédiaires et les cadres connaissent une importante augmentation de leurs effectifs. L'évolution dont bénéficient ces catégories socioprofessionnelles, qui entretiennent un rapport différent des indépendants à l'égard de l'éducation, se traduit par une augmentation du nombre d'étudiants dans les universités. Cette prolifération trouve un écho au sein de l'Organisation secrète, en témoigne leur importante représentation au sein de notre échantillon.

Le même phénomène de transposition apparaît à travers la faible représentation des ouvriers et des agriculteurs parmi les activistes. Les uns sont empreints d'une culture liée à leur histoire en rapport avec le communisme, les autres suivent le mouvement d'une société qui devient plus urbaine, et s'accommodent dans une certaine mesure des décisions prises par le gouvernement gaulliste.

Reste, au sein de l'OAS de métropole, à relever la moindre présence des femmes. D'une part, celle-ci s'explique par une forme d'attachement à la République et aux acquis qui y sont associés. D'autre part la proximité historique de leur première participation à la vie civique française élude probablement l'éventualité d'un activisme violent du type de l'Organisation secrète.

L'OAS de métropole est donc plus éduquée que l'OAS d'Algérie et apparaît comme un miroir des réalités socio-économiques de l'Hexagone.

L'engagement dans l'Organisation secrète de métropole est à mettre en relation avec les mutations de la société française et des cultures politiques héritées de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que des mouvements d'extrême-droite qui développent une forme de tradition de la conspiration au long du premier XX<sup>ème</sup> siècle. Mais il se caractérise aussi par l'émergence d'une jeunesse nouvelle, génération à la croisée de tous les changements.

Une jeunesse qui porte le poids de l'histoire récente, et dont l'état d'esprit propre à son état favorise le passage à l'acte violent. Nous avons pu voir que les membres de l'OAS de

métropole étaient globalement jeunes, et que c'est la plus jeune jeunesse du mouvement qui est aussi la plus prompte à faire usage du plastic.

L'exemple du groupe de Beauvais permet d'éclaircir cette propension à la violence, et démontre que celle-ci n'est pas le propre d'individus déséquilibrés ou marginaux. Au contraire, elle résulte d'une ambiance sociale, d'une histoire personnelle qui peut concerner des personnalités que l'on pourrait qualifier de normales, voire banales.

Les jeunes de l'OAS de métropole se construisent dans une société qui glorifie la figure du résistant, comme en témoigne notamment les multiples références à l'armée des ombres lorsqu'il s'agit de se faire élire ou de témoigner de sa bonne foi. Il grandissent également dans les représentations idéales des militaires de l'Empire, les parachutistes ou les légionnaires, autours desquels sont élaborés de véritables mythes.

Mouvements de jeunesse, héritage familial, et représentations historiques se croisent au cœur du contexte de la guerre d'Algérie, qui marque l'opinion publique métropolitaine avec intensité. Spontanément, ou sur la suggestion de la presse liée à l'OAS qui présente celle-ci comme la nouvelle Résistance et le dernier rempart contre une forme de décadence occidentale, certains jeunes s'engagent. Les mouvements, même s'ils sont autonomes, s'inscrivent dans la politique de l'Organisation secrète et s'en revendiquent, jusqu'à pratiquer, dans le cas de la cellule de Beauvais, l'attentat par explosifs.

Les membres de l'OAS de métropole sont des individus à visages multiples. Les figures dominantes en l'état des classes moyennes, des étudiants ou des militaires témoignent des profondes mutations subies par la société française. Les figures minoritaires elles-mêmes présentent des dimensions relatives à ces transformations. La surreprésentation des classes moyennes parmi les activistes civils démontre leur « normalité » sociale, et contraste avec les représentations communes du terroriste, davantage pensé comme un individu en rupture, tant sur le plan social que sur le plan psychologique.

Il en résulte une massification de la jeunesse dans les rangs de l'activisme, preuve d'un certain malaise caractéristique d'une perte des repères. Cette perte des repères perturbe la construction des identités de génération à travers des événements historiques marquants. Dès lors, la proposition de violence devient attractive. Elle se présente comme la solution à tous les problèmes, comme un moyen de se raccrocher à une cause et à un objectif, à la

manière des gens de la Résistance. Cette identification aux représentations glorieuses de l'armée des ombres, détournée, nourrit les ambitions et les méthodes d'individus plus radicaux, dont l'action s'ancre dans une tradition d'extrême droite plus ancienne que les récents changements survenus dans la société française.

De sa naissance à ses derniers soubresauts en tant qu'Organisation secrète, l'OAS est soumise à des défaillances qui la mènent à l'échec : le soutien des Français d'Algérie est totale sur le principe, mais pas dans l'action. L'opinion publique métropolitaine la dévoie lourdement. Elle prétend tirer ses méthodes des modèles utilisés par le FLN ou le Vietminh, systématiquement reliés au communisme, tout en s'inscrivant dans la lignée des complots d'extrême droite déjà mis en place avant elle par d'autres mouvements, du boulangisme à la Cagoule. Dans les faits, elle participe de l'évolution du terrorisme, de la révolution russe jusqu'aux nébuleuses du Moyen et du Proche Orient de ces dernières années. Les dissensions, les querelles et les ambitions des cadres de l'OAS ralentissent et désordonnent l'efficacité de son action, désavouant son slogan d'omniprésence.

Après le cessez-le-feu, l'OAS tente à plusieurs reprises, sinon de rendre impossible l'indépendance, au moins d'en tirer le meilleur parti possible. L'instruction 29 de Salan, qui explique que « l'irréversible est sur le point d'être commis », est un échec global. Une défaite qui se solde par l'humiliation des maquis créés à cette occasion, dont les activistes sont tués et blessés en nombre. De la même façon, c'est un véritable désastre pour les civils mobilisés, dont le point d'orgue est la Fusillade de la rue d'Isly.

C'est à ce moment que l'OAS poursuit son œuvre, passant de la provocation à la stratégie de la « terre brûlée ». L'arrivée tardive des accords OAS/FLN menés d'abord par Susini et Farès, puis par Susini et Mostefaï, n'empêche pas non plus l'exil des pieds-noirs. C'est donc la fin de l'OAS, à laquelle succède le CNR-OAS (Conseil National de la Résistance), fondé par deux gaullistes : Georges Bidault et Jacques Soustelle, déjà l'origine du Comité de Vincennes. Les objectifs et revendications de ce CNR consistent en la négation de la légitimité du gouvernement, et la nécessité de sa disparition. Dans une perspective de continuation du combat, le référendum sur l'indépendance est déclaré illégal.

Finalement, l'éclatement des colonels, et les arrestations successives des membres du CNR-OAS conduisent à l'exil de Bidault vers le Brésil, laissant la main à Pierre Sergent, qui

transforme l'organisation en Conseil National de la Révolution, dont l'objectif est la révolution à l'échelle européenne. Lui-même se délite progressivement au cours des années qui suivent, se voyant « décapité de ses figures de proue<sup>339</sup> ».

Pour clôturer ce mémoire, nous attacherons ici à expliquer les raisons de l'échec de l'OAS. Dans un premier temps, la tactique de la « terre brûlée », animée par une forme d'énergie du désespoir, fait s'éloigner l'OAS de la définition d'une organisation terroriste :

Contrairement à l'idée communément répandue, le terrorisme est rarement le sang pour le sang. Il s'agit moins de tuer que de faire peur, d'influencer, de paralyser tel ou tel Etat [...]. La violence est un message et non un objectif.<sup>340</sup>

Or, la « terre brûlée » devient le seul but de l'Organisation secrète, qui ne veut plus rien laisser derrière elle. Elle est imitée par des civils pieds-noirs qui vont jusqu'à brûler leurs voitures sur les quais avant d'embarquer pour Marseille, comme l'explique Jean-Jacques Jordi à travers *L'arrivée des Pieds-noirs*. D'autre part, l'incapacité de l'OAS à mobiliser aussi bien les civils que l'armée comme lors du 13 Mai, témoigne de sa mauvaise compréhension des moyens qui sont à sa disponibilité en tant qu'organisation clandestine : « lorsque la soudure entre l'action armée et le mouvement de masse ne se fait pas, le sort du terrorisme est scellé et le déclin du groupe est inévitable<sup>341</sup>. »

Le terrorisme présente en effet une dimension irrationnelle : politiquement inefficace, il est néanmoins mis en pratique par les activistes qui dévoient par leurs actes, leur propre cause. Décriée par l'opinion publique notamment métropolitaine, l'OAS a persévéré en se plongeant dans une spirale de la violence dont elle n'a pas réussi à s'extirper. De l'activisme, seule est retenue la violence, qui éclipse totalement les revendications et les objectifs pourtant diffusés par l'effort de propagande et la recherche du soutien populaire.

L'exil de l'OAS s'accompagne de celui des pieds-noirs, et l'explication de cet exode européen des partisans de l'Algérie française se discute. Dans un premier temps, la responsabilité de l'Organisation secrète dans le départ des européens ne faisait pas de doute, au point d'en

---

<sup>339</sup> DARD Olivier, *Voyage au coeur de l'OAS*, rééd., Paris, Perrin, « Tempus », 2011, p. 327

<sup>340</sup> GOZZI Marie-Hélène, *Le terrorisme*, Paris, Ellipses, 2003, p.33

<sup>341</sup> *Ibid.*, p.33

devenir quasiment exclusive. Pour Charles-Robert Ageron, elle en est principalement à l'origine :

Par la frénésie meurtrière de ses commandos et l'aveuglement politique durable de ses chefs, l'OAS contraignit, involontairement peut-être mais efficacement, les Français à l'exode.<sup>342</sup>

Avis partagé par Morland, Barangé et Martinez : « cette "Organisation Armée Secrète" va consolider des barrières de haine et porter la responsabilité écrasante de tant de morts inutiles. Elle ôtera, dans un peu plus d'un an, à huit cents mille malheureux, l'ultime chance de demeurer sur une terre qu'ils avaient tant aimée<sup>343</sup> ». Cependant, cette théorie n'est pas validée par tous les auteurs. Ainsi, Jean Monneret résume les raisons de cet échec par « la pratique des enlèvements par les commandos du FLN » et « les consignes données aux forces de l'ordre par le gouvernement français<sup>344</sup> ». Il convient cependant de souligner que les considérations de l'historien sus-cité nécessitent d'être mises en rapport avec sa sensibilité personnelle à l'égard de la guerre d'Algérie. De ce fait, Guy Pervillé apporte quant à lui un avis plus nuancé sur les responsabilités partagées de l'OAS et du FLN :

La folie meurtrière de l'OAS [...] avait rendu caducs les accords d'Evian en provoquant l'exode massif des Français d'Algérie. Cette explication comporte une grande part de vérité, mais elle n'est pas suffisante. [...] [Le FLN] avait trop peu confiance dans la capacité et la volonté des forces de l'ordre à venir à bout de l'OAS pour rester passif ; il continua la lutte par un moyen qui avait l'avantage de la discrétion : les enlèvements suivis d'interrogatoires, de torture et d'exécution le plus souvent.<sup>345</sup>

Tout en donnant consigne aux musulmans de ne pas céder aux provocations de la « terre brûlée » menées par l'OAS, le FLN suscite l'horreur chez les européens, et les pousse à

---

<sup>342</sup> AGERON Charles-Robert, *op. cit.*, p.535

<sup>343</sup> MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *Histoire de l'Organisation de l'armée secrète*, Paris, R. Julliard, 1964, p.247

<sup>344</sup> MONNERET Jean, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, Paris, l'Harmattan, « Histoire et perspectives méditerranéennes », préface de Dominique Venner, 2010 [2000], p.9

<sup>345</sup> PERVILLE Guy, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Picard, « Signes du temps », 2002, p.209-214

préférer la valise au cercueil. Anne-Marie Duranton-Crabol apporte une troisième dimension à cette vision :

Après avoir accordé au FLN la représentativité exclusive des personnes vivant sur le sol algérien, le gouvernement n'avait-il pas signé la paix contre des garanties purement formelles aux Européens, puis laissé impunies les violations flagrantes des accords d'Evian par le FLN ?<sup>346</sup>

Dans ces conditions, le gouvernement lui aussi aurait eut sa part de responsabilité dans l'exil pied-noir. D'abord, la politique de terreur de l'OAS ne peut pas expliquer en totalité l'exode des européens, et elle-même ne le souhaitait pas, puisqu'elle « s'efforça d'interdire » ces départs massifs (notamment à l'aide d'attentats d'intimidation). Elle fut toutefois contrainte de s'y résigner peu à peu, d'abord en autorisant les plus âgés, les femmes et les enfants à partir, puis en étendant cette autorisation à tout le reste de la population.

D'autre part, la raison de ces départs se trouverait aussi dans l'état d'esprit des européens : un sentiment d'inutilité de la lutte, l'envie d'en terminer, et la crainte du sang. Pour finir, les pieds-noirs n'éprouveraient en général pas de ressentiment à l'égard de l'OAS, du fait que le gouvernement est alors plus enclin à sanctionner les exactions de l'Organisation secrète que celles du FLN. D'où l'induction, chez les européens, d'un sentiment d'insécurité, d'autant que le FLN n'aurait pas pu faire avec la présence coloniale après l'indépendance, dans l'idée de se « prémunir contre toute forme de néocolonialisme<sup>347</sup> ».

L'idée d'un jumelage entre l'OAS et le FLN se dégage en outre de l'historiographie, résumé par Charles-Robert Ageron :

Ce mimétisme s'explique peut-être par la similitude des intentions ; au fond le but essentiel de ces organisations était semblable : il s'agissait d'obtenir par l'intimidation et la violence le ralliement inconditionnel des populations musulmanes ou européennes.<sup>348</sup>

---

<sup>346</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *L'OAS, la Peur et la Violence*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2012, p.139, en s'appuyant sur un texte de *Combat* du 22 juin 1962

<sup>347</sup> DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *op. cit.*, p.141

<sup>348</sup> AGERON Charles-Robert, *De l'Algérie « française » à l'Algérie algérienne*, Paris, Editions Bouchène, 2005, p.528

Les deux organisations travaillent mutuellement l'une pour l'autre : par la terreur, le FLN pousse les européens vers l'OAS, et l'OAS pousse les musulmans vers le FLN. Par ailleurs, lorsqu'il conçoit l'organigramme de l'organisation secrète, le colonel Godard s'inspire de l'ennemi nationaliste. L'échec des accords entrepris par Susini avec Farès semble s'inscrire dans cette logique : Susini et Farès ne sont pas unanimement reconnus comme légitimes au sein de leurs organisations respectives, chacune étant en proie à ses propres divisions.

Des divisions internes qui constituent l'une des raisons majeures des désillusions de l'OAS selon les auteurs, les causes de l'échec n'étant « pas toutes à imputer au compte des adversaires<sup>349</sup> ». Si Susini envisage de négocier avec le FLN, c'est parce qu'il considère que l'Organisation secrète doit devenir « une organisation capable de concevoir [...] que le véritable ennemi n'est plus le FLN [...], mais les autorités françaises, armée comprise », alors que pour « Godard, l'adversaire principal reste le FLN. Comme le voulait Challe, il faut gagner la guerre sur le terrain pour remettre l'Algérie clés en main à la France<sup>350</sup> ». Les membres de l'Organisation secrète n'ont pas de projet commun, l'espoir d'un nouveau 13 Mai ne vient jamais, et la mobilisation des civils est un échec, tant en Algérie qu'en métropole. L'OAS d'Alger a par ailleurs une vision faussée de ce qui se passe dans l'Hexagone et ne contrôle pas son homologue métropolitaine : là où les cadres de la première ont des visées qui s'ancrent dans la conservation de l'Empire, Pierre Sergent et ses hommes se fixent des objectifs à portée européenne et internationale.

En Algérie comme en métropole, son « agrégation de Mouvements disparates<sup>351</sup> », le manque de chef charismatique, et le défaut de véritables révolutionnaires expliquent la présence de ces divisions au sein de l'Organisation secrète.

Enfin, l'image misérable que l'Organisation secrète donne d'elle-même apparaît être pour beaucoup dans sa débâcle. La violence terroriste a eu selon Arnaud Déroulède un impact considérable sur sa représentation médiatique :

Trop souvent identifié à un groupe monolithique, composé de factieux d'extrême-droite aux ambitions essentiellement politiques [...] [l'OAS est] ressortie du prisme médiatique,

---

<sup>349</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p. 383

<sup>350</sup> KAUFFER Rémi, *OAS. Histoire d'une guerre franco-française*, Paris, Seuil, 2002, p.150-151

<sup>351</sup> DEROLEDE Arnaud, *L'OAS : étude d'une organisation clandestine*, Hélette, Editions Jean Curutchet, 1997, p.326

profondément caricaturée et réduite uniquement à une vaste cabale organisée, menaçant la démocratie.<sup>352</sup>

En faisant « rejouer les réflexes qui avaient incliné la majorité des Français à préférer la France libre au Vichy satellisé et fascisé de 1944<sup>353</sup> », les membres de l'OAS deviennent l'objet d'une suspicion de plus en plus sévère, et sont effectivement régulièrement désignés sous le terme de « fascistes » par la presse de métropole. Pour Olivier Dard, c'est la preuve d'une « défaite morale » de l'Organisation secrète qui s'ancre dans un double paradoxe :

De nombreuses figures de l'OAS ont incontestablement un passé de résistant [...], des cadres de l'OAS [...] ont souligné l'importance de la "parole donnée" et du "serment" pour justifier leur engagement. [...] En provoquant une mobilisation antifasciste où le parti communiste est en première ligne, l'OAS contribue, bien involontairement, à renforcer le gaullisme aux yeux des partisans de l'ordre.<sup>354</sup>

L'engagement des membres de l'Organisation secrète n'est pas toujours politisé. Pour certains, l'Algérie française est une cause patriotique qui s'écarte de toute considération politique, et l'OAS ne prétend pas officiellement, contrairement au CNR qui lui succède, être en mesure de se substituer au régime. Il est donc erroné d'affirmer que les activistes ont pour la totalité d'entre eux, tendance à adhérer à des idées fascisantes.

Par ailleurs, pour les milieux conservateurs, l'ordre est représenté par de Gaulle, là où l'OAS provoque, elle, le désordre. Face à la menace du communisme, la désapprobation de l'opinion publique ne permet pas à l'Organisation secrète de s'implanter correctement en métropole, encore moins de faire valoir ses idées.

Ainsi, l'incapacité de l'Organisation secrète à faire pencher l'armée, sa déplorable image médiatique, la rivalité des cadres, et notamment le fait qu'elle ait été créée tardivement, expliquent son échec. En effet, le projet de l'OAS nécessitait de mettre en place des idées, des projets de réformes, qui auraient réclamé des années. La faiblesse des effectifs, de la méthode, les hésitations et l'indiscipline incontrôlée sont autant d'autres raisons qui se trouvent à l'origine de la déroute des activistes.

---

<sup>352</sup> *Ibid.*, p.323-324

<sup>353</sup> MILZA Pierre, *Fascisme français, passé et présent*, Paris, Flammarion, 1990, p. 309

<sup>354</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p. 388-392

Le temps de l'OAS ne s'achève pas tout à fait avec la disparition de l'Organisation secrète et sa dilution au sein de l'éphémère CNR, ni avec l'arrestation de Gilles Buscia en 1965. Il existe certes un dernier sursaut de violence en 1968.

Raymond Gorel, ex-trésorier de l'OAS, est enlevé au mois de décembre et assassiné. L'AADEP (Association des Anciens détenus et exilés politiques), créée en mai 1969 par les amis de Susini, apporte alors son soutien à sa veuve. Plusieurs anciens membres de l'OAS, dont Susini lui-même, sont interpellés dans le cadre de l'enquête. L'AADEP accuse alors l'ADIMAD (Association de Défense des Intérêts Moraux des Anciens Détenus), dirigée par le colonel Gardes, de collaborer avec la police sur l'accord de Salan. Pour Rémi Kauffer, il s'agit là d'une réminiscence des tensions de la première heure entre les civils et les militaires de l'Organisation secrète :

L'AADEP [...] laisse entendre qu'une nouvelle fois le clan des haut gradés de l'ex-OAS fait bloc contre celui des "plébéiens" [...] L'argent [de la trésorerie de Gorel] doit intégralement revenir [...] à ceux qui veulent continuer l'œuvre militante de l'OAS ; il n'est pas fait pour rester au fond des poches des gens qui ont abandonné l'action.<sup>355</sup>

Selon lui, Gorel et les militaires voulaient le réserver aux anciennes hautes sphères de l'OAS, par aux subordonnés. Mais c'est la mort de Salan, accompagnée de ses honneurs militaires le 5 juillet 1984, qui constitue pour Rémi Kauffer la dernière manifestation officielle de l'OAS. Enfin, selon Olivier Dard, c'est l'amnistie totale promise depuis des années et obtenue par François Mitterrand le 23 novembre 1982 à l'issue d'une bataille législative qui l'oppose à sa majorité, qui marque la fin de l'histoire de l'OAS.

En effet, tout au long de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, le temps de l'OAS se poursuit à travers une dimension autre que celles du terrorisme et de la violence physique : le monde politique. Les rescapés de l'OAS et les nostalgiques de l'Algérie française continue d'opérer cette fois dans la non-violence, en se reconvertissant dans les partis et les mouvements qui sont proches de leurs idées. Le prolongement des hommes et des conceptions va jusqu'au Front National de Jean-Marie Le Pen. La présence récurrente de ce dernier à travers l'histoire de l'OAS, notamment lors du Comité de Vincennes, témoigne du lien qui unit l'extrême droite actuelle au temps de l'Organisation secrète.

---

<sup>355</sup> KAUFFER Rémi, *op. cit.*, p.406-407

Les luttes politiques actuelles de ces mouvements constituent une transposition des enjeux du combat pour l'Algérie française, à travers notamment la question de l'immigration. Cette pérennité du temps de l'OAS a nécessité une transformation radicale de ses modalités, comme l'explique Olivier Dard :

Alors que près de 50 ans se sont écoulés depuis la naissance de l'OAS, cette dernière, si elle doit être considérée comme un objet d'histoire, demeure encore un objet de conflit dans une guerre des mémoires où le "fait colonial" [...] est au coeur de l'actualité française des années 2010.<sup>356</sup>

L'Organisation secrète exerce aujourd'hui une influence sur les mémoires. Son actualité se retrouve notamment à travers les difficultés actuelles d'accession aux archives qui concernent les hommes de l'Organisation secrète. Enfin, soulignons la récente polémique de 2005 ayant opposé l'ADIMAD à l'ANPROMEVO (l'Association Nationale pour la Protection de la Mémoire des Victimes de l'OAS) à propos de l'inauguration d'une stèle en l'honneur d'anciens de l'OAS. Entre commémoration et révisionnisme, ce conflit mémoriel démontre que l'Organisation Armée Secrète, si elle ne frappe plus, subsiste en tant que réminiscence, où elle veut et quand elle veut.

---

<sup>356</sup> DARD Olivier, *op. cit.*, p. 403

## Sources et bibliographie

### Ouvrages

- Sur l'OAS :
  - DARD Olivier, *Voyage au coeur de l'OAS*, rééd., Paris, Perrin, « Tempus », 2011 [2005], 533p.
  - DELARUE Jacques, *L'OAS contre de Gaulle*, Paris, Fayard, 2<sup>e</sup> éd. 1994 [1981], 336p.
  - DEROULEDE Arnaud, *L'OAS : étude d'une organisation clandestine*, Hélette, Editions Jean Curutchet, 1997, 350p.
  - DESCAVES Pierre, *Une autre histoire de l'OAS : Topologie d'une désinformation*, Paris, Atelier Fol'fer, « Xénophon », 2007, 212p.
  - DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *L'OAS, la Peur et la Violence*, Bruxelles, André Versailles éditeur, « Histoire », 2012, 190p.
  - FLEURY Georges, *Histoire secrète de l'OAS*, Paris, Le Grand livre du mois, 2002, 1042p.
  - GUERANDE Paul, *O.A.S. métro ou les Enfants perdus, récit*, Paris, Editions du Fuseau, 1964, 189p.
  - HENISSART Paul, *Les Combattants du crépuscule, la dernière année de l'Algérie française*, (traduit de l'américain par Bertrand Fournels), Paris, Bernard Grasset, 1970, 525p.
  - HERMAN Bernard, « Les attentats de l'OAS à Paris et leurs représentations. D'avril 1961 à Juillet 1962 », Mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, sous la direction de Michel Pigenet, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2003
  - KAUFFER Rémi, *OAS. Histoire d'une guerre franco-française*, Paris, Seuil, « L'épreuve des faits », 2002, 451p.
  - MORLAND, BARANGE, MARTINEZ, *Histoire de l'Organisation de l'armée secrète*, Paris, R. Julliard, 1964, 607p.
  - QUIVY Vincent, *Les soldats perdus : des anciens de l'OAS racontent*, Paris, Le Grand livre du mois, 2003, 254p.

- Sur les thématiques de la guerre d'Algérie :

- AGERON Charles-Robert, *De l'Algérie « française » à l'Algérie algérienne*, Paris, Editions Bouchène, 2005, 623p.
- BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Editions du Seuil, « L'histoire en débats », 2005, 445p.
- BRANCHE Raphaëlle, THENAULT Sylvie, dir., *La France en guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, « Mémoires », 2008, 501p.
- BUONO Clarisse, *Pieds-noirs de père en fils*, Paris, Balland, « Voix et regards », 2004, 203p.
- CHARBIT Tom, *Les Harkis*, Paris, La Découverte, « Repères », 2006, 119p.
- CHASTENET Jacques, *Cent ans de République*, Paris, Jules Tallandier, 1970, vol. 9, *Un monde nouveau, 1944-1970*, 517p.
- DEWERPE Alain, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, « Folio. Histoire », 2006, 897p.
- JORDI Jean-Jacques, *L'arrivée des Pieds-Noirs*, Paris, Autrement, « Français d'ailleurs, peuple d'ici », 1995, 139p.
- MONNERET Jean, *La phase finale de la guerre d'Algérie*, Paris, l'Harmattan, « Histoire et perspectives méditerranéennes », préface de Dominique Venner, 2<sup>e</sup> éd. 2010 [2000], 405p.
- PERVILLE Guy, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Picard, « Signes du temps », 2002, 356p.
- PROST Antoine, *Carnets d'Algérie*, Paris, Tallandier, « Archives contemporaines » 2005, 196p.
- SAVARESE Eric, *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Non-lieu, 2007, 174p.
- SAVARESE, Eric, *La rencontre postcoloniale*, Bellecombe-en-Bauge, Ed. du Croquant, « Kritikos », 2014, 140p.
- SCIOLDO-ZURCHER Yann, *Devenir métropolitain : politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole, 1954-2005*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, « En temps & lieux », 2010, 461p.
- STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, « Repères », 4<sup>e</sup> éd. 2004 [1993], 123p.

- STORA Benjamin, LECLERE Thierry, *La guerre des mémoires, la France face à son passé colonial : entretiens avec Thierry Leclère / Benjamin Stora*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, « L'Aube poche essai », 2008, 104p.

- THENAULT Sylvie, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005, 303p.

- Sur l'armée :

- BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, « La suite des temps », 2001, 474p.

- CADEAU Ivan, *La guerre d'Indochine : de l'Indochine française aux adieux à Saïgon, 1940-1956*, Paris, Tallandier, 2015, 619p.

- CAPLOW Théodore, VENNESSON Pascal, *Sociologie militaire : armée, guerre et paix*, Paris, A. Collin, « Collection U. Sociologie », 2000, p.51

- FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe, dir., *Militaires en république : 1870-1962 : les officiers, le pouvoir et la vie publique en France : actes du colloque international tenu au Palais du Luxembourg et à la Sorbonne les 4, 5 et 6 avril 1996*, Paris, Tallandier, « Histoire de la France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », 1999, 734p.

- GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Pocket, « Agora », 2001, 341p.

- Sur les questions de société :

- BANCEL Nicolas, DENIS Daniel, FATES Youssef, dir., *De l'Indochine à l'Algérie : la jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, Éd. la Découverte, « Textes à l'appui. Série Histoire contemporaine », 2003, 346p.

- BANTIGNY Ludivine, *Le plus bel âge ? : jeunes et jeunesses en France de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007, 498p.

- BERNARD Mathias, *La France de mai 1958 à mai 1981 : la grande mutation*, Paris, Librairie générale française, « Références : histoire », 2003, 248p.

- BOSC Serge, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, la Découverte, « Repères : sociologie », 122p.
  - CHAPOULIE Jean-Michel, KOURCHID Olivier, ROBERT Jean-Louis, dir., *Sociologues et sociologies : la France des années 60*, Paris, Budapest Kinshasa, l'Harmattan, « Logiques sociales », 2005, 291p.
  - COT Jean-Pierre, MOUNIER Jean-Pierre, *Pour une sociologie politique*, Paris, Editions du Seuil, « Collection politique », 1974, 2 vol., 249, 187p.
  - DAMON Julien, *Les classes moyennes*, Paris, Pesses universitaires de France, « Que sais-je ? », 2013, 127p.
  - INSTITUT MAURICE THOREZ, *La Classe ouvrière française et la politique : essais d'analyse historique et sociale*, Paris, Editions sociales, « Problèmes-histoire », 1980, 234p.
  - MUXEL Anne, *Les jeunes et la politique : débat avec Pascal Perrineau*, Paris, Hachette, « Questions de politique », 1996, 137p.
  - TAVERNIER Yves, « Les paysans français et la politique », *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) , « Académique », 1972, 664 p.
- Sur la Résistance :
- AGLAN Alya, *Le temps de la Résistance*, Arles, Actes Sud, 2008, 378p.
  - KEDWARD Harry Roderick, *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy : 1940-1942. Idées et motivations*, trad. de l'anglais par Christiane Travers, Seyssel, Champ Vallon, « Epoques », 1989, 350p.
  - MICHEL Henri, *Histoire de la Résistance en France : 1940-1944*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 10<sup>ème</sup> éd. 1987, 127p.
  - VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Les vichysto-résistants de 1940 à nos jours*, Paris, Perrin, 2008, 775p.
  - WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance : 1940-1945*, Paris, Perrin, 2012, 574p.

- Sur le terrorisme :

- DASQUE Jean-Michel, *Géopolitique du terrorisme*, Paris, Ellipses, 2013, 303p.
- FERRAGU Gilles, *Histoire du terrorisme*, Paris, Perrin, 2014, 488p.
- GAYRAUD Jean-François, SENAT David, *Le terrorisme*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 2<sup>e</sup> éd. 2006 [2002], 126p.
- GAUCHER Roland, *Les terroristes*, Paris, Albin Michel, « L'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle », 1965, 373p.
- GOZZI Marie-Hélène, *Le terrorisme*, Paris, Ellipses, « Mise au point », 2003, 158p.
- PRAZAN Michaël, *Une histoire du terrorisme*, Paris, Flammarion, « Flammarion enquête », 2012, 523p.
- SOMMIER Isabelle, *Le terrorisme*, Paris, Flammarion, « Dominos », 2000, 128p.
- VENNÉR Dominique, *Histoire du terrorisme*, Paris, Pygmalion, 2002, 248p.
- WIEVIORKA Michel, *Sociétés et terrorisme*, Paris, Fayard, « Mouvements », 1988, 565p.

- Sur l'extrême droite :

- BOURDEL Philippe, *La Cagoule : 30 ans de complots*, Paris, J'ai Lu, « J'ai Lu. Documents », 1973, 373p.
- CAMUS Jean-Yves, *L'extrême droite aujourd'hui*, Toulouse, Milan, « Les essentiels », 1997, 63p.
- DAGORE, *Les carnets secrets de la Cagoule*, (publié par Christian Bernadac), Paris, Presses pocket, « Presses pocket », 1979, 478p.
- DARD Olivier, LEYMARIE Michel, McWILLIAM Neil, dir., *Le maurrassisme et la culture*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, « Histoire et civilisations », 2010, 370p.
- FAUX Emmanuel, LEGRAND Thomas, PEREZ Gilles, *La main droite de Dieu : enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite*, Paris, le Grand livre du mois, 1994, 261p.
- JAMIN Jérôme, *L'imaginaire du complot : discours d'extrême droite en France et aux Etats-Unis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, « IMISCOE dissertations », 2009, 342p.

- LECOEUR Erwan, dir., *Dictionnaire de l'extrême droite*, Paris, Larousse, « A présent », 2007, 310p.
- MAYER Nonna, PERRINEAU Pascal, dir., *Le Front National à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, « Références académiques », 1996, 413p.
- MILZA Pierre, *Fascisme français, passé et présent*, Paris, Flammarion, « Champs », 1990, 465p.
- MONIER Frédéric, *Le complot dans la République*, Paris, La Découverte « Espace de l'histoire », 1998, 342p.
- PERVILLE Guy, « L'Algérie dans la mémoire des droites », dans SIRINELLI Jean-François, dir., *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, « NRF essais », 1992, vol. 2, *Cultures*, 771p.
- SOUILLAC Romain, *Le mouvement Poujade : de la défense professionnelle au populisme nationaliste, 1953-1962*, Presses de Sciences Po, 2007, 415p.

- Sur la clémence présidentielle :

- GACON Stéphane, *L'amnistie, de la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Editions du Seuil, « L'univers historique », 2002, 423p.
- GALLOT Didier, *Les Grâces de Dieu : le scandale des grâces présidentielles*, Paris, Le Grand Livre du Mois, 1993, 209p.
- GODEFROY Th., LAFFARGUE B., YORDAMIAN S., *Le droit de grâce et la justice pénale en France*, Paris, Service d'études pénales et criminologiques, 132p.

- Sur la mondialisation postcoloniale :

- APPADURAI Arjun, *Géographie de la colère : la violence à l'âge de la globalisation*, Paris, Payot & Rivages, « Petite bibliothèque Payot », 2009, 207p.
- APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot & Rivages, « Petite bibliothèque Payot », 2005, 333p.
- HUNTINGTON P. Samuel, *Le Choc des Civilisations*, Paris, O. Jacob, « Bibliothèque », 2007, 402p.

- IGNATIEFF Michael, *L'honneur du guerrier, guerre ethnique et conscience moderne*, Paris, Edition la Découverte, « Cahiers libres », 2000, 210p.
- PALOU LACOSTE Laurent, *Le choc des civilisations, fantasme ou réalité ?*, Paris, Fondation Jean Jaurès, « Les essais », 2009, 49p.

### *Articles*

- BANTIGNY Ludivine, « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XX<sup>e</sup> siècle). Présentation », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008, p.2, <http://www.histoire-politique.fr/>
- BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2007/2 (n°8), pp.39-53
- BERSTEIN Serge, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°37, 1993, pp.3-12
- BIRNBAUM Jean, « Transmission révolutionnaire et pédagogie de la jeunesse. L'exemple des trotskismes français », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008, [www.histoirepolitique.fr](http://www.histoirepolitique.fr)
- CLERET Camille, « De la charité à la politique : l'engagement féminin d'Action française », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2013/1 (n° 19), pp. 17-29.
- DOIDY Eric, « Prévenir la violence dans l'activité militante », *Revue Française de Sociologie*, n°3, 2004, pp. 499-527
- DUFOUR Pierre, GAUCHON Pascal, « Il fait débat : une analyse froide et irréfutable ; pas à la hauteur de l'ambition », *Historia*, n°784, mars 2012, p.85
- DUMONT Marie, « Les européens dans la rue pendant la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°206, 2002/2, pp..59-85
- GUILLON Jean-Marie, « Résistance et classes moyennes en zone sud », *Le Mouvement social: bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale*, n°3, 1997, pp.97-112
- PERVILLE Guy, « Combien de divisions ... internes ? L'OAS », *Historia*, Special n°76, mars 2002, p.25
- THENAULT Sylvie, « L'OAS à Alger en 1962. Histoire d'une violence terroriste et de ses agents », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°5, 2008, pp.977-1001

- VILLATOUX Paul, « L'institutionnalisation de l'arme psychologique pendant la guerre d'Algérie au miroir de la guerre froide », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002/4 (n° 208), pp. 35-44.
- WEIL Patrick, « Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée. », *Histoire de la Justice. La justice en Algérie : 1830-1962*, n°16, 2005, pp.93-109

### *Internet et audiovisuel*

- Algérie Française, *Charles de Gaulle le Grand Criminel* [En ligne]. <http://www.de-gaulle.info/> [Page consultée le 22 juin 2015]
- LAINE Rémi (réal.), BRANCHE Raphaëlle, LAINE Rémi, *Palestro, Algérie, Histoires d'une embuscade*, ARTE France, Les Poissons Volants, 1 DVD, 75 min.
- Ministère de la Justice, *Direction des Affaires Criminelles et des Grâces* [En ligne]. <http://www.justice.gouv.fr/> [Page consultée le 10 mai 2014]
- ZAOUI Djamel (réal.), *OAS, un passé très présent : la reconnaissance a la mémoire courte*, Agence 3c, 2007, 1 DVD, 52 min., Les Films Du Paradoxe
- ZINNEMANN Fred (réal.), *Chacal (The Day of the Jackal)*, John Woolf, 1 DVD, 143 min.

### *Archives*

- Archives Nationales (Site de Pierrefitte-sur-Seine)
  - 19880206/40 : communication par extraits de dossiers d'affaires de police
  - 19970407/48\* : direction des affaires criminelles et des grâces, carton contenant des décrets de grâce
  - 20010443/6 à 8 : Cour de cassation, revues de presse relatives aux procès de chefs de l'OAS
  - 5W/202\* : Cour de Sûreté de l'Etat, procès des membres du « réseau » de Beauvais
  - série 20030388 : répertoires de Police judiciaire, notamment les cartons 22, 24, 27, 34, 44, 53, et 59
  - série AG/5(1)\* : cotes 2117 à 2123 contenant des dossiers individuels de recours en grâce
  - série F/7 : direction centrale des Renseignements généraux, notamment les cotes 15189, 15194 et 15195

- Archives de la préfecture de police de Paris

- série 1W : dossier individuel n°1980-108511

- série 1W\* : dossiers individuels n°0089 ; 0103 ; 0105 ; 1972-108060

- série 77W : dossiers individuels n°2986-466497 ; 4934-639570 ; 4986-640770 ; 4986-643560 ; 5075 ; 5006-644281 ; 5075-489592 ; 5081-64292 ; 5215-652084

- série 77W\* : dossiers individuels n°3396 ; 3587-319569 ; 3587-35043 ; 4490 ; 4982 ; 4994-274706 ; 5158-648325 ; 5215 - 652524 ; 5326 ; 5293 - 693697 ; 5326

- série GA : dossier individuel n°226

- BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)

- série F delta res 0888 : documents de propagande (fonds privé Jacques Delarue)

- série F delta res 0896 : notes internes ou relatives à l'OAS (fonds privé Jacques Delarue)

- série F delta res 0939 : documents de police (fonds privé Jacques Delarue)

## Table des matières

Remerciements	4
Sommaire	5
Sigles utilisés	6
INTRODUCTION	8
CHAPITRE INFORMATIF - LES DIFFICULTES LIEES A L'ACCESSIBILITE DES ARCHIVES	27
1) Etat des sources	
<i>Le difficile accès aux archives</i>	29
<i>Les archives de la préfecture de police et le procès du groupe de Beauvais</i>	32
<i>Les décrets de grâce et les recours en grâce</i>	33
2) La clémence présidentielle	
<i>De la grâce à l'amnistie</i>	36
<i>Du suffrage universel direct à la crise politique de l'automne 1962</i>	37
<i>Les étapes de l'amnistie des membres de l'OAS</i>	38
3) Les autres sources	
<i>Le fonds privé Jacques Delarue</i>	42
<i>Les mauvaises pistes</i>	43
CHAPITRE 1 - LES CAUSES DES MEMBRES DE L'OAS DE METROPOLE, ENGAGEMENT POLITIQUE OU APOLITISME ENGAGE ?	49
1) Les activistes parisiens : divers cas d'orientation politique	
<i>Dimensions sociales et politiques de l'OAS parisienne</i>	54
<i>Des fronts contre l'OAS : représentativité politique et opinion publique</i>	59
2) L'inversion des représentations	
<i>De Gaulle : « traître » ou décideur cohérent ?</i>	67
<i>La nouvelle Résistance</i>	72
<i>L'OAS de métropole : vichystes, vichysto-résistants, résistants</i>	75

CHAPITRE 2 - MUTATIONS ET RUPTURES SOCIALES A L'ECHELLE NATIONALE	80
1) Les classes moyennes dans l'OAS de métropole	
<i>Classes moyennes indépendantes</i>	85
<i>Classes moyennes salariées</i>	90
<i>Une OAS plus éduquée que l'antenne d'Algérie</i>	93
2) Les catégories minoritaires et l'action locale	
<i>Les marginaux de l'OAS de métropole</i>	97
<i>Origines, contraintes, et régions d'action</i>	103
3) L'armée fait-elle sécession ?	
<i>Le corps des officiers</i>	108
<i>La séparation : l'Etat, les civils, les militaires</i>	114
CHAPITRE 3 - L'OAS DE METROPOLE, UNE JEUNESSE TOURMENTEE ?	122
1) Age et violence : une jeunesse fougueuse ?	
<i>Des activistes plutôt jeunes</i>	125
<i>Les jeunes et le plastic</i>	127
<i>Une correspondance entre l'action non-violente et l'avancement de l'âge</i>	130
2) Le groupe de Beauvais, une illustration des motivations de la violence	
<i>Rencontres, opportunités, organisation</i>	134
<i>Les rapports psychiatriques et physiologiques : une normalité contradictoire</i>	140
<i>Les formes du dédouanement et les justifications de l'activisme</i>	150
CONCLUSION	157
Sources et bibliographie	170
Table des matières	179